"Instaurare omnia in Christo"
L'ACTION CATHOLIQUE MEMBRE DE L'A. B. C.
ORGANE DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Beau aujourd'hui. Peu de changement dans la température. Vents légers. Maximum aujourd'hui à Québec : 32.

L'ACTION CATHOLIQUE

SALLE DE LECTURE.
CHAMBRE DU SENAT.
OTTAWA ONT.
2014 L 31 DEC 52

LISEZ L'ANNONCE de LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE EN PAGE 5

45ième ANNEE — No 14,031 — QUEBEC — CANADA — JEUDI, 4 DECEMBRE 1952 — Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, ministère des Postes, Ottawa — 5 SOUS LE NUMERO

Modifications aux subventions à la santé nationale Prélude à l'institution d'un programme approprié

Aujourd'hui dans le monde

Autonomie scolaire favorisée

Au nom de l'autonomie scolaire, nous avons combattu ici même, il y a trois semaines, une demande de la Commission Scolaire de Québec pour changer le mode de la répartition de la taxe d'éducation.

Nous basant sur des arguments invoqués par le Premier Ministre lui-même dans le passé, nous démontrions qu'enlever à une trentaine de commissions scolaires des environs une partie de la taxe d'étucation ce serait les obliger à une promenade annuelle au Parlement pour solliciter des octrois spéciaux.

Merci à la Commission scolaire de Québec

Or il nous fait grandement plaisir de féliciter la Commission Scolaire de Québec qui s'est ravisée et qui a retiré de son bill sa première demande. Il semble par ailleurs qu'elle ait été assez heureuse dans ses autres demandes, ce dont nous nous réjouissons.

En réponse à un correspondant qui avouait ne pas trop saisir comment la demande de la Commission Scolaire de Québec venait à l'encontre de l'autonomie scolaire déjà passablement entamée, à son avis, on nous permettra d'insister une fois encore.

En vertu de la taxe de vente d'un pour cent, les commissions scolaires de la zone entourant la capitale, une dizaine de commissions scolaires de la rive sud et une vingtaine de la banlieue, reçoivent 47 pour cent du produit de la taxe, ce qui est proportionnel au nombre d'enfants dépendant de ces commissions.

Pour l'équilibre du budget annuel

Grâce aux revenus de cette taxe, plusieurs commissions scolaires peuvent équilibrer leur budget. Ces revenus leur viennent automatiquement, en vertu d'une loi. Si on les en privait, leur budget serait déficitaire et les commissaires seraient forcés de réclamer de l'aide des pouvoirs publics ou de majorer sensiblement le taux de la taxe foncière.

On sait que les commissions scolaires sont obligées de demander d'autres octrois, spécialement quand il s'agit de construire de nouvelles écoles. Et le Département de l'Instruction publique se montre généreux. Mais si une vingtaine des commissions scolaires des environs devaient multiplier les démarches pour boucler à la fin de chaque année, elles seraient pour ainsi dire à la merci de l'Etat.

Deux arguments de l'hon. Premier Ministre

C'est l'argument apporté par le Premier Ministre lui-même quand il favorisa l'imposition de la taxe d'éducation et c'est l'argument qu'il reprenait ces jours derniers en se prononçant en faveur du statu quo, ce dont les Commissions scolaires lui sauront gré.

L'hon. Duplessis ajoutait que le gouvernement avait dû prendre à sa charge bien des dettes scolaires et qu'il fallait prévenir la répétition les endettements du passé en privant les commissions scolaires d'un revenu substantiel.

Nous réitérons le voeu que bientôt la prime de traitement acordée aux ruraux soit étendue aux urbains afin que les commissions scolaires des villes jouissent de cette excellente source de revenus.

Louis-Philippe ROY.

Excès de centralisation fédérale

Les municipalités jouent le rôle de mendiantes, dit le maire A.-J. Mason

MONTREAL, 4. — (BUP). — Les maires du pays se sont mis aujourd'hui à ciseler une déclaration de politique, après avoir reçu l'avertissement que la centralisation avait atteint le point où les octrois fédéraux faisaient que les municipalités "se sentaient comme des mendiantes".

Le maire A. J. Mason, de Springhill, Nouvelle-Ecosse, législateur provincial et président de la Fédération canadienne des maires et des municipalités, a fait allusion aux maires et préfets rassemblés, comme étant "les hommes sur la ligne de feu".

"Et nous nous sentons comme des mendiants, qui vivent d'octrois d'un gouvernement sur lequel ils n'ont pas assez d'autorité", a-t-il dit. "Il ne devrait pas y avoir de conditionnel de relié à aucun des octrois fait avec l'argent des contribuables aux municipalités, pour des projets qui sont d'intérêt national".

Mason a pris la parole hier, à la séance d'ouverture du congrès. Les maires se sont attablés aujourd'hui à la tâche de ciseler une déclaration de politique qu'ils présenteront demain au cabinet fédéral, à Ottawa.

Les maires esquisseront aussi devant le cabinet les détails déjà connus du Congrès municipal international de 1953, que l'on s'attend devoir attirer 1,500 maires et délégués d'un peu partout au monde à Montréal, du 20 au 24 septembre prochain.

Saint François Xavier à Goa

Des milliers de fidèles ont rendu hommage à cet apôtre

GOA, Inde portugaise, 4. — (BUP). — Les restes de saint François Xavier, missionnaire catholique du 16e siècle qui convertit des milliers d'Asiatiques au christianisme, ont été exhumés hier pour être montrés une dernière fois en public avant un ensévelissement final.

Des milliers de pèlerins remplissaient à déborder la grande place publique pour regarder la tombe que l'on a transportée en procession de la basilique de Bon-Jésus jusqu'à la cathédrale de Goa, où les restes du saint furent exposés à la vue. Ces cérémonies soulignent le 400e anniversaire de la mort de saint François Xavier.

A la cathédrale, Son Em. le cardinal Manuel Gonsalvez Cerejeira a brisé les deux sceaux rouges sur le ruban jaune entourant le cercueil du saint, et les cloches ont sonné cinq volées tandis qu'on plaçait le corps dans un sarcophage de verre.

Une grand'messe pontificale a suivi la cérémonie d'ouverture et, alors, plus de 50,000 pèlerins de l'Orient et de maintes parties du monde occidental se sont mis en rang pour passer à tour de rôle devant les restes mortels du saint et lui baiser les pieds.

Seulement une faible partie des pèlerins rassemblés espéraient être en mesure de rendre hier leurs derniers hommages au grand saint de l'Asie. Des milliers d'autres se préparaient à passer la nuit dans les jardins de la cathédrale, attendant leur tour aujourd'hui.

Un reclus a laissé $200,000.

NEW-YORK, 4. — (UP) — La police a reconstitué aujourd'hui l'histoire de la vie étrange d'un reclus de 65 ans, qui est mort subitement dans sa chambre hier soir et qui laissait dans ses effets personnels une fortune d'un quart de millions de dollars.

Roger Stewart, qui possédait suffisamment d'argent pour faire ce que bon lui semblait, est mort solitaire dans une chambre louée au prix de $25. par mois, entouré d'une garde-robe usée jusqu'à la corde et d'une collection de vieux souvenirs du passé.

Dans ses effets personnels, placés soigneusement dans un sac brun Gladstone, la police découvrit plus de $200,000. en argent et une valeur inconnue de bijoux et d'autres valeurs.

Les parents, qui vivent ailleurs dans la région de New-York, racontèrent comment l'excentrique aux cheveux gris se retira du monde, il y a quelques années, pour s'isoler. Il prenait généralement ses repas à la cuisine de l'Armée du Salut et visitait rarement sa famille et ses amis.

Pertes américaines sur le front coréen

WASHINGTON, 4. (BUP). — Les Etats-Unis ont perdu jusqu'ici en Corée 127,383 hommes, soit une augmentation de 386 sur le bilan de la semaine dernière. On compte 22,331 morts, 92,256 blessés et 11,405 disparus.

Navire attendu, le 8

OTTAWA, 4, (BUP). — Les autorités militaires annoncent que le paquebot "Scythia", transportant 700 soldats canadiens rentrant d'Allemagne au Canada, arrivera à Halifax le 8 décenbre, soit un jour plus tôt que prévu.

En l'honneur du président Eisenhower

M. et Mme Frank-A. Howard, de Springdale, Conn., regardent ici l'estrade que l'on est en train d'élever devant le Capitole à Washington. C'est à cet endroit que le nouveau président élu Dwight-D. Eisenhower prêtera le serment d'office au cours d'une cérémonie historique qui aura lieu en plein air en janvier prochain.

Ottawa faciliterait un diagnostic gratuit et les premiers traitements

OTTAWA, 4. (BUP) — Le débat parlementaire sur l'assurance nationale de la santé tombe aujourd'hui à plat, dans l'attente d'une déclaration de la part du ministre de la Santé, M. Paul Martin, sur la nature des modifications que le gouvernement se propose d'apporter, cette année, aux subventions à la santé nationale.

Les subventions à la Santé nationale, qui ont débuté en 1948 pour une période de cinq ans, se continueront selon ce qu'a dit le discours du trône, mais avec des changements.

On n'a pas dévoilé la nature de ces modifications, aussi le manque de déclaration officielle à ce sujet s'avère comme un obstacle à tous les partis politiques pour poursuivre le débat.

La rumeur circulait dans les corridors du Parlement que le gouvernement se propose de faciliter un diagnostic gratuit et les premiers traitements aux cliniques, comme prélude à l'institution d'un programme approprié d'assurance nationale de la Santé.

Cette rumeur a pris du poids hier, à la suite du discours que prononçait aux Communes l'assistant parlementaire de M. Martin, M. E.-A. McCusker, député de Régina. M. McCusker a déclaré qu'il ne donnerait pas dans le détail le programme du gouvernement. C'est M. Martin lui-même qui doit faire la déclaration de la politique du gouvernement sur le sujet. M. Martin est actuellement le chef de la délégation canadienne à l'assemblée générale des Nations-Unies.

Toutefois, M. McCusker, parlant au nom du gouvernement, a dit que l'objectif en vue était d'avoir un programme national de Santé qui serait plus qu'une simple assurance contre le coût de la maladie.

"Un programme d'assurance de Santé digne de ce nom, dit M. McCusker, doit comporter un but plus étendu. Ce doit être un plan compréhensif, organisé et dirigé vers l'amélioration de la santé.

"Un plan compréhensif doit inclure l'établissement de services adéquats de prévention, de diagnostiques et de premiers traitements, et encourager l'usage entier de ces services, afin de faire en sorte que chaque citoyen ne soit pas seulement assuré de soins appropriés, dans l'éventualité d'une maladie, mais qu'il ait l'encouragement voulu pour l'amélioration de sa santé".

S. Em. le cardinal McGuigan loue le rôle de l'université d'Antigonish

ANTIGONISH, N.-E., 4. — (BUP). — S. E. le cardinal James McGuigan, de Toronto, a loué l'Université d'Antigonish, hier soir, d'être "non seulement à la hauteur des temps actuels, mais en avant".

Le distingué prélat a affirmé que le corps professoral et les étudiants de St-François-Xavier possédaient vraiment l'esprit du patron de leur institution.

"Pendant que d'autres parlent de combattre le communisme, dit le cardinal, vous, vous êtes déjà passés à l'action".

Le cardinal McGuigan a aussi déclaré que le campus de St-François-Xavier était l'un des puissants remparts du monde occidental où l'on enseignait un mode de vie chrétien et où la lutte contre le communisme était effectivement engagée.

Le cardinal McGuigan parlait alors au dîner inaugural de la première journée des fêtes du centenaire de l'Université d'Antigonish qui sera célébré pendant un an. Le prélat torontois avait d'abord inauguré les célébrations, le matin, par une messe pontificale de reconnaissance, en la chapelle universitaire.

Ordre du Kremlin d'intensifier cette campagne antisémitique

(Par Phil NEWSOM de la "United Press")

Le Kremlin a apparemment donné le signal d'une nouvelle campagne antisémitique. Les Juifs sont maintenant tous disparus de la vie publique en Russie, bien qu'ils soient au nombre de plusieurs millions et qu'ils vivent encore à l'intérieur des frontières de l'Union soviétique.

Il semble de plus en plus évident que le mouvement partant de si haut sera adopté par les pays satellites de l'Europe orientale et que ces derniers appliqueront les méthodes du Kremlin.

Ainsi ce n'est pas par un pur hasard que onze des quatorze anciens leaders communistes liquidés récemment au cours d'une purge à Prague, étaient juifs. On est d'avis que la récente disgrâce dont a été victime Ana Pauker en Roumanie, est attribuable à ses origines juives pour une grande partie.

Le Kremlin a également introduit cette politique antisémite et antisioniste en Pologne où le premier ministre fantoche Boleslaw Bierut a prévenu le peuple contre "les intrigues sionistes".

La persécution des Juifs n'est pas une histoire nouvelle en Russie et en Europe orientale. De semblables mouvements antisémites à travers la Russie, la Roumanie et la Pologne remontent en arrière aussi loin que le XVIe siècle.

C'est une tactique chère au Kremlin pour poser comme le protecteur des minorités.

Les enfants sans pitié

TORONTO, 4. — (B. U. P.) — Un garçonnet de 6 ans, qui faisait rire de lui par ses camarades parce qu'on ne lui permettait pas de traverser les rues seul, a été heurté à mort par un véhicule alors qu'il franchissait la voie carrossable, seul pour une première fois, hier.

Teddy Archibald est décédé dans un hôpital hier, peu de temps après avoir été frappé par une voiture conduite par le pilote d'aviation Albert-E. Collard, âgé de 22 ans, à une intersection achalandée.

La police a dit que Collard a révélé que l'enfant était poursuivi dans la rue, et qu'il n'a pu l'éviter, lorsqu'il est sorti en courant derrière une automobile stationnée.

La maman de la petite victime a précisé qu'elle aidait toujours Teddy à traverser la rue, mais que le jour de l'accident elle l'avait laissé partir seul de chez eux, parce que ses petits camarades se moquaient de lui.

Le plan de l'Inde soumis aux rouges

NATIONS-UNIES, 4. (BUP). — L'Assemblée générale a adopté, hier, par un vote de 54 voix contre 5, la formule de paix coréenne soumise par l'Inde. Le bloc des pays communistes a enregistré les cinq voix négatives. Il reste maintenant à soumettre la formule de compromis aux communistes chinois et nord-coréens. On doute cependant que ceux-ci l'acceptent.

Deux chefs ouvriers

● Walter Reuther, chef des ouvriers-unis de l'Automobile, l'une des principales unions formant le congrès des organisations industrielles (C. O. I.), pose ici devant un portrait géant de feu Philip Murray. Reuther est considéré comme le candidat de choix à la présidence du C. O. I., en remplacement de Murray.

La télévision et Radio-Canada

Il faut éviter l'annexion culturelle américaine, dit le député du Lac St-Jean

Ottawa, 4. (DNC). — M. André Gauthier, député libéral du Lac-St-Jean, a déclaré, hier, aux Communes, que la politique actuelle du gouvernement fédéral en ce qui concerne la télévision tend à favoriser l'éclosion d'une culture vraiment canadienne et au maintien de la culture française, apport essentiel à l'existence même de la nation canadienne. Car toute autre politique risquerait "l'annexion culturelle américaine" qu'il faut éviter à tout prix, a-t-il dit.

M. Gauthier, qui prenait alors part au débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône, a ajouté toutefois qu'il faudrait donner suite à la recommandation de la Commission Massey visant le droit d'appel devant les tribunaux de la décision de Radio-Canada. "Je voudrais, dit-il, qu'on donne suite à la recommandation suivante de la Commission Massey : que les personnes s'adonnant à la radiodiffusion au Canada, qui sont directement et défavorablement atteintes par une décision définitive du bureau des gouverneurs de la Société, dans tout domaine où ce bureau décide en dernier

(suite à la page 2, 4e col)

Obligations canadiennes imprimées aux Etats-Unis

OTTAWA, 4. (BUP). — Le ministre suppléant des Finances, M. Stuart Garson, a dit qu'il enquêtera sur la rumeur voulant qu'une partie de la septième série d'obligations d'épargne aurait été imprimée aux Etats-Unis. Un député progressiste - conservateur a fait observer que ce travail aurait dû être exécuté au pays.

L'endroit change de mains pour la 18e fois

SEOUL, Corée, 4. — (BUP) — Les combattants alliés, à l'aide de grenades surtout, ont repris, hier, aux mains des "rouges", la colline "Pin-Point".

Depuis le 14 octobre de cette année, c'est-à-dire depuis la bataille du Kumhwa, c'est le 18ème fois que cet endroit stratégique change de mains.

Le combat d'hier s'est déroulé dans une température très froide qui rendait difficile les activités des troupiers.

Sur le front aérien, les bombardiers américains ont déversé des tonnes et des tonnes d'explosifs sur les concentrations de troupes ennemies, dans le nord de la Corée. En tout et partout, les chasseurs et bombardiers des Nations-Unies ont effectué, hier, 142 sorties.

A la conférence de Londres

Tour d'horizon sur la scène mondiale

LONDRES, 4. — (BUP). — Les premiers ministres qui assistent à la conférence économique du Commonwealth, ont abandonné momentanément leur tâche de trouver des remèdes aux malaises économiques de la zone du sterling, pour aborder aujourd'hui le domaine des affaires étrangères, au cours d'une réunion avec le cabinet anglais, à 10, Downing Street.

On dit que M. Churchill avait invité les premiers ministres en visite dans son pays à faire ce qu'on appelle un "tour d'horizon", sur toute la scène internationale, dans l'étendue du globe terrestre, à partir de Tokyo jusqu'à Khartoum et au Caire.

Le ministre des Affaires étrangères, M. Anthony Eden, a saisi cette première occasion qui se présentait pour mettre le Commonwealth au courant de ses conversations avec M. Eisenhower, le nouveau président des Etats-Unis, et M. John-Foster Dulles, le secrétaire désigné au département d'Etat.

On dit que M. Eden a exprimé ses inquiétudes touchant la scène asiatique et démontré le besoin urgent de nouvelles décisions politiques au sujet des opérations en Corée et en Indochine, et concernant la mobilisation du nationalisme asiatique contre le flot communiste.

De ce qui a transpiré de cette réunion, il semble que M. Eden a dit aux premiers ministres qu'il y avait moins raison de craindre que M. Eisenhower recoure à la pression pour intensifier la guerre coréenne au moyen de mesures de représailles contre la Chine communiste.

Il parla de la nécessité d'une analyse plus approfondie de la présente guerre mondiale, tant chaude que froide, et répéta le moins de vue souvent exprimé, voulant que la Russie tient à garder l'Asie en ébullition, afin d'affaiblir les puissances de l'Ouest.

Les communistes à l'ONU

Ils devront parler ou perdre leur situation; ordre de Lie

NATIONS-UNIES, 4. — (BUP). — Le secrétaire général Tryve Lie a averti, aujourd'hui, un groupe de "silencieux" Américains qui sont à l'emploi des Nations-Unies, qu'ils auraient à décider, aujourd'hui même, de répondre aux questions du comité sénatorial sur le communisme ou de perdre leur emploi.

Des sources bien informées font savoir que Lie a pris cette décision après avoir appris que ces Américains ont refusé de répondre à certaines questions qui leur furent posées par le sous-comité sécuritaire.

Lie a averti ces Américains par lettres sur recommandation de trois éminents juristes qui sont d'avis qu'aucun Américain, ayant à son actif des activités subversives, ne devrait être gardé à l'emploi des Nations-Unies.

Ces juristes — William Dewitt Mitchell, des Etats-Unis; sir Edwin Herbert, de Grande-Bretagne, et le professeur Paul Veldekens, de Belgique — ont avisé Lie de congédier les employés qui, premièrement, appartiendraient au parti communiste américain ou à d'autres organisations déclarées subversives par le gouvernement des Etats-Unis; deuxièmement, auraient un passé déloyal vis-à-vis leur pays d'origine; et, troisièmement, auraient refusé de témoigner devant les comités qui ont mené enquête sur les activités communistes aux Etats-Unis.

La Cour Suprême prend en délibéré la cause de Marguerite Ruest-Pitre

OTTAWA, 4. (BUP) — Hier, en Cour Suprême du Canada, l'hon. juge en chef Thibodeau Rinfret, qui avait mis en doute le droit de la Cour d'entendre l'appel de Mme Marguerite Ruest-Pitre, de Québec, l'une des trois personnes trouvées coupables de meurtre par suite de l'explosion d'un aérobus au Sault-au-Cochon, le 9 septembre 1949, a fait savoir que, dans cette affaire, le jugement sera rendu "aussitôt que possible".

L'hon. juge en chef a fait cette déclaration après avoir été informé que Mme Pitre doit être pendue le 9 janvier. La cause de Mme Marguerite Ruest-Pitre a donc été prise en délibéré, hier.

On sait que Mme Pitre avait été reconnue coupable de meurtre parce qu'elle a transporté la bombe à l'avion. On sait également que la Cour d'Appel de Québec avait maintenu sa condamnation dans un jugement de 3 à 2. Les deux juges dissidents, les juges Bernard Bissonnette et Paul-C. Casey, l'auraient acquittée parce que d'après eux la preuve n'avait pas été suffisante.

Me Irénée Simard, procureur de l'accusée, se prévaut de cette dissidence des deux juges. Cependant, hier, le juge en chef Thibaudeau-Rinfret a fait savoir qu'il éprouvait des doutes sérieux sur la question de savoir si les deux juges ont basé leur dissidence sur des points de droit.

Par ailleurs, Me Noël Dorion, procureur de la Couronne, a déclaré que la preuve était directe et circonstantielle et qu'elle établissait hors de tout doute que Mme Pitre connaissait le contenu du colis.

Décès

AUDET, — M. Paul-Emile
BEAUDOIN, — M. Jacques
BLANCHET, — Dame David
BOUCHARD, — Mlle Rita
COUTURE, — Dame J.-H.
DEROY, — Mlle Marie-Blanche
DORVAL, — Dame J.-A.
DESROCHES, — M. Jacques
FRECHETTE, — M. Arthur-Omer
GAGNON, — M. Alfred-Gaudias
GAUVREAU, — M. Philippe
GRANDBOIS, — M. Marc
HUOT, — M. Eusèbe
JOBIN, — Dame Joseph-Arthur
KENT, — M. Frank-B.
KOENIG, — Francine
LANGLOIS, — M. Charles
PELLETIER, — M. Edmond
SAMSON, — M. Lucien

Guérisons à Fatima

LISBONNE, oPrtugal, 4. — (BUP). — La "Voix de Fatima", organe officiel du Sanctuaire de Fatima, rapporte, aujourd'hui, que des médecins et de hautes autorités de l'Eglise enquêtent sur le cas de victimes de la paralysie qui, après avoir prié la Vierge de Fatima, dans le sanctuaire même, se seraient mises à marcher normalement.

Le programme de stabilisation des salaires est menacé aux Etats-Unis

WASHINGTON, 4. — (BUP) — Le président Truman doit faire face aujourd'hui, à une révolte de la part de l'Office de stabilisation des salaires, parce qu'il a accordé, contre le gré de cet organisme, une augmentation de salaire de $1.90 par jour aux mineurs de charbon bitumineux.

Les industriels qui font partie de l'Office, ont menacé le président de donner leur démission en masse, à cause de cet acte d'autorité qui n'avait pas leur accord. De sources autorisées, on rapporte que le président de l'Office, Archibald Cox, pourrait bien se joindre aux dissidents, ce qui aurait pour conséquence de paralyser le programme de stabilisation des salaires.

M. Truman a été informé du mouvement de révolte au sein de l'organisme de stabilisation, hier après-midi, lorsqu'il accorda l'augmentation quotidienne de $1.90 aux 375,000 mineurs de charbon bitumeux de John Lewis. En octobre dernier, l'Office de stabilisation des salaires avait affirmé que toute augmentation supérieure à $1.50 serait inflationnaire.

Chute mortelle

MONTREAL, 4, (BUP). — Un homme de 71 ans a perdu la vie, mardi soir, parce qu'il désirait une bouffée d'air frais. Gilbert Lamoureux est tombé du quatrième étage de l'hôpital Notre-Dame de la Merci après avoir quitté son lit pour respirer un peu d'air frais à la fenêtre.

4-5271 EST NOTRE NOUVEAU NUMERO DE TELEPHONE POUR 436, ST-JEAN, HAUTEVILLE. — SI CELA VOUS CONVIENT, AURIEZ-VOUS L'OBLIGEANCE DE NOUS DONNER VOTRE COMMANDE LE VENDREDI AVANT-MIDI, PARCE QUE C'EST LE TEMPS DE LA FIN DE SEMAINE OU NOUS SOMMES LE MOINS OCCUPES.

W. E. BEGIN

Séances d'étude de l'Institut canadien des manufacturiers de poêles et fournaises

L'Institut canadien des manufacturiers de poêles et fournaises a tenu ses assises annuelles au Château Frontenac, lundi, mardi et mercredi, sous la présidence de M. F.-R. Rand. Une quarantaine de personnes ont suivi les séances d'étude de cette 12e assemblée.

A l'issue de ses assises, l'Institut a choisi son nouveau conseil d'administration. L'élection a donné le résultats suivants :

Président : M. F.-W. Crossley, de Toronto; vice-présidente : M. J.-C. Court, de Waterloo, P.Q.; secrétaire-trésorier : M. C.-F. Taylor, de Toronto; directeurs : MM. W.-J. Beacock, d'Ottawa; F.-R. Rand, de Sackville, Ont., H. Huston, de Tilbury, Ont., O.-E. Loberg, de Toronto, H. Gauvin, de Preston, Ont., F.-A. Simpson, de Guelph, Ont., C.-J. Mills, de Moncton, N.-B.

Les comités particuliers formés pour ces délibérations ont poursuivi urs travaux sous la présidence respective des spécialistes nommés ci-après; comité du combustible solide, M. W.-J. Beacock; comité du combustible au gaz; M. O.-E. Loberg; comité des fournaises : M. C.-E. Israël; comité des appareils électriques : M. O.-E. Loberg; comité des appareils à l'huile : M. J.-C. Court; comité des relations industrielles : M. A.-J. Fuller.

A titre d'invité spécial à cette réunion, M. Kener-E. Bond, de Thomas E. Watkins Co, ltd, de Hamilton, Ont., prononça une causerie qu'il avait intitulée "Un manufacturier canadien au Canada".

Pour aider la digestion

Eau de mélisse des Carmes BOYER

Sur du sucre ou dans une infusion

Loi provinciale bien vue à Ottawa

Que la fabrication et la vente de la margarine au Canada soit un obstacle sérieux au développement de l'industrie laitière, industrie de base de l'agriculture canadienne, ne laisse plus de doute dans l'esprit des personnes au fait de notre économie agricole, si l'on en juge par les débats suscités par cette question à la conférence fédérale-provinciale qui se tient présentement à Ottawa, sous la présidence de l'hon. J.-G. Gardiner, ministre de l'Agriculture.

Prenant la parole sur cette question, le président a déclaré que la province de Québec, se prévalant de ses droits, avait pris les devants en adoptant une législation appropriée, susceptible de protéger son industrie laitière.

De son côté, le porte-parole de la Fédération Canadienne de l'Agriculture, de la Colombie canadienne, a également loué l'attitude du gouvernement de Québec qui n'a pas hésité à promulguer un décret prohibant la fabrication et la vente des succédanés du beurre dans les limites de la province de Québec.

Le ministère de l'Agriculture du Québec est représenté à cette conférence par MM. René Trépanier, sous-ministre de l'Agriculture; Pierre Labrecque, directeur du Service de l'Industrie Animale, et le Dr Georges Gauthier, directeur de l'Information et des Recherches.

COUTTAK

?

Cherchez dans ce journal la signification de ce nom mystérieux...

Maison incendiée à St-Casimir

St-Casimir, 4. (DNC — La maison de M. Lévis Bélanger située dans la rue de l'ancienne station du Grand Tronc, au milieu du village de St-Casimir, a été détruite de fond en comble, par le feu, hier soir. Personne ne se trouvait dans la maison au moment de l'incendie.

Les voisins ont aperçu des flammes qui sortaient par les fenêtres de la cuisine vers neuf heures et demie et, à 10 heures et demie, il ne restait plus de la maison que les quatre murs calcinés. Cette construction a été construite il y a un an à peine et elle était inoccupée par suite de la mort de Mme Bélanger.

Il convient de féliciter les pompiers, sous les ordres du chef Enoch Bélanger, qui évitèrent, grâce à leu rbon travail, une conflagration au village de St-Casimir. En effet, les constructions avoisinant la maison détruite sont nombreuses et ont été constamment menacées.

On ignore la cause de l'incendie. Au cours de la journée des réparations avaient été effectuées dans la maison.

Fête en l'honneur du député de Wolfe

WEEDON. — (D. N. C.) — Dimanche soir, le 30 nov., à la villa Aylmer de Garthby un buffet fut servi en d'honneur du Dr Gérard Lemieux, membre de l'Assemblée législative auquel un grand nombre du comité s'étaient réunis attendant l'arrivée de leur député qui arriva vers huit heures accompagné de son épouse.

Des malles lui furent données par les amis et présentées par M. Amable Boies, chef de gare de Garthby. Mme Lemieux reçut des fleurs des mains de la petite Nicole Roux, également de Garthby.

Avaient pris place à la table d'honneur outre le Dr Lemieux et Mme Gérard Lemieux, m.a.l., MM. et Mmes Ernest-O. Gingras, m.p., de Richmond, Wolfe; Jacques Lemieux, ingénieur, de Sherbrooke; M. le Dr et Mme Gérard Noël, m.a.l., M. Amable Boies, président du comté; Me Armand Trudel, de Montréal, (maître de cérémonie); Me Têtu, de Montréal; MM. et Mmes Gérard Bérubé, de Disraëli; Léonidas Bachant, (notaire), et Pierre Bachant, de Sherbrooke; Mme Gabriel Roberge, président provincial de la Jeunesse Libérale.

Le maitre de cérémonie était Me Armand Trudel. Ont aussi adressé la parole : MM. Ernest-O. Gingras, Dr Gérald Noël, Dr Gérard Lemieux, Me Gabriel Roberge et Amable Boies.

Dans l'assistance on remarquait de l'extérieur du comité : Mlles Charlotte Nadeau, Isabelle Payette, M. et Mme Yvon Lanctôt, M. Guy Bachant tous de Sherbrooke; MM. Eudor et Paul Devost, Jean Tardif, de Thetford-les-Mines; M. et Mme Jean-Thomas Côté, de St-Georges-de-Beauce.

Les frais de la musique furent faits par l'orchestre Dussault, de Thetford-les-Mines.

Conseil d'orientation agricole du comté de Champlain

● Batiscan, (DNC). — Voici les membres du bureau de direction du Conseil d'orientation agricole du comté de Champlain. Ce sont, de gauche à droite: Mlle Rolande Pintal, Champlain, directrice; MM. Raoul Mongrain, St-Stanislas, vice-président; Clément Beaupré, Ste-Geneviève-de-Batiscan, président; M. le curé Ernest Jacob, St-Maurice, aviseur moral, Mme René Marcotte, St-Stanislas, directrice MM. L.-U. Potvin, Ste-Geneviève-de-Batiscan, secrétaire-trésorier, Robert St-Arnaud, Batiscan, directeur, n'apparait pas sur la photo.

Bienfaiteurs de la chapelle mission Sainte-Famille

VICTORIAVILLE, (DNC). — M. le chanoine Origène Grenier, curé de la paroisse Ste-Victoire et les membres du comité de la Mission Ste-Famille, désirant remercier publiquement tous les bienfaiteurs de la Chapelle Mission Ste-Famille une messe solennelle sera chantée lundi, le 8 déc., à 9 h. et le soir une soirée dite de la Reconnaissance sera tenue au Centre Catholique.

Afin de rendre cette journée mémorable, Mme Ludger Pépin, a mis tout en oeuvre pour présenter au public de Victoriaville et des environs plus de cent artistes pris dans le quartier la Coopérative d'Habitation et apparemment personne ne sera déçu de la mise en scène.

Tous pourront admirer un magnifique tableau representant la Ste-Famille, oeuvre d'Albert Boucher, artiste-peintre de cette ville, qui a fait ce généreux don à la Chapelle. Cette peinture a été magnifiquement encadrée et sculptée par M. Wilfrid Cloutier, sculpteur, également de notre ville.

Le jeune artiste Bruno Paquette, exposera également une maquette représentant la Chapelle. Six prix de présence seront tirés au sort à la suite de la vente de billets qui est maintenant en cours. Ces prix ont été offerts par différentes industries et marchands de notre ville. Il y aura également un prix de présence pour tous, grâce à la courtoisie de M. et Mme Wellie Parenteau.

Les dirigeants du comité de la Mission, désirent exprimer toute leur gratitude envers les citoyens de la ville pour les générosité. Ils profitent également de l'occasion pour inviter tous ses bienfaiteurs dont le nombre au tableau d'honneur est de plus de 300, ainsi que toute la population de Victoriaville et des Bois-Francs à assister à ses démonstrations qui se dérouleront lundi prochain.

Il faut éviter l'annexion . . .

(suite de la 1ère page)

ressort, aient le droit d'en appeler à un tribunal fédéral".

Le député du Lac-St-Jean a consacré tout son discours à défendre la politique du gouvernement concernant la radiodiffusion et la télévision. Au cours de son discours qu'il a prononcé en français, M. Gauthier a fait allusion à la nomination récente d'un deuxième cardinal au Canada. "La population du comté de Lac-St-Jean, dit-il, présente à S. Em. le cardinal Léger ses plus cordiales félicitations, l'assurance de sa filiale soumission et l'expression de ses respectueux hommages".

FACTEUR D'UNITE

M. Gauthier soutient que le système actuel de la radiodiffusion au Canada constitue l'un des plus grands facteurs d'unité nationale et d'une meilleure compréhension entre les différents groupes techniques du pays.

La Société Radio-Canada est l'organisme qu'il faut pour surveiller les émissions radiophoniques étrangères, pour susciter des émissions propres à éveiller l'intérêt national, en un mot pour aiguillonner la radiodiffusion vers des émissions d'inspiration canadienne, plus conformes à notre mentalité, dit le député.

Il est d'avis que l'établissement d'un organisme différent pour s'occuper de la radiodiffusion ou de la télévision, comme certains le suggèrent, devrait avoir les mêmes privilèges et avantages que ceux dont bénéficient actuellement la Société Radio-Canada.

DANS LE QUEBEC

Le gouvernement actuel ne veut pas répéter l'erreur qui a été faite au début de la radio. Pour ma part, je ne voudrais pas qu'une menace d'annexion culturelle américaine passe de nouveau sur la génération actuelle. Un représentant d'un poste privé n'a-t-il pas prétendu devant la Commission Massey d'enquêter sur l'avancement des arts, lettres et sciences au Canada, que le meilleur moyen de relever le niveau culturel au Canada serait de tirer fortement parti de la culture dont l'évolution est la plus rapide au monde, celle des Etats-Unis, dit M. Gauthier.

Cette tendance consciente ou inconsciente à vouloir bénéficier de la culture américaine constitue un grave danger pour l'avenir de notre jeune nation; cette tendance serait d'ailleurs favorisée par le facteur économie, pour ce qui concerne les postes privés. Du point de vue strictement commercial, ajoute-t-il, on comprendrait aisément la tentation d'un propriétaire de poste privé d'importer des films ou des émissions de postes américains qui sont en mesure de produire à meilleur compte que les Canadiens.

La province de Québec, conclut M. Gauthier, "a des raisons particulières d'enrayer la menace de l'annexion culturelle américaine. Nous sommes profondément attachés à notre langue, notre religion et nos traditions ancestrales, en un mot à notre culture française".

146,236 immigrants de janvier à novembre

OTTAWA, 4. (DNC). — Le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, M. Walter Harris, a annoncé hier qu'au cours d'octobre 10,940 immigrants sont entrés au Canada, ce qui porte le total pour les dix premiers mois de l'année à 146,236, comparativement à 152,473 pour la même période de 1951.

Au nombre des immigrants d'octobre on comptait 5,966 personnes à charge, soit qu'elles aient accompagné un chef de famille ou qu'elles soient venues rejoindre des proches parents; parmi ces personnes à charge il y avait 2,375 épouses et 3,026 enfants. Au nombre de 1,244, les ouvriers spécialisés constituaient le groupe le plus important des 4,974 travailleurs qui sont entrés au pays en octobre; les autres groupes importants étaient les ouvriers non spécialisés ou semi-spécialisés (870), les servantes (764), les hommes de profession (748) et les travailleurs agricoles (315).

La statistique du mois fait voir que l'immigration en provenance du Royaume-Uni continue de s'accroitre : 3,856 Anglais, Irlandais, Ecossais, et Gaulois immigrèrent en octobre de cette année, comparativement à 3,123 pour le même mois de l'année dernière. Pour les dix premiers mois de cette année, le total des immigrants en provenance du Royaume-Uni s'élève à 36,637, à comparer à 25,058 au cours des dix mois correspondants de 1951, soit une augmentation de 46 p. 100. Le nombre des immigrants d'origine britannique pour les dix premiers mois est même de près de 5,300 supérieur au total de l'immigration pour les douze mois de 1951.

Il en est de même pour les immigrants des Etats-Unis et des Canadiens qui reviennent au pays, de retour des Etats-Unis : au cours des dix premiers mois de 1952, 7,904 immigrants des Etats-Unis sont entrés au Canada et 4,104 Canadiens sont revenus au pays, tandis que pour toute l'année 1951, le nombre correspondant avait été de 7,732 et 3,635. La statistique d'octobre accuse 927 immigrants des Etats-Unis, soit une augmentation de 28 p. 100 sur les 722 qui étaient arrivés pendant le même mois de l'année dernière, et 311 Canadiens revenant au pays, comparativement à 291 en octobre 1951.

Bien qu'il y ait augmentation dans le cas du Royaume-Uni et des Etats-Unis, l'immigration totale pour les dix premiers mois de 1952 accuse une baisse de 6,177 personnes, ou de 4 p. 100, comparativement à la même période de 1951.

Jardiniers-maraîchers en congrès à Montréal

Montréal — (Spéc.) — L'Association des Jardiniers-Maraîchers de la région de Montréal vient de tenir son huitième congrès annuel, sous la présidence de M. Adrien Moquin, de Laprairie.

Invités d'honneur au banquet de clôture, l'hon. Laurent Barré, ministre provincial de l'Agriculture, et M. J.-M. Savignac, représentant du maire de Montréal, ont réitéré leur appui au projet de l'Association de réaliser bientôt la construction d'un marché central métropolitain. M. Barré a tenu à rappeler, par ailleurs, quelques vérités fondamentales: on ne peut pas toujours recevoir sans rien donner; nous avons besoin les uns des autres; rien n'est final et il surgit toujours de nouveaux problèmes; un marché central s'impose à Montréal et celui-ci doit être administré par les principaux intéressés; la multiplicité et la complexité des problèmes sociaux; enfin la nécessaire solidarité des villes et des campagnes pour résoudre bien de problèmes économiques.

Le R.P. Leduc, c.s.c., a rappelé aux maraîchers les conseils de Pie XII aux cultivateurs italiens: s'efforcer d'étendre leurs organisations, d'y intéresser leurs fils pour les garder sur la terre; se souvenir que la famille est la base de l'économie; et puis toujours se confier en la Providence.

Des travaux furent présentés par M. Robinson, secrétaire de l'Association des Producteurs de Fruits et Légumes de l'Ontario; Mlle Henriette Rouleau, du ministère fédéral de l'Agriculture; M. l'abbé P. Desmarchais, aumônier de l'Association; le Dr Bruno Landry, chef-adjoint du Service provincial de l'Horticulture; le Dr Léopold Bourque, aviseur technique de l'Association; M. Eugène Guinois et M. Camille Haeck, jardiniers; enfin M. Alphonse Couture, secrétaire de l'Association.

Le congrès a adopté des résolutions réclamant l'intervention du gouvernement provincial auprès des autorités de la ville de Montréal dans le but de faciliter l'obtention du terrain nécessaire à la construction d'un marché central; la création d'un office provincial des marchés; des amendements aux règlements de classification des fruits et légumes pour obliger les emballeurs et les ré-emballeurs à bien indiquer l'origine des produits, et aussi dans le but d'éviter l'usage d'une multitude de sacs de dimensions sensiblement les mêmes.

Le bureau de direction de l'Association est maintenant formé comme suit: MM. Adrien Moquin, Laprairie, président; C.-A. Messier, Ste-Madeleine, vice-président; Antoine Guinois, St-Léonard, trésorier; directeurs, Georges St-Pierre, Ste-Geneviève; Emile Trudeau, St-Michel; Armand Décary, Côte-de-Liesse; Philippe Colpron, Châteauguay; Gérard Clermont, St-Martin; Ernest Rivard, St-Thomas d'Aquin; Delvida Daoust, Côte-des-Neiges; Edgar Ross, Ste-Dorothée; Roméo Ste-Marie, Laprairie; Joseph Clermont, fils, Ste-Geneviève; René Vaillancourt, Ste-Rose et Lucien Roger, Ste-Dorothée. Le secrétaire de l'Association est M. Alphonse Couture, l'aumônier, M. l'abbé P. Desmarchais, et l'aviseur technique, M. Léopold Bourque.

Usage commercial de l'énergie atomique

OTTAWA, 4. (BUP). — Le premier ministre suppléant, M. Howe, a prédit que l'énergie atomique sera appliquée à des fins commerciales "dans environ 5 ans". Il a, cependant, ajouté que ce n'était là que son opinion personnelle.

Traversée record de l'"Empress of Canada"

ST-JEAN, Nouveau-Brunswick, 4. (BUP). — Le capitaine J.-P. Dobson de l'"Empress of Canada", a dit aujourd'hui que son arrivée, qui remonte à hier, marquait un record en frais de traversée effectuée par un navire de 20,000 tonnes.

Dobson est arrivé à St-Jean, hier, à 4 h. 30 p.m. (3 h. 30 p.m., heure de l'est) exactement six jours après avoir quitté Liverpool.

Cigarettes à bas prix

OTTAWA, 4. (BUP). — La baisse des prix des cigarettes s'est propagée ici, aujourd'hui, alors que les détaillants ont cherché à faire face à la concurrence des cigarettes américaines à bon marché, c'est-à-dire de .33 le paquet de 20.

A Ottawa, on a donc décidé de vendre les cigarettes .36 sous au lieu de .39. Bien que le rabais élimine les profits des marchands, les ventes ont pris un essor nouveau.

Cette mesure avait été adoptée tout d'abord par une chaine de magasins, au début de la semaine.

Exportations sans précédent

Ottawa, 4. (DNC). — Les exportations du Canada pendant les dix premiers mois de l'année ont atteint un sommet sans précédent de $3,512,700,000 surpassant de 11 p. 100 la valeur de la période correspondante de l'an dernier, soit $3,155,600,000. Pendant chacun des mois il y a eu augmentation sur les mois correspondants de 1951, sauf en juillet et août. La valeur des exportations d'octobre s'est établie à $372,400,000, soit à un total légèrement supérieur au total élevé d'octobre l'an dernier, $371,000,000.

Pendant les dix mois, les exportations aux Etats-Unis ont atteint une valeur de $1,876,338,000 comparativement à $1,898,474,000 pendant la même période de 1951, tandis que celles d'octobre ont diminué légèrement pour s'établir à $206,709,000 comparativement à $207,132,000. Les principales augmentations, aussi bien pendant le mois d'octobre que pendant les dix mois, se sont produites dans les exportations de produits agricoles et produits de métaux non ferreux, tandis que les principales diminutions ont été celles des expéditions d'animaux et produits et de bois et papier.

Les exportations au Royaume-Uni ont augmenté de 22.5 p. 100 de janvier à octobre pour s'établir à $625,433,000 comparativement à $510,329,000 pendant la période correspondante de 1951, mais la valeur d'octobre a diminué de 23 p. 100 pour s'établir à $49,143,000 comparativement à $63,960,000. L'augmentation a été générale parmi les principales denrées au cours des dix mois, mais la valeur d'octobre a diminué pour la plupart des denrées.

Une fête Lacordaire à St-Denis

Ste-Anne-de-la-Pocatière. — (D. N. C.) — M. l'abbé Edouard Quertier, ancien curé de St-Denis et premier apôtre canadien de la tempérance, devait être fier, dimanche dernier, du grand ralliement Lacordaire tenu dans cette paroisse. Les abstinents et tous les citoyens de St-Denis s'étaient donné la main pour faire un succès de cette journée anti-alcoolique.

M. l'abbé C.-E. Raymond, aumônier diocésain, et professeur au collège, a démontré avec éloquence que l'alcool est trop souvent synonyme de honte, de souffrance et de pleurs. Dans l'après-midi, l'assistance s'est divisée en équipes pour faire l'étude de la technique et de la mystique du mouvement. M. l'abbé C.-E. Raymond dirigeait l'étude, avec M. Honoré Pelletier. Les réponses données furent réellement surprenantes et d'un aplomb extraordinaire.

Un grand dîner préparé par les Jeanne d'Arc fut servi à la résidence de M. Laurent Bérubé. Il y eut chant en choeur. M. l'abbé C.-E. Raymond a félicité les décorés de cinq ans et les a incités à demeurer fermes dans leurs convictions.

Les vêpres furent chantées en l'église paroissiale par M. l'aumônier diocésain. Tous se rendirent ensuite à la salle municipale pour le grand ralliement populaire.

Au nombre des cercles représentés, mentionnons Ste-Anne-de-la-Pocatière, Rivière-Ouelle, St-Pacôme, Mont-Carmel, St-Philippe-de-Néri et Rivière-du-Loup. Aux premiers rangs de l'assistance, on remarquait : M. l'abbé J. Laforest, curé; M. l'abbé Zéphirin Raymond, M. l'abbé C.-E. Raymond, aumônier diocésain; Mme Léon Grenier, propagandiste régionale; Mlle Laurette Chamberland de St-Pacôme, propagandiste régionale; Mme Dupont, présidente du cercle de St-Denis; M. Henri Frank, président du cercle local et plusieurs autres.

M. l'abbé J. Laforest, curé de la paroisse, a félicité chaudement ses Lacordaire et Jeanne d'Arc pour leur beau travail apostolique et les a encouragés à marcher de l'avant.

M. Paul Poliquin, professeur, et conférencier d'honneur, a rappelé les ravages causés par l'alcool dans nos belles paroisses rurales.

M. l'abbé Zéphirin Raymond et M. l'abbé C.-E. Raymond, dans leurs allocutions ont démontré par des faits et exemples vécus la beauté du mouvement Lacordaire.

Les membres des cercles de St-Denis avaient préparé pour la circonstance un programme musical de premier choix.

DEMANGEAISON DE PEAU

Si votre peau démange et brûle par suite d'eczéma, psoriasis, boutons, taches rouges etc., vous causant ainsi embarras et incommodité, essayez NIXODERM ce soir. La triple action vous apporte rapidement une peau plus claire, plus douce et plus lisse. 1. adoucit les démangeaisons et brûlures en 7 minutes 2. tue plusieurs germes et parasites souvent responsables des troubles de la peau, 3. Aide à soulager la peau. Demandez NIXODERM à votre pharmacien aujourd'hui. Argent remboursé si NIXODERM ne vous satisfait pas.

MATTE & MENARD, Enr.

EPICIER-BOUCHER LICENCIE

136, 81ème Rue,

Tél.: 3-4039 4-8814

SPECIAUX POUR FIN SEMAINE

BEURRE 1ère qualité	.62
LARD SOC et EPAULE	.38
CHOPS de LARD trimées	.48
FOIE de LARD tranché	.20
LARD haché maigre	.38
LARD partie du filet	.43
LARD SALE entrelardé	.25
BOEUF de premier choix de l'Ouest	
PARTIE du haut côte	.38
PARTIE du petit os épaule	.48
BOEUF pour soupe .15 à	.30
STEAK haché rouge	.40
CROUPE de BOEUF comp.	.32
STEAK de RONDE choix	.75
NOUS gardons VEAU LAIT frais	
JAMBON COTTAGE roll	.59
JAMBON épaule genre pic-nic	.42
CRETONS pur LARD	
bol plastique .25 et	.35
SAUCISSE pur LARD	.40
SAUCISSE lard et boeuf	.30
POULE et POULET de 1er choix	
DINDE de 12 à 18 lbs	
Catégorie spécial	.58
SAVON QUIX avec 2 épingles à linge en plastique GRATIS	
1 paquet régulier, seulement	.29

— SPECIAL —

SAVON TOILETTE 4 bar. rég. .29 avec un PERE NOEL GRATIS

NOS MAGASINS SERONT FERMES LUNDI POUR LA FETE DE L'IMMACULEE-CONCEPTION

BOEUF DE QUALITE

Haut de Côte	lb.	39c
Haut de Côte Sans Os	lb.	45c
Rôti d'Epaule	lb.	43c
Bas de Côte Epais	lb.	15c
Bas de Côte Roulé	lb.	25c
Cou de Boeuf	lb.	20c
Jarret Viandé Petit Os	lb.	15c
Queue de Boeuf	lb.	10c
Os Pour Soupe, Chacun	lb.	5c
Steak ou Rosbif Filet	lb.	75c
Steak de Club, 2 à 6 livres	lb.	83c
Rosbif Spencer, 2 à 8 livres	lb.	79c
Rosbif Côte Sans Os	lb.	69c
Haut de Ronde, Steak ou Rosbif	lb.	99c
Steak ou Rosbif Talon	lb.	97c
Steak Delicatisé	lb.	87c
Dinde Fraîche Tuée (Qualité "A" de 10 à 15 livres)	lb.	57c
Saucisson Au Céleri	½ lb.	13c
Saucisson à l'Ail	½ lb.	16c

DE JEUNE PORC

Rôti de filet	lb.	47c
Lard Salé Entrelardé	lb.	27c
Chops de Porc Maigres	lb.	50c
Chops Sans Os	lb.	77c
Côtelettes Levées	lb.	29c
Pur Porc Haché	lb.	59c
Panne hachée ou morceau	lb.	20c
Bacon à Déjeuner (SANS COUENNE)	½ lb.	22c

AGNEAU QUALITE DE CHOIX

Fesse Entière ou moitié	lb.	87c
Chops d'Agneau	lb.	59c
Rôti d'Epaule	lb.	59c
Bos de Côte	lb.	39c
Bas de Côte Sans Os	lb.	55c
Fesse de Jambon, 11 à 14 livres	lb.	57c
Moitié de Jambon, 4 à 7 livres	lb.	57c
Fesse de Jambon Sans Os	lb.	83c
Steak de Jambon Sans Os	lb.	89c

NOUVEAU NUMERO DE TELEPHONE 4-5271

A 436, ST-JEAN — ST-JEAN-BAPTISTE

LIVRAISON POUR TOUT LE HAUT DE LA VILLE INCLUANT SILLERY ET STE-FOY

TEL.: 5-8196 — 742, DE LA SALLE — ST-ROCH

AUSSI LIVRAISON POUR LIMOILOU, CHAMPLAIN, ST-SAUVEUR, BEAUPORT ET CHARLESBOURG

W. E. BEGIN

VOLAILLES

DINDES "A", fraîches abattues, 10 à 19 lbs .55

DINDES "A", fraîches abattues, 20 livres et plus .50

POULETS "A", engraissés au lait, 3 lbs et plus .60

POULES "B", de 3 à 4 livres .33

JAMBON

COTTAGE ROLL maigre, la livre .60

EPAULE, belle, petite, la livre .43

FESSE .50

JAMBON CUIT, maigre et sans couenne, paquet 1-2 lb .45

BACON à déjeuner, pqt 1-2 lb .20

BOEUF DE L'OUEST

DE PREMIERE QUALITE

STEAK, beau de la ronde .79

ROTI de SURLONGE, première coupe .69

ROTI, côte désossée .68

STEAK HACHE maigre et toujours frais, 3 livres pour 1.00

FOIE DE BOEUF, la livre .25

CROUPE complète .35

JEUNE LARD FRAIS

ROTI SOC, la livre .38

ROTI LONGE dans le filet, la livre .38

CHOPS bien trimées, la livre .50

AGNEAU du printemps

DEVANT la livre .35

DERRIERE la livre .60

LIEVRES le couple 1.75

BEURRE 1ère qualité .62

VIANDES PREPAREES

BOUDIN frais la livre .30

SAUCISSE fraîche et fumée 3 lbs pr 1.00

CRETONS français la livre .35

Carrier & Coulet

118, rue du Pont Tél. : 2-5291

Délégation syndicale au conseil des ministres

Présentation du mémoire de la C.T.C.C. au gouvernement — Impossibilité d'un crédit urbain à 100%, dit M. Duplessis

Echange de mots vifs au sujet de la Commission des Relations ouvrières

L'état-major des 90,000 syndiqués de la C.T.C.C. et les membres du cabinet provincial se sont rencontrés hier après-midi au Parlement. L'hon. Maurice Duplessis, premier ministre, et M. Gérard Picard, président général de la plus forte centrale syndicale du Québec, ont croisé le fer au sujet de la structure de la Commissions des Relations Ouvrières. D'autre part, M. Duplessis a répondu: "Je suis en opposition tranchée" — quand il fut question de l'établissement d'un crédit urbain sous une forme semblable à celle du crédit agricole déjà existant — au cours de la présentation du mémoire annuel de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada au cabinet provincial.

M. Duplessis avait à sa droite son ministre des Finances, l'hon. Onésime Gagnon, et à sa gauche son ministre du Travail, l'hon. Antonio Barrette, puis nombre d'autres ministres et principaux membres du gouvernement. M. Picard était entouré de l'exécutif de la C.T.C.C. et des deux aumôniers généraux, MM. les chanoines Henri Pichette, de Québec, et Roland Frigon, de Saint-Hyacinthe.

Après que M. Jean Marchand, secrétaire général de la C.T.C.C., eut fait lecture de la première partie du mémoire annuel, M. Duplessis a pris la parole:

"Come vous le savez", a-t-il dit, "vous arrivez en pleine session. Nous avons beaucoup d'ouvrage. Nous ne connaissons pas la journée de 8 heures, ni même de 10 heures. Malgré tout, ce sera un plaisir de recevoir vos suggestions et de les appliquer quand on jugera à propos de la faire."

C'est plus facile de demander que de réaliser, a dit le premier ministre. Il vous est permis de demander, mais nous, nous devons tenir compte de l'intérêt de tous et non pas seulement de celui d'un groupe.

"Il y a des vérités fondamentales qui ne changent pas", a continué le premier ministre. "Les points cardinaux ne changent pas. Le nord est toujours le nord, et le sud toujours au sud. Le soleil se lève invariablement à l'est et se couche invariablement à l'ouest. A part des points cardinaux, d'autres vérités ne changent pas. L'une est que le meilleur moyen de revendiquer son droit, c'est d'accomplir son devoir."

Le crédit urbain

M. Duplessis a dit que le gouvernement ne peut pas tout faire, qu'il dépense actuellement de $125 à $150 millions pour sa législation de sécurité sociale: la santé publique, les bourses d'étude, les diverses pensions aux vieillards, aux mères nécessiteuses... l'Ecole des Textiles de Saint-Hyacinthe, l'Ecole de Papeterie, et le reste.

Demander au gouvernement de dépenser plus quil ne peut, cela ne serait pas sage. Il faut qu'un gouvernement tienne compte de la capacité de payer des contribuables. Quand Ottawa retire 77 cents par dollar de taxes, la province, 13 cents, et les commissions scolaires, 10 cents, on ne peut pas demander trop de dépenses au gouvernement de la province.

Le premier ministre a dit qu'il y avait deux moyens de ruiner un peuple: tarir la source des revenus, l'engager dans des dépenses qu'il n'est pas capable de supporter.

"Notre gouvernement", a dit M. Duplessis, "dépense actuellement $40 millions pour sa législation en faveur du logement, et cela équivaut à $1,900 pour chacun de ceux qui en ont bénéficié. Pouvons-nous faire plus ? Dans le moment non, incontestablement !"

(suite à la page 8, 1ère col.)

Quatre locomotives hors de la voie à la suite d'un déraillement à Bonaventure

CARLETON, N.-B., 4. — (DNC). — Une collision ferroviaire entre deux frets du C.N.R., est survenue à Irishtown, comté de Bonaventure, sur la voie ferrée menant de Gaspé à Matapédia, de bonne heure, hier matin. Quatre locomotives Diesel ont quitté la voie et un chauffeur, M. J. Gallant, de New-Carlisle, a dû être hospitalisé. Irishtown est situé à cinq milles de Maria et à 50 milles de Matapédia. L'un des trains comprenait 47 wagons chargés surtout d'arbres de Noël et devait prendre la voie d'évitement pour laisser passer un autre train de 13 wagons venant de Matapédia. La circulation se continue normalement mais les trains doivent emprunter la voie d'évitement.

M. J. Belleau aux Mercredis Littéraires

L'universalité des caractères de la "Divine Comédie", de Dante

Peu d'oeuvres ont été aussi controversées que la "Divine Comédie", de Dante, disait, hier soir, M. Joseph Belleau, professeur titulaire à la faculté des Lettres de l'université Laval, dans une conférence donnée sous les auspices des Mercredis littéraires.

Toutefois, ajouta-t-il, si d'aucun, au nombre desquels Voltaire et Bernard de Voto, la trouvaient ennuyeuse, elle n'en demeure pas moins pour beaucoup l'uin des chefs-d'oeuvre de la littérature universelle. Louis XVI la lisait dans sa prison avant de monter à l'échafaud; Goethe l'imita dans son Faust; le Pape Léon XIII la savait par coeur bien que l'oeuvre soit fort longue.

On ignore presque tout de la jeunesse de ce poète né à Florence, en 1265, d'une famille noble. Nous savons cependant qu'il étudia les belles lettres, l'histoire, la philosophie, la physique, l'astronomie, la peinture et la musique. A 9 ans, il s'éprit d'un amour profond pour Béatrice Portinari, un enfant de son âge. L'image de Béatrice entra dans l'âme de Dante pour y demeurer. Aussi, en trouvons-nous les traces dans toute sa poésie.

Les grandes lignes du décor de la "Divine comédie" se divisent en trois parties: l'enfer, le purgatoire et les sphères célestes. L'enfer est représenté par un immense entonnoir enfoncé dans la terre jusqu'au centre de celle-ci et creusé par la chute de Lucifer, lors de sa révolte contre Dieu. Les parois de ce gigantesque abime sont étagées en neuf cercles concentriques, d'autant plus restreints qu'ils se rapprochent du fond. Ces degrés sont eux-mêmes subdivés en fosses ou gouffres et l'on ne compte pas moins de 24 compartiments de tortures où sont punis les méchants et tels que divisés par Aristote en trois catégories. Dante, qui était catholique ajouta deux autres sections: les païens au premier cercle et les hérésiarques au sixième.

Le purgatoire est, au milieu de l'océan une montagne dominant une ile, protubérance, aux antipodes de Jérusalem et "contrepartie" du précipice qu'est l'enfer) Dante et Virgile font l'ascension de ces lieux où se purifient les futurs élus, face aux astres du jour et de la nuit, et qui sont le symbole de l'espérance malgré des souffrances qui peuvent durer des siècles. Le purgatoire se divise, lui aussi, en neuf degrés auxquels il faut ajouter un dixième que constitue le littoral, séjour des excommuniés et des "tardifs" dans le repentir. Au sommet de la montagne du purgatoire, se trouve le paradis terrestre qui est, en quelque sorte un "tremplin" pour le ciel.

En ce lieu qui apporte l'oubli du mal et le souvenir du bien, Dante retrouve Béatrice. Il la contemple; elle lui sourit. Tous deux s'élèvent alors vers Dieu, source de toute félicité".

Le Dr Louis Gagnon président des Citoyens de St-François d'Assise

Le Dr Louis Gagnon a été élu, mardi soir dernier, à la présidence de la Ligue des Citoyens de St-François d'Assise pour l'année 1953. Il sera secondé dans ses fonctions par les officiers suivants: MM. J.-L.-A. Godbout, vice-président; Léonidas Gagné, secrétaire; Henri Fortier, trésorier; MM. Fernand Dion, Léonce Ruel, Philippe Tremblay, Léopold St-Gelais, J.-P.-A. Drapeau et Adélard Poulin, directeurs.

Il se dit persécuté par sa femme

Le juge Alphonse Garon, de la Cour des Sessions de la Paix, a fixé, hier, au 11 courant, le procès d'un homme de 35 ans, de Québec-Ouest, qui se plaignait récemment, en Cour des Sessions de la Paix, d'être persécuté par sa femme depuis plusieurs années.

Rhétoriciens 1936-37

Les rhétoriciens 1930-31 du Petit Séminaire de Québec sont priés d'assister, samedi matin, à 9 h. 15, aux funérailles de madame J.-A. Dorval, mère de leur confrère, le R. P. André Dorval, o.m.i. Le départ du cortège funèbre se fera du no 250 d'Aiguillon, à 9 h., pour l'église St-Jean-Baptiste.

Le secrétaire

15 jours de prison pour vol dans une maison

Une sentence de 15 jours d'emprisonnement a été imposée, hier, par M. le juge Alphonse Garon, de la Cour des Sessions de la Paix, à une jeune femme, accusée d'avoir volé un chapelet, dans une résidence privée, la semaine dernière.

Le mémoire de la C.T.C.C.

La C.T.C.C. est d'avis que: Le problème du logement chez nous est avant tout un problème de crédit qui ne sera résolu que le jour où le gouvernement instituera un crédit urbain, car le principal obstacle à la construction d'habitations familiales n'est autre que la mise de fonds initiale que doit verser le futur propriétaire — mise de fonds qui serait en moyenne de $3,154 pour une maison unifamiliale, selon des chiffres fournis par la Société Centrale d'Hypothèque et de logement.

Tel est en résumé l'essentiel d'une importante prise de position de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, exprimée dans son mémoire annuel au cabinet provincial.

La C.T.C.C. dit en substance que l'employé n'a pas les moyens de débourser la mise de fonds initiale qui serait nécessaire et de l'ordre de $3,154. "Il est bien évident qu'à ce prix", dit-elle, "la très grande majorité des salariés ne peuvent même pas rêver d'accéder un jour à la propriété". Et la C.T.C.C. déduit de là qu'une formule de crédit urbain s'impose dans la province de Québec pour régler la crise du logement.

Le mémoire est cette année un document de 26 pages, qui se divise en deux parties. La première et la plus importante s'intéresse à quatre aspects du problème des relations fédérales-provinciales, à une prise de position devant le Bill No 22 actuellement présenté devant l'Assemblée législative, et surtout au problème épineux du logement. L'autre partie, en annexe, est le cahier des revendications formulées par les congrès de la C.T.C.C. à l'adresse du gouvernement provincial.

On trouvera ci-après un résumé substantiel du mémoire:

Relations fédérales-provinciales

En présentant les amendements qu'elle désire voir apporter à la législation existante et les mesures sociales qu'elle demande pour assurer aux travailleurs de Québec le maximum de bien-être compatible avec les richesses économiques de notre province, la C.T.C.C. tient à rappeler brièvement sa position sur quelques-uns des aspects du problème des relations fédérales-provinciales.

Pour en rester aux domaines qui la touchent de plus près, voici son point de vue sur les questions de taxation, d'éducation, de législation du travail et de sécurité sociale.

La taxation. — La C.T.C.C. est d'opinion que la répartition des revenus des taxes devrait être revisée et clarifiée en regard des droits et obligations constitutionnels des divers gouvernements.

L'éducation. — L'Acte de l'Amérique du Nord a consacré d'une façon absolument nette et par une disposition spéciale qui indique la volonté bien arrêtée des auteurs de la Confédération le principe que "dans chaque province, la Législature pourra exclusivement décréter des lois relatives à l'éducation".

Dans le domaine de l'éducation, il faut tenir compte de deux facteurs principaux: l'aide à apporter aux institutions d'enseignement et l'aide à apporter aux étudiants eux-mêmes.

Depuis plusieurs années déjà, la C.T.C.C. favorise l'établissement d'un système impartial de bourses d'étude qui permette aux enfants des familles ouvrières de poursuivre des études secondaires et supérieures.

En outre, la C.T.C.C. formule le voeu que les impôts perçus par

(Suite à la page 4, 7e col.)

Elections au Syndicat de l'Imprimerie de Québec

Le Syndicat de l'Imprimerie de Québec et du district a tenu son assemblée annuelle au début de la semaine. Voici les résultats des élections tenues au cours de ces assises :

Bureau de direction : président, Harold Mercier; vice-président, Aimé Déry et M. Hector Faber, secrétaire.

Industries connexes, A. Déry; Photogravure, J.-E. Dion; Industries rurales, A. Bégin; Classe "A": J.-E Castonguay, P. Charrier et A.-F. Mercier. Classe "B" : L.-A. Delisle; Classe "C": H. Mercier ; Classe "D": G. Laliberté et H. Faber; Reliure : E. Robitaille.

Les représentants du syndicat au Comité Paritaire seront à l'avenir: Classe "A": MM. E. Castonguay et C.-H. Monaghan; Classe "B": L.-A. Belisle et J.-E. Dion; Classe "C": H. Mercier et G. Laflamme; Classe "D" : G. Laliberté et H. Faber; Classe "E": E. Robitaille et R. Lemay.

Les nouveaux membres dont les noms suivent, ont été admis dans le Syndicat de l'Imprimerie: MM. Dorion, de C.-A. Dorion & Fils; J.-P. DeRome, de l'Imprimerie Derome; M. Quirion, de l'"Eclaireur-Lété"; C. Poulin, de la Vallée de la Chaudière; E. Boissinot, de E. Boissinot; M. Turgeon, de Cie Turgeon, Ltée, et M. Ouellet, de l'Imprimerie Canada.

Service anniversaire de l'abbé G. Laberge

Le service anniversaire de l'abbé Georges Laberge, ancien aumônier de la Prison de Québec et de la Sûreté provinciale, sera chanté dans l'eglise de l'Ange-Gardien samedi, le 6 décembre prochain. M. l'abbé Georges Laberge était le fils de M. et Mme Jos.-Hilaire Laberge, de l'Ange-Gardien. Il était le frère de M. l'abbé Philippe Laberge, aumônier adjoint des Associations ouvrières catholiques (Syndicats catholiques).

Des amendements qui intéressent locataires et propriétaires

A la fin de la séance d'hier, à l'Assemblée législative, l'hon. M. Duplessis a annoncé que le bill modifiant la loi pour favoriser la conciliation entre locataire et propriétaire allait être réimprimé. On y inclura cinq amendements suggérés soit par la régie des loyers, soit par divers corps publics. L'un des amendements, qui aura un effet rétroactif à compter de l'institution de la régie, donnera un recours au locataire expulsé sous un faux prétexte. Il arrive, a dit le premier ministre, qu'un propriétaire oblige son locataire à partir sous prétexte qu'il a besion du logement pour lui ou sa famille. Quelque temps après, on se rend compte qu'il s'agissait d'un faux prétexte et que le propriétaire n'habite pas le logis. Il s'est élevé un doute à savoir si dans ce cas le locataire avait un recours. L'amendement fera disparaître ce doute.

Il est probable qu'on commencera l'étude du projet de loi dès cet après-midi en Chambre.

Brève séance de deux comités

Les comités des bills publics et des bills privés ont siégé successivement hier après-midi, après une brève séance de la Chambre.

Le comité des bills publics a d'abord adopté sans amendement, mais après une assez longue étude, le bill 131, modifiant la loi constituant en corporation la Société Coopérative Fédérée des agriculteurs de la province de Québec,

L'état-major de la C. T. C. C. au Parlement

● En haut, c'est la scène qui s'offrait hier après-midi à la vue des quelque 120 à 150 membres de la délégation de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada, rendus au parlement à l'occasion de la présentation du mémoire annuel de la C. T. C. C. au cabinet provincial. Au bout de la table se trouve le premier ministre, l'honorable Maurice Duplessis, qui préside à l'assemblée des ministres et hauts personnages du gouvernement. A sa gauche et debout, c'est l'hon. Antonio Barrette, ministre du Travail, en train de présenter la délégation à ses collègues. Dans la vignette du bas, l'on aperçoit une partie des syndiqués au parlement, venus de tous les centres industriels de la province. M. Gérard Picard, président général de la C. T. C. C., est debout. Il présente brièvement le mémoire, que va lire son collègue immédiatement à sa gauche, M. Jean Marchand, secrétaire général de la plus grande centrale syndicale du Québec, forte de 90,000 membres. (Photo l'Action Catholique, Roger Bédard).

Les fêtes de saint François-Xavier

Débat oratoire mixte au collège des Jésuites — "Notre jeunesse sait-elle aimer?" Représentation dramatique

"Notre jeunesse sait-elle aimer ?" Tel était le sujet du débat oratoire tenu en la salle des réceptions du collège des Jésuites, hier soir, sous la présidence d'honneur du R.P. Paul Moyer, s.j., recteur de l'institution. Cette manifestation académique s'est déroulée en présence d'un vaste auditoire. Elle avait été organisée par les élèves du collège en l'honneur de saint François-Xavier, patron des missions et second patron du Canada.

M. Pierre Jean et Mlle Viviane Gobeil ont triomphé de leurs adversaires, M. Michel DeCelles et Mlle Louise Grenier. Quant au jury, il se composait du R. P. Adélard Dugré, s.j., supérieur de la maison de la rue Dauphine, président; Mmes Joseph Bilodeau et Gérard Guay; de M. l'abbé Albert Cossette, p.m.é., et de M. Alphonse Robert, B.A., M.Sc.. L'orateur du débat était M. Jean Cloutier.

Le sujet du débat que nous avons rapporté plus haut pouvait être considéré sous plus d'un aspect. Toutefois, c'est sur le plan idéal de ce sentiment, le plus élevé qu'il soit possible d'offrir aux aspirations du coeur humain : le don total de soi contre l'égoïsme, que les quatre concurrents ont amené leur auditoire. Ces jeunes ont prouvé que la jeunesse connait tous les trésors de l'amour véritable du prochain.

Pour sa part Mlle Viviane Gobeil, élève de 2e année en Philosophie, au couvent des Ursulines de Québec, a fait la revue des qualités féminines. Elle a démontré que "la jeune fille moderne ne répond pas à ses aspirations naturelles. Elle déclara qu'aimer véritablement, c'est vouloir le bien de l'autre; c'est l'oubli total de soi et cet intérêt que l'on porte à l'être aimé, n'est pas seulement matériel, mais également moral. Elle notait que si la jeune fille moderne est plus avertie, si elle a davantage le sens pratique que ses devancières, si elle est riche de qualités de l'esprit, elle ne connait plus l'amour, c'est à dire le don généreux de sa personne pour le bien-être des autres". Mlle Gobeil a exprimé que la jeune fille souffre d'ur. défaut de vie intérieure.

M. Pierre Jean, élève de e année en Philosophie au Collège des Jésuites, met en relief l'esprit de renoncement jusqu'au fanatisme qu'on a inculqué aux jeunesse nazistes et communistes pour affirmer que notre jeunesse ne possède pas cet élément nécessaire à

(suite à la page 25, 6e col.)

Hommages au cardinal Léger

A l'Instruction publique et au Conseil législatif

AU CONSEIL LEGISLATIF

Le Conseil législatif a adopté unanimement, hier après-midi, une motion de félicitations à l'adresse de S. Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal. La motion a été proposée par le leader de la droite, l'hon. Edouard Asselin, et secondée par le leader de l'Opposition, l'hon. Hector LaFerté. Elle se lit comme suit: "Que cette Chambre, heureuse de l'élévation au cardinalat de l'archevêque de Montréal, désire offrir à S. Em. le cardinal Paul-Emile Léger ses félicitations avec l'hommage de sa haute considération".

M. Asselin s'est levé dès le début de la séance pour souligner la nomination de Mgr Léger.

"Mgr Léger", a-t-il déclaré", jouit à bon droit, non seulement chez les catholiques mais dans tous les milieux, d'un très grand prestige qui dépasse de beaucoup les frontières de son archidiocèse et de la province. Il doit ce prestige à sa science profonde des choses religieuses, son éloquence, sa vaste culture générale et son zèle infatigable à promouvoir le bien spirituel et moral de la population aussi bien que la rayonnement de la pensée et de l'action de l'Eglise. Aussi, est-ce avec plaisir que j'ai l'honneur de proposer cette motion".

M. LaFerté a aussitôt secondé la proposition avec plaisir. "Mgr Léger, a-t-il dit, est un prêtre distingué qui a fait sa marque non seulement à Montréal et dans la province mais au delà des mers, à Rome où il a occupé des fonctions importantes. Revêtu de la pourpre,

(suite à la page 25, 6e col.)

L'Assemblée législative rend hommage au Dr A. Morisset

L'Assemblée Législative a rendu hommage, hier après-midi, à feu le Dr Alfred Morisset, greffier du conseil exécutif, décédé samedi matin, à sa résidence à l'âge de 78 ans, et dont les fénérailles ont eu lieu hier matin, à St-Dominique.

Se levant au début de la séance, alors que la Chambre allait passer aux affaires du jour, M. le Dr Noël, député libéral de Frontenac, a fait la déclaration suivant:

En me levant, M. l'Orateur, je veux brièvement rappeler devant cette Chambre, le souvenir d'un grand disparu dont la vie demeurera pour nous tous, un exemple d'honnêteté, de droiture, de courtoisie et de gaîté de coeur.

Né à Ste-Hénédine, le 4 juillet 1874, d'un père médecin qui lui donna son nom, le docteur Alfred Morisset fut celui qui, dans sa paroisse natale qui est également la mienne, prodigua à tous, avec tant de dévouement, les ressources de sa science médicale et l'habileté de son art à toutes les heures du jour et de la nuit, sans égard à ses fatigues, restant pour tous ses malades, une source de réconfort, d'encouragement et de joie.

En 1904, le comté de Dorchester à l'unanimité, lui demandait d'aller le représenter à l'Assemblée législative de Québec. De fait, le Docteur Morisset fut député de son comté jusqu'en 1913, année où il démissionnait pour accepter le poste de greffier du Conseil exécutif, poste qu'il conservait encore avec la même jeunesse et la même autorité que durant les premières années.

Dix-sept ans au chevet de ses malades et quarante ans au service de la province, tel est le visage d'un homme qui fut au cours de sa vie, Président de la Société du Parler Français de Québec, Président de l'Association des Anciens du Séminaire de Québec, mon Alma Mater, l'un des administra-

(suite à la page 25, 6e col.)

Ils font main basse sur un butin évalué à quelque $20,000.

MONTREAL, 4 — D.N.C.— Deux adolescents de 17 ans, ont avoué avoir perpétré 9 vols par effraction dans des maisons privées, à Montréal et à Outremont, au cours desquels ils ont fait main basse sur un butin évalué à près de $20,000.

Les inculpés sont Etienne Cusson et Gérard Paquette. Ils ont comparu hier après-midi devant le juge Willie Proulx. Le tribunal a ajourné le prononcé de la sentence au 11 du courant. Les délits ont été commis entre le 7 octobre et le 24 novembre dernier. C'est à cette dernière date que le vol par effraction le plus important a été commis. En effet, dans une maison privée, ce jour-là, les prévenus ont volé différents objets dans la maison dont la valeur est de $15,000.

Léger incendie à bord du "Queen Mary"

SOUTHAMPTON, Angl., 4, — (BUP). — Le paquebot "Queen Mary", de 31,237 tonneaux, a été légèrement avarié hier en cale sèche au cours d'un commencement d'incendie. On croit que le feu a été causé par un bout de cigarette. Il a été confiné à une cabine du pont C.

Elections au Syndicat de l'Imprimerie de Québec et du district

● Les membres du Syndicat de l'Imprimerie de Québec et du district ont élu un nouveau bureau de direction au cours de leur assemblée annuelle tenue au début de la semaine. Les photos ci-dessus montrent le président, le vice-président et le secrétaire. Ce sont respectivement de g. à d., MM. Harold Mercier, Aimé Déry et Hector Faber.

Débat oratoire hier soir au Collège des Jésuites

● Voici les organisateurs, les membres du jury et les quatre concurrents du débat oratoire tenue, hier soir, au Collège des Jésuites, sous la présidence du R. P. Paul Mayer, S. J., recteur de cette institution, à l'occasion des fêtes qui soulignent présentement le 4e centenaire de la mort de saint François Xavier. De gauche à droite, nous voyons: MM. André Jobin, organisateur, Jean Cloutier, orateur du débat, Alphonse Robert, M. Sc., professeur; Mmes Alphonse Robert, Joseph Bilodeau et Gérard Guay, ainsi que M. l'abbé Albert Cossette, p. m. é., Ces quatre derniers étaient membres du jury. On voit également dans le même ordre: M. Michel DeCelles, Mlles Louise Grenier, Liliane Gobeil et M. Pierre Jean. Le R. P. A. Dugré, S. J., président suppléant du jury manque sur la photo. (Photo l'Action Catholique, Roger Bédard).

L'ACTION CATHOLIQUE

ORGANE DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Louis-Philippe ROY, rédacteur en chef. JEUDI, 4 DECEMBRE 1952 Maurice Allaire, chef du service des nouvelles.

En faveur des millions de victimes de la lèpre

Un courageux appel à l'adresse de l'O. N. U.

La lèpre ! Se trouve-t-il, dans tout le vocabulaire, un mot pour inspirer autant d'horreur, de répulsion ? De tout temps, la hantise de la lèpre a épouvanté, terrorisé les hommes. Combien fut significative, à cet égard, l'attitude des Juifs, contemporains du Christ, envers les lépreux !

Un tel comportement qui, jadis, — à cause des ressources limitées de la thérapeutique primitive — pouvait s'expliquer dans une certaine mesure, est-il aussi compréhensible en plein XXème siècle? En d'autres termes, l'ère contemporaine, qui s'attribue tant de science et de libéralité, peut-elle se permettre, si elle est vraiment sincère, de traiter les lépreux comme des parias, condamnés en quelque sorte à mourir de détresse avant même que sonne leur dernière heure ? Au fait, notre siècle se soucie-t-il assez de ces malheureux ? Connaît-il seulement le nombre de ceux qui, de par toute la terre, gisent trop souvent dans des "cimetières" d'êtres animés, de véritables *"fosses communes pour les vivants"* ?

X X X

Sur ce thème, un document vient d'être adressé à l'Assemblée générale des Nations unies, qui ne laisse pas d'inviter à une profonde réflexion. Il s'agit d'une requête élaborée que M. Raoul Follereau — bien connu des Québecois — a transmise au président de cet organisme international. M. Follereau, que l'on qualifie volontiers de *"Vagabond de la charité"*, est peut-être l'homme qui, dans le monde entier, a vu le plus grand nombre de léproseries, qui a approché, touché le plus grand nombre de lépreux. Fort de son expérience sans doute unique, il plaide courageusement, énergiquement la cause des millions d'êtres humains atteints de la lèpre.

Extrayons quelques passages particulièrement significatifs de ce mémoire de M. Follereau : L'auteur rend volontiers hommage aux hommes de talent et de coeur qui, en plusieurs pays et aussi sous les auspices de l'Organisation mondiale de la Santé, poursuivent en faveur des lépreux une action efficace. Mais, cette constatation faite, il soutient que, dans le monde, la plupart du temps, *"le lépreux demeure condamné à la lèpre à perpétuité, relégué souvent dans des "ghettos" immondes ou livré aux caprices des superstitions locales et de leurs malédictions"*. Un état de choses aussi effarant a *"d'autant moins d'excuse que les récentes découvertes scientifiques permettent d'affirmer que la grande majorité des lépreux peuvent être aujourd'hui efficacement traités et rendus non contagieux"*. M. Follereau ajoute : *"Le prix de ce traitement est dérisoire. Son application, très simple. On peut dire, sans pécher par excès de confiance, que la lèpre est aujourd'hui tenue en échec. Dans cinquante ans, elle peut être vaincue. Cela ne dépend plus que de notre courage et de notre bonne volonté"*.

Trop souvent, insiste M. Follereau, la léproserie est une prison où le malade gît désespéré, traité comme un bandit, en proie à une horreur et à un ostracisme absolument inhumains et déraisonnables. Alors qu'il faudrait que la léproserie devint un véritable centre de traitement, un authentique sanatorium pour lépreux. Il faudrait que ces derniers fussent traités avec égards, encouragés, rassurés. Il faudrait *"arracher l'homme à son absurde épouvante et libérer le malade de l'injuste malédiction qui le poursuit"*.

X X X

Aussi bien, M. Follereau lance-t-il un pathétique appel aux Nations unies, les adjurant de faire préparer un projet de convention internationale sur le statut des lépreux, de faciliter les transformations indiquées en un siècle si imbu de science et de liberté. Il demande notamment qu'enfin, grâce à un recensement sincère, le monde sache au juste à quoi s'en tenir sur l'étendue des ravages de la lèpre — appelée désormais *"maladie de Hansen"*, depuis le Congrès international de 1948. Le fait est, explique-t-il, que l'on ne sait même pas approximativement quel peut bien être le nombre des lépreux de par le monde ! Les uns parlent de deux millions ; d'autres, de cinq millions ; d'autres encore se rendent à sept millions. Pour sa part, M. Follereau déclare : *"Depuis que je parcours le monde, enquêtant sur place, interrogeant moi-même personnellement les personnes les plus qualifiées, je suis arrivé à la conclusion, à la certitude qu'il existe dans le monde au moins 10 à 12 millions de lépreux, c'est-à-dire 1 lépreux pour 200 habitants, 1 lépreux pour deux tuberculeux"* !

(Notons, en passant, que les dires de M. Follereau quant au prix *"dérisoire"* du traitement de la lèpre étaient parfaitement confirmés par un récent rapport auquel la N.C.W.C. a fait écho : Ce document mandait, en effet, qu'un médicament au *"sulfone"*, susceptible d'apporter la guérison ou une amélioration sensible à la plupart des victimes de la *"maladie de Hansen"*, est au coût de seulement $2.50 par patient et par année.)

X X X

Comment conclure, sinon en souhaitant que les Nations unies veuillent bien apporter au mémoire soumis par M. Follereau une attention sympathique et agissante. Pourquoi, à ce chapitre, les représentants de notre pays, le Canada, en particulier, ne s'attarderaient-ils pas quelque peu à commenter, devant l'O. N. U., un exposé aussi tragique, aussi poignant ? Pourquoi chacun de nous ne ferait-il pas lui-même pression en ce sens auprès de nos autorités compétentes ? Dix millions d'êtres humains qui souffrent de la lèpre alors que, possiblement, se trouverait à leur portée un moyen de les guérir, de les réconforter; voilà qui ne saurait être en un monde si prompt à se vanter de ses ressources, de ses connaissances et de ses progrès !

Odilon ARTEAU.

Propos d'éducation

Comment rendre les enfants sincères

A) Ce qu'il ne faut jamais faire.

a) Ne jamais donner l'exemple du mensonge. "Le mauvais exemple des parents est pour les enfants, le plus éloquent appel au mal".

b) Ne jamais mettre l'enfant dans l'alternative de mentir à son profit ou de dire la vérité et d'être puni.

c) Ne jamais laisser supposer à l'enfant qu'il pourrait mentir. "Ne lui dites pas; je crois que tu mens... dites plutôt: je suis certain que tu vas dire la vérité".

d) Ne jamais abuser de la crédulité de l'enfant ou la ridiculiser... il se méfierait de vous.

e) Ne jamais vanter l'intelligence de l'enfant qui a pu, avec adresse, mais grâce au mensonge, se tirer d'un mauvais pas ou tromper un compagnon. Ce serait l'encourager à mentir.

f) Ne jamais arracher l'aveu d'une faute par une promesse de pardon, surtout si l'on ne doit pas tenir cette promesse.

g) Ne jamais encourager les enfants au mensonge. Le conseil peut être très utile à certains et à certaines.

B) Ce qu'il faut toujours faire . . .

a) Donner l'exemple de la franchise en parole et en acte. L'exemple entraine.

b) Exalter la franchise courageuse.

c) Accorder à l'enfant le bénéfice de la vérité aussi longtemps que l'on est dans l'impossibilité de vérifier ses dires:

d) Stigmatiser le mensonge... c'est une lâcheté.

e) Se rendre compte, avant de punir ce qu'on croit un mensonge, de la culpabilité réelle de l'enfant.

f) Punir les mensonges.

g) Faire acquérir du tact à l'enfant. "L afranchise, a dit justement un écrivain, est un revolver qu'il ne faut pas décharger au nez des passants:

C) Ce qu'il faut faire parfois.

a) Montrer les conséquences du mensonge...

b) Récompenser la franchise... surtout par le pardon... mais le pardon ne doit pas acheter l'aveu.

c) S'abstenir de questionner un enfant coupable de certaines fautes qu'il lui répugne trop d'avouer. "Une allusion claire, mais prudemment mesurée et redoublement de surveillance discrète s'imposent dans ce cas...

d) Invoquer le motif religieux quant on doit punir en mensonge. L'Ecriture Sainte nous rapporte quelques exemples de châtiments du mensongé.

La sincérité, la franchise est la manifestation de la pureté, de la clarté qui règnent dans l'âme.

("Bulletin paroissial de Limoilou)".

La Bible vous parle...

Quiconque a péché doit mourir, un fils ne portera pas la faute de son père, ni un père la faute de son fils: au juste sera imputée sa justice, et au méchant sa méchanceté.

(Ez. 18, 20).

Pour le premier vendredi du mois

Berthe Petit

Messagère du Sacré-Coeur

Par l'intermédiaire d'une humble fille de Belgique, Berthe Petit, le Sacré-Coeur a fait passer un message d'importance mondiale en faveur de l'établissement, dans l'Eglise, de la dévotion au Coeur Douloureux et Immaculé de sa divine Mère.

La vie de Berthe Petit, tertiaire franciscaine, ressemble fort, par la rigueur des pénitences et les mystérieuses relations avec le Sacré-Coeur qui la caractérisent, à la vie de madame Royer, la confidente du Sacré-Coeur et la messagère de l'appel à la réparation. Berthe Petit, comme madame Royer, est aussi notre contemporaine. Elle est morte en 1943. Et déjà la dévotion au Coeur Douloureux et Immaculé de Marie se répand avec rapidité. Le cardinal Mercier, en Belgique, et le cardinal Bourne, en Angleterre, avaient à l'origine, reconnu le caractère surnaturel des révélations faites à Berthe Petit et avaient l'un et l'autre consacré leur diocèse au Coeur Douloureux et Immaculé de Marie selon la formule inspirée par l'humble confidente du Roi d'amour.

La revue MARIE, dans le No 2, juillet-août 1952, a raconté l'histoire merveilleuse du message de Berthe Petit.

En voici, en quelques mots, la teneur d'après les passages principaux que Berthe Petit tient du Sacré-Coeur Lui-même.

"Ce sont les coeurs qui doivent être changés; cela ne se fera que par la dévotion au Coeur Douloureux et Immaculé de ma Mère, connue, développée et prêchée partout. C'est le dernier secours que je donne avant la fin des temps...

"C'est vers une tourmente affreuse que va l'humanité; elle divisera, de plus en plus, les peuples; elle réduira à néant les combinaisons humaines; elle montrera que rien ne subsiste sans moi et que Je reste le seul Maitre du destin des peuples.

"Le Coeur de ma Mère a droit au titre de DOULOUREUX et je le veux placé avant celui d'IMMACULÉ parce qu'elle l'a acquis elle-même. L'Eglise a reconnu en ma Mère ce que Je fis moi-même: SA CONCEPTION IMMACULEE. Il faut maintenant et Je veux, que soit compris et reconnu le droit qu'a ma Mère à un titre de justice; titre que lui ont valu son identification à toutes mes douleurs, ses souffrances, ses sacrifices, son immolation au Calvaire, acceptés dans une pleine correspondance à ma Grâce et supportés pour le salut de l'humanité.

"C'est dans cette corédemption que ma Mère fut surtout grande et c'est pourquoi Je demande que l'invocation, telle que Je l'ai dictée, soit approuvée et répandue DANS TOUTE L'EGLISE, à l'égal de celle adressée à mon Coeur.

"...La dévotion à son Coeur UNI AU MIEN donnera la paix, la vraie paix, tant demandée et si peu méritee..."

Ainsi le Sacré-Coeur fait-il un appel pressant à la dévotion au Coeur de sa Mère. Saurait-on, par conséquent, assez montrer l'importance du culte marial, qui met en relief l'aspect particulier des relations entre le Coeur Sacré de Notre Seigneur et Celui de sa Mère, et, à ce titre, prépare l'avènement du règne du Sacré-Coeur?

André GODBOUT, A.A.

Une édition canadienne du volume vient de paraitre, réalisée par le Centre de la dévotion au Sacré-Coeur, à Bergerville, 1679, Chemin St-Louis, Québec. Prix: 60 cents l'unité.

La vie de l'esprit

Quels romans canadiens préférez- vous ?

Par Guy Sylvestre

Un grand hebdomadaire littéraire de Paris vient de tenir un referendum auprès de ses lecteurs pour déterminer quels sont les dix plus grands romans français du dix-neuvième siècle. Ce journal a établi un jury d'une douzaine d'écrivains et ce jury doit se prononcer sur ces dix romans. Mais, en même temps, tous les lecteurs de ce journal sont invités à répondre à l'enquête et de dire quels sont à leur avis les dix meilleurs romans du dernier siècle. Une telle enquête est fort intéressante, car elle permettra de déterminer deux choses: d'abord, quels sont les dix romans français du dix-neuvième siècle qui sont aujourd'hui considérés les plus grands par quelques-uns des meilleurs écrivains français de notre temps; puis, quelle est l'opinion du public lecteur d'aujourd'hui sur la même question. En comparant l'opinion des uns et des autres, il sera possible de voir si l'opinion de ces écrivains et celle du grand public coïncident ou non. Les résultats de cette double enquête ne sont pas encore connus.

Il serait intéressant de tenir une semblable enquête au Canada français. Mais, au lieu de faire porter le referendum sur les romanciers français, il est préférable de le faire porter sur nos romanciers. C'est le but de cette chronique.

Tous les lecteurs de cette chronique sont donc invités à m'écrire avant le 15 décembre et de répondre à la question suivante:

"Quels sont, à votre avis, les dix meilleurs romans canadiens-français du vingtième siècle?"

Veuillez noter que les romans qui seront en tête de la liste auront plus de points que ceux qui suivront et veuillez, par conséquent, dresser votre liste en mentionnant les dix romans de votre choix par ordre de préférence. Adressez votre réponse à:

M. Guy SLYVESTRE,
355, rue Wilbrod,
Ottawa.

Le même questionnaire est envoyé également à quelques critiques canadiens dont l'autorité est reconnue et je publierai simultanément: le choix de ces critiques, et le choix du grand public lecteur. Il sera fort intéressant de voir si les deux choix coïncident et, s'ils ne coïncident pas, comment ils se distinguent l'un de l'autre.

Ce n'est pas un simple intérêt de curiosité qui me pousse à faire cette petite enquête. Une littérature croit dans un milieu et il y a toujours entre les écrivains et le public des échanges qui malheureusement sont difficiles à déterminer avec précision. Jusqu'à quel point une oeuvre répond-elle aux préoccupations du public lecteur, c'est ce qu'il est très difficile de préciser, et une enquête comme celle-ci, si elle ne nous donnera qu'une réponse fragmentaire à ce problème, sera toutefois une indication précieuse sur le goût du public et sur la popularité de nos romanciers.

Mais, pour permettre d'arriver à des conclusions assez nettes, il faut que les réponses soient nombreuses. C'est pourquoi je vous invite, vous qui lisez cette chronique, à m'écrire pour me dire quels sont à votre avis les dix meilleurs romans canadiens-français du vingtième siècle. Si vous étiez à croire que votre réponse n'offrirait aucun intérêt, détrompez-vous. Vous faites partie du public lecteur du Canada français et c'est précisément l'opinion de ce public lecteur qu'il s'agit d'obtenir. Quelques réponses isolées ne signifieraient pas grand'chose, mais plusieurs centaines de réponses fourniraient des indications assez nettes. C'est pourquoi j'espère que vous voudrez bien vous arrêter un moment, vous rappeler quels sont les romans canadiens de notre temps que vous avez lus et qui vous paraissent les meilleurs, et me l'écrire. Avec un grand nombre de réponses, il sera possible de connaitre l'opinion générale sur nos romans qui ont eu le plus de succès et de comparer cette opinion générale avec celle de quelques critiques. Il serait possible, en même temps, de savoir si nos critiques reflètent l'opinion commune ou non, ce qui n'est pas sans intérêt. Ce qu'il ne faut pas oublier dans tout cela, c'est que nos romanciers ne vivent pas en vase clos, qu'ils font partie de notre société, qu'ils sont des nôtres, et c'est pourquoi il serait fort instructif de pouvoir découvrir ce que le grand public pense d'eux. C'est au grand public qu'ils s'adressent, c'est pour le grand public qu'ils écrivent. Cette enquête permettra de déterminer ce que ce grand public pense de leurs oeuvres.

Votre opinion vaut celle d'un autre. Chacun a droit à la sienne. Et c'est l'ensemble de ces opinions personnelles qui crée le climat dans lequel travaillent nos romanciers. C'est pourquoi j'espère que vous voudrez bien répondre à cette enquête en m'écrivant à l'adresse donnée plus haut. Il est entendu que toutes les réponses resteront anonymes et que seuls les résultats seront publiés dans une prochaine chronique. Vous qui si souvent prenez connaissance de l'opinion de tel ou tel critique sur tel ou tel roman, vous avez aujourd'hui l'occasion d'exprimer votre opinion personnelle. Vous avez la parole. Ne vous taisez pas.

Ephémérides

IL Y A 40 ANS

A Toronto. — L'association des anciens élèves de l'Université de Toronto invite M. Henri Bourassa, directeur du "Devoir", à venir couser devant elle du "Problème des races et des langues au Canada" dans une réunion publique.

IL Y A 20 ANS

En Angleterre. — Le nouvelliste anglais John Galsworthy, est le titulaire du prix Nobel, pour la littérature cette année.

Les communistes et Louis Riel

Le dimanche 16 novembre, un groupe de communistes s'est rendu au cimetière de la basilique de St-Boniface pour rendre hommage à la mémoire de Louis Riel, mort il y a 67 ans.

Les motifs qui ont déterminé ce geste restent inconnus.

Les communistes prennent-ils vraiment comme modèle un homme dont le testament se lit comme suit:

"Je déclare d'avance que ma soumission aux ordres de la Providence est sincère, que ma volonté s'est rangée avec une entière liberté d'action, sous l'influence de la grâce divine de Notre-Seigneur Jésus-Christ, du côté de l'Eglise catholique, apostolique et romaine".

"La Liberté et le Patriote")

Le mémoire de LA C.T.C.C. . . .

(Suite de la page 3)

la province pour fins d'éducation, quelle qu'en soit la provenance, soient confiés à un organisme indépendant qui devrait pourvoir à un distribution équitable de ces derniers aux commissions scolaires aux institutions d'enseignement secondaire, supérieur et spécialisé.

A notre avis, ce système serait la plus forte réponse qu'on pourrait donner aux pressions qui s'exercent présentement dans le but d'amener le pouvoir central à n'immiscer dans le domaine de l'éducation.

La législation du travail. — La C.T.C.C. est également d'opinion que la législation du travail, sauf les exceptions prévues à la Constitution canadienne, doit demeurer de juridiction provinciale.

Toutefois, il y aurait avantage à entreprendre des démarches en vue d'uniformiser, autant que possible, la législation du travail d'une province à l'autre, sur certains points fondamentaux.

La sécurité sociale. — En matière de sécurité sociale, certaines mesures sont appliquées par les provinces, d'autres par le gouvernement fédéral et quelques-unes par voie de législation concurrente adoptée après entente entre les provinces et Ottawa. Il en est d'autres, comme l'assurance-santé, où il semble bien qu'une législation concurrente pourrait marquer un progrès réel sur la situation actuelle, au bénéfice de la population canadienne.

Afin de bien connaître toutes les opinions qui prévalent dans la province sur la question des relations fédérales-provinciales, la C.T.C.C. appuie la suggestion faite par la Chambre de Commerce de la Province de Québec, de former une commission d'enqyuête qui aura pour mission de recueillir les témoignages et les informations susceptibles de jeter quelque lumière sur cet important problème.

Le Bill No 22

La C.T.C.C. a pris connaissance du Bill No 22 qui vise à mettre à l'abri des brefs de prérogative la commission d'enquête qui aura et les tribunaux d'arbitrage. Il prévoit également l'abolition de l'appel à la Commission Municipale de Québec dans les cas d'arbitrage intéressant les corporations municipales et les corporations scolaires des cités ou des villes et leurs employés.

La C.T.C.C. félicite le gouvernement d'avoir introduit ce projet de loi qui améliorera notre législation. Toutefois, bien qu'elle soit d'accord sur le principe que veut faire accepter le bill, la C.T.C.C. fait une réserve sur l'immunité que l'on veut accorder à la Commission de Relations Ouvrières. Aussi longtemps que cette dernière ne sera pas réformée sur une base représentative, tel que nous le réclamons depuis plusieurs années, la C.T.C.C. préfère conserver, dans ce cas, tous les recours que veut supprimer le bill No 22.

Le logement

"Tous les chefs de famille doivent avoir un foyer convenable". (Pie XII, message de Noël 1942).

Le problème du logement est probablement le plus angoissant de nos problèmes sociaux actuels et, la C.T.C.C. croit que, même si cette question a été étudiée et discutée à maintes reprises, il est de son devoir d'insister pour qu'elle demeure à l'ordre du jour jusqu'à ce qu'une solution convenable ait été trouvée.

La crise du logement est plus aiguë dans notre province que dans l'ensemble du pays et elle affecte surtout la classe des travailleurs. Il est donc normal que nous y apportions une attention particulière.

La rareté de logements, dans certains centres urbains, est telle que, si le gouvernement provincial n'avait pas établi une régie des loyers, les prix atteindraient aujourd'hui un niveau prohibitif pour les petits salariés.

Les causes au Québec

Les causes de la crise du logement qui nous affecte sont multiples mais on peut les grouper comme suit:

a—toute proportion gardée, l'accroissement naturel de la population et le nombre annuel de mariages sont plus élevés dans notre province que dans l'ensemble du pays bien que la quantité de maisons construites chaque année soit inférieure;

b—la politique fédérale d'immigration n'a pas assez tenu compte de la situation du logement au pays et particulièrement dans notre province;

c—le dévoloppement industriel extraordinaire de la province, qui se fait malheureusement trop souvent en contradiction avec les données les plus élémentaires de l'urbanisme, a provoqué une véritable congestion dans certains grands centres urbains;

d—le manque de matériaux, à certaines périodes, a pu causer un ralentissement dans la construction d'habitations familiales;

e—notre législation en matière de logement, tant fédérale que provinciale, ne répond pas aux besions.

Il ne saurait être question, évidemment, de tenter de ralentir l'accroissement normal de notre population dans le but de régler notre problème du logement. Il nous faut établir une politique d'habitation qui assurera à toutes les familles actuelles et futures un foyer convenable.

Quels sont donc les obstacles réels à la multiplication de logements familiaux dans la province de Québec?

Pénurie de matériaux ?

Il est vrai que la pénurie de matériaux a ralenti la construction d'habitations domiciliaires au Canada, mais ce n'est pas l'unique cause. Dans la période la plus aiguë de rareté, il se construisait plus de logements en Ontario que dans le Québec bien que les besoins fussent moins considérables.

Selon le ministre fédéral des Ressources et du Développement, M. Winters, "l'approvisionnement des matériaux ne présente plus, exception faite du ciment, des difficultés sérieuses". Et quant à la main-d'oeuvre, il y en a suffisamment.

Cherté de la main-d'oeuvre ?

On prétend, dans certains milieux, que le coût de la main-d'oeuvre est si élevé que les prix de la construction sont inaccessibles. Les salaires des travailleurs de la construction ont augmenté, en ces dernières années, tout comme les prix, les profits, les taxes et les autres salaires. Cependant, les chiffres nous indiquent que le coût de la main-d'oeuvre a diminué, depuis quelques années, par rapport au coût total de la construction. S'il y a abus dans les prix de la construction, il faut chercher ailleurs que dans les salaires des ouvriers.

La législation ?

La C.T.C.C. soumet que le principal obstacle à la construction d'habitations familiales pour répondre à nos besoins actuels, réside dans notre législation, tant fédérale que provinciale, qui ne s'est pas attaquée au noeud du problème. Et ce noeud n'est autre que la mise de fonds initiale que doit verser le futur propriétaire.

Cette mise de fonds, d'après les chiffres fournis par la Société Centrale d'Hypothèque et de Logement, serait en moyenne, présentement, pour une maison unifamiliale, de $3,154.00. Il est bien évident qu'à ce prix la très grande majorité des salariés ne peuvent même pas rêver d'accéder un jour à la propriété.

En résumé la C.T.C.C. croit que nos grands centres urbains surpeuplés et mal logés, présentent des problèmes que l'initiative individuelle ne peut résoudre. Les pouvoirs publics, en vertu de leur fonction supplétive, doivent donc intervenir.

L'accession à la propriété

La C.T.C.C. croit que la plus importante contribution que les pouvoirs publics peuvent apporter à la solution du problème de l'habitation est celle qui permettra à tous les chefs de famille consciencieux de devenir propriétaires de leur maison.

Au nom des valeurs les plus sacrés, il urgent que le gouvernement fasse disparaitre tous les obstacles qui maintiennent notre pourcentage de propriétaires à un niveau inférieur à celui de la majorité des autres provinces. Comme nous le disions plus haut, le principal de ces obstacles est la mise de fonds initial qu'il faut absolument posséder pour bénéficier de la législation existante.

Création d'un crédit urbain

Après avoir analysé de nouveau toutes les objections formulées à l'encontre de l'institution d'un crédit urbain, la C.T.C.C. considère qu'elles n'affaiblissent en rien la valeur et le bien-fondé de cette revendication éminemment sociale.

Le meilleur moyen de combattre le marxisme sous toutes ses formes est de favoriser l'accession à la propriété privée. C'est se contredire dans les termes mêmes que de prétendre que le crédit urbain est une mesure socialisante.

Nous ne voulons pas que le gouvernement donne des maisons ou prête de l'argent à n'importe qui. Nous désirons, qu'avec sa garantie nos institutions prêteuses puissent avancer jusqu'à cent pour cent du montant d'argent nécessaire à la construction d'habitations familiales. Avant de prêter ces institutions, tout comme elles le font présentement vont s'enquérir de l'honorabilité et de la solvabilité de l'emprunteur.

D'ailleurs, la maison elle-même restera toujours en garantie du prêt. Nous ne voyons pas comment une telle formule pourrait être onéreuse pour le gouvernement, surtout si l'on tient compte des moyens efficaces de contrôle que possèdent nos institutions financières et de l'honnêteté foncière de notre population.

Afin de faciliter le financement d'un crédit urbain, le gouvernement pourrait amender la loi des syndicats coopératifs pour autoriser les caisses populaires à employer 50 p. 100 de la liquidité actuellement exigée par les articles 39 et 40 pour effectuer des prêts sur des habitations familiales.

Avant de conclure, soulignons que la C.T.C. est convaincue que le problème du logement chez nous est avant tout un problème de crédit qui ne sera résolu que le jour ou le gouvernement instituera un crédit urbain.

Les autres demandes

Dans la seconde partie du mémoire, la C.T.C.C. réclame de nombreux changements aux nombreuses lois ayant des répercussions dans le domaine des relations patronales-ouvrières, ou dans le domaine social tout simplement. La plupart des points soulevés sont d'ordre technique. Cependant, on trouve aussi des demandes qui ont trait:

Prix du papier journal — La C.T.C.C. demande au gouvernement de bloquer la nouvelle hausse du prix du papier-journal dans la province de Québec.

Allocation de maternité — La C.T.C.C. demande que des allocations de maternité soient établies dans la province.

Loi et carte électorales — La C.T.C.C. demande que la Loi électorale soit amendée de façon à ce que que le droit de vote soit accordé à toute personne dès l'âge de 18 ans ... ment une réforme de la carte électorale afin ... s industriels une représentation adéquate. A l'heure actuelle, avec plus de la moitié des électeurs, les villes élisent moins du tiers de la députation.

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE

Fermeture à 9 h. 30 demain soir.

vendredi Jour du Dollar au SOUS-SOL

SAC D'UTILITE en canevas brun, pour fillettes. — 1

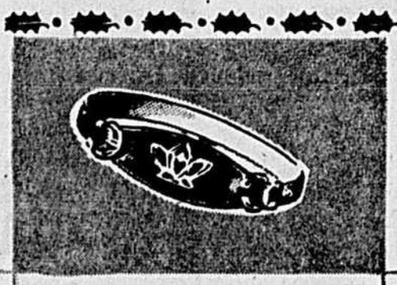

CEINTURE en imitation de cuir avec motif décoratif en métal. 2 pour — 1

SACOCHE en cuir avec épaulière dans un choix de teintes variées. — 1

SACS D'ECOLIERS en canevas et en imitation de cuir. Différentes sortes. Chacun — 1

SAC DE QUILLEUR Choix de trois textures: plaid, canevas bleu, cuir gris. — 1

SERVIETTE en imitation de cuir noir avec fermeture éclair. — 1

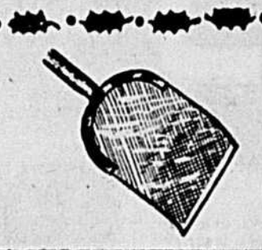

PELLE de BOIS Largeur 13 pouces. Rég. 1.30 — 1

PELLE EN ACIER Largeur 9 pouces. Rég 1.19 — 1

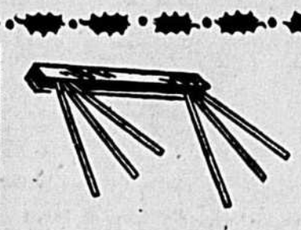

SECHOIR en aluminium poli. De forme compacte comprenant 6 branches. Rég. 1.95 — 1

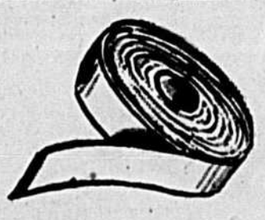

COUPE-FROID en toile gommée. Rég 1.35. Longueur 90 pieds. — 1

RABOT de bonne qualité. Rég. 1,50 — 1

Valeurs spéciales à notre EPICERIE (sous-sol)

THE NOIR Formosa pqt cello 1 1-2 lv. — 1

BLE D'INDE Idéal (jaune et crémeux) 20 oz. 8 btes pour — 1

SAVONS Granix, gros paquet, 3 pqts pour — 1

4 btes de jus de tomate St-Castin, 20 oz.

4 btes de macédoine St-Castin, 20, 20 oz. le tout pour — 1

3 btes de PECHES Stoney Creek, 15 oz.

2 bte de SALADE AUX FRUITS Cropp's 15 oz. le tout pour — 1

Notre Comptoir de BOUCHERIE

vous offre :

- 1 lb de SAUCISSE FUMEE
- 1 ROULE AU JAMBON
- 12 PAINS pour saucisse fumée
- 1 jarre de MOUTARDE Schwartz 6 oz.

le tout pour — 1

- 1 SAUCISSON "midget"
- 1 MOULE DE CRETONS
- ½ lv. de BACON
- 1 lv. de FOIE DE LARD
- 1 jarre de MOUTARDE SCHWARTZ, 6 onces

le tout pour — 1

3 lv. de SAUCISSE pour — 1

PAPIER DE TOILETTE Valcum, 10 rouleaux pour — 1

DECORATEUR à gâteaux servant aussi de moules à biscuits. Rég: 1.25 — 1

ARROSEUR à viande. Sert aussi à retirer la sauce. — 1

MOULES à biscuits, motifs de Noël. 5 modèles différents. 10 moules pour — 1

POUBELLE de cuisine, en métal émaillé blanc et jaune. — 1

VADROUILLE à épousseter. Rég. 1.30 — 1

PLAT en granit blanc de forme ovale. Longueur 19 pouces. — 1

SEAU en métal galvanisé. Contenance 12 pintes. — 1

CUVETTE en métal galvanisé. Diamètre 13 pouces. Rég. 1.30 — 1

MOULE A GELEE, en aluminium ayant la forme d'un poisson. Rég. 1.90 — 1

MOULE A TARTE, en aluminium et d'un format nouveau. 2 pour — 1

BOUILLOIRE CHANTANTE en aluminium pressé. Contenance 3 pintes. — 1

MARMITE sans couvercle, en granit bleu. Contenance 10 pintes. Rég. 2.19 — 1

CABARET d'importation européenne. Grandeur 17" x 12" avec dessins peints à la main. Rég. 1.25 — 1

MARMITE en granit blanc. Contenance 8 pintes. Rég. 2.95 — 1

BOUILLOIRE en granit jaune. Contenance 4 pintes. Rég. 1.99 — 1

MARMITE en aluminium pressé. Contenance 4 pintes. Rég. 2.25 — 1

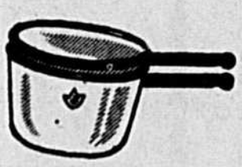

CASSEROLES en granit ivoire et vert. Sans couvercle, contenance 3 pintes. 2 pour — 1

CASSEROLE en granit jaune, avec couvercle, contenance 3 pintes. Rég. 2.50 — 1

BOITE A PAIN en métal émaillé blanc et rouge. 13½" x 9½" x 6½". Rég. 1.49 — 1

CASSEROLE A FRIRE en aluminium pressé avec panier en broche. Rég. 1.49 — 1

CABARET de forme ovale avec poignées et dessus en verre. Rég. 1.89 — 1

MOULES à "éclairs au chocolat" en aluminium pressé. Série de 6 moules. 2 séries pour — 1

MOULES genre cornet pour petits gâteaux "feuilletés". Boîte de 6 moules. 2 boîtes pour — 1

OUVRE-BOITE de marque Edlund. Une très belle valeur. Rég. 1.35 — 1

VENTES FINALES AU COMPTOIR SEULEMENT

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE

OUVERT VENDREDI SOIR JUSQU'A 9.30 PM

LE MAGASIN LE PLUS MODERNE EE LE PLUS PROGRESSIF A QUEBEC

L'esprit des fêtes triomphe

au Syndicat de Québec Ltée

Profitez du plus grand choix en merceries pour messieurs, pour sélectionner les étrennes de l'homme de vos rêves

GANTS en chevreau ou peau de cochon, cuir importé à d,oublés ou non, ou en laine, chamois ou fourrure. Tan, naturel, liège, etc.

3.95 à 10.95

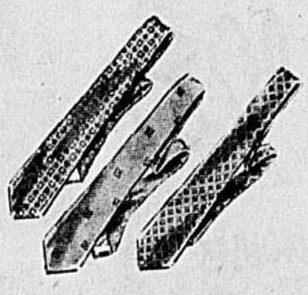

CRAVATES du meilleur goût, et de la plus récente fabrication.— Satin, pure soie, barathea, laine, etc. Derniers coloris.

1.00 à 3.50

FOULARDS en laine, pure soie, ou cachemire. Unis, à petits motifs ou à rayures. Beau choix de coloris contrastants.

2.95 à 15.00

CHEMISES en broadcloth, nylon, etc. Marques fameuses : B.V.D., Arrow, Forsyth, Tooke, Van Heusen, etc Blanches ou couleurs. Tous collets, 13½ à 17½.

3.50 à 12.95

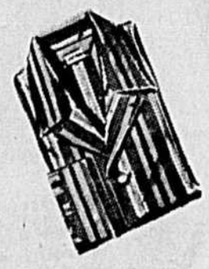

PYJAMAS en broadcloth, rayonne, 100% nylon, etc., à textures unies, fantaisie ou rayures. Fabrication : Arrow, Forsyth, Tooke, etc.

5.95 à 14.95

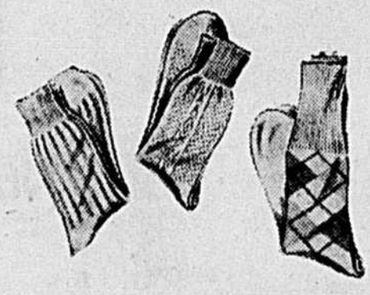

CHAUSSETTES courtes ou longues, 100% laine, laine et nylon, ou 100% nylon. Carreaux, petits motifs, ou textures unies. Gr : 10 à 12.

1.00 à 4.25

BIJOUX variés pour messieurs : boutons de manchettes, épingles à cravates, etc. Tous genres de motifs et matériels.

1.50 à 10.50

BEAU CHOIX DE CEINTURES de fabrication la plus nouvelle. Tan, naturel, gris ou noir. Jolies boucles fantaisie.

1.50 à 4.95

L'OFFRE LA PLUS FORMIDABLE EN VETEMENTS A QUEBEC !

Paletots et complets valant 59.50

Paletots en tissus élysiens **100% laine,** ou en tissus veloutés, confectionnés spécialement pour le Syndicat. **Complet en worsteds 100% laine** de la plus récente confection. Une occasion merveilleuse d'"étrenner" à bas prix pour Noël !

$35

$7 comptant — $5 par mois

COMMANDEZ PAR LA POSTE AVEC CE COUPON

Au SYNDICAT de QUEBEC, Ltée

Veuillez m'expédier de suite

Quant.	Gr.	Coul.	Description	Prix

NOM

ADRESSE

12 marques de paletots

En vérité, le SYNDICAT possède la suprématie dans le domaine du paletot à Québec. A preuve, nul autre magasin ne peut offrir **toutes ces 12 marques fameuses :**

1.	COVALOUR	49.50
2.	CAVATWILL	59.50
3.	SABELERE	65.00
4.	ALASKAN	69.50
5.	PANDA	69.50
6.	KARXUNA	69.50
7.	LAMBEAU	69.50
8.	BALMORA	69.50
9.	ANGOLA	69.50
10.	CARR'S 5500	79.50
11.	CROMBIE Sk.	79.50
12.	CROMBIE CC.	99.50

Autres complets

Notre assortiment comprend toute la gamme des qualités de complets s'adaptant à vos goûts et à votre budget, dans un choix de confections **rigoureusement de la plus haute nouveauté.** La variété est extraordinaire, par exemple, dans chacune des valeurs suivantes :

49.50

59.50

65.00

69.50

— CONFECTIONS, 2e étage —

Chaussettes 100% laine, importation anglaise

Voici la solution toute trouvée au problème des cadeaux à l'homme élégant !

Splendides chaussettes à carreaux "argyle", rouge vin, gris, brun, et autres couleurs contrastantes. Marchandise anglaise de première qualité !

VALEUR : 3.9

2.49

Pointures : 10 et 10½ (grandeurs anglaises). Laine Botany ne foulant pas au lavage (duo-shrunk). Achetez-lui en 2 ou 3 paires à ce prix !

— Rez-de-chaussée —

Service complet d'emballage pour vos cadeaux !

Emballage gratuit sur achats de $5 ou plus.

Les articles (pour cadeaux) que vous emportez avec vous (sauf jouets, meubles, ustensiles, vaisselle, garnitures de maison et confections), seront emballés jusqu'aux fêtes, comme suit :

1. **Emballage gratuit,** sur achat de $5 ou plus. Demander coupon au comptoir, et se présenter au centre d'emballage, 5e étage.
2. **Emballage payant** (achats en-dessous de $5.). Demander coupon au comptoir, et se présenter au centre d'emballage, 3e étage. 3 prix, selon dimensions du colis :

Petit : .10 Moyen : .15 Grand : .25

N.B. — Nous n'emballerons que les seuls colis apportés par le client.

Le SYNDICAT de QUÉBEC, Ltée ☎ 4-3561 Satisfaction ou remboursement

Chambre 325 — Place Jean-Talon
Tél. : 2-4771, local 43 — Québec

En l'église catholique Spanish Place de Londres, Angleterre, était célébré le vingt-six novembre dernier le mariage de Lady Caroline Child-Villiers, fille du comte de Jersey avec le vicomte Melgund, fils du comte de Minto et petit-fils de Lord Minto, ex-gouverneur général du Canada. Le vicomte Melgund est le petit-fils de Mme W.-J. Cook, de Montréal et le petit-neveu du lieutenant-colonel J.-S. O'Meara, décédé, et de Mme O'Meara, de notre ville.

Mme Mathieu Samson est de retour à Québec après avoir passé une dizaine de jours à New-York où elle accompagnait sa mère, Mme Louis St-Laurent.

Mme Paul Audet recevra à un sherry à sa résidence au profit de l'Orchestre Symphonique de Québec.

Mme Charles Vézina et Mme Georges Grégoire recevront à un thé-offrande aujourd'hui, de quatre à six.

Mlle Irène Furlong a reçu ces jours derniers au profit de l'Orchestre Symphonique de Québec.

M. Pierre Simoneau, conseiller municipal de la métropole et président de l'Amicale des Anciens de Nicolet (section Montréal et région) ainsi que Me Marcel Trahan, v.p., et J.-Alcide Joyal, journaliste, secrétaire de cette même Amicale, se sont inscrits au Château Frontenac, à l'occasion du dîner annuel des Anciens de Nicolet de l'Amicale de Québec.

Le lieutenant-colonel et Mme J. Dextraze et leurs trois fillettes sont arrivés à Québec où ils résideront désormais.

M. et Mme Gaston Pratte sont de retour de New-York où ils ont passé quelque temps.

(suite à la page 10)

MAL À LA GORGE?
PRENEZ LES
PASTILLES
VALDA
ANTISEPTIQUES
En vente partout

Ste-Anne-de-la-Pocatière

STE-ANNE-DE-LA-POCATIERE. — (D. N.C.) — **Baptêmes.** — Le 28 septembre, Joseph-Gilles-Rénald, enfant de Denis Bouchard et de Bertha Dubé. Parr. et marr.: Eugène Bouchard et Laurette Dubé, son épouse, oncle et tante.

— Le 28, Marie-Gisèle-Denise, enfant de Joseph Cazes, journalier, et de Virginia Morin. Parr. et marr.: Charles Morin et Albertine Gilbert, son épouse, oncle et tante.

— Le 2 octobre, Marie-Suzanne-Françoise, enfant de Joseph Thibault, cultivateur, et d'Alice Harton. Parr. et marr.: Chrysologue Harton et Lydia Bois, son épouse, oncle et tante.

— Le 3, Joseph-Denis-Paul-Reynald, enfant de Georges Martin, menuisier, et de Lucienne Grondin. Parr. et marr.: Paul Martin,, cousin, et Marie-Anna Martin, tante de l'enfant.

— Le 1er octobre, Joseph-Jacques-Denis-Guylin, enfant de Denis Timmons, sculpteur, et de Françoise Lavoie. Parr. et marr.: Joseph Timmons, sculpteur, et Alphéda Gagnon, son épouse, grands-parents de l'enfant.

— Le 14, Marie-Thérèse-Lise, enfant de Gustave Beaulieu, cultivateur, et de Marie-Jeanne Tardif. Parr. et marr.: Alphonse Bérubé, cultivateur, et Noëlla Tardif, son épouse, oncle et tante.

— Le 22, Marie-Eva-Odette, enfant d'Albert Martin, Journalier, et d'Alice Marier. Parr. et marr.: Aimé Marier et Eva Pelletier, son épouse, oncle et tante de l'enfant.

— Le 23, Joseph-Gaétan-Jocelyn, enfant de Paul Michaud, peintre, et de Jeanne Santerre. Parr. et marr.: Joseph Michaud et Régina Cloutier, son épouse, oncle et tante de l'enfant.

— Le 23, Marie-Gaétanne-Jocelyne, enfant de Paul Michaud, peintre, et de Jeanne Santerre. Parr. et marr.: Georges Santerre et Jeannette Langlais, son épouse, oncle et tante.

— Le 26, Joseph-Paul-Fernand, enfant d'Alyre Hudon, cultivateur, et de Mme Hudon. Parr. et marr.: Paul Hudon et Louise-Anna Pelletier, son épouse, oncle et tante de l'enfant.

— Le 27, Marie-Camille-Céline, enfant de Félix Bélanger, cultivateur, et de Cécile Dubé. Parr. et marr.: Elisée Dubé et Marie-Rose Adam, son épouse, oncle et tante de l'enfant, représentés par Isidore Dubé et Marie Morneau, grands-parents de l'enfant.

— Le 30, Marie-Isabelle-Nicole, enfant de J.-L. Bérubé, commis, et de Noëlla Lévesque. Parr. et marr.: Alphonse Lévesque et Rose-Anne Dionne, son épouse, grands-parents de l'enfant.

—Le 3 novembre, Jean-Hugues-Guy, enfant de Guy Bernier, comptable, et de Rachel Bérubé. Parr. et marr.: Roland Lévesque, de Rivière-Ouelle, représenté par Guy Leblanc, et Sergine Bérubé, épouse du parrain, tante de l'enfant.

—Le 4, Joseph-René-Aubert-Pierre, enfant d'Aubert Hamel, agronome, et de Jeannine Normandeau. Parr. et marr.: René Hamel, électricien, et Lucienne Pelletier, son épouse, oncle et tante.

— Le 6, Marie-Charlotte-Raymonde, enfant de Mendoza Michaud, technicien en radio, et d'Adrienne Hamel. Parr. et marr.: Chs-Auguste Langlois, agronome, et Carmen Leclerc, son épouse.

— Le 6, Marie-Georgette-Isabelle-Claudette, enfant de Robert Pelletier, journalier, et de Juliette Bolduc. Parr. et marr.: Joseph Massé et Georgette Pelletier, son épouse.

— Le 8, M.-Jeanne-Louise, enfant de Marcel Raymond, menuisier, et de Rita Dubé. Parr. et marr.: M. l'abbé Paul-Emile Raymond, directeur de l'Ecole Taché, Rivière-du-Loup, représenté par M. Ludger Raymond, de Ste-Anne, et grand-père de l'enfant; marr., Mlle Rose Raymond, tante.

— Le 9, Marie-Camille-Sylvie, enfant d'Arthur Tremblay, cultivateur, et de Lucienne Lemieux. Parr. et marr.: Camille Lemieux et Anita St-Amant, son épouse, oncle et tante.

Mariages. — Le 27 septembre, Ls-Ph. Thiboutot, journalier, fils de François Thiboutot, et de défunte Alice Lévesque, et Marie-Ange Beaulieu, fille majeure de J.-Ernest Beaulieu et d'Aldéa Lizotte.

— Le 8 octobre, J.-Paul Bérubé, cultivateur, fils majeur d'Arthur Bérubé, cultivateur, et d'Yvonne Robichaud, domicilié à Rivière-Ouelle, et Marie-Paule Hudon, fille majeure de Ludger Hudon, cultivateur, et d'Augustine Pelletier.

— Le 11 octobre, René-Raymond, agronome, domicilié à Macamic, Abitibi, fils majeur de feu Joseph Raymond et de dame Elise Couillard, et Ghislaine Bérubé, fille mineure de Joseph-Ernest Bérubé,, voyageur, et de Marie-Louise Dionne.

— Le 15 octobre, Roger Drainville, fils majeur d'Ovila Drainville, journalier, et de Blanche Courtois, de Ste-Cunégonde, Montréal, et Thérèse Lévesque, opératrice, fille majeure d'Ernest Lévesque, menuisier, et de Marie St-Onge.

— Le 18 octobre, Léonard Leclerc, boulanger, fils majeur de Pierre Leclerc, boulanger, et de Marie-Alma Lizotte, et Lucille Noël, couturière, fille majeure de Charles Noël, employé de chemins de fer, et d'Aurore Mercier.

— Le 8 octobre, M. Wilfred Ouellet, cuisinier, fils majeur de Georges Ouellet, commis, et de dame M.-Louise Pelletier, de St-Jean-Port-Joli, et Mlle Marcelle Pelletier, fille majeure de M. Alphonse Pelletier, cultivateur, et de dame Ernestine Beaulieu.

Décès. — Le 9 octobre, décédait, à l'hôpital St-Luc, de Montréal, Mme Léda Dumais, veuve de Ludger Michaud, ancien hôtelier de Ste-Anne. Sépulture à Ste-Anne, le 14 octobre, après un libéra chanté dans la cathédrale.

St-Ferréol (Montm.)

ST-FERREOL. — (DNC) — **Baptêmes.** — Le 5 août, Joseph-Raoul,Yvon, enfant de M. et Mme Arthur Lefebvre (Diane St-Gelais). Parr. et marr.: M. et Mme Raoul Lefebvre, de Montréal, oncle et tante.

— Le 14, Mathias-Aimé-Alain, enfant de M. et Mme Oscar Lachance (Aline Michel). Parr. et marr.: Georges-Aimé Michel et Gertrude Michel, oncle et tante.

— Le 17, Marie-Anna-Odette, enfant de M. et Mme Albert St-Gelais (Marie Boivin). Parr. et marr.: M. et Mme Gérard Giroux, oncle et tante.

— Le 26, Marie-Fernande-Lise, enfant de M. et Mme Eugène Lachance (Jeannette Racine). Parr. et marr.: M. et Mme Auguste Racine, de St-Pascal, grands-parents.

— Le 26, Joseph-Guy-Jean-Yves, enfant de M. et Mme Gilbert Racine (Mérilda Caron). Parr. et marr.: M. et Mme Théophile Fortin, de St-Joachim, oncle et tante.

— Le 9 septembre, Marie-Ghislaine-Lise, enfant de M. et Mme Benoit Dupont (Jeannette Fortier). Parr. et marr.: M. et Mme Joseph Fortier, grands-parents.

— Le 13, Marie-Angèle-Bernadette, enfant de M. et Mme Joseph Caron (Alice Drouin). Parr. et marr.: M. et Mme Gloria Paré, de Ste-Anne-de-Beaupré, oncle et tante.

— Le 22, Joseph-Arthur-René, enfant de M. et Mme Joseph Bolduc (Cécile Verreault). Parr. et marr.: M. et Mme Albert Verreault, de St-Tite-des-Caps, oncle et tante.

— Le 23, Marie-Louise-Jacqueline, enfant de M. et Mme Albert Lachance (Lucie Audet). Parr. et marr.: M. et Mme Fernand Cinq-Mars, oncle et tante.

Mariages. — Le 5 août, Mlle Rita Racine, fille de Louis Racine, et M. Armand Turcotte, de Québec.

— Le 23, Mlle Jeanne Picard, fille d'Emmanuel Picard, et M. Jean-Noël Trépanier, de Val-Alain.

— Le 27, Adrien Racine, fils de Louis Racine, et Mlle Rose-Alda Morin.

— Le 30, Emmanuel Poulin, fils d'Anatole Poulin, et Mlle Rose-Aimée Simard, fille de Joseph-Ls Simard.

— Le 27 septembre, Albéric Paquet, fils de Jean Paquet, et Jeannine Caron, fille d'Alphonse.

— Le 27, Mlle Emérenzienne Pichette, fille de François Pichette, et Lucien Turgeon, de Beaumont.

Grande amélioration. — Durant l'été, grâce au ministère de la Voirie, tout le chemin de Beaupré, jusqu'au pont qui conduit à St-Tite, a été recouvert d'asphalte. Il ne reste plus qu'à améliorer les côtes en partant de Beaupré, ce qui devrait être fait, le printemps prochain.

Décès. — Le 8 octobre, est décédée Mme Emma Paré, épouse d'Alexandre Huot, à l'âge de 75 ans et 8 mois.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses fils : MM. Omer, Oscar, Armand; ses filles : Mmes Adélard Bilodeau (Anna), Emile Lessard (Emma), Maurice Hardy (Laura), Charles Racine (Adrienne), Mlle Clara Huot; ses belles-filles : Mmes Omer (Clarilda Lessard), Oscar (Clara Paré), Armand (Maria Lachance); ses gendres : MM. Adélard Bilodeau, Emile Lessard, Maurice Hardy et Charles Racine; également ses frères : MM. Gaudias et Ovila Paré; ses beaux-frères et belles-soeurs : Mme Joseph Paré, M. Johnny Huot, Mme Ovila Paré, plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines et plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Les funérailles ont eu lieu le 11.

A la famille en deuil, nos sincères condoléances.

L'amour est l'apanage de beaucoup; l'amitié est le privilège des âmes bien faites. (Ls Rouzic).

Les mouchoirs de fantaisie

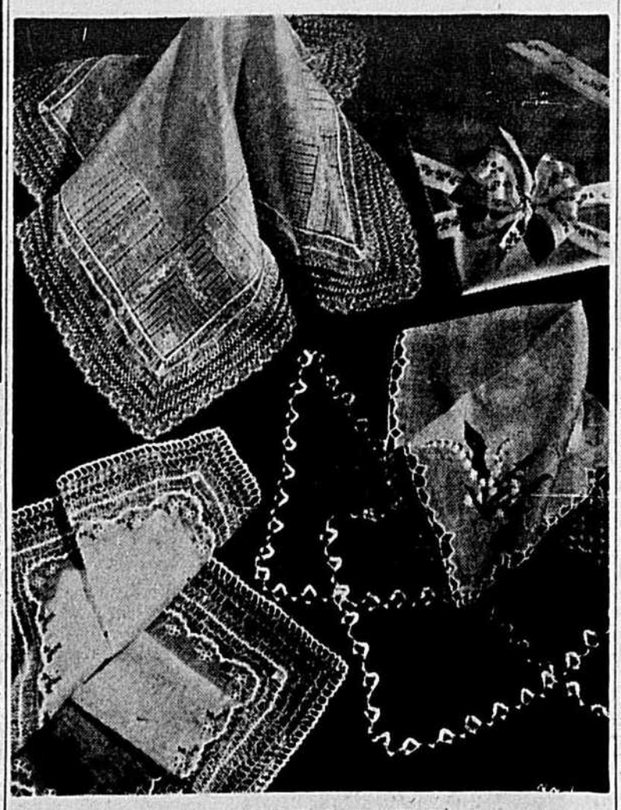

Un cadeau de mouchoirs ornés de dentelle faits à la main est toujours apprécié. Deux des modèles illustrés ici sont garnis d'une dentelle combinant points de fourche et points de crochet. Un autre trait nouveau relatif à l'exécution de l'une de ces bordures est l'emploi de fil à coudre mercerisé lequel confère à l'ouvrage une souplesse du plus heureux effet. Le troisième mouchoir est orné d'une délicate dentelle faite entièrement au crochet au point noué.

Le patron vous sera envoyé gratuitement si vous remplissez les conditions suivantes: a) Ne pas écrire, mais nous envoyer la découpure de la vignette ci-dessus qui nous dira clairement ce que vous désirez. b) Ne pas inclure de demandes pour le Courrier de Louise ou autres services de notre journal, ce service de patron étant une offre spéciale, indépendant des autres services de notre journal. c) Nous n'envoyons qu'une directive à la foi, et ne prenons aucune commande pour les semaines à venir, les demandes devant être renouvelées chaque semaine. d) Adresser cette découpure au **Service des pages féminines, chambre 325, L'ACTION CATHOLIQUE, Place Jean-Talon, Québec** et inclure une enveloppe adressée à votre nom sur laquelle vous aurez apposé un timbre de deux cents pour le retour. e) Bien remplir ces conditions vous assurera un service rapide que nous ne pouvons garantir aux demandes ne remplissant pas les conditions ci-haut mentionnées.

Montmagny

MONTMAGNY. — (D. N. C.) — Les funérailles impsantes ont été faites, mercredi, le 5 novembre, en l'église St-Mathieu, à Mme R. Hébert, épouse de feu William Lynch, décédée le 2, à l'âge de 83 ans.

A l'église, M. le curé Joseph Brochu, a fait la levée du corps et a chanté le service, assisté de MM. les abbés Jean-Paul Boulanger et R. Bérubé, vicaires. La chorales paroissiale, sous la direction de M. Gérard Nicole, chanta la messe de requiem. M. J.-B. Cloutier accompagnait à l'orgue.

Au départ du salon funéraire de M. Laurent Normand, le cortège était précédé de la croix, portée par M. Damase Beaudoin; portaient le cercueil : MM. Joseph Morin, Herménégilde Boudreau, Eugène Thibault et Edmond Proulx.

Le deuil était conduit par ses gendres : MM. Thomas Journeault et Ovide Blanchet; ses petits-fils : Jean-Yves et Conrad Journeault; son beau-frère, M. Jean Létourneau, de St-Pierre; ses neveux : MM. Joseph, Welile et Dave Lynch, de Berthier, Roger Létourneau et Maurice Proulx, de St-Pierre; Louies et Jean-Marie Giasson.

On remarquait encore : MM. Proculus Giasson, père; Alexandrke Giasson, Albert Proulx, de St-Paul; Roger Guillemette, Thomas Lacombe, Numa Blanchet, Napoléon Bernier, Arthur Baresse, Philippe Montminy, William Marois, W. Masson, Alexandre Proulx, Jean-Claude Lacombe, Aurélien Morin, Ludger et Anthime Picard, Eugène Deladurantaye, G. Beaumont, Jean-Charles Lemieux.

Nous présentons à la famille en deuil nos sincères condoléances.

Il faut non seulement cultiver ses amis mais cultiver en soi ses amitiés, les conserver avec soin, les soigner, les arroser, pour ainsi dire. (J. Joubert).

SPECIAL DE NOEL
GRATIS ESSAI DE 5 JOURS RIEN A PERDRE !
Garantie sans conditions

CHRONOGRAPHE, seulement $5.95
Régulier, $11.95. Combinaison de chronographe, montre-arrêt et montre-bracelet. Mesure la vitesse et les distances. A l'épreuve des chocs. Boîtier poli, couleur or. Verre incassable. Aiguille à secondes; anti-magnétique; bracelet en cuir véritable. (Bracelet expansion, .85c. en plus). Instructions complètes. Expédié C.O.D. ou incluez mandat et sauvez charges. Argent remboursé dans 5 jours si non satisfait. Ecrire nom et adresse en lettres bien lisibles.
CANADIAN PRECISE WATCH CO., 280, Haveiock St., Dept. 287, Toronto

ÉPAULE ENDOLORIE?

Si vous avez peine à mouvoir l'épaule par suite de douleurs lancinantes, faites comme des milliers de gens. Prenez des T-R-C Templeton, spécialement préparées pour soulager vite douleurs Rhumatismales, Arthritiques, Névritiques, Sciatiques; aussi, Lumbago, Névralgie. Ne souffrez pas inutilement. Achetez des T-R-C Templeton aujourd'hui. 65c et $1.35, tous comptoirs de pharmacie. T-837F

Noces de rubis de M. et Mme Alfred St-Pierre

L'ILE-VERTE, (DNC). — Une fête brillante a souligné le 40e anniversaire de mariage de M. et Mme Alf. St-Pierre (Rosanna Levesque), le 9 novembre dernier. La fête débuta par la grand-messe chantée par M. l'abbé Emile St-Pierre, professeur au séminaire de Rimouski et cousin du jubilaire. M. l'abbé Emile Guimont, V.F., et curé de la paroisse, félicita les heureux jubilaires et présenta le prédicateur, M. l'abbé Emile St-Pierre.

Un dîner réunit à la maison paternelle les six enfants des jubilaires et leurs conjoints, M. et Mme Arsène Pelletier, M. et Mme Oscar St-Pierre, de l'Isle-Verte; M. et Mme Robert St-Pierre, de Rimouski; M. et Mme Roland Vézina, Mlle Thérèse St-Pierre et Mlle Suzanne St-Pierre, é.g.m., de même que les invités d'honneur, MM. les abbés Emile St-Pierre, Emile Guimont et Roland Rioux, vicaire de la paroisse. Parmi les autres invités, mentionnons M. et Mme J.-O. Levesque, de Bedford; M. et Mme Félix Dionne, de Drummondville; M. et Mme Raoul Levesque, de Montmagny; M. et Mme Ignace Lavoie et M. et Mme Georges Côté, M. et Mme Elzéar Charron, de l'Isle-Verte; M. Romuald Levesque, Mlles Nicole et Francine Vézina, Gilles et Claude St-Pierre, Marcel Vignola, tous de Rimouski.

Une adresse fut lue par Mlle Suzanne St-Pierre, fille des jubilaires et un bouquet colonial de 40 roses rouges fut offert par Nicole Vézina, petit-fille. Une montre-bracelet fut présentée à Mme St-Pierre par Claude St-Pierre, durant que Gilles St-Pierre, un autre petit-fils, présentait à M. St-Pierre un magnifique casque de fourrure.

Un chant de circonstance fut exécuté par Claude St-Pierre et Marcel Vignola. Le maître de cérémonie fut M. Raoul Levesque, de Montmagny, qui sut remplir son rôle avec gaieté en entrain.

Après la fête, les invités se séparèrent en emportant le souvenir d'une belle journée et en se promettant d'être présents dans dix ans, pour les "Noces d'Or".

St-Adelphe (Champ.)

Fête à M. l'abbé Clément

ST-ADELPHE, Ch. — D.N.C. — Vendredi, le 22 novembre, à la salle paroissiale, a été fêté M. l'abbé Lionel Clément, curé de St-Adelphe. Cette fête a été organisée par les Frères et les religieuses.

Voici le programme de cette fête :

Duo de piano, par Mlles Chouinard et Thiffault; chant de fête, chorale du couvent; saynète, Françoise au Paradis, (élèves du couvent); voeux de fête, dons et bouquet spirituel; "Le Notre Père du Moissonneur, 5e, 6e, collège; "Le Vigneron, le laboureur et le prêtre", 7e, 8e, collège;"La main du prêtre et chant par les élèves du couvent; gymnastique suédoise, 7e, 8e et 9e, collège; saynète, "Si maman n'était pas là', par la 3e et 4e. collège; pyramides, 6e, 7e, 8e et 9e, collège; chant de fête des benjamins, 3e et 4e, collège.

Mot de M. le curé.

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE
Examen de la vue
LUNETTERIE
LAURENT MARION, o.d.
TEL.: 4-8481 LOCAL: 305

SUGGESTIONS
POUR CADEAUX DES FETES

Magasin ouvert jusqu'à 5 hres p.m., le samedi, durant le mois de décembre.

Visitez notre
ROYAUME DES JOUETS
notre choix est considérable et varié.

DECORATIONS ELECTRIQUES
pour Noël
Nos suggestions de cadeaux des Fêtes
★ Ensembles et Bases de plumes et crayons
★ Waterman, Sheaffer, Parker, Eversharp
★ Lampes de bureaux — Cendriers
★ Ensembles Pupitres, Tampon, Buvard
★ Cartes à jouer en plastique
★ Papeterie de Noël — Serviettes de cuir
★ Albums à photographies — Ecritoires
★ Appuis-livres de fantaisie
★ Portefeuilles et Porte-Clefs en cuir
★ Index téléphoniques
ainsi qu'un très grand assortiment de
CARTES DE SOUHAITS
COUTTS ET RUSTCRAFT
SERIES D'ARTISTES CANADIENS
LA CIE
T.-J. MOORE Ltée
IMPRIMEURS LIBRAIRES
122, côte de la Montagne QUEBEC Tél.: 2-2764

SPECIAUX AUX VARIETES

LAVEUSE
"MAXWELL"
avec essoreuse "Lovell Control-O-Roll" — Rouleaux de 2¼ — Supports à main, chromés — Cuve en porcelaine. — Huilée pour la vie.
Prix régulier : $189.50
SPECIAL :
$149.50

GRAND MEMENTO LAROUSSE
2 volumes reliés demi-chagrin.— Valeur : $45.00 — SPECIAL . . . $25.00

AUX VARIETES
958, St-Vallier, Québec — Tél. : 3-6273

3 raisons principales !
—qui font que votre bague de fiançailles venant du Capitol Jewellers est votre meilleur achat.

1) Vous avez le choix de trois marques.
2) Vous avez un riche assortiment de magnifiques modèles.
3) Pendant la saison des fêtes, vous épargnez 25% du prix de vente suggéré par les marchands de diamants les plus réputés au Canada.

CIRCLE of LIGHT
AU CONTOUR ENTIEREMENT POLI QUI LUI EST EXCLUSIF.
BRIDAL WREATH
LA PLUS FAMEUSE MARQUE DE DIAMANTS
BLUEBIRD
GARANTI PARFAIT

Et, pour couronner le tout, notre garantie de satisfaction complète ou argent remis sans discussion dans un délai de trente jours suivant l'achat.

Capitol Jewellers REG'D
198, RUE ST-JEAN - QUEBEC.

Si pratique... si bien accueilli

Vous aurez plus de visite pendant les fêtes. Assurez-vous donc d'avoir une provision supplémentaire de Coca-Cola. Servir du Coke est toujours un moyen rafraîchissant de dire "vous êtes bienvenu".

6 Bouteilles par Carton 36¢
Comprenant Taxes Fédérales de Vente et d'Accise
Plus Dépôt 2¢ Par Bouteille

"Coke" est une marque déposée
COCA-COLA LTÉE

Donnez des
COSMETIQUES
en cadeau
Nous gardons les meilleures marques de Colognes, Parfums, Sachets, Savons, Lotions, Minaudières, Articles de toilette.

GRAND CHOIX DE PARFUMS FRANÇAIS TELS QUE :

Parfums GUERLAIN
Nouveaux formats de bourse :
$3.50 et $4.00
Shalimar — Vol de nuit .. 4.00 à 22.00
Heure Bleue 3.50, .. 9.00, 15.00, 25.00
Lotion ..... 3.00 à 8.00

Parfums LANVIN
Arpège 4.00, 12.00, 20.00, 35.00, 40.00, 60.00
My Sin-Prétexte 3.00, 5.00, 9.00, 15.00, 25.00
Lotion ..... 3.75 à 12.00

Parfums CARON
Betlodgia — Fleur de Rocaille :
$11.50 à $45.00
Lotion ..... 7.50 à 9.00

Aussi plusieurs autres articles de marques reconnues.

Assortiment complet de
COFFRETS DE BEAUTE
Elizabeth Arden — Dorothy Gray — Du Barry — Lentheric — Faberge — Harriet Hubbard Ayer — Coty — Yardley — Evening In Paris — Desert Flowers — Houbigant.

Vous trouverez toujours un grand choix de cadeaux chez :

COMMANDES POSTALES
Acceptées C.O.D. par chèques ou mandats.
Pharmacie Soucy, 85, ave Cartier, Québec, P. Q.
Description de l'article désiré : .. ..
Quantité ..... Prix .....
Nom .. ..
Adresse .. ..

LES PHARMACIES Soucy
85, avenue Cartier — Tél.: 2-1235
Château Frontenac — Tél.: 5-4565
90, de la Couronne — Tél.: 2-1237

LES MARIONNETTES "SHELL" A LA FACULTE DES SCIENCES

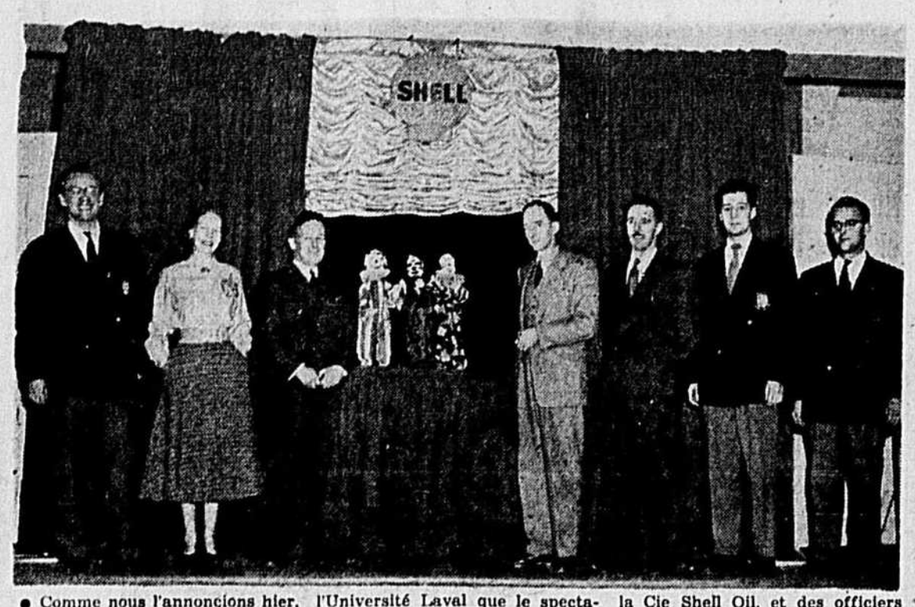

● Comme nous l'annonçions hier, le Théâtre des Marionnettes "Shell" est présentement à Québec où il donne diverses représentations. Hier après-midi, c'était à la Faculté des Sciences de l'Université Laval que le spectacle fut donné et la photo ci-dessus fut prise à l'issue de la représentation. Nous y remarquons M. Adrien Pouliot, doyen de la faculté des Sciences, M. Normandin, de la Cie Shell Oil, et des officiers de la faculté, notamment MM. le docteur Cloutier, assistant-secrétaire de la faculté, M. Héroux et M. Canuel, e.e.s.

(Photo Lanouette)

Présentation du mémoire de la . . .

(Suite de la page 3)

"Si les sources de revenus s'équilibrent entre Ottawa et Québec, nous pourrons faire plus et nous ferons plus", a ajouté le premier ministre.

Puis M. Duplessis a parlé des progrès du Québec dans plusieurs domaines, notamment la santé et les bourses d'étude. Quand j'étais étudiant, a-t-il dit, nous n'avions pas le dixième des facultés des étudiants d'aujourd'hui. Les progrès de la province sont indéniables.

La classe ouvrière a des droits, mais elle a aussi des devoirs. C'est certain par exemple qu'il faut augmenter la production. Notre gouvernement s'occupe non pas d'une classe en particulier, mais de toutes les classes. Nous n'hésitons jamais à donner le bénéfice du doute à la partie la plus faible, c'est-à-dire à la classe ouvrière et à la classe agricole, mais il nous faut être juste.

"C'est plus facile de demander que de réaliser. Ça ne sert à rien de faire des promesses qu'on ne peut tenir. Quand on parle de crédit urbain, je suis en opposition tranchée. Actuellement, c'est humainement et financièrement impossible."

Ottawa et le logement

La délégation de la C.T.C.C. au Parlement, pour la présentation du mémoire annuel, était plus nombreuse que jamais. Elle atteignait de 120 à 150 membres, alors que par les années passées elle était habituellement de 60 à 75. Ces membres — deux fois plus nombreux qu'à l'ordinaire — venaient de tous les centres industriels de la province.

Au sujet d'un passage du mémoire, M. Duplessis a déclaré: On faisait allusion tout-à-l'heure à l'article 35 de la Loi Nationale d'habitation. Je n'en veux pas à Ottawa, mais il faut faire ressortir la vérité. Le gouvernement fédéral, en matière de logement, ne donne rien; il prête.

Et le fédéral exige trois endosseurs pour prêter, de dire M. Duplessis. Il exige l'endossement du gouvernement provincial, de la municipalité et de l'individu.

Vous demandez au provincial d'endosser le fédéral, d'endosser les municipalités, et d'endosser en surplus les particuliers: ça ne peut pas marcher, c'est impossible. Ottawa prête avec trois endosseurs, la province donne: ce n'est pas raisonnable.

Echange de vifs propos

Le premier ministre a ensuite passé à une autre partie du mémoire, celle ayant trait à l'actuel Bill 22, qui vise à mettre à l'abri des brefs de prérogative la Commission des Relations Ouvrières et les tribunaux d'arbitrage. Le point de vue de la C.T.C.C. apparaît textuellement dans une autre nouvelle de notre journal, mais il convient de le résumer ici pour aider à une bonne intelligence d'un duel entre M. Duplessis et M. Picard.

Le document dit que la C.T.C.C. félicite le gouvernement d'avoir introduit ce projet de loi à l'Assemblée législative mais que, tout en étant d'accord "sur le principe" que veut faire accepter le bill, elle fait "une réserve" sur l'immunité que l'on veut accorder à la Commission des Relations Ouvrières. "Aussi longtemps que cette dernière", dit le mémoire, "ne sera pas réformée sur une base représentative, tel que nous le réclamons depuis plusieurs années, la C.T.C.C. préfère conserver, dans ce cas, tous le recours que veut supprimer le bill No 22."

M. Duplessis a dit quelques mots au sujet de cette opinion syndicale sur le bill No. 22, glissant au passage que "les obligations sont aussi impérieuses que les droits sont sacrés", puis interruption est venue:

M. Picard: — Si vous le permettez, j'aimerais expliquer le point de vue de la C.T.C.C. Nous voulons une réforme "sur une base représentative". La structure actuelle de la Commission des Relations Ouvrières est mauvaise. Nous n'attaquons aucun des membres, mais nous croyons que s'ils étaient le fruit d'une "représentation libre" des parties intéressées — et non pas des fonctionnaires — tout irait mieux. Nous connaissons une représentation libre aux comités paritaires et au Conseil Supérieur du Travail, c'est la même chose que nous demandons pour la Commission des Relations Ouvrières.

M. Duplessis: — Voyons donc, M. Picard, il faut être logique. Celui qui travaille doit être payé par son patron. C'est ce qui se fait partout... En procédant autrement, on ne viendrait à une espèce de bureaucratie, et il ne faut pas de bureaucratie...

M. Picard:— "C'est ce que nous avons à l'heure actuelle !"

M. Duplessis: — Les membres de la Commission (des relations ouvrières) ont à rendre compte au gouvernement. Et le gouvernement est élu par le peuple. "Il n'appartient à personne de venir interdire un gouvernement qui est élu par le peuple".

M. Picard: — Il ne s'agit pas d'interdire le gouvernement. Nous demandons une "représentation tripartite" à la Commission, et nous nous fondons sur une base reconnue en 1919 par le Bureau international du Travail. Nous croyons que plusieurs obstacles s'en iraient ainsi.

M. Duplessis: — On n'a pas d'exemple à prendre en Europe dans les questions de travail.

M. Picard: — Nous n'avons pas parlé de l'Europe, mais du Bureau International du Travail.

M. Duplessis: — International, c'est pas mal l'Europe, ça (Murmures) Nous avons de meilleures conditions de travail dans la province qu'en Europe. C'est tout de même signe que le gouvernement fait son devoir.

M. Picard: — Le B.I.T. est un organisme international. Le Canada lui-même en fait partie, les Etats-Unis aussi, et bien d'autres pays à part de ceux d'Europe. Il n'y a rien d'européen dans le B.I.T., mais simplement de la bonne foi.

M. Duplessis: — Nos conditions de travail dans la province de Québec sont meilleures que partout au monde... sauf peut-être aux Etats-Unis.

M. Picard: — Nous sommes d'accord, M. le premier ministre, sauf que ça n'a rien à voir à la structure de la Commission des Relations Ouvrières.

A ce stage, M. Barrette intervient et rappelle qu'un ancien président de la C.T.C.C. et un haut dirigeant de la Fédération Américaine du Travail ont été nommés membres de la Commission. Vous parlez de représentation, dit-il, mais vous en avez.

Le président actuel de la C.T.C.C. dit que la centrale syndicale ne parle pas tellement de représentants, mais de réformes de structure sur une base représentative, ce qui est différent. Il répète que le mouvement syndical n'a pas l'intention de s'en prendre à tel ou à tel membre de la Commission, puis ajoute que lors des nominations, les parties intéressées n'ont "pas été consultées", mais qu'"on les a averties que ceux là seraient nommés, ce qui n'est pas la même chose.

Puis M. Picard dit qu'il va citer deux "cas extrêmes" où la Commission des Relations Ouvrières est en cause. Il relate alors avoir été convoqué devant elle "à 24 heures d'avis" parce qu'une poursuite devant les tribunaux était imminente, puis, il dit que, d'autre part, la Commission a pris 16 mois pour accorder un certificat de reconnaissance syndicale à une association, et de bonne foi, de salariés. Ce sont deux cas extrêmes, répète M. Picard, mais ils montrent que la Commission s'accommoderait fort bien d'une réforme de structure. Quand on veut poursuivre les ouvriers, c'est pressé, mais quand on veut reconnaître le droit d'une association libre de négocier, ça prend du temps.

M. Duplessis: — Combien la Commission a-t-elle rendu de décisions au cours de la dernière année ?

M. Picard: — Je ne le sais pas

M. Duplessis: —Vous ne le savez pas, et vous critiquez la Commission en choisissant arbitrairement deux cas qui font votre affaire, c'est malhonnête. La Commission a rendu des centaines de décisions...

M. Picard: — Si ne je le sais pas, c'est qu'il n'y a pas moyen de le savoir. Un grand nombre de décisions de la Commission ne sont jamais rendues publiques. C'est encore un point contre lequel la C.T.C.C. s'élève. De la manière actuelle, il n'y a pas moyen de compter sur une sorte de jurisprudence et de savoir à quoi s'en tenir. J'ai cité deux cas, en précisant qu'il s'agissait de cas extrêmes. Mais je pourrais en citer bien d'autres. Par exemple, 300 cas de congédiements pour activité syndicale dans un seul mois. Est-ce l'indice d'une Commission qui a fait bien son travail ?

M. Duplessis: — Vous affirmez 300 cas de congédiements pour activité syndicale et vous nen donnez pas de preuve. On n'est pas obligé de vous croire. Voulez-vous qu'on l'ôte, la Commission des Relations Ouvrières ?

M. Picard: — Il ne s'agit pas de ça. Il ne faut pas mêler les choses. Nous disons dans le mémoire que nous sommes "d'accord sur le principe" du Bill No 22, mais nous ajoutons que la C.T.C.C. préfère conserver tous les recours que veut supprimer le projet de loi, aussi longtemps que la Commission des Relations Ouvrières ne sera pas "réformée sur une base représentative". Nous ne demandons pas la disparition de la Commission, mais une réforme de sa structure.

C'est à peu près ainsi que l'altercation vive entre MM. Duplessis et Picard a pris fin. Le premier ministre, à ce moment, remisait ses verres, laisant entendre par là que lentrevue atteignait à son terme.

M. Duplessis a dit que le cabinet provincial allait prendre en considération les diverses demandes ou observations contenues dans le mémoire annuel. M. Picard a dit que malgré lexistence de divergences de vues entre le gouvernement et la C.T.C.C., celle-ci tenait à féliciter le gouvernement provincial dun Bill privé récemment adopté, et ayant trait à la municipalité de Murdockville,en Gaspésie.

C'est M. Barrette qui vait présenté au cabinet la délégation de la C.T.C.C., déclarant notamment en cette occasion: "J'ai voulu faire tout ce qui était possible et nécessaire, et quelquefois impossible, pour inviter les conflits et travailler à la stabilité de la vie économique."

Tandis que M. Marchand lisait la première partie du mémoire, la seule qui fut l'objet de débats — l'autre étant plutôt une annexe ayant trait à nombre de points techniques de la législation du travail — un silence complet régnait dans la salle. Toutes les personnes présentes avaient des copies du mémoire et suivaient avec attention.

Au moment du départ des délégués syndicaux, quelques mots de circonstance ont été échangés.

M. Duplessis: — Comme nous sommes rendus au mois de décembre et que les Fêtes appprochent, je profite de l'occasion pour vous souhaiter à tous un Joyeux Noël et, pour la Nouvelle Année, "la poix, la justice et la vérité".

M. Picard: — "Les mêmes souhaits pour vous, messieurs !"

Conférence de Me Normand Grimard à la Ch. de Commerce

SENNETERRE — Spéc. — A l'occasion du banquet qui a clôturé la journée d'études inter-chambre à l'hôtel Ubald, Me Normand Grimard, de Rouyn, substitut du Procureur général pour le comté d'Abitibi-Ouest, et secrétaire de la Fédération des Chambres de Commerce de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, a donné une magnifique conférence sur la nécessité du mouvement des Chambres de Commerce. Me Grimard a particulièrement mis en évidence le principal obstacle au bon fonctionnement de certaines Chambres : l'indifférence.

Le conférencier a donné de nombreux conseils aux représentants des Chambres de Commerce de l'Abitibi pour augmenter l'efficacité du mouvement. "Rendez vos assemblées intéressantes, faites parler les membres et formez des comités. C'est ainsi, dit-il, que vous réussirez à faire un succès de votre Chambre de Commerce".

Me Grimard a été présenté par M. L.-P. Dionne, président de la Chambre de Commerce de Senneterre.

M. le Chanoine Délisle, V.F., curé de Senneterre a rappelé que l'union fait la force et il a félicité les Chambres de l'Abitibi de l'esprit de travail et de détermination qui les anime. Il a mis les délégués en garde contre l'indifférence qui tue toutes les organisations. "Si vous voulez tuer une association, n'assistez pas aux assemblées."

Le banquet était présidé par M. Fridolin Simard, vice-président de la Chambre de Commerce de la province et administrateur régional des Chambres de l'Abitibi. A la table d'honneur, outre ceux déjà nommés, on remarquait la présence de M. Gédéon Maheux, administrateur régional des Chambres de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, M. Lorenzo Turcotte, vice-président de la fédération régionale et président de la Chambre de Val d'Or; M. Berthiaume, président de l'Association des prospecteurs du Nord-Ouest québécois.

Les Chambres de Commerce d'Amos, Barraute, Duparquet, Duput, La Sarre, Malartic, Normétal, St-Blaise, Senneterre et Val d'Or étaient largement représentées à la Chambre de Senneterre.

La Ste-Catherine

BEAUCEVILLE, (Spéc.). — Les jeunes filles de la J. O. C. F., de Beauceville, ont célébré en grand cette année la fête de Ste-Catherine. Il y eut une grande soirée dans la salle de l'hôtel de ville de Beauceville; ce fut devant une salle bien renplie que les jeunes filles eurent leur séance; il y eut musique, chant, opérette, etc. Cette saénce était sous la présidence du curé Gédéon Duval, qui dit le mot de la fin. Partout au couvent, au collège, on fêta à Beauceville la Ste-Catherine.

In hommage olennel rendu . . .

(suite de la dernière page)

présents à cette imposante cémonie.

Les élèves du Grand Séminai- et de nombreux autres mem- res du clergé prenaient aussi lace dans la nef ou l'on remar- uait également des religieuses u Bon-Pasteur, des Servantes du t-Coeur de Marie et de Jésus-Ma- e.

La chorale paroissiale, sous la irection de M. Lemelin, a fait atendre un magnifique program- e musical et à l'issue du servi- e les Chanteuses du Rosaire, diri- ées par Mlle Lafleur, ont rendu "Ego Sum", de Handel.

En l'église St-Dominique, la cérémonie eligieuse fut imposante. Le R. P. Gané, o.p., supérieur du couvent des Dominicains à Québec, a fait la levée du orps, et M. le chanoine Réal Thomassin, upérieur du séminaire de Québec, a hanté le service. Il était assisté de MM. es abbés Louis-A. Vachon et Elzéar Fortier, du séminaire.

Dans les stalles du sanctuaire, on oyait: Mgr A.-M. Parent, p.d., vicerecteur de l'université Laval; Mgr A. aberge, p.d., curé de la paroisse des ts-Martyrs; Mgr Cyr. Deslauriers, curé e N.-D.-du-Chemin; Mgr Ibranyi, p.d., . le chanoine Ernest Lemieux, ainsi que es RR. PP. Arsène Roy, o.p., G.-H. Lévesque, p.p., G. Lefaivre, p.b., A. Pelletier, c.ss.r., Nérée Laflamme, o.m.i., MM. es abbés P.-E. Crépault, directeur du rand séminaire; Edouard Beaudoin, ean Duval, Jules Rancourt, Horace Gagné, Robert Dolbec, Alphonse Giroux, . Laliberté, I. Dubord, Alex. Renaud, tanislas Cantin, J.-M. Tardif, J.-Paul Gravel, Paul Marceau, A. Dupuis, Lo- ier Gagné, Alfred Guillemette, Az. Jo- idon, André Jobin, Victorin Germain, Emile Hudon, Philippe Laberge, Paul ouillé, Benoit Fortier, L.-P. Sylvain, onorius Provost, Gédéon Petit, Laurent Noël, G.-H. Marois, Laurent Nicole, Gérard Dumouchel, Arm. Lord, Adrien agné, Lucien Talbot, Luc. Déchesne, .-H. Paradis, Alfred Simard, Adrien uellet, L.-P. Garon, Gérard Dion, J.- M. Garant, J. Champagne, Lucien Noël, P.-E. Roy, Alph. Roy, F. Beaudoin, O. erland, J.-Marie Leblond.

Dans le défilé, à la suite du corbillard que précédait un landau de fleurs, e deuil était conduit par les fils du défunt: M. l'abbé Benoit Morisset, professeur au séminaire de Québec; le Dr Pierre Morisset, de St-Georges de Beauce; le Dr Jean Morisset, de Rimouski; M. Paul Morisset, chef de division au ministère de l'Agriculture; ses petits-enfants: Jacques, Jean, André, Guy et Robert Morisset, Jean et Guy Saucier; es gendres: MM. Jean-Paul Saucier, Maurice Blackburn et Jacques DesRivières; ses frères: MM. Roméo et Maurice Morisset, d'Ottawa; ses beaux-frères: MM. Georges Morisset et Paul-A. Brunet; ses neveux: MM. Jean-Paul Lessard, avocat; Louis Lessard, Marcel Morisset, Louis Morisset, Horace Morisset, Claude Morisset, Léon-Paul Morisset, los. Delâge et Philippe Letarte.

Aux premiers rangs dans l'assistance t dans le cortège, on voyait: S. E. l'honorable Gaspard Fauteux, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, accompagné de son aide de camp, le lieutenant-colonel D.-B. Papineau, ainsi que plusieurs membres de la magistrature et du cabinet provincial, notamment l'honorable juge Antonin Galipeault, juge en chef de la Cour d'Appel de la province; l'honorable Albert Sévigny, juge en chef de la Cour Supérieure de la province; les honorables juges Aimé Marchand, J.-A. Gagné, les honorables juges Wilfrid Edge, J.-Eugène Marquis, O. Boulanger, Hector Perrier, Joseph Bilodeau ainsi que MM. les juges Thomas Tremblay, Alphonse Garon, Edgar Champoux, Emile Morin, J.-A. Métayer, Hugues Fortier, ainsi que plusieurs ministres notamment l'honorable Onésime Gagnon, trésorier de la province; l'hon. Antoine Rivard, solliciteur général; l'hon. J.-D. Bégin, ministre de la Colonisation; l'hon. Omer Côté, secrétaire de la province; l'hon. Jacques Miquelon, ministre d'Etat.

On voyait aussi l'hon. sénateur Jacob Nicol, c.l.; l'hon. sénateur P.-H. Bouffard, l'hon. Hector Laferté, c.l.; l'hon. Emile Moreau, c.l.; l'hon. Wilfrid Messier c.l.; MM. Ernest Moreau, administrateur de l'"Action Social, Ltée"; Emile Castonguay, gérant de l'"Action Catholique"; le lieutenant-colonel Oscar Gilbert, président du "Soleil" et de l'"Evénement-Journal"; MM. Georges-C. Marler, m.p., chef de l'opposition parlementaire; Me Chs Cannon, c.r., m.p., Me J. Savard, m.a.l., R.-A. Benoit, greffier du conseil législatif; Antoine Lemieux, greffier de l'Assemblée législative; MM. Léopold Desilets et Chs-Ed. Cantin, assistants du procureur général; les sous-ministres Jean Bruchési, Avila Bédard, Ls-A. Richard, Louis Coderre, Adjutor Dussault, Gustave Poisson, Yvan Vallée, Jean Grégoire, Gérard Tremblay, Arthur Bergeron, Jos. Matte, Arthur Labrie ainsi que MM. Chs Mignault, c.r., président de la Commission municipale; Gérard Lemay, c.r., président de la Commission du Transport; Joachim Grenier, c.r., président de la Commission des accidents du Travail; Emile Tourigny, chef du cabinet du premier ministre, le Dr Marc Trudel.

On voyait aussi: le lieut.-col. Henri Gagnon, vice-président et directeur du "Soleil"; MM. J.-W. Levesque, N.P., de Montréal, Armand Viau, Me Bernard de L. Bourgeois, de Montréal, Me Lucien Lortie, avocat, le docteur V. Cloutier, le docteur G. Noël, le docteur A. Beauchesne, J.-P.-A. Gravel, C.R., Antonio Laplante, C.R., le docteur J.-L. Chesnel, P.-A. Juneau, C.R., Arthur Savard, C.R., Henri Kieffer, I.F., J.-A. Côté, I.F., le docteur N. Larochelle, le docteur Laurent Patry, le docteur J.-N. Chabot, le docteur Eug. Bissonnette, le docteur M. Delâge, le docteur Gustave Beaudet, C.-A. Matte, N.P., Arthur Duval, N.P., le docteur J.-L. Létourneau, Oscar Morin, C.R., L.-J. Paquin, C.R., le docteur L. St-Cyr, le docteur de la Broquerie Fortier, le docteur Jos. Leblond, Bernard Devlin, C.R., le docteur G. Roberge, le docteur C. Simard, le docteur Ant. Martel, O. Desgagnés, I.F., le docteur J.-E. Thibodeau, le docteur Rol. Thibodeau, le docteur Jean Dussault, Armand Lortie, N.P., Philippe Corriveau, C.R., le docteur Rod. Talbot, André Legendre, avocat, H. Turgeon, N.P., Fernand Boutin, I.F., le docteur H. Talbot, Gérard Corriveau, avocat, Ant. Pelletier, avocat, M. Gaumond, avocat, le docteur G. Auger, le docteur H. Laliberté.

On remarquait encore MM. le commandeur Ernest Lefaivre, le chevalier Alphonse Talbot, Adélard Deslauriers, Henri et Léopold Deslauriers, Damase Potvin, L.-P. Letarte, J.-W. Fortier, J.-M. Clément, M. Beaulé, J.-L. Moore, J.-P. Thomassin, V. Frenette, J.-A. Frenette, Jules Robert, Paul St-Cyr, Ad. Garneau, J.-N. Turgeon, T.-A. Bertrand, Médéric Monast, Jules Rousseau, Rol. Charland, Eustache Marier, Réal Lévesque, Paul-P. Boisvert, Paul Vézina, Adélard Côté, G.-A. Gauvin, Marcel Bédard, J.-B.-L. Morin, L.-P. Girard, P.-L. Morency, Alfred Tourigny, Jean Labrecque, J.-A. Manseau, M. Morel, J.-S. Moreau, Jos. Morin, J.-A. Cloutier, A. Cloutier, Albert Vézina, J.-A. Laflamme, Louis Lanouette, G.-M. Deschênes, J.-M. Gosselin, O. Garon, J.-Ls Beaumont, C.-J. Bergeron, A.-E. Tremblay, R. Therrien, E. Reny, Alex. Bergeron, Rosario Lemire, J.-A. Lambert, Henri Fontaine, Luc. Sévigny, H. Tremblay, André Houde, John. Lafontaine, Lomer et M. Gilbert, Pierre Marquis, J.-A. Demers, Roger Garneau, Jos. Labrecque, J.-A. Martin, Jos.-L. Boulanger, J.-A. Vézina, G. Julien, J.-E. Laforce, Léopold Genest, Jos. Morel, A.-J. Dolbec, Louis Garon, P. Julien, R. Beaupré, N. Moreau, O. Decosse, Jos. Emond, Marc Angers, Victor Morency, Théodore Déry, Léo Brown, Adj. Boivin, Gus. Buteau, R. Lessard, André Letarte, Cyr. Gagnon, Antoine Larue, H. Laberge, André et Jean Laberge, T.-H. Fortier, ainsi que MM. J.-A. Olivier et Ls Desrochers, de Plessisville; MM. Eloi Dion, Oscar Boutin, Emile Boutin, J.-A. Ouellet et Odessa Thibodeau, de Ste-Hénédine; MM. Chs Larichelière, greffier adjoint; Donat Tanguay, Paul Lamontagne et L. Moore, du greffe du Conseil exécutif.

Dans le long défilé, on voyait encore: MM. Jean Saucier, Jos. Cauchon, Maurice Painchaud, Edg. Guay, Robert Bureau, Alex. Morisset, Laurent Chabot, J.-M. L'Heureux, R. Jobidon, Alex. Frédérick, Fra Deroulin, M. Garneau, Maurice Turgeon, Armand St-Pierre, E. McKay, L.-A. Larue, Emile Drolet, M. Dugal, J. Hodgson, R. Fiset, L. Drolet, Geo. Gascon, Fern. Moreau, Louis Ruelland, M. Bureau, G. Vallières, Ad. Tremblay, Albert Gagnon, Calixte Hébert, Louis Ruelland, G. Loignon, M. Gagné, G. Furois, J.-R. Roberge, R. Samson, Gérard Paradis, Lionel Lebel, J.-A. Blais, J.-A. Royer, R. Potvin, W. Dubé, Fra Letarte, Elzéar Meurmeau et nombre d'autres.

Nous offrons à la famille en deuil nos sincères condoléances.

Couronnement de la reine des coquelicots au Château Inn d'Amos

Amos. — (DNC) — Le couronnement de la Reine des Coquelicots eut lieu samedi soir dernier à l'Hôtel Chateau Inn. Près de sept cents personnes assistaient à cette cérémonie qui était présidée par S.H. le maire Fridolin Simard. L'Hon Jacques Miquelon était représenté par Me J. Paul Lamoureux de Malartic. Me Claude Bigué agissait comme maitre de cérémonie.

Des allocutions furent prononcées par S.H. le maire Fridolin Simard, M. J.-A. Gauthier Président de la Légion, Me Jean-Paul Lamoureux et enfin par Sa Majesté La Reine des Coquelicots qui avait triomphé de la concurrente Mme L.P. Cloutier Mme Samson s'exprima en ces termes: "Je veux simplement remercier la population d'Amos pour la grande générosité qu'elle a montrée envers moi et ma charmante adversaire en permettant de réaliser un montant aussi "substantiel en faveur de La Légion Canadienne Je tiens surtout à dire à mes amies combien leur dévouement m'a touchée. C'est grâce à leur excellent travail que j'ai remporté la victoire et je les en remercie de tout mon coeur".

La reine Mme Samson et la Princesse, Mme L.P. Cloutier, reçurent toutes deux de nombreux cadeaux.

La soirée fut agrémentée d'un programme musical. Mme L.P. Cloutier, soprano, chanta avec beaucoup de goût "Les Oiseaux dans le Soir" de Eric Coates, et M. Paul Bourbeau, baryton de talent, interpréta "Begin the Beguine". En rappel, ils chantèrent en duo "Valse de Vienne".

Cette soirée terminait en beauté la populaire campagne de la vente des coquelicots organisée par La Légion Canadienne, Section Chapleau.

Offres de bourses aux candidats au doctorat

Le Conseil de Recherche des Humanités du Canada offre cette année un nombre restreint de bourses aux candidats au doctorat. Le montant de chaque bourse variera de $300. à $1,500.

Les candidats doivent avoir fait au moins un an, de préférence deux, d'études universitaires. Dans les cas de mérite égal, on accordera les bourses surtout aux étudiants auxquels elles permettront de terminer leur cours universitaire.

Un candidat peut obtenir une bourse pour continuer ses études en vue du doctorat dans une institution reconnue où, s'il a terminé les études préliminaires requises pour un grade supérieur, pour lui permettre de compléter ses recherches et sa thèse.

Le Conseil détermine le nombre de bourses qu'il accordera pour chaque année scolaire. Il en a distribué six en 1952. Le Conseil n'a pas l'intention de donner deux fois de suite une bourse à une même personne.

Les candidats devront obtenir du secrétaire du Conseil, six exemplaires de la formule d'inscription, les remplir au complet et les renvoyer avant le 20 janvier 1953, accompagnés d'une transcription officielle de leur dossier scolaire, collégial et universitaire. Ils sont priés d'y joindre une lettre personnelle dans laquelle ils devront exposer leur plan d'étude et de travail. On fera connaitre les noms des boursiers au plus tard le 31 mars 1953.

Les demandes devront être adressées à M. John-E. Robbins, secrétaire-trésorier, Conseil de Recherche des Humanités, 661, Island Park Drive, Ottawa 3, Ont.

Fortierville (Lotb.)

Mariages. — (D. N. C.) — Le 8 novembre, en l'église de Fortierville, se célébrait le mariage de Mlle Exilda Tousignant, institutrice, fille de M. et Mme Jeffrey Tousignant, et de M. Fernand Gendron, fils de M. et Mme Alfèda Gendront, de Ste - Sophie-de-Lévrard.

Mlle Carmelle Gendron remplissait la fonction de fille d'honneur et M. Romain Tousignant, de Montréal, celle de garçon d'honneur.

Mlle Tousignant était membre de la Confrérie des Enfants de Marie; elle en reçut les honneurs tels que parures d'autel et chant par la chorale des Enfants de Marie, sous la direction de Mlle Fernande Gagnon. A l'orgue Mlle Claire Badeau.

Le 26, Mlle Réjeanne Jacques, de Quebec, fille de feu Alphonse Jacques, et M. André Auger, fils de M. et Mme Emery Auger, de St-Pierre-Baptiste. M. Jean-Paul Laquerre servait de témoin à Mlle Jacques et M. Emery Auger à son fils.

Mlle Rachelle Auger remplissait la fonction de fille d'honneur et M. Raymond Boivin, celle de garçon d'honneur, tous deux de St-Pierre-Baptiste.

Après la cerémonie nuptiale, il y eut réception chez M. Jean-Paul Laquerre, dans l'après-midi, les mariés partirent en voyage de noces.

Nos meilleurs voeux de bonheurs à ces nouveaux époux.

Partie de cartes. — Le 9 nov., à la salle paroissiale, partie de cartes organisée par les cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc. Soirée très bien réussi. Remerciements aux membres du conseil spécialement à M. le président Rosaire Beaudet, qui avait la charge de cette soirée.

Le 25 nov., à l'occasion de la Ste-Catherine, partie de cartes organisée par les Enfants de Marie. Ce fut un succès également.

Plusieurs fois durant la soirée, des Enfants de Marie passèrent de la tire. De nombreux prix furent distribués. Sincères remerciements à tous nos généreux paroissiens.

Baptême. — Le 25 nov., Joseph-Georges-Pierre, enfant de M. et Mme Ferdinand Gagnon (Juliette Auger). Par. et mar.: M. et Mme Georges Gagnon, de St-Jean-Deschaillons, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Armand Laquerre, tante de l'enfant.

Décès. — Le 27 nov., est décédé M. Oras Paris, à l'âge de 83 ans. Service samedi, le 29.

Faites le choix
D'un cadeau par jour

Ainsi, vous éviterez les ennuis occasionnés par le magasinage de la dernière heure. Voyez dans les différents rayons de notre magasin, les nombreuses suggestions de cadeaux attrayants et pratiques pour tous les membres de la famille et aussi pour les amis !

Donnez des cadeaux utiles à vos fillettes

JOLIES BLOUSES DE NYLON

Présentées dans une variété de teintes charmantes, ces blouses sont vraiment d'un goût exquis. Choix de modèles à manches courtes. Grs: 8 à 14 ans. PRIX DU JUSTE MILIEU **$2.98**

MAGNIFIQUES CHANDAILS

Modèle cardigan tout laine et d'excellente confection. Assortiment varié de teintes et de motifs. PRIX DU JUSTE MILIEU **$3.49**

Pour l'homme qui travaille au froid choisissez un chaud parka avec capuchon!

De bonne fabrication, ces parkas assurent le maximum de confort et de satisfaction pour la pratique des sports ou le travail au grand air. Couleurs: drab et gris. Grs: 36 à 46. PRIX DU JUSTE MILIEU **$12.95**

En vente sur la mezzanine.

Le cadeau traditionnel de "Papa" . . . de belles pantoufles!

Nous avons sûrement "son" modèle préféré! Voyez notre vaste choix de pantoufles opéra, de marque réputée Packard, avec semelle et talon en cuir de qualité.

S'il voyage beaucoup, offrez-lui de jolies pantoufles de voyage avec étui. Fabrication réputée Packard, en cuir brun ou rouge vin. PRIX DU JUSTE MILIEU **$6.95**

Venez faire le choix des jouets dont rêvent vos jeunes pour NoëL!

Nos jouets sont de nature à plaire à toutes les petites filles et à tous les petits gars! Venez les voir pour vous en convaincre et faites mettre de côté dès maintenant les jouets de votre choix:

- TRAINS ELECTRIQUES AMERICAN FLYER
- POUPEES MECANIQUES
- CARROSSES • GARES DE CHEMIN DE FER
- ANIMAUX • JEUX MECANIQUES
- AUTOS DE TOUS GENRES • ETC., ETC..

Voici un cadeau toujours apprécié . . . des Bas Nylon!

Voyez notre vaste choix de modèles les plus nouveaux dans les marques les plus renommées, et les qualités suivantes: aiguille 45-30 deniers, 51-15, 51-30, 60-15. Aussi modèle circulaire sans couture. Variété de teintes délicieuses convenant à toute toilette. Grs: 8½ à 11. PRIX DU JUSTE MILIEU

$1.35 $1.50 $1.75

Pour la sportive . . .

Offrez de splendides "After Ski"! Bonne fabrication 100% laine, avec semelle en feutre ou en caoutchouc. Choix de patrons différents sur fond vert, rouge, jaune, turquoise, noir, bleu. Toutes grandeurs. Prix variant de **$2.95 à $3.50**

Tabliers de bon goût

Confection excellente en broadcloth ou en organdi à plis permanents. Modèles variés et prix à la portée de toutes les bourses.

.79 à $3.25

Blouses qui plairont

Elles sont merveilleusement belles! Notre collection comprend des modèles en crêpe, en nylon et en jersey de laine. Venez faire votre choix dès maintenant... C'est un cadeau pratique qui sera fort apprécié.

.95 à $10.95

Elle sera ravie de recevoir un riche ensemble de chambre de bain . . .

Comprenant rideaux de douche 6' x 6' et une paire de rideaux d'une longueur de 54 pouces, ces ensembles en plastique de qualité constituent un cadeau agréable à recevoir. Variété de dessins nautiques sur fond de couleurs variés. PRIX DU JUSTE MILIEU

$4.95

Offrez une belle nappe . . . à l'hôtesse des Fêtes!

Réalisées en toile, rayonne, coton, ces nappes sont d'excellente qualité. Prix variés pour convenir à tous les budgets.

$1.29 à $69.50

Nous offrons également un assortiment de splendides nappes en filet importées de Chine et d'Ecosse. Couleurs: crème ou écru. Choix de motifs attrayants dans toutes les dimensions.

$5.50 à $20.00

J.B.LALIBERTÉ LIMITÉE
Le magasin du juste milieu...

145, ST-JOSEPH
276, BOUL. CHAREST

EXIGEZ VOTRE COUPON-ESCOMPTE AVEC CHAQUE DOLLAR D'ACHAT ACCUMULEZ VOS COUPONS-ESCOMPTE ET OBTENEZ A TRES BON COMPTE UNE JOLIE COUTELLERIE POUR LES FETES!

Chambre 325 — Place Jean-Talon
Tél. : 2-4771, local 43 — Québec

(suite de la page 7)

Mme Joseph Gignac est de retour de Buffalo, N.Y., où elle était l'hôte de son gendre et de sa fille, M. et Mme Percy Fainer.

Mme Maria De Breoyer, de Villeborde, Belgique, arrivée au Canada ces jours derniers, sur le "Samaria" sera pendant quelque teps l'invitée de sa fille, Mme Roger Marcotte.

Mlle Gisèle Charest est partie pour Topeka, Kansas où elle passera quelques mois l'hôte de M. et Mme Bob Creary.

M. et Mme A. Lambert sont revenus à Québec après un séjour d'une semaine à Montréal.

Mme A. Marchand, de Québec, a passé quelques jours à Trois-Rivières l'invitée de Mme Edouard Bureau.

Le docteur et Mme Henri Mélançon, de Shawinigan, et leurs enfants Lise, Pierre et Thérèse étaient de passage en notre ville en fin de semaine.

M. et Mme Roland Dufour, de Sherbrooke, passent un mois en Floride.

Mme Lionel Côté, de Montréal, fait actuellement un séjour en notre ville.

Mlle Rita Labbé, de Rivière-du-Loup est revenue d'un voyage de trois mois en Europe et au nord de l'Afrique.

Mlle Michelle Baril, de Québec, a fait récemment un séjour à Sherbrooke, chez ses parents.

Les Ecureuils (Port.)

LES ECUREUILS, ((DNC). — **Transaction.** — M. Edmond Godin a vndu sa propriété à M. Alphonse Gingras, M. Godin a acheté celle de M. Gingras.

Décès. — Le 5 nov., a été inhumé Gilles, enfant de M. et Mme Gérard Delisle.

Jeunes éleveurs. — A la salle praisiale, récemenmt, il y eut des distributions des prix, aux jeunes éleveurs, et réunion de l'U. C. C. M. C. Bouchard, propagandiste, donna une conférence et des conseils pour l'exposition de l'an prochain.

Baptêmes. — Le 2 nov., Jos.-Gilles, enfant de M. et Mme Gérard Delisle (Simone Dussault). Par. et mar., M. et Mme Hilaire Martel, oncle et tante. Porteuse: Mme Philippe Dussault, grand-mère.

—Le 9, Joseph-Charles-Martin, enfant de M. et Mme J.-Bte Lamothe (Isabelle Sauvageau). Par. et mar., M. et Mme Charles Morin, oncle et tante. Porteuse: Mme Norbert Barbeau, tante.

—Le 21, Marie-Alberte-Suzanne, enfant de M. et Mme Henri Gingras (Marie-Anne Lévesllée). Par. et mar., M. et Mme Odilon Huard, oncle et tante, de Donnacona. Porteuse : Mme Ls-Emile Auger, tante.

Tél. : 2-4385
Pierre-Paul TURGEON
NOTAIRE
405, rue St-Jean

ADOLESCENTS!

Cuticura aide à soulager rapidement boutons, eczéma, éruption, rugosités, irritation, comédons. Contient des ingrédients médicinaux importants.
CUTICURA
SAVON et ONGUENT

Nouvelles de Disraëli

JOURNEE DES PARENTS. — (DNC). — Lors de la lecture des notes d'octobre au collège Disraéli, les parents des élèves furent invités à rencontrer les professeurs du collège; plus de la moitié répondirent à l'invitation. Agrémentée de chants et de déclamations, la réunion parut fort goûtée par les assistants qui se promirent de revenir bientôt.

En de brèves allocutions, le Frère directeur, M. l'inspecteur Cyrice Blanchet, et M. l'abbé R. Côté, vicaire, firent ressortir le but et les avantages de semblables rencontres entre parents et maitres; après quoi, les parents furent accueillis au collège par les professeurs et leurs enfants; un bon nombre de ceux et celles qui n'avaient pu laisser leur travail au cours de l'après-midi se firent un devoir de rencontrer les titulaires dans la soirée. Les Frères remercient bien chaleureusement tous les papas et mamns qui ont répondu à leur invitation et leur disent: bienvenue!

DIVERS.— M. Armand Streigner est revenu récemment de l'hôpital.

— M. Napoléon Toupin, entrepreneur en industrie forestière a passé quelque temps à Disraéli pour régler ses affaires, il est reparti pour ses grands chantiers de Clova, Abitibi. Plusieurs de Disraéli l'y accompagnaient pour passer l'hiver à son service.

— La fanfare de Disraéli qui eut pour ainsi dire l'avantage du choix des locaux qui lui étaient offerts pour ses réunions et pratiques a finalement décidé de se rendre propriétaire d'un local appartenant autrefois à M. L. Morin, de Garthby. Le Conseil de Disraéli est toujours disposé à lui passer gratuitement le terrain devant recevoir cette bâtisse au centre du village.

— Ces jours derniers, suivant leur habitude les Pères missionnaires de Mariannhill, Mont-Ste-Anne, Sherbrooke, faisaient leur tournée annuelle parmi nous. C'est le temps où plusieurs en profitent pour s'abonner aux annales, faire des aumônes ou payer des messes, etc., etc.

— M. et Mme Hercule Lapointe se rendaient récemment à Springhill, visiter des parents et amis.

— Mme Lucien Marcoux, de Biddeford, Me., nous quittait récemment pour retourner dans sa famille, après avoir passé quelques jours parmi nous. Mme J.-S. Lapointe la reconduisit à Sherbrooke. Sa fille Yvette, d'autre part, vient la rejoindre à Portland. Me.

Fonctionnaires du C. N. R. décorés

● En sa qualité de grand prieur de l'ordre vénérable de St-Jean de Jérusalem, le T. H. Vincent Massey, gouverneur général du Canada, a présidé, hier, à Rideau Hall, à l'investiture de quatre hauts fonctionnaires du Canadien National. De gauche à droite: MM. S.-F. Dingle, vice-président directeur de l'exploitation, reçu dans l'ordre comme frère commandant; le Dr E. Dwyer, médecin de la région de Winnipeg, reçu comme frère officier; J.-K. Tambling, surintendant général des premiers soins à Montréal, promu au rang de frère commandant et le Dr R.-J. Brown, médecin de la région de Moncton, admis comme frère officier. (Photo Canadien National).

Lac-Mégantic

LAC-MEGANTIC, (DNC). — M. Joseph Trépanier, de St-Jean-Vianney d'Ars, vient de mourir à l'âge de 86 ans, 1 mois et 19 jours. Il laisse pour le pleurer son épouse et huit enfants dont quatre fils, MM. Achille, Louis, Eddy et Hervé Trépanier; quatre filles : Mmes Wilfrid Labrecque (Marie-Rose), Alphonse Bédard (Rose-Anna), Alfred Fortin (Yvonne) et Arthur Morin (Fédora); ses gendres; MM. Wilfrid Labrecque, Alphonse Bédard, Alfred Fortin et Arthur Morin; ses belles-filles : Mmes Achille, Louis et Eddy Trépanier; vingt et un petits-enfants et vingt six arrière-petits-enfants.

Le service fut chanté par M. le curà Roland Mainguy, assisté d'un diacre et d'une sous-diacre. Six neveux du défunt portaient le cercueil: MM. Albert Doyon, Albert Mathieu, Emeric Mathieu, Alphonse Trépanier, Bernard Mathieu et Alfred Mathieu.

Des couronnes de fleurs étaient portées par MM. Normand Fradette, Roland Fradette et Patrice Trépanier.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière de Saint-Jean-Vianney d'Ars.

Ste-Françoise-Romaine

Baptêmes. — (DNC) — Marie-Pauline-Liliane, enfant de M. et Mme Alfred Aubé (Cocona Charland). Parr. et marr., M. et Mme Odilon Charland, oncle et tante de l'enfant.

Marie-Eva-Francine, enfant de M. et Mme Hervé Beaudet (Yvette Tremblay). Parr. et marr., M. te Tremblay). Parr., M. Maurice Tremblay, oncle de l'enfant; mar., Mme Georges Tremblay grand'mère de l'enfant.

Mariage. — Dernièrement, a été bénit le mariage de Marcel Touchette, fils de Noé Touchette à Marie-Jeanne Castonguay, fille de M. J.-B. Castonguay. Nos meilleurs voeux de bonheur, nouveaux époux.

Construction. — L'école du village, tant désirée depuis quelques années, esst présentement en voie de construction. L'entrepreneur est M. Paré, de Leeds. Les travaux s'effectuent assez rapidement malgré la rigueur de la saison.

Souper canadien. — Le 9 novembre, avait lieu un grand souper canadien suivi d'une séance de vues animées, au profit de la salle paroissiale.

M. le curé Vital Labrie présidait. On remarquait également quelques invités d'honneur dont : MM. les abbés Lefrançois, curé de Fortierville, Chabot, Roy, Auger et Pelletier; M. Alphonse Daigle, maire de la paroisse accompagné de son épouse, MM. Fernand Léonard, agronome, Antonio Lemay, maire de Fortierville; MM. et Mmes Fortunat Chandonnet et Léo Daigle; MM. Joseph Bergeron, Albert Bélanger et quelques autres. Les quelques 200 personnes présentes, faisaient rayonner leur joie et leur satisfaction à cette réunion où tous ont su fraterniser et montrer leur savoir-faire.

Ce fut réellement un succès dont tous sont fiers.

Le courrier de LOUISE

Edifice L'Action Catholique — Chambre 325, Place Jean-Talon — Québec

MADO QUI AIMÉ STE-ANGELE —Vous avez dû voir récemment dans ce courrier les horoscopes demandés. Voici pour la signification des noms qui vous intéressent: Madeleine veut dire magnifique; Corine, jeune fille; Marie-Jeanne, étoile; Charles, qui fait de noble combats; Lorenzo, couronné de lauriers; Jean-Claude, présent de Dieu; Armand, homme d'armes; Juliette, chevelure douce.

Quel cadeau offrir à des fiançailles à Noël ! — D'UNE MERE QUI VEUT FAIRE PLAISIR.

A la fiancée j'imagine ! Un morceau pour son trousseau et si vous êtes la maman, vous devez savoir un peu ce qui manque. Voici cependant quelques suggestions qui pourront vous aider: taies d'oreillers brodées, draps, couverture de flanellette ou de laine, serviettes de toilette; nappe et serviettes. Un morceau plus personnel peut encore faire bien plaisir: joli foulard, bas nylon, broche de fantaisie.

Quel est l'horoscope des personnes nées sous le signe du Sagittaire (22 nov. au 21 déc.) ? — J'ai 13 ans, mesure 5 pi. 6 po., et pèse 120 livres. Mon poids est-il normal et croyez-vous que je puisse encore grandir ? — S. TER.

Les personnes nées sous le signe du Sagittaire sont gaies, exhubérantes, démonstratives, généreuses, charitables et sont de plus optimistes. Elles sont actives, franches et honnêtes. Ambitieuses et persévérantes. Aimeraient la liberté. Elles seraient de plus réfléchies, prévoyants et à cause de leur esprit de détermination exerceraient une profonde inflence sur leur entourage. Elles se concentreraient sur un projet jusqu'à sa parfaite réalisation. — A dix-huit ans vous n'avez plus grand chance de grandir mais j'imagine que vous ne le désirez pas car vous êtes un tout petit peu plus grande que la moyenne et probablement élégante puisque vous pesez 120 livres.

Existe-t-il des coiffeuses qui prennent sous leur tutelle des jeunes filles comme apprenties ? — SERIEUSE.

Oui, mais pas avant que celles-ci aient suivi un cours spécial en coiffure qui se donne à Québec à l'Ecole Technique, Boulevard Langelier.

J'ai l'intention de m'acheter une robe de jersey de laine. Rouge clair me conviendrait-il, je suis brune aux yeux bruns — Quel est l'horoscope d'une personne née sous le signe de la Vierge (23 août au 22 septembre) ? — MATIN EN SOLEILLE.

Toujours joli le rouge clair pour les brunes. Le vert foncé est également un ton qui vous irait très bien. — Les personnes nées sous le signe de la Vierge seraient modestes, sérieuses, laborieuses. Elles aspireraient à la richesse mais devraient peiner pour y arriver. Très active, non faciles à contenter, elles travailleraient beaucoup et sérieusement. Elles seraient énergiques. Leur idéal ne négligerait pas le côté pratique et leur esprit logique ainsi que leurs ingénieuses méthodes de travail produiraient de bons résultats. Elles seraient de plus prudentes et réfléchies.

AREX
employé avec succès depuis 40 ans contre les douleurs RHUMATISMALES, MAUX DE TÊTE, GRIPPE, NÉVRALGIE, DOULEURS MENSTRUELLES.
Chez votre pharmacien

ACHETEZ ici des cadeaux qui plairont

Faites que ce Noël soit des plus mémorables en donnant des cadeaux qui plaisent au plus haut point, des cadeaux choisis parmi notre vaste collection . . . les présents qui seront ouverts les premiers et qui provoqueront les plus hauts cris d'admiration. Vous obtenez plus pour votre argent en achetant chez Brunet.

OUVERT TOUS LES SOIRS

BLAIREAU "SIMM'S" $5.00

GRILLE PAIN $3.98

PARFUM CLOCHE DE NOEL DE COTY
Le parfum que les femmes utilisent plus que tout autre au monde. $2

Contre un léger dépôt, nous garderons n'importe quel cadeau jusqu'à Noël

Grande variété de séries de lampes pour arbres de Noël

Séries de 8 lumières, ampoules importées	.98
Séries de 8 lumières, ampoules G. E.	1.05
7 lumières multiples pour intérieur, ampoules G. E.	2.40
7 lumières multiples pour extérieur ampoules G. E.	3.50

16 CARTES DE NOEL ASSORTIES avec enveloppes .35

Père Noël en plastique	2.00
Jouets en pluche	3.00
Poupées miniatures	3.35
Valises avec poupées	4.98
Arbres de Noël avec lumières	5.95

Cameras et accessoires de Photographie dans tous les prix

Emballage pour cadeaux

Papier à emballage de fantaisie	.25
Scotch Tape à cadeaux .10 et	.25
Cachets et étiquettes d'adressage	.10
Ruban de fantaisie	.10

PHARMACIE BRUNET
139 ST. JOSEPH TELEPHONE 5-8141

La nouvelle récolte est arrivée !

Voici les Oranges de Floride

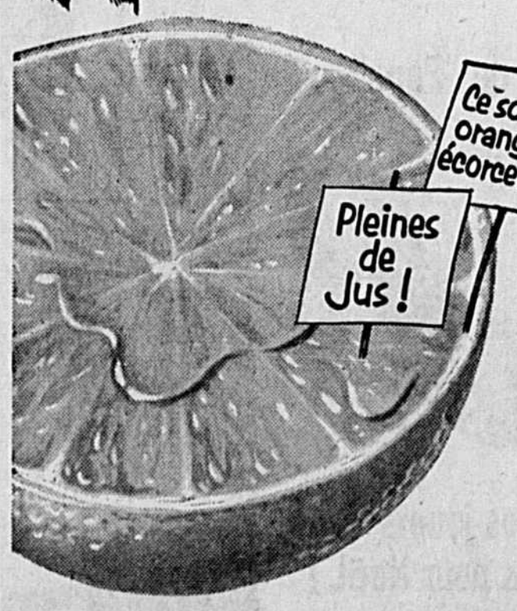

● Il y a quelques heures à peine, elles se chauffaient au soleil de la Floride, le pays réputé pour ses fabuleuses orangeries.

Les voici maintenant chez votre épicier, empilées dans ses casiers à fruits ou empaquetées dans des sacs résistants, toutes prêtes à vous verser à pleins grands verres leur jus délicieux et riche en vitamine C.

Voyez comme l'écorce des oranges de Floride est mince! Cela signifie plus d'espace à l'intérieur pour le jus, donc plus de jus pour votre argent.

Servez de pleins grands verres de jus d'oranges de Floride à votre famille; elle s'en portera mieux. Car la vitamine C dans le jus d'oranges de Floride est la vitamine dont il vous faut un apport quotidien, parce que l'organisme ne peut l'emmagasiner. Elle aide à maintenir l'énergie et la résistance aux rhumes.

Achetez des "Oranges de Floride" durant tout l'hiver!

Florida Citrus Commission, Lakeland, Florida

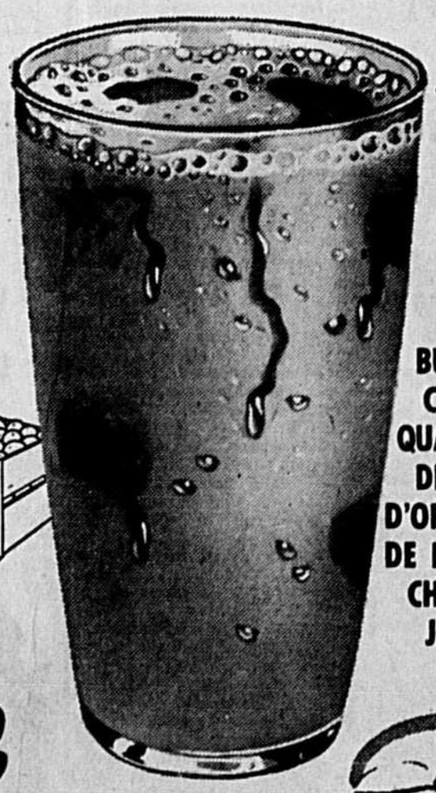

Cueillies et expédiées le même jour, elles arrivent fraîches et remplies de vitamine C!

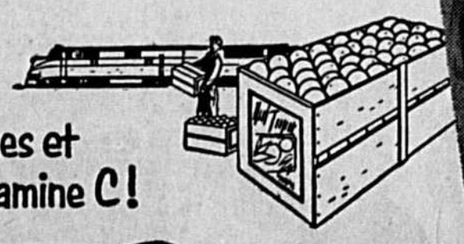

Oranges de Floride

en vente chez votre épicier !

l'une des 50,000 dit...

"J'ai adopté DOMINION pour une Satisfaction Garantie

...ET J'AI CONSTATÉ QUE JE DIMINUAIS LE COÛT DES VIVRES AUSSI!"

"Denise, que signifie Dominion garantit une Satisfaction Absolue sans conditions?"

"Cela signifie que *vous* êtes seules juges qui décidez si vous obtenez une satisfaction absolue pour chaque dollar que vous dépensez chez Dominion. Et si vous n'obtenez pas une satisfaction complète de tout article que vous achetez, le magasin Dominion sera heureux de remplacer cet article ou de rembourser votre argent."

"Mais n'est-ce pas beaucoup de trouble de rapporter les marchandises et de faire des réclamations?"

"Si c'est difficile pour vous de rapporter les marchandises, vous n'avez pas besoin de le faire. Votre parole suffit, et Dominion fera immédiatement le nécessaire pour vous donner une satisfaction absolue. Il n'y aura pas de 'si, et, ou mais' . . . ni démarches ennuyeuses . . . ni embarras.

"Voilà pourquoi j'ai adopté Dominion. Vous pouvez acheter en toute confiance . . . et diminuer aussi le coût des vivres!"

L'on aperçoit ci-dessous quelques unes des 50,000 femmes qui ont adopté Dominion au cours de l'an dernier. Joignez-vous à elles cette semaine et achetez où la satisfaction est garantie!

Vous pouvez aussi diminuer le coût des vivres chez DOMINION... essayez!

EPARGNEZ 5¢
ACHETEZ LE PAIN RICHMELLO
PAIN 32 oz TRANCHE **19¢**

Mme A. LAMB
83 Wilkelm Street
KITCHENER, Ontario

Viandes garanties

Jambon (genre cottage) lb **59¢**
désossée, roulé, marque "Frontenac", 2 à 4 lbs

Epaule fumée lb **43¢**
4 à 7 lbs sans jarret "Maple Leaf"

BOEUF ROUGE OU BLEU

Rôti de haut côte lb **49¢**

Rôti de croupe lb **79¢**
bout rond ou carré

Devant de veau lb **49¢**
désossé, roulé

Saucisse lb **49¢**
Maple Leaf pur porc

Poulet éviscéré lb **63¢**
Catégorie A 2 à 4 lbs

Bacon à déjeuner lb **39¢**
frais tranché

Variétés "Heinz 57"

Soupe aux tomates 2 boites 10 oz **25¢**
"Heinz

Fèves au lard boite 15 oz **19¢**
"Heinz" cuites au four

Spaghetti 2 boites 15 oz **31¢**
avec fromage "Heinz"

Fruits et Légumes frais

Mme S. LIVIE
601 Hillsdale Ave. East
TORONTO, Ontario

Oranges 2 douz. pour **45¢**
Floride, Grosseur 250

Pamplemousses
Floride, Grosseur 96 **6** pour **29¢**

Pommes sac 5 lbs **59¢**
Baldwin de fantaisie, pour la cuisson

Canneberges paquet 1 lb **39¢**
pour votre sauce

Céleri le pied **23¢**
de Californie, Grosseur 30

Echalottes **2** paquets pour **25¢**
fraiches du jardin

Patates sac 10 lbs **49¢** sac 50 lbs **1.89**
Nouveau-Brunswick No 1

Articles de cuisson

Shortening paquet 1 lb **27¢**
"Domestic" nouveau, amélioré

Raisins 32 oz **39¢** paquet 16 oz **21¢**
secs d'Australie — frais, propres

Ecorces paquet 7 oz **17¢**
confites "Saxonia"

Cerises paquet 7 oz **31¢** paquet 3 oz **15¢**
glacées "Saxonia"

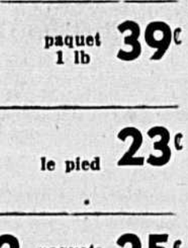
Mme W. R. FLINT
47 Park Street
PETERBORO, Ontario

Farine sac 5 lbs **34¢**
"Five Roses"

Raisins paquet 11 oz **19¢**
de Corinthe "Mistletos"

VOTRE MAGASIN DOMINION VEND VOS CIGARETTES PREFEREES EN BOITES PLATES DE 50

Epargnez 34c

Un bâton de gouret autographié par **MAURICE RICHARD** et deux boites de nettoyeur SNAP Le tout pour **98¢**

Canneberges boite 16 oz **23¢**
"Ocean Spray" en gelée

Blé d'Inde **2** boites 15 oz **29¢**
"Aylmer" de choix, à la crème

Pois verts boite 15 oz **14¢**
"Lynn Valley non classifiés

Fèves au lard **2** boites 20 oz **29¢**
"Clark" sauce aux tomates

Tomates boite 20 oz **19¢**
"Aylmer" qualité de choix

Salade aux Fruits
"All Good" qualité de choix boite 28 oz **37¢**

Pêches **2** boites 15 oz **35¢**
"Aylmer" qualité de choix

Biscuits paquet 1 lb **35¢**
au chocolat "David" jelly puffs

Mme M. MARTEL
72 Rue D'Aiguillon
QUÉBEC, P.Q.

POIRES Club Entières boite 28 oz **25¢**

Mme K. CHRISTIE,
7450A Rue St-Denis
MONTRÉAL, P.Q.

Face-Elle **2** paquets 200 **39¢**
économique,

Papier rouleau 100' pieds **27¢**
ciré "Budget"

Serviettes **2** paquets 70 **31¢**
de table "Frontenac"

Bonbons de Noël !

Bonbons 2½ lbs **85¢** 1 lb **39¢**
Français "Viau"

Bonbons durs lb **37¢**
mélange spécial pour Noël

Poissons lb **39¢**
en bonbon "Dufresne"

Chocolats paquet 12 oz **33¢**
avec centre de crème

Cannes de Noël chacune **10¢**
enveloppées

Chocolats boite 1 lb **69¢** boite 3 lbs **1.95**
assortis "Town Talk"

Assortiment boite 3 lbs **1.79**
de famille "Town Talk" chocolats, crèmes et gelées

Noix de Grenoble paquet 1 lb **57¢**
de Californie "Red Diamond"

Mme R. MYSHRALL
563 Rue Brunswick
FREDERICTON, N.B.

SHIRRIFF

Essence bout. 1½ oz **23¢**
de vanille pure

Marmelade pot 24 oz **45¢**
Good Morning

Mélange paquet 16 oz **29¢**
pour pain d'épices

Fromage Kraft 4 oz **27¢**
"Swanky Swige" en petits verres

Junket paquet **14¢**
poudres pour desserts

Aliments Gerber **2** boites 5 oz **19¢**
pour bébés — soupes, fruits et légumes

"Procter & Gamble"

Oxydol gros paquet **34¢** paquet géant **67¢**

Ivory en flocons gros paquet **34¢**
coupon de 10c à l'intérieur

Savon Camay **3** pains rég. **25¢**
Mettez à la poste 4 env. de gros pains ou 6 de pains rég. et vous recevrez 25c

Prix en vigueur jusqu'à la fermeture le 6 décembre dans tous les magasins de Québec.

"Tout est garanti 100% au DOMINION ...et vous diminuez aussi le coût des vivres!"

DOMINION STORES LIMITED 10-3-52

Produits agricoles

PRIX DU BEURRE, DES OEUFS ET DES PATATES

PRIX DU BEURRE

Québec, 92 points ..... .62½
No 1, moules d'une livre ..... .64

PRIX DES OEUFS

Catégorie	A	B	C	D	E
Ex. gros	46-48	41-43	52½	58-63	49 —
Gros	46-47	40-42	52	58-62	49 —
Moyens	41-43	37-38	49	54-59	42 —
Petits	40-41	35-36	47	53-57	39 —
B	40-41	35-36	47	53-57	39 —
C	34-35	25-27	40	45-48	34 —

A—Prix pour les oeufs classés à la caisse sur place.
B—Prix nets aux producteurs.
C—Prix de gros aux détaillants
D—Prix de détail.
E—Bourse canadienne des denrées.

PRIX DES VOLAILLES

DINDONS
(Aux détaillants)

Moins de 18 lbs		Plus de 18 lbs
A	50-52	46-48
B	46-48	42-44
C	38-40	36-38

POULETS
(Aux détaillants)
5 livres et plus

	A	B	C
	50-52	43-45	32-34
Habillés	Moins de 3-4	4-5	Plus
Emballés	3 lbs	lbs	lbs 5 lbs
Sp.	29-30	34-35	36-37 41-46
A	28-22	33-34	36-37 41-46
B	24-25	28-30	33-34 38-42
C	18-19	23-24	28-29 29-30
Sujets vivants Aux producteurs	26-27	27-28	28-29 30-35

POULES
(Aux détaillants)

Sp.	27 —	29 —	33-35
A	26 —	25 —	30-31
B	23 —	25 —	30-31
C	20 —	21 —	24-25

5 livres et plus

A	B	C
34-36	30-32	28-29

PRIX DES PATATES
(Aux détaillants)

Québec nouv., 75 lbs	$2.35
N.-Brunswick, nouv., 75 lbs	$2.60
I. P.-E., No 1, 75 lbs	$2.45-$2.75

Bulletin du marché

L.-G. Beaubien et Cie, Limitée Québec

LE PRIX D EL'OR. — A l'ordre du jour de la conférence des premiers ministres du Commonwealth britannique, qui vient de s'ouvrir à Londres, figure l'étude d'une hausse du prix officiel de l'or. On sait qu'une telle mesure aurait pour double bienfait de détendre la crise des moyens de règlement de la zone sterling envers la zone dollar et de ranimer la production du Canada et de l'Afrique du Sud.

SALAIRES DES CHEMINS DE FER. — Les unions syndicales n'ont pas accepté la hausse moyenne de $0.16 du salaire horaire du personnel sédentaire, recommandée par le Bureau Fédéral de Conciliation.

PACIFIQUE CANADIEN. — Emission au pair de $35,000,000 en débentures 1969, 4 p.c., convertibles à raison de 30 actions pour $1,000.

Les 3 1-2 p.c. 1966 émises en 1951 sont convertibles à raison de 29 actions pour $1,000.; les 3 1-8 p.c. 1970 émises en 1950, à raison de 40 actions pour $1,000.

Résultats d'exploitation pour 9 mois.

	1952	1951
Recettes	$379,305,388	$355,403,467
Dépenses	355,745,201	335,798,219
Revenu net	23,560.187	19,605,248

LE PRIX DU PAPIER-JOURNAL. — ABILITI POWER & PAPER a décidé d'élever de $10, soit à $122. la tonne, le prix du papier-journal vendu au Canada. La hausse, qui entre en vigueur au 1er janvier 1953, est décidée en prévisions de hausses de salaires et du prix du bas. Elle a surtout une valeur indicative, puisque aussi bien le marché canadien n'absorbe que 6 p.c. de la production nationale. A ce jour, la hausse la plus récente visait le marché américain (85 p.c. de la production). Elle avait porté le prix de la tonne f.o.b. New-York à $126 (plus $10) et avait été motivée par la nouvelle situation de change entre le Canada et les Etats-Unis.

DRYDEN PAPER CO. — En dépit de la faiblesse du marché des pâtes, ventes et bénéfice net au cours de l'exercice clos le 30 septembre 1952, n'ont que peu baissé par rapport à l'exercice précédent : respectivement $8,375,15[illegible] contre $8,509,206 et $1,098,285 ($5.36 par action ordinaire) contre $1,236,758 ($6.03). Le marché du papier Kraft a fait montre de plus de fermeté que celui des pâtes.

En cours d'exercice, il a été décidé de porter la capacité de l'usine de 60,000 à 80,000 tonnes par an. l'expansion coûtera $3,500,000 et sera pour partie financée par l'émission de $2,250,000 de débentures 5 1-4 p.c., qui a pris place en décembre 1951.

WINNIPEG ELECTRIC CO. — La date d'expiration du délai donné par la Province du Manitoba, aux actionnaires de Winnipeg Electric Co., pour se prononcer sur l'offre de rachat des actifs hydro-électriques est reportée du 29 novembre au 29 décembre. Une majorité, représentant au moins 75 p.c. du capital, en faveur de l'offre lierait la totalité des actionnaires.

GEORGE WESTON, LTD. — George Weston, selon le Toronto Telegram, aurait acquis le contrôle de LOBLAW, INC., qui possède une chaine de 128 épiceries aux Etats-Unis. L'opération aurait porté sur la moitié environ de 351,492 actions en cours de Leblaw, lic., à un prix moyen de $30 l'action, soit quelque $5,250,000 en tout.

Loblaw Inc., qui eut le même fondateur que LOBLAW GROCETERIAS, n'a plus depuis 1939 aucune connestion financière avec cette dernière société, dans laquelle, par contre, George Weston détient un intérêt substantiel.

EAST RIM NICKEL MINES. — La société reprend l'équipement de surface ,cajacité de traitement 900 tonnes par jour), de Chesterville Mines, ancien producteur d'or. Démantèlement et réinstallation seront effectués en mars prochain. Actuellement East Rim envoie son minera à l'usine de Falconbridge, au rythme de 120 tonnes par jour.

WEEDON PYRITE & COPPER CORP. — L'usine vient d'entrer en production. Elle fonctionnera au rythme de 200, puis 300 tonnes de minerai par jour. Les réserves prouvées et semi-prouvées sont

Bourse de MONTREAL

Fluctuation des moyennes le 3 décembre 1952.

Banques	31.62	+0.08
Services publics	90.9	+0.1
Industriels	204.4	—0.9
Combinés	166.7	—0.5
Pulpe et papier	700.69	—7.00
Mines d'or	65.63	+0.55

Montréal, 4. (BUP). — Le marché fit montre d'un regain d'activité, hier, dans la section des industries de la Bourse et du Curb de Montréal. Le pétrole de l'Ouest et les titres miniers occupèrent la vedette et subirent des pertes variant de quelques cents à $1.50. Dans le pétrole de l'Ouest, Empire Oil toucha un nouveau bas à $1.29, mais améliora son comportement vers la fin de la journée. Central Explorers, qui s'était récemment signalé par sa faiblesse, afficha une tenue plus ferme au début de la séance, mais s'orienta de nouveau à la baisse plus tard pour toucher un nouveau bas de $4.45, avant de remonter à $5.

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie. Limitée, 70, rue St-Pierre, Québec Tél.: 2-1581

ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm.
630	Abit Pap	14¾	14½	14½
75	Do $1.50 pri	—	—	25
100	Acad Ati Sug A p	—	—	6¼
325	Algoma Stl	45½	45	45
645	Alum Ltd	51¾	51½	51½
100	Ang Cn Tl 4½ pc	39½	39¼	39¼
462	Asb Corp	—	—	24½
941	Bell Tel	38⅞	38⅝	38⅞
2508	Braz Tract	—	—	9⅝
822	B.A. Oil Co Ltd	—	—	19½
500	B.C. For Prod	—	—	490
30	B.C. Pow Cor A	—	—	34½
100	B.C. Tel	—	—	34⅝
75	Build Prod	—	—	35½
425	Bulolo G Dred	715	675	675
65	C Cement	74¾	74	74
740	Do $1.30 pr	27½	27	27
750	Can Brew	17¾	17½	17¾
25	Can Bronze	—	—	37½
25	Can Celanese	—	—	43½
50	Do pri $1.75	—	—	34½
1173	Can Pac Ry	32½	32	32½
200	Can vickers	—	—	17½
570	Cons Smelters	33	32½	32⅝
125	Corby's A	—	—	8½
300	Cons Textile	—	—	16½
½	Consumers Gas pfd	—	—	001
1180	Dist Seagram	25⅞	25⅝	25⅝
135	Dom Bridge	79¾	79½	79⅞
100	Dom Fdries Stl 4½ pc pri	—	—	14½
200	Dom Glass	—	—	60
1520	Dom Stl B	15¼	15	15¼
225	Dom Tar	40½	40½	40
685	Dom Textile	11	10¾	11
230	Fam Players	—	—	18¾
230	Founda Co of Ca	—	—	14
125	Gyp Lime Alaba	—	—	30
450	Gen Dynamics	40½	39¾	40
110	How Sm Pap Mill	—	—	18¼
230	Hud Bay Min	55¾	55½	55¾
300	Imp Oil	—	—	67⅝
700	Ind Acc	27½	27¼	27½
100	Do $1.50 pri	—	—	30¼
100	Inglis Co	—	—	11⅞
50	Int Coal	—	—	35½
990	Int Nickel	42¼	42¼	42⅛
452	Int Pap Co	53	51⅞	53
801	Int Petr	25¼	24¾	24¾
200	Int Utilities	—	—	29½
155	Lang Sons Ltd	—	—	9½
875	Mas Harris	9⅞	9¾	9⅞
150	McColl Fron Oil	—	—	36
100	Mitchell Rob Co	—	—	37
515	Molson A	—	—	26¾
148	Noranda M	74¾	74¼	74¾
585	Ogilvie Fl Mill	33½	32	32
165	Placer Dev	—	—	40¾
455	Powell River	—	—	22¼
245	Price Bros	31¼	31	31
100	Do 4 pc pr	—	—	91
65	St Lawr Cor	33¼	32⅞	32⅞
11	St Lawr Fl 7 pc p	—	—	120
542	Shaw Pow	42½	41½	41½
40	Do 4 pc pri	—	—	42½
100	Sherw Will	—	—	20
25	Simp Ltd B	—	—	47½
325	Steel co of Ca	32¾	32½	32½
375	Thrift Stores	—	—	13½
100	Triad	—	—	225
10	Tigkeet pr	—	—	128
75	Walker Goodh	—	—	45½
50	West Geo Ltd	27	23¾	26¾
529	Wnpg Elec	40	39¾	40
50	Do 5 pc pri	—	—	95½
100	zeller's Ltd	—	—	18⅞
	BANQUES			
360	Can Nationale	22	21⅞	22
22	de Montréal	—	—	30
320	de N.-Ecosse	39¾	39	39¾
275	Royale	—	—	31

CURB DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie. Limitée, 70, rue St-Pierre, Québec Tél.: 2-1581

ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm.
450	Ang Nfld Dev	9½	9¼	9¼
565	Brown Co	10⅞	10⅝	10⅝
200	Can Dom Sug	17⅝	17⅝	17⅝
25	Can Malting	—	—	51
320	Can Ind	38	37½	37½
100	Can West Lumber	—	—	8⅝
300	Claude Neon A	405	400	405
14000	Do "B"	400	335	400
747	Cons Pap	36¼	36	36
100	Crain R L Ltd	—	—	12
600	Fleet Man Ltd	—	—	85
305	Ford M Co "A"	60¼	59¼	59½
560	Great Lk Pap Co	—	—	16⅝
40	Invest Foun Ltd	—	—	28¼
225	MacLar Pow Pap	—	—	48½
20	Pow Cor 6 pc 1 pr	—	—	108½
100	Russell Ind	—	—	24½
150	Trans Mount	—	—	28¾
100	Un Gas of Can	—	—	26
50	Windsor Hotel	—	—	31
	TITRES MINIERS (en cents)			
7600	Anacon	240	225	240
2500	Ascot	89	85	90
1000	Arnora Sulp	—	—	15
3000	Barvallee	19	17	17
1000	Belle Chib	—	—	10
2000	Bouzan G M	—	—	3¼
36300	Carnegie	100	80	94⅝
2000	Cassiar Asb	600	575	600
5000	Chib Expl	102	100	100
1000	Cons Candego	—	—	28
6000	Cons Cent Cad	6¼	6	6
7000	Cortez Explo	5½	5	5
120	Dome M Ltd	—	—	21⅝
25600	Dom Asb	265	230	265
4800	East Rim	137	134	134
500	East Sull M Ltd	680	675	675
100	Falcon Nic M Lt	—	—	18
600	Frobisher	—	—	530
250	Hollinger Con	—	—	15½
11000	jaculet	12¼	10½	11
1000	jolliet Que M Ltd	—	—	32
1000	Ken Mayo	14	13	13
100	Lab Mn Exp Co	—	—	900
5000	Louvic Gfield Ltd	16½	16	16
1000	Macdo M Ltd	—	—	98
2000	MacLeod Cock G	—	—	278
100	Min Corp Can Lt	—	—	12¾
4200	Montauban	60	55	55
2500	New Pac Coal	61	60	60
2000	Nocana	—	—	15
1900	O'Brien G M Ltd	111	170	110
200	Pato Con G Dred	—	—	325
500	Que Lab Dev	—	—	19
1500	Que Smelting	—	—	09
100	Quemont Mn Corp	—	—	17
600	Sherr Gor M Lt	510	450	490
2000	Silver Mill M Ltd	105	104	105
1500	Siscoe G M Ltd	52	51	52
1000	Stada M (14) Ltd	—	—	33
1000	Standar G M Ltd	—	—	09
1200	Sulliv Con M Ltd	277	275	275
1000	Tache Lk	—	—	25
8000	violamac	140	135	135
1300	Un Asb	—	—	270
3000	Weedon	—	—	55
3500	Wendell	—	—	38
1100	Weste Tungsten	365	340	350
	TITRES PETROLIERS			
200	Bailey	—	—	510
700	Ang Can Oil Co	650	640	640
1350	Calvan	610	600	600
9100	Cent Explo	530	445	500
570	Cons Devo	—	—	90
6700	Cordasum	66	61	66
4200	Can Oil	235	230	235
500	Del Rio	—	—	265
1000	Mid Cr Oil Co L	—	—	09
106900	Empire Oil	160	129	132
100	Gaspe oil vent Lt	—	—	225
300	Federated Pete	—	—	675
100	Gen Pete A	—	—	775
500	Home Oil Co Ltd	12¼	12	12
200	Kroy Oil	—	—	160
1000	Long Island	—	—	22
4900	New Cont Oil	131	128	131
200	Okalta Oil Ltd	—	—	275
700	Phillip Oil	140	135	140
100	Que Oil	—	—	120
1300	Sapphire	—	—	174
1000	Sweet Grass	—	—	63
1100	Tor Amer	41	40	41
4000	Tri Tor	81	78	79
1400	Westburne	85	80	85
1300	West Home	136	133	133
1000	Wilrich	—	—	90

le moment estimées à 452,000 tonnes (2.2 p.c. cuivre, 27 p.c. soufre, 1.4 p.c. zinc)..

Malartic Gold Fiels. — La société s'est engagée à poursuivre plus avant l'exploitation du gisement de zinc et or de MOGADOR MINES, dans la région de Barrante (Abitibi). Ultérieurement, l'arrangement prévoit la constitution éventuelle d'une société, dans laquelle Mogador recevrait 1,500,000 actions sur 3,500,000 pour l'apport de sa propriété.

Bourse de TORONTO

Fluctuation des moyennes le 3 décembre 1952.

Industriels	319.11	—1.06
Mines d'or	86.23	+0.3
Métaux usuels	175.02	—1.87
Pétroles de l'Ouest	113.32	+0.29

Toronto, 4. (BUP). — Les métaux usuels ont fléchi considérablement hier à la Bourse de Toronto, où leur moyenne a perdu 1 2-3 point. La moyenne des industries a subi un déclin de 2-3 de point, tandis que les mines d'or et le pétrole de l'Ouest progressait modérément. Peu avant la fermeture, les pertes dépassaient les gains dans la proportion de 4 à 1 dans les métaux usuels. Dominion Asbestos fléchit de .22 à $2.33, United Keno perdit 1-4 de point à 10 et Waite Amulet céda 1-4 de point à 11 1-4. Les pertes et les gains se répartissaient à peu près également dans les industries; Consolidated Paper subit un déclin de 1-2 point à 36 et International Paper monta de 3-4 de point à 52 3-4.

Cours fournis par Barry & McManamy, 132, rue St-Pierre, Québec Tél.: 2-7006

Titres	Haut	Bas	Ferm.
Ajax Pete	120	118	—
Akaitcho	114	—	—
Am Leduc	43	—	—
Am Ynife	28	—	—
Anacon Lead	240	225	230
Anglo Can Oil	650	645	—
Ankeno	28	24	—
Aumaque	14	—	—
Aunor	290	—	—
Bagamac	21	18	21
Barnat	108	107	—
Barvue	340	320	325
Base Metals	25	—	—
Bevcourt	108	105	—
Bidgood Kirk	7½	—	—
Bobjo	17	—	—
Bralorne	525	515	525
Buffadison	13	—	—
Buffalo R Lake	4½	—	—
Calg et Edm	11½	—	—
Calmont Oil	137	—	—
Calvan Oil	610	595	600
Can Atlantic	465	—	—
Canadian Malartic	57	—	—
Cassiar	600	585	590
Castle Treth	270	—	—
Cent Explor	525	460	—
Central Leduc	305	300	—
Central Pat	85	—	—
Chemical Res	130	128	129
Chesterville	19¼	—	—
Cochenor Will	150	145	—
Cobald Lode	35	—	—
Cons Rochette	14	—	—
Conwest	440	—	—
Croinor	40	—	—
Devon	205	200	205
Dome	21⅝	21⅜	—
Donalda	44	—	—
East Malartic	294	287	—
East Rim	140	135	137
East Sullivan	670	—	—
Elder	65	63	65
El Pen Rey	7½	—	—
El Sol	5¼	—	—
Eureka	128	125	—
Falconbridge	18½	17⅞	18
Fed Pete	690	685	690
Fenimore	62	60	—
Frobisher	535	525	530
Giant Yk	10⅝	10¼	10⅝
Gods Lake	62	59	—
Goldale	18½	—	—
Gold Crest	14	—	—
Golden Manitou	315	305	—
Gunnar	172	160	164
Hardrock	15	—	—
Harricana	6½	—	—
Home Oil	12¾	12	—
Homer Yk	9	8½	—
Hosco	5	—	—
Hudson Bay	56	55½	—
joliet Que	32	—	—
Kenville	8½	—	—
Kerr Addison	20	19¾	—
Kirkland Lk	80	76	—
Kroy Oil	162	160	162
Labrador	890	—	—
Lake Osu	25	—	—
Lake Shore	875	850	875
Leitch	105	104	—
Lingman Lake	25	23	25
Little Long Lac	69	—	—
Lomega G	3½	—	—
Long Island	24	23	—
MacDonald	98	—	—
Macassa	180	178	180
MacCleod Cock	279	270	274
Mackenzio	53	—	—
Madsen R Lake	184	178	—
Magnet Cons	8	—	—
Malartic G Field	192	180	—
Mid Continent	34	33	—
Mining Corp	12¾	12¾	—
Negus	20	—	—
New British Dom	215	212	—
New Dickenson	350	—	—
New Goldvue	41	40	—
Newlund	32	31	32
New Mosher	59	—	—
New Norzone	5	—	—
Nubar mines	9	—	—
Obaska	7½	—	—
O'Brien	118	111	—
Okalta	283	276	—
O'Leary	14	—	—
Ont Pyrite	159	152	155
Osisko	63	—	—
Pacific Pete	10½	10¼	—
Pamour Porc	112	110	—
Pan Western	45	42	—
Partenan	4	—	—
Paymaster	62	—	—
Pickle Crow	155	150	—
Powell Rouan	104	90	—
Preston E Dome	175	170	—
Que Copper	85	80	—
Que Labrador	20½	19	20½
Que Manitou	125	—	—
Queenston	42	—	—
Quemont	17¾	17	—
Roxana	20	18½	20
San Antonio	230	225	230
Saphire	174	169	174
Sheritt Gordon	520	500	—
Silver Miller	107	100	106
Siscoe	53½	52	—
Steep Rock	725	720	—
Sullivan Cons	277	275	277
Sylvanite	150	143	—
Trans Empire	350	325	350
Triad Oil	225	221	—
Union Gas	25¾	—	—
United Oil	130	126	128
Upper Canada	170	168	—
ventures	20	19¼	—
Waite Amulet	11⅝	—	—
Western Ashley	33	—	—
Wright Harg	212	206	—
Yankee Canuck	20	18¼	20
Yellowknife Bear	158	155	—

Total des ventes : 1,578,000.

Conversion des actions d'Ind. Acceptance Corp.

Les 175,000 actions privilégiées, à intérêt cumulatif, remboursables et convertibles, d'une valeur nominale de $30., d'Industrial Acceptance Corporation Ltd. sont négociables à la Bourse de Montréal, dès l'ouverture, 3 décembre 1952. Le symbole télégraphique est: "IAC Pr $1.50".

Ces titres peuvent être convertis en actions ordinaires, unité pour utnité, au choix du porteur, jusqu'au 1er décembre 1957 inclusivement. Ils sont aussi remboursables en tout ou en partie, en n'importe quel temps, au gré de la Compagnie et sur avis de trente jours, aux termes suivants :

$32.50 l'action, si remboursée le ou avant le 1er décembre 1953.
$32.50 l'action, si remboursée le ou avant le 1er décembre 1954.
$31.50 l'action, si remboursée le ou avant le 1er décembre 1955.
$31.00 l'action, si remboursée le ou avant le 1er décembre 1956.
$30.50 l'action, si remboursée après cette dernière date; la compagnie versera dans chaque cas les dividendes accrus et non versés à la date du remboursement.

Ces actions sont privilégiées quant au capital et aux dividendes, et jouissent d'une priorité sur les actions privilégiées d'une valeur au pair de $100., au montant de $2,831,000., déjà en cours; elles seront considérées, quant aux dividendes et au rendement du capital, au même titre que les actions privilégiées à 5% cumulatif, remboursables et convertibles, d'une valeur nominale de $40. l'unité, émises le 18 février 1952.

Les dividendes de ces actions courront à dater du 1er décembre 1952.

Bourse de NEW-YORK

Fluctuation des moyennes le 3 décembre 1952.

Industriels	282.87	—0.89
Chemins de fer	107.27	—0.60
Services publics	51.50	—0.14
65 titres divers	110.02	—0.41

New-York, 4. (BUP). — A l'exception d'un sursaut de vigueur dans le groupe pétrolier, le marché ne manifesta pas de tendance particulière, hier à la Bourse de New-York. Dans la section du pétrole, les gains dépassèrent en général un point et nombreux furent ceux qui firent davantage. Quelques titres divers connurent aussi une forte demande. Dans le corps principal de la liste, le déclin prévalut. Les pertes se limitèrent à des fractions et nombre de titres se sont maintenus au niveau de la fermeture précédente. Le volume des transactions se maintint à environ 1,500,000 actions. Cependant l'optimisme continue de prévaloir. Le grand nombre de bons bilans financiers, joints à des bonnes nouvelles sur le front domestique, constituent des facteurs favorables

Cours fournis par Barry & McManamy 79-81, rue Saint-Pierre, Québec Tél.: 2-7006 — 4-9178

Titres	Haut	Bas	Ferm.
Allied Chimical	76¼	—	—
American Can	34⅝	—	—
American Sm	41½	—	—
American Tel	160⅞	160¼	160⅝
Anaconda Cop	41¼	40⅞	41
Atchison Rly	95⅜	—	—
Baltimore Ohio	25	—	—
Bethlehem St	52⅝	52¼	—
Boeing Aircraft	37⅜	—	—
Can Pacific	33⅝	32⅝	33⅛
Celanese Corp	36⅜	—	—
Ches et Ohio	38⅛	38	—
Chrysler Corp	85½	85¼	85½
Cities Service	94½	—	—
Cons Edison	38⅜	—	—
Curtis Wright	7⅞	—	—
Douglas Airc	60¼	—	—
DuPont de Nem	93½	—	—
East Kodak	44¼	—	—
Elec Boat	22	—	—
Gen Electr	70	69¾	69⅞
Gen Motors	64¾	—	—
Homestake Min	37⅞	—	—
Hudson Motor	17	—	—
Int Harvester	32⅞	—	—
Int Nickel	43¼	—	—
Inter Paper	54¾	54¼	54¾
Johns-Manville	72	—	—
Kennecott	75	74½	—
N Y Central	22¼	21¾	21⅞
North Pacific	72¼	71¾	72¼
Packard Motors	5¼	—	—
Pepsi Cola	9¾	—	—
Radio Corp	28¾	—	—
Republic Steel	42¾	—	—
St Regis Paper	19¾	—	—
Sears Rochuck	60	—	—
Socony vac	35½	—	—
South Pacific	44	—	—
South Rly	7½	—	—
Stand Oil n J	76¼	75½	—
Texas Corp	56¼	—	—
Union Carbide	68½	68⅞	—
United Airc	35⅞	—	—
U S Rubber	29⅜	—	—
U S Steel	41⅝	41¼	—
Westinghouse El	45⅝	—	—

CURB DE NEW YORK
Par l'"United Press"
Tél.: 2-7006 — 4-9178

ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm.
6200	A. Maracaibo	5¼	5¼	5¼
5800	Anacon M	2⅝	2⅝	2½
1500	Atlas Cor wts	6¾	6⅝	6⅞
2100	Bellanca Air	4	3⅝	4
900	Brazilian	9⅞	9⅜	9⅜
100	Breeze Cor	6½	6½	6½
500	Brit Am Oil	20¼	20¼	20¼
800	Brown Co	11¾	10⅞	10⅞
25	Do 5 pf	100	100	100
125	Do 3 pf	50	49½	49½
19800	Can So Oil vtc	10⅛	10	10⅛
1300	Can Marconi	5¼	—	—
82000	Cent Expl Ltd	5⅜	4⅜	5⅛
100	Club Alum	5½	—	—
200	Col Air	12⅜	—	—
500	Cons M et S	33⅞	33⅜	33⅞
1600	Cosden Pet	19	18⅜	19
4200	Creole Pet	70¼	69⅜	70
1800	Ea Gas Fuel	12⅜	12½	12½
5200	El B Share	22½	21⅞	22¼
100	Fairchild C et I	23¼	23¼	23¾
1100	Ford of Can A	61⅜	60⅞	61
100	Ford Ltd	6½	—	—
1100	Giant Yellow	10⅝	10½	10⅝
800	Glen Alden	8¼	8⅛	8¼
100	Hollinger G	15⅞	15⅞	15⅞
2200	Humble Oil	68	67¼	67½
400	Imp Oil	36⅛	35⅞	36⅛
3300	Int Pap	26¼	25½	25½
6500	Kaiser Frazer	3⅜	3⅜	3⅜
3600	Lake Shore	9	8⅜	8⅜
1700	Mid S Pet	15¼	14⅞	15⅛
800	Mlybdenm	46½	45¼	45¼
4200	Nat Petr	1⅞	1⅜	1⅜
2700	New jer zinc	58⅞	57⅜	58⅞
5800	No Can Oil	1⅞	1⅜	1⅜
2600	Pac Pet Ltd	10⅜	10½	10½
5900	Pancoastal vtc	3½	3⅜	3⅜
2200	Pantepec Oil	4⅜	4¼	4¼
1300	Penn Road	12¼	12	12¼
300	Royalite Oil	16¼	16¼	16¼
1300	Scurry Oil	2¼	2⅛	2⅛
400	Std Oil Ky	40	39½	39½
900	Technicolor	27¾	27	27
7600	Tri Con Wts	5	4⅜	5
200	Webb Knapp	1¼	1	1¼
4800	Wright Harg	2 5-16	2 3-16	23-16

Bourse des grains

WINNIPEG

Cours fournis par Eugène Bois, ntée courtière en grains, Carré Parent, Tél.: 4-9417

Prix comptants

Avoine :
2 c.w. 87; Ex. 3 c.w. 87; 3 c.w. 86; Ex. 1 feed 86; 1 feed 83; 2 feed 81; 3 feed 78.

Lin :
1 c.w. 336⅞; 2 c.w. 332½; 3 c.w. 322½; 4 c.w. 336½.

Orge :
1 c.w. 6 rangs 134⅞; 2 c.w. 6 rangs 134⅞; 1 c.w 2 rangs 133⅜; 2 c.w. 2 rangs 133⅜; 3 c.w. 6 rangs 133⅜; 2 c.w. jaune 131⅜; 3 c.w. jaune 130⅞; 4 c.w. 6 rangs 130⅞; 3 c.w. 2 rangs 130⅞; 1 feed 130⅞; 2 feed 129⅞; 3 feed 125⅞.

Seigle :
1 c.w. 169; 2 c.w 169; 3 c.w. 174; 4 c.w. 157.

Blé :
1 Northern 175⅛; 2 Northern 173⅛; 3 Northern 171⅛; 4 Northern 165⅛; 5 Northern 156⅛; 6 Northern 155⅛.

Prix à terme

	Haut	Bas	Ferm.
Avoine :			
Déc.	85	84½	85
Mai	83⅞	83½	84
juillet	80	79¾	79⅞
Seigle :			
Déc.	180⅜	179	179½
Mai	187⅛	185⅝	186¼
juillet	185⅞	185	185⅞
Orge :			
Déc.	132	131¼	131⅞
Mai	127¼	126⅝	127
juillet	120¼	119¾	120¼
Lin :			
Déc.	338¼	336½	336½
Mai	346¼	344¼	344½
juillet	347⅛	344	344

Transactions qui portent à la suspicion

Montréal, 4. (BUP). — Le Curb de Montréal a entrepris hier, une enquête sur les transactions des actions d'Empire Oil and Minerals Inc., un titre de Québec, qui a baissé de $4.10 à $1.30 hier, a annoncé le président du Curb, M. Jacques Forget.

**L'enquête a pour but de découvrir

Diplômé

● Le Frère Victoric-Marie, des Frères de l'Instruction Chrétienne, recevait, il y a quelque temps la licence en Pédagogie et le diplôme d'Orientation scolaire. Le Frère Victoric-Marie est actuellement directeur de l'école St-Dominique de Québec. Il est le fils de M. et Mme Eloi Proulx, de Ste-Croix de Lotbinière.

AVIS DE RACHAT PARTIEL

aux détenteurs d'obligations

L'AUDITORIUM LIMITEE

Première Hypothèque
Emission $362,000. 4% datée du 1er novembre 1933

AVIS est par le présentes donné qu'en vertu des dispositions de l'Acte de Fiducie par L'AUDITORIUM LIMITEE, ci-après appelé la compagnie, en faveur de SOCIETE D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE, aux droits de LE SUN TRUST LIMITEE, passé devant Me C.-E. Taschereau, notaire, le 22 février 1927, et d'un Acte de Modification passé devant Me Charles Delagrave, notaire, le 15 septembre 1933, la "Compagnie" rachètera avant échéance, le 1er février 1953 les $5,000 — d'obligations ci-dessous énumérées de l'émission susmentionnée, à leur valeur nominale et intérêt couru à la date de rachat, à savoir : —

5 x $100. — Nos C-37-56-98-239-258
7 x 500. — " D-5-173-315-318-373-426-442
1 x 1000. — " M-37

Les obligations ci-dessus énumérées ont été tirées au sort le 26 novembre 1952, par le fiduciaire, devant notaire, et en présence du représentant autorisé de la "Compagnie".

Les dites obligations ci-dessus énumérées deviendront dues et payables, et elles seront payées et rachetées en principal et intérêt couru, tel que susdit, le 1er février 1953, contre présentation et livraison de ces titres, avec y attachés tous les coupons non échus, aux succursales de la Banque Canadienne Nationale dans la Province de Québec.

AVIS est également donné qu'à compter du 1er février 1953, les intérêts cesseront de courir sur les dites obligations.

AVIS SPECIAL

AVIS est également donné que la Banque Canadienne Nationale a en mains les monds suffisants pour rencontrer le paiement des obligations ci-dessous énumérées qui ont été tirées au sort, pour rachat par anticipation, lesquelles, cependant, n'ont pas encore été présentées pour paiement à savoir : —

OBLIGATIONS RACHETABLES LE :
1er mai 1945 —
2 x $ 100.— Nos C-53-228
1er fév. 1946 —
1 x 100.— " C-210
1 x 500.— " D-259
1er fév. 1947 —
4 x 100.— " C-127-135-172-204
2 x 500.— " D-280-341
1er fév. 1948 —
3 x 100.— " C-114-218-251
1 x 500.— " D-350
2 x 1000.— " M-55-58
1er fév. 1949 —
1 x 100.— " C-49
3 x 500.— " D-12-142-372
1er fév. 1950 —
1 x 100.— " C-120
1 x 500.— " D-290
1 x 1000.— " M-40
1er fév. 1951 —
2 x 100.— " C-27-29
2 x 500.— " D-92-437
1er fév. 1952 —
5 x 100.— " C-31-91-96-237-257
9 x 500.— " D-69-98-116-137-175-400-417-422-441

AVIS est donné qu'à compter de leur date respective de rachat les intérêts sur les dites obligations ont cessé de courir.

DONNE à Québec, ce vingt-sixième jour de novembre mil neuf cent cinquante-deux (1952).

Pour l'Auditorium Limitée
SOCIETE D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE
aux droits de
LE SUN TRUST Limitée
Par : — Henri de Cazes, gérant

A NOTE : — On voudra bien noter que deux erreurs se sont glissées dans la publication de cette annonce le 1er décembre, 1) On aurait dû lire : "1er février 1953" comme date de rachat des obligations.
2) Dans la première tranche d'obligations rachetées, le 3e item fut omis; il s'agissait de 1 x 1,000, No. M-37.

AVIS

L'hon. M Antonio Barrette, ministre du Travail de la province de Québec, conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi de la convention collective (S.R.Q. 1941, chapitre 163 et amendements), donne avis par les présentes qu'il a l'intention de proposer l'approbation des amendements suivants au décret relatif au commerce de l'alimentation en détail dont la juridiction territoriale s'étend à la région de Québec.

L'avis de requête en amendement a été publié dans la Gazette officielle de Québec de la façon suivante :

Conformément à la procédure prévue à l'article 8 de la Loi de la convention collective S.R.Q. 1941, chapitre 163 et amendement), l'honorable Antonio Barrette, ministre du Travail, donne avis par les présentes qu'il a l'intention de proposer l'approbation de la modification suivante au décret numéro 1658 du 17 mai 1944 et amendements, relatif au commerce de l'alimentation au détail dans les cités de Québec, Lévis et Sillery, les villes de Québec-Ouest, Beauport, Ste-Foy et Lauzon, la municipalité de Giffard et la paroisse religieuse de Ste-Monique des Saules.

L'alinéa suivant sera ajouté au paragraphe "a" de l'article II :

"Toutefois, les établissements faisant une spécialité de vendre des bonbons ne sont pas assujettis au présent décret".

Durant les trente jours à compter de la date de publication de cet avis dans la Gazette officielle de Québec, l'honorable Ministe du Travail recevra les objections que les intéressés pourront désirer formuler.

Le sous-ministre du Travail,

GERARD TREMBLAY

Ministère du Travail,
Québec, le 29 novembre 1952.

● On annonce la nomination de M. Allan E. Ross au poste de gérant du service de publicité de Goodyear Tire & Rubber Of Rubber Company of Canada, Limited. M. Ross était jusqu'ici assistant-gérant de ce département. (**)

La Médaille de Laval remise aux confrères de la métropole

Montreal, 4. (DNC). — Une cinquantaine de journalistes de Montréal, ont reçu, de l'université Laval, une médaille commémorative en reconnaissance des services rendus par la presse aux grandes fêtes de centenaire de l'Université, récemment. Hier soir, au Cercle Universitaire, le recteur de Laval, Mgr Ferdinand Vandry, remettait la médaille du centenaire au doyen des journalistes de Montréal, M. Oswald Mayrand, directeur général de "La Patrie".

Accompagnaient Mgr Vandry, M. Georges Maheux, directeur des fêtes du centenaire, M. Jean-Marie Martin, directeur des Relations extérieures de Laval.

Les constables spéciaux

Des formalités plus sévères sur leur choix — La loi est adoptée

Le bill 15, qui modifie la loi de la nomination des constables de façon à rendre plus sévères les formalités qui entourent les nominations faites par les maitres des cités et villes dans les cas d'urgence, a été adopté en troisième lecture, hier après-midi, par un vote de 64 à 21.

L'opposition libérale, qui s'était déjà objectée au principe du projet de loi, a brièvement rappelé avant le vote les points principaux de son argumentation.

Nous soumettons, a dit M. René Hamel, député de St-Maurice, que cette loi constitue une entrave à l'autonomie municipale. Auparavant, les conseils municipaux avaient le droit de passer des règlements et de les abolir en ce qui concerne la nomination des constables spéciaux. Le bill décerne aussi un certificat d'incompétence aux juges municipaux et aux greffiers des cités et villes qui n'auront pas le droit de présider l'assermentation. Il constitue également un affront immérité aux maires des cités et villes. Parce qu'on prétend qu'il y a eu abus dans un seul cas, on légifère contre tous les maires de toutes les cités et villes de toute la province. C'est comme si, à cause des abus commis par un hôtelier ou un tavernier, on abolissait tous les permis de vente de liqueurs dans toute la province. La loi met de plus un moyen de pressions et de chantage entre les mains d'organisateurs politiques. J'espère que ce ne sera pas le commencement du chant du cygne de la démocratie en cette province.

M. Frank Hanley, député indépendant de Ste-Anne, déclara pour sa part que le maire de Montréal n'avait aucune objection à ce bill et qu'il ne voyait pas pourquoi on se plaindrait ailleurs d'un excès de précautions. Quand il s'agit de la sécurité et de la liberté des citoyens de cette province, on ne prendra jamais trop de précautions, a-t-il dit.

M. Yvon Dupuis, député de Ste-Marie, parla dans le même sens que M. Hamel. On prit alors le vote, avec le résultat rapporté au début.

Mort de M. François Dussault, pionnier du Témiscamingue

Angliers, Témiscamingue. — (S.P.) — Nous sommes au regret d'annoncer la mort de M. François (Frank) Dussault, survenu le 18 novembre, à Angliers à l'âge de 78 ans et 11 mois. Apparemment, M. Dussault, jouissait d'une bonne santé et l'on ne prévoyait pas une fin aussi soudaine.

Il laisse pour pleurer sa perte: son épouse, née Ernestine Roy; ses fils: Lucien, de North Bay, et Ubald, d'Angliers; ses filles: Aline (Mme Georges Costello), de Joachim; Gabrielle, (Mme Georges Frigon), d'Angliers; Irène, (Mme G.-J. McGuire), de Timmins, Ont.; Antoinette, (Mme Gerald Cunningham), de Témsicamingue-Sud; ses gendres ci-haut mentionnés; ses petits-fils: Roger, Donald, Gérald et Théobald Dussault, Tom, Bill, Jack et Pat Costello, Edouard Legault, Richard et Michel Cunningham, Frank McGuire, et Jacques Frigon; ses petites-filles: Pearl, Marguerite, Florence, Liliane, Carmelle, et Monique Dussault, June Costello (Mme Leo Sullivan), Jacqueline, Fleurette, et Aline Legault; Irène et Madeleine Frigon, Betty McGuire, et 16 arrière-petits-enfants.

Il laisse aussi deux frères : MM. Liguori et Louis Deler Dussault, de Guigues; deux soeurs: Mmes Vve E. Giroux, et Mme Angelo Petosa, de Guigues; ses beaux-frères: MM. Angelo Petosa, Wellie Roy, de Guigues et Rodolphe Roy, de Rouyn; ses belles-soeurs: Mme Rodolphe Roy, Ernest Roy et Josephus Roy, de Timmins, Ont.

Il laisse aussi un grand nombre de neveux et de nièces dans la région de même que plusieurs filleuls et filleules dans la réserve Indienne qui lui ont manifesté leurs plus fervents hommages.

Le service fut chanté à Angliers, par le Rév. Trudeau, curé de la paroisse, qui fit aussi la levée du corps.

Les porteurs étaient ses fils: Lucien et Ubald Dussault; ses gendres: Georges Costello, Gerald Cunningham, Georges Frigon et Mac Cunningham. La quête fut faite par M. Georges Cunningham. La croix était portée par son petit-fils, Gérald Dussault.

La petite église d'Angliers trop restreinte en pareille occasion ne put contenir l'assistance de parents et d'amis qui se pressaient dans la nef, venus de toutes parts du Témiscamingue afin de rendre un dernier et fervent hommage au cher disparu qui laisse partout d'unanimes regrets tant parmi la population française qu'anglaise où il était connu et estimé de tous.

Le choeur de chant d'Angliers, secondé par celui de St-Eugène de Guigues, a rendu avec beaucoup de maîtrise la messe des morts et le chant de l'adieu qui fut très impressionnant.

Direct descendant de la grande famille des Toupin-Dussault, feu M. François Dussault naquit à Stanfold (Princeville), dans les Cantons de l'Est, l'ainé d'une famille de huit enfants.

Il arriva au Témiscamingue au printemps de 1889 à l'âge de dix-sept ans et y vécut jusqu'à sa mort. Il demeura successivement à Guigues, à Timmins et enfin à Angliers où eût lieu l'inhumation. En 1897, le Rév. Père Beaudry, o.m.i., missionnaire au Témiscamingue bénit son mariage à Mlle Ernestine Roy qui lui survit ainsi que deux fils et quatre filles.

Après avoir passé soixante et deux ans de sa vie au Témiscamingue, il faut dire que feu M. Dussault le connait bien: il n'y avait pas un lac ou rivière dont il ne connaissait le cours et la profondeur les ayant parcourus en tous sens accompagnant parfois les missionnaires dans leurs lointaines et périlleuses missions. Aussi sa grande expérience fut souvent mise au service de ceux qui aimait à le consulter avant de décider d'une entreprise.

En plus d'être un homme intrépide et d'une adresse prodigieuse, il était aussi doué d'un esprit large et d'un coeur généreux, dissimulant sous des espièglerie les dons et les charités qu'il gardait pour lui seul. Il faut ajouter que la population de nos jours doit beaucoup à ces pionniers-fondateurs qui à force de sacrifices, de courage et de persévérance ont contribué dans la pleine mesure à faire du Témiscamingue ce qu'il est aujourd'hui.

A Mme Dussault ainsi qu'aux autres membres de sa famille, nous offrons l'hommage de nos sincères condoléances.

KEMAC

Brûleur pour poêle combiné

Un brûleur à l'huile KEMAC pour poêle combiné, installé dans votre poêle de cuisine, éliminera la tâche désagréable du charroyage du charbon et disposera de tous les déchets. Votre poêle deviendra un poêle combiné pratique et économique avec contrôle de la température du fourneau et un rendement constant par n'importe quelle température ou conditions de cheminées.

TELEPHONEZ, ECRIVEZ OU VENEZ NOUS VOIR POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS.

JOHN MILLEN QUEBEC LTEE

37, Place Jean-Talon, Québec
Tél. : 4-3504

Nom .....
Adresse .....

S.V.P. envoyez-moi tous les détails sur les brûleurs KEMAC. (a)

Eloge du Dr Morisset au Conseil législatif

La mort du Dr Alfred Morisset, greffier du conseil exécutif de la province, a eu son écho au Conseil législatif, hier après-midi. On y a fait l'éloge du distingué disparu.

L'hon. Edouard Asselin a déclaré que le Dr Morisset fut l'une des plus sympathiques figures de la Chambre des députés, avant d'occuper avec une haute compétence le poste de greffier du conseil exécutif. Il a rendu hommage à sa droiture et à son affabilité, qui lui ont valu l'amitié et le respect de tous ceux qui l'ont connu. Il a offert ses profondes condoléances à la famille du défunt.

L'hon. Hector LaFerté a évoqué les luttes politiques du Dr Morisset dans Dorchester, tout particulièrement sa campagne contre L.-P. Pelletier. Il a souligné sa bienveillance et son dévouement pour tous les ministres qui ont fait partie du conseil exécutif, de même que sa franchise et sa discrétion absolue.

Après cet hommage à la mémoire du Dr Morisset, la Chambre haute s'est ajournée à jeudi matin, à 10 h. et 30.

Bénédiction d'une école neuve à Cap des Rosiers

Cap-des-Rosiers, — (DNC) — Une nouvelle école, à deux classes, selon les plans modernes du Conseil de l'Instruction Publique, a été bénite dimanche après-midi, à 2 heures, par Monseigneur Paul Joncas, Vicaire Général du diocèse de Gaspé.

Après la présentation d'usage par M. le curé L. Trépanier qui offrit des voeux à l'Autorité ecclésiastique, Monseigneur Joncas se dit heureux de bénir cette école neuve qui est un foyer de science et de vertu. Il insista sur la collaboration entre parents et maitres. Il développa cette idée pour en pénétrer les esprits. Ensuite M. le curé A. Bujold du Cap-aux-Os adressa aussi la parole pour louer les talents des commissaires d'écoles, pour leur rappeler que leur paroisse est plus ancienne et qu'elle doit donner le ton, l'exemple à la sienne. Il ne faut rien négliger, ajouta-t-il, pour faire progresser nos paroisses, les élever au niveau d'éducation que les temps modernes requièrent, les doter d'institutions capables de former et d'instruire la jeunesse, de favoriser particulièrement le couvent des religieuses qui relèvent l'âme de la cité.

M. Arthur Kavanagh, un ancien maire et commissaire d'écoles, malgré ses 80 ans révolus, salua aimablement le Nouveau Vicaire Général, et trouva dans son expérience des conseils pratiques pour les commissaires, les parents, les maitres et leurs élèves. Puis M. Horace Dunn, président, dit le mot de la fin pour remercier Monseigneur, et la nombreuse assistance d'avoir participé à cette cérémonie.

Octroi de $1,900.

CHICOUTIMI, (DNC). — Au terme de son assemblée régulière tenue au début de la semaine, le conseil de la cité de Chicoutimi voté un octroi de $1,900, au Conseil d'Orientation économique du Saguenay. Cet octroi est fourni depuis que la ville fait partie du conseil, à titre de membre.

Lettre de la Reine à l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Black-Lake

Afin de présenter à Sa Majesté la Reine Elizabeth II, à l'occasion de son prochain couronnement, un gage de leur loyauté et de leur attachement, les jeunes de l'Oeuvre du Terrain de Jeux de Black-Lake n'ont pas trouvé mieux que de faire parvenir à Sa Majesté la photographie de leur jeune "reine", couronnée lors du grand festival du 24 août dernier, la jeune Lise Paré, âgée de 14 ans, fille de M. et Mme Donat Paré, de Black-Lake.

Cette photo, représentant la "jeune reine" entourée de sa cour, autographiée et dédiée à Sa Majesté au nom des jeunes de Black-Lake par la jeune "souveraine", a été envoyée à la reine Elizabeth II ces jours derniers, grâce aux soins de M. Luc Lessard, étudiant, qui s'était occupé du Terrain de Jeux lors des dernières vacances, et par l'entremise de Son Excellence le Gouverneur-Général du Canada.

Le 2 décembre dernier, une lettre du PALAIS de BUCKINGHAM, à Londres, accusait réception du présent au nom de Sa Majesté. Nous reproduisons une traduction de cette lettre :

PALAIS DE BUCKINGHAM

le 25 novembre 1952.

Cher M. Lessard,

La Reine a reçu la charmante photographie de "L'OEUVRE DU TERRAIN DE JEUX DE BLACK LAKE", et l'a acceptée avec grand plaisir.

Sa Majesté a également beaucoup apprécié l'enveloppe si bien travaillée et décorée qui accompagnait cette photographie.

Aussi, la Reine vous serait très reconnaissante de bien vouloir faire part de ses remerciements à tous les enfants qui lui ont fait ce cadeau et qui ont mis tant de temps et de préoccupation à sa préparation.

Sincèrement vôtre,

Martin CHARTEW,
ass.-sec. privé de Sa Majesté

M. Luc Lessard,
74, rue Scott,
Québec.

Cette distinction honore hautement les jeunes de Black-Lake et couronne heureusement une initiative de l'Oeuvre naissante du Terrain de Jeux de cette ville.

Offre exceptionnelle

STYLO A BILLE PERSONNEL

Caractéristiques:
1—Votre nom gravé au long.
2—Baril et section vissés.
3—Capuchon fini or de luxe.
4—Tube d'encre extra long.
5—Certificat de service avec chaque stylo.
6—Satisfaction assurée ou argent remis dans les 7 jours suivant l'expédition

PRIX SPECIAL $1.00

frais de poste inclus
Indiquez la couleur du baril et écrivez lisiblement le nom à graver.
Adressez-vous à
Casier 611 - Sherbrooke
Acceptons C. O. D. si vous payez les frais.

NOTRE MARCHANDISE EST GARANTIE --- COMMANDES POSTALES REMPLIES AVEC SOIN --- SATISFACTION OU ARGENT REMIS

BONBONS
SUCRE D'ORGE
Animaux
10 - 15 - 25 - 49
suçons
2 pour 5¢

Porte-monnaie
EN CUIR MAROQUIN
avec cartes prêt à donner
VALEUR $2.98
POUR
1.98

Caractères religieux
pour crèche de de Noël
39¢ et 69¢

CRECHES
3.79

CHOIX DE
POUPEES
en caoutchouc
1.79-1.98-2.49-2.98
et 4.98

POELE DE CUISINE
avec ustensiles pour fillettes
98¢

10,000 BOITES de
CARTES DE NOEL
d'une valeur Kresge
Boîte de 21 cartes
.49

TASSES en PORCELAINE
Les derniers modèles, une valeur réelle, un vrai choix pour cadeau avec boîte.
.59 et .98

PAPIERS et RUBANS COLLANTS et CARTES
Tout ce qu'il vous faut pour envelopper vos cadeaux
Prix réguliers

KRESGE
175, St-Joseph - 732, St-Vallier
160, St-Jean

Boîtes de chocolat
de marque choisies
.79 .89 1.25 1.35

un cadeau pratique
BRIQUET
automatique
"Pister"
1.49

Décorations
pour
arbre de Noël
BOULES
5c 10c 15c

COURONNES DE NOEL
en Lycopodium
1.49

CENTRES DE TABLES
assortis et dans tous les prix

Greenshields & Co

Membres de la Bourse de Montréal, du Toronto Stock Exchange, et du Curb de Montréal

Montréal Ottawa Québec Sherbrooke Toronto

NOUS OFFRONS

LES SOEURS GRISES DE LA CROIX D'OTTAWA

OBLIGATIONS PREMIERE HYPOTHEQUE

à

5%

Echéant le 1er décembre 1962

Prix : 100 et l'intérêt couru

CLÉMENT, GUIMONT Inc.

VALEURS DE PLACEMENT

56, RUE ST-PIERRE
QUEBEC

PIERRE D'ORSAN 4417 — par Frank-V. Martinek

LA FAMILLE TETEBECHE 8750 — par Chic Young

Initiation chez les Filles d'Isabelle à Montmagny

● Montmagny, (DNC). — Dimanche, le 30 nov., avait lieu l'initiation des Filles d'Isabelle à Montmagny, conseil no 784, le nombre des candidates était de 28. Cette photo prise à l'occasion du banquet, nous montre à la table d'honneur, de gauche à droite, Mme Philippe Michaud, Mme Laurent Thibeault, ex-régente du Conseil de L'Islet, Mme Rosaire Chabot, épouse du grand chevalier, Mme Ls-O. Roy, mairesse, Mme Sévigny, ex-régente de Beaupré, Mme C. Cloutier, régente de Beaupré, Mme Martin, régente d'Etat, l'abbé Diament, aumônier diocésain, Mme Robert Proulx, régente de Montmagny, Mme Marcellin Létourneau, régente de L'Islet, Mlle Marthe Cloutier, régente de St-Paul, Mme Jos. Paradis, 1er syndic., Mme W. Berger, ex-régente, Mme Florian Coulombe, vice-régente, Mlle F. Boutet, marraine du cercle, Elise Blouin, Mlle Cécile Collin, monitrice.

Au Conseil des Syndicats catholiques

Nouvelle demande de renseignements sur le paiement des taxes municipales

Le Conseil central des Syndicats catholiques de Québec n'a pas été satisfait de la réponse que lui a fait parvenir le trésorier de la Cité, à la suite d'une question relative à la manière dont on procède pour établir et prélever la taxe d'affaires de la compagnie Anglo-Pulp. L'assemblée des délégués a donc renouvelé sa demande, en y ajoutant une question en trois points précis.

Le premier questionnaire avait été envoyé à la Cité le 15 octobre. La première des trois questions posées visait à savoir si la Cité, pour l'exercice 1952-53, avait tenu compte de la valeur locative imposée à l'Anglo-Pulp, et si cette valeur locative était basée sur l'évaluation de $3,500,000 (par suite du privilège de la commutation), ou sur celle de $7,000,000, telle que déclarée au rôle d'évaluation.

Le trésorier ne répond pas à la question, a-t-on affirmé. D'après sa lettre, la Cité retirera, en 1952-53, $74,441.70 en taxe d'affaires. Or, d'après les chiffres qu'il donne, elle devrait retirer $126,000. Il y aurait donc une perte de $51,558.30.

Afin d'obtenir une réponse plus claire, le Conseil central a renouvelé sa demande en y ajoutant ce qui suit:

a) Quelle est la valeur réelle de l'Anglo-Pulp, telle qu'établie par la Cité 1952-53?

b) Comme base de la valeur locative, la Cité a-t-elle tenu compte du facteur de 10 pour cent de la valeur réelle de l'Anglo ($7,000,000) pour imposer et prélever la taxe d'affaires, pour l'année 1952-53?

c) Comme base de la valeur de location, dans tous les cas analogues, la Cité tient-elle compte du facteur de 10 pour cent de la valeur réelle pour imposer et prélever la taxe d'affaires dans l'exercice en cours?

Contraventions à la loi des liqueurs

CHICOUTIMI, (DNC). — La cour a imposé plusieurs amendes dernièrement à des individus qui nont pas observé la loi des liqueurs. Parmi eux, on remarque, un hôtelier de Desbiens, qui a payé la forte somme de $200. Un journalier de Kénogami, un chauffeur de taxi de Jonquière, un autre journalier, deux épiciers et deux chauffeurs de taxi d'Alma ont déboursé une amende de $50. chacun.

Mgr Papineau bénit l'école d'Agriculture de St-Barthélémy

St-Barthélémy, — (Spéc.) — Dimanche, le 30 novembre, S. Exc. Mgr J.-A. Papineau, évêque de Joliette, bénissait l'Ecole d'agriculture de St-Barthélémy, comté de Berthier, qui a été agrandie et restaurée au cours de l'été, grâce à l'encouragement donné par le gouvernement de la province. Avant la cérémonie, un banquet, ayant lieu à l'école, réunissait autour du distingué prélat le R. P. Alphonse Therrien, provincial des Clercs de St-Viateur, pour la province de Joliette, l'hon. Antonio Barrette, ministre du Travail, représentant l'hon. premier ministre, l'hon. Laurent Barré, ministre de l'Agriculture et son épouse, M. le chanoine Wilfrid Lamarche, curé de St-Barthélémy, M. Azellus Lavallée, député de Berthier, le R. P. F. Moisan, directeur de l'école, M. Jean-Charles Magnan, directeur du Service de l'enseignement agricole, M. Gérard Rivard, professeur à l'Ecole d'Agriculture de Nicolet, premier professeur à l'Ecole d'Agriculture de St-Barthélémy, et M. H. Plourde de l'Instructeur agricole, ainsi que plusieurs agronomes de la région. A l'issue de la bénédiction présidée par l'évêque de Joliette, un grand ralliement eut lieu à la nouvelle salle académique remplie à pleine capacité. La population de la florissante paroisse agricole de St-Barthélémy et des centaines de cultivateurs du comté de Berthier, s'étaient, en cette circonstance mémorable, joints aux 57 élèves actuels de l'instiution et à une imposante délégation des anciens élèves de l'Ecole d'Agriculture de St - Barthélémy. Sur l'estrade d'honneur, outre les personnes déjà mentionnées, on remarquait M. Antonio Lemcourt, maire de St-Barthélémy, le Dr Jean Chauvreau, président de la Commission scolaire, le procureur provincial des clercs de St-Viateur, le R. P. Lesage et le R. F. Pomerleau, anciens directeurs, le R. P. Gildas Thériault, aumônier de l'école d'Agriculture de St-Barthélémy, et plusieurs amis de l'éducation. Des alocutions, dans l'ordre suivant, furent prononcées par les RR. PP. Moisan, Alphonse Therrien, M. Azellus Lavallée, député de Berthier, les hon. Laurent Barré, Barrette et S. E. Mgr Papineau. M. Jean-Charles Magnan agissait comme maître de cérémonie.

Le R. P. Moisan fait l'historique de l'école d'agriculture, depuis sa fondation en 1933. Après avoir rappelé les résultats obtenus tant dans le domaine matériel de l'école que dans celui de la formation morale et professionnelle des élèves, l'orateur conclut ainsi : "La terre a besoin de chefs de valeur, pour diriger la population agricole dans la voie du progrès.

Soulignant que la population de Berthier est à l'honneur, M. Azellus Lavallée insiste sur la nécessité de la science agricole, pour l'exploitation d'une ferme et il demande aux jeunes d'être fiers de leur profession et d'envisager par l'étude, les responsabilités qu'elle comporte, afin de faire face à toutes les éventualités, principalement durant les jour sombres.

L'hon. Barré heureux d'assister à cette fête, félicite les Clercs de St-Viateur, pour avoir construit "sans extravagance, une belle école, propre, saine et confortable" et affirme qu'il est en faveur de l'instruction "pour le peuple canadien-français qui est le plus beau de tous les peuples, parce qu'il a une valeur saine, physique et morale".

Soulignant au début de son allocution que c'est avec un sentiment de vive allégresse que toute la population de la province a appris l'élévation de S. E. Mgr Léger au cardinalat, l'hon. Barrette fait ressortir ensuite, tout le bien accompli par les 18 écoles d'agriculture.

Invité à tirer les conclusion de cette magnifique journée, Mgr Papineau le fit magistralement, en expliquant d'abord que la bénédiction de l'école était la réalisation du plus beau rêve du chanoine Lamarche qui a perpétué l'idée du chanoine Clermont, de doter St-Barthélémy d'une Ecole d'Agriculture, pour tous les cultivateurs de la région. Après avoir aussi rappelé le rôle qu'il joua, pour que cete école grandisse et demeure là où elle avait été fondée, le distingué orateur exhorte les jeunes à rester sur la terre et à ne pas avoir honte de leur profession. Rappelant le souvenir de Mistral, ce poète français qui étudia le droit et préféra retourner sur la terre ancestrale, il dit aux jeunes qu'ils ne se dégradent pas mais embrassent la plus belle carrière en s'établissant eux aussi, sur une terre. Mgr Papineau demande aux futurs cultivateurs d'avoir une vie plus disciplinée qui fera leur charme et sera le gage de leur avenir.

Directeurs de district des écoles de Montréal

MONTREAL. — (D. N. C.) — Les membres de la Commission des écoles catholiques de Montréal, réunis hier, sous la présidence de M. Eugène Doucet, ont procédé à la nomination des titulaires aux 5 postes de directeurs de district, jusqu'ici vacants, par suite de la réorganisation du service des études et de la promotion de directeurs de district aux postes de directeurs de district aux postes de directeurs de région.

Ces 5 nouveaux directeurs de district sont : M. Sylvio de Grandmont, principal à l'école de la Vérendrye; M. Sylvestre Sylvestre, professeur à l'école St-Jean-Berchmans; M. Oscar Villeneuve, principal à l'école Ludger Duvernay; M. Antonio Girard, principal à l'école Frontenac; M. Lorenzo Larouche, principal à l'école St-François d'Assise.

Le personnel administratif de la Commission scolaire recevra un boni de vie chère annuel variant entre $146 pour les célibataires et $220 pour les gens mariés. Les [illegible] et visiteurs ecclésiastiques bénéficieront également de

A l'occasion de l'élévation de Mgr Paul-Emile Léger, au cardinalat, M. Eugène Doucet a adressé à ce dernier, à Rome, un message de félicitations au nom des Commissaires, du personnel enseignant et des élèves de la commission.

Visite d'une missionnaire à Thetford après 30 ans d'absence

THETFORD. — (D. N. C.) — La Révérende Soeur St-Joseph-de-Bethléem, des Missionnaires de l'Immaculée Conception, visitait en fin de semaine dernière son vieux père M. Joseph Routhier de la rue Roy à Thetford-les-Mines et ses autres parents après une absence de trente années dont vingt-six passées dans les missions de sa communauté aux Philippines. Elle était accompagnée de sa soeur la Révérende Soeur Ste-Croix, des Soeurs Ste-Marthe, principale du Séminaire La Salle à Enfield Mass.

Soeur St-Joseph entra chez les Soeurs de l'Immaculée Conception en 1922 et partit pour les Philippines en 1926. Au cours de sa carrière de missionnaire, elle a exercé les fonctions de garde-malade et d'institutrice. Lors de la dernière guerre, elle fut faite prisonnière et amenée en captivité par les envahisseurs japonais.

Quant à la Révérende Soeur Ste-Croix, elle fait partie de sa communauté depuis 24 ans.

La famille des distinguées visiteuses et un grand nombre de leurs parents et amis ont tenu à marquer cet événement par une manifestation spéciale. En effet, dimanche dernier, quelques centaines de parents et d'amis venus de toute part se réunissaient à la salle du Collège St-Noël. Au cours de cette fête familiale, il y eut présentation d'une adresse par une nièce, Mlle Thérèse Lessard et d'une bourse bien garnie à la Révérende Soeur St-Joseph par une autre nièce Mlle Aldéa Bilodeau, de St-Pierre-de-Broughton.

Le R. P. Vachon, vicaire à St-Noël, agissait comme maître de cérémonie. Il souhaita la bienvenue à tous les assistants. M. le curé Martineau fit l'éloge de la famille et M. l'abbé Jacques Langlois, vicaire à St-Noël parla au nom du curé de sa paroisse.

La Révérende Soeur St-Joseph sut intéresser l'assistance en racontant bien des faits et anecdotes de sa longue carrière dans les missions et en particulier les faits qui se sont déroulés au cours de la dernière guerre alors que la communauté fut amenée en captivité, puis libérée quasi miraculeusement.

Le programme récréatif a été exécuté par les élèves de l'Ecole normale de Thetford et un groupe de jeunes de St-Noël qui interprétèrent un chant missionnaire.

Soeur St-Joseph retourera aux Iles Philippines en février.

Taxe de vente de 1 p.c. à Victoriaville et Trois-Pistoles

Deux autres villes ont obtenu hier du comité des bills privés le droit d'imposer une taxe municipale de vente de deux pour cent.

Le comité a d'abord adopté le bill modifiant la charte de la ville de Victoriaville. Me Germain Lacoursière a déclaré qu'il s'agissait d'imposer une taxe de vente de 2 pour cent, qui devrait rapporter environ $125,000 par année. Victoriaville a déjà une taxe d'éducation de 1 pour cent, qui a rapporté $65,000 l'an dernier. Le bill a été adopté sans difficulté.

Il en a été de même de celui des Trois-Pistoles, qui comporte aussi le droit d'imposer une taxe municipale de vente. On espère en tirer un revenu de $20,000 par année, a dit Me Jean-Paul Bérubé. La ville a besoin de revenus additionnels pour refaire son système d'aqueduc et s'outiller en vue du déneigement des rues.

—"Pourquoi pas accorder la taxe de vente à toutes les cités et villes"? a observé M. René Hamel, député libéral de St-Maurice.

—"Ce serait violer l'autonomie provinciale", répondit l'hon. M. Duplessis. "Nous le donnons à celles qui le demandent.

—"Il ne s'agit pas de les obliger à imposer une taxe, mais de leur en donner le droit", reprit M. Hamel.

—"Mais ce serait créer un climat", dit M. Duplessis.

Le bill des Trois-Pistoles fut adopté rapidement. Il comporte aussi le pouvoir d'imposer une taxe de $100 aux colporteurs et celui d'emprunter sur simple résolution un montant annuel de $20,000 pendant deux ans.

CADEAUX de choix chez C. ROBITAILLE

PRIX A LA PORTEE DE TOUS

CREDIT -- COMPTES COURANTS -- PAIEMENTS DIFFERES

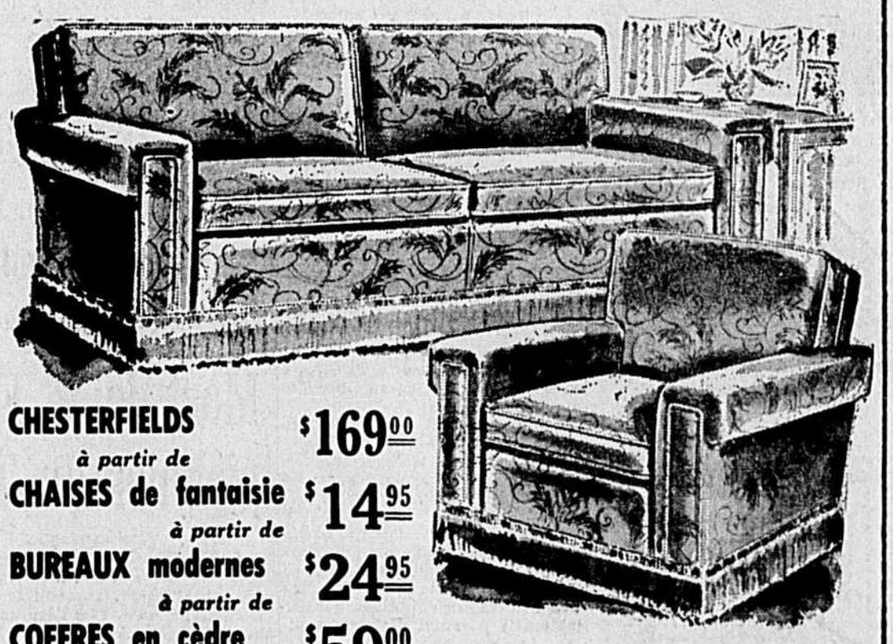

CHESTERFIELDS à partir de $169.00
CHAISES de fantaisie à partir de $14.95
BUREAUX modernes à partir de $24.95
COFFRES en cèdre à partir de $59.00
LAMPES potiches à partir de $12.50
TABLES de fantaisie à partir de $24.00
ENSEMBLES de bridge à partir de $29.95
FOYERS modernes à partir de $39.00
CENDRIERS élégants à partir de $7.95

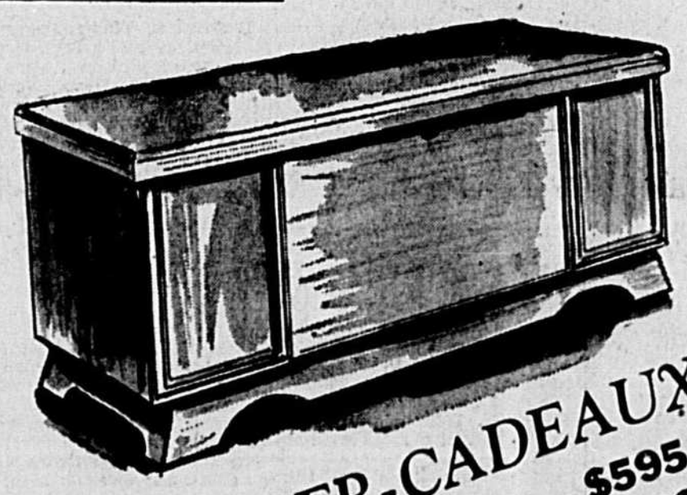

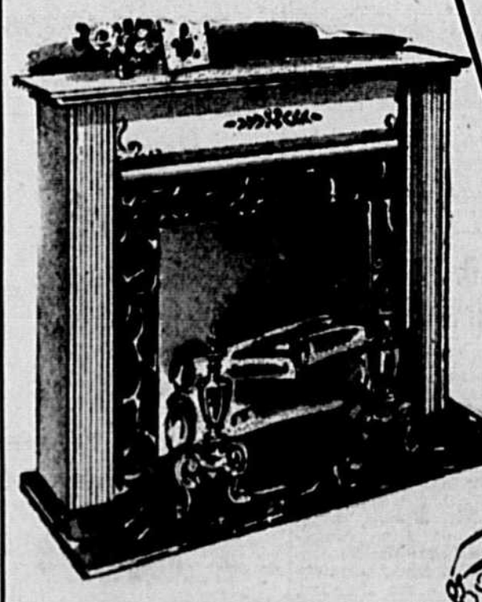

SUPER-CADEAUX

PIANOS à partir de $595.
REFRIGERATEURS à partir de $282.
MACHINES A COUDRE à partir de $139.
BALAYEUSES ELECTRIQUES à partir de $109.
POELES ELECTRIQUES à partir de $229.
RADIOS à partir de $29.95

Un léger dépôt vous permet de retenir l'article choisi

Commandes postales remplies sur-le-champ et avec soins. — Satisfaction assurée. Taxe 2% Veuillez ajouter ce montant pour la taxe provinciale.

C. ROBITAILLE INC.

PIANOS - RADIOS - LESSIVEUSES - MEUBLES - POÊLES - RÉFRIGÉRATEURS

320. RUE ST-JOSEPH QUEBEC TEL. : 5-8167

DISTRIBUTEURS
St-Lawrence Sea Products Co.
82, rue St-Pierre — Québec

SUGGESTION pour Cadeaux des Fêtes

VOYEZ-LA!... maintenant

UN CHAUFFAGE MODERNE MERVEILLEUX POUR VOTRE MAISON !

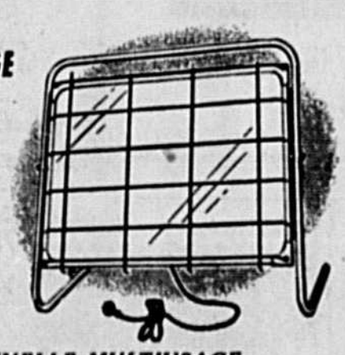

LA NOUVELLE MULTIUSAGE

Glassheat

CHAUFFERETTE-PORTATIVE
à rayons infra-rouges

"Mille et une façon de l'utiliser dans chaque maison"

PAR EXEMPLE :

- Une puissante portative, bascule à l'angle désiré.
- S'adapte au mur; les pattes sont détachables, le panneau est suspendu par la barre de chrome.
- Une pratique "Table réchaud" quand, dans la position horizontale.
- Une attrayante "table d'occasion" quand, pas connectée.
- Un séchoir idéal pour l'intérieur, aussi propre que vite.

QUEBEC GLASSHEAT LIMITED
3 DE CALLIERES

QUARANTE-CINQUIEME ANNEE, No 14,031 — CANADA

L'ACTION CATHOLIQUE

QUEBEC, JEUDI 4 DECEMBRE 1952 PAGE 15

Annoncez régulièrement dans l'" ACTION CATHOLIQUE ", le grand quotidien de Québec. Votre commerce ne s'en portera que mieux.

Confiez vos travaux d' IMPRESSION, de RELIURE et de PHOTOGRAVURE aux ateliers les plus modernes de l'Est de cette province.

Mort du notaire Gaétan Valois

(De notre 2e édition d'hier)

LACHUTE, 3. (Spéc.). — Un citoyen en vue de Lachute est décédé en la personne du notaire Gaétan Valois, âgé de 66 ans. Il avait succédé à son père, le notaire J.-Evariste Valois, en 1915.

Le notaire Valois était le frère de M. Philippe Valois, député du comté d'Argenteuil aux Communes. Ancien membre de la Chambre des Notaires, il était aussi président de l'organisme directeur des professions juridiques au Canada, membre du Comité catholique de l'Instruction publique, chevalier du St-Sépulcre et président d'élection du comté d'Argenteuil pour le fédéral.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, née Blanche Champagne, douze enfants tous vivants: le R. P. Robert Valois; les RR. FF. Claude et Bruno Valois, tous trois des Clercs de St-Viateur; Gabriel, Simon, Richard, Roger, Maurice; Soeur Marie-Claire, des Soeurs de l'Espérance, actuellement à Paramé, près de St-Malo, en France; Mlle Françoise Valois et Mme Charlemagne Turcot (Thérèse), de Beauharnois.

NOUVELLE DECOUVERTE CONTRE LA

BRONCHITE

Un pharmacien détenteur de la MEDAILLE D'OR trouve une nouvelle formule en strop contre la bronchite chronique : CONYLIN contient des substances végétales et minérales qui agissent directement sur les muscles de l'arbre bronchique et en fluidifient ses sécrétions. CONYLIN, de plus, est excellent pour toux, rhumes, coqueluches, etc..

2 formats : .75¢ et $1.25

EN VENTE PARTOUT OU ECRIVEZ AUX PHARMACIES BRUNET OU LIVERNOIS, QUEBEC.

● EXAMEN de la VUE spécialité VERRES de CONTACT ●

MARCEL MASSICOTTE O.D.

SPECIALISTE-OPTOMETRISTE

15½, rue ST-JOSEPH TEL. : 2-2556

Shawinigan est autorisé à construire un pont de péage

(De notre 2e édition d'hier)

Le comité des bills privés a adopté cet avant-midi, après une brève discussion, le bill 147 pour permettre à la cité de Shawinigan d'établir un pont de péage sur le St-Maurice.

Le premier ministre a d'abord invité le maire François Roy, qui, dit-il, représente Shawinigan mieux que bien d'autres, (M. René Hamel était assis presque en face, de l'autre côté de la table), à exposer le projet de loi. Le maire a déclaré que la construction d'un pont s'impose et qu'il ne serait pas juste d'en faire payer le coût uniquement par la ville. Voilà pourquoi, dit-il, nous demandons de faire payer les usagers.

D'après Me Auguste Desilets, avocat de la ville, il s'agit d'un pont qui coûtera $1,000,000. et les plans ne sont pas préparés. Nous comptons, dit-il, sur la bienveillance ordinaire du gouvernement pour la préparation et le coût des plans.

Pie XII et saint François-Xavier

Le sublime idéal apostolique demeure comme au temps de ce grand apôtre

(De notre 2e édition d'hier)

CITE DU VATICAN, 3. (BUP). — Sa Sainteté Pie XII a déclaré, aujourd'hui, à l'occasion du quatrième centenaire de la mort de saint François-Xavier, que le "sublime idéal apostolique" de ce valeureux missionnaire des Indes, de la Chine et du Japon demeurait encore de nos jours après quatre cents ans de distance. Son esprit apostolique, de continuer le Saint-Père, s'est transmis à tous ceux qui l'ont suivi au cours des quatre derniers siècles dans les pays évangélisés par ce religieux de la Compagnie de Jésus.

Le Saint-Père s'est adressé tout particulièrement à la population de Goa, ville située dans cette partie des Indes qui est sous la direction du gouvernement portugais. Le Pape a parlé en portugais et son allocution a été transmise par le truchement de la radio.

Le Pape continuait en soulignant que l'apostolat de saint François-Xavier a eu ses répercussions sur des foules extraordinaires et que, grâce à lui, des milliers d'apôtres catholiques se sont inspirés de la vie du grand apôtre. Il affirmait en terminant que, si le ciel a protégé de façon particulière l'Espagne et le Portugal, c'est sans doute à cause des grands apôtres que ces deux pays ont fournis à l'Eglise.

A l'A.P.S.H.

Journées d'études

(De notre 2e édition d'hier)

L'Association patronale des Services hospitaliers a organisé pour sa section des orphelinats deux journées d'études qui sont maintenant en cours à la Maison Notre-Dame du Cénacle, rue St-Cyrille.

Plus de cent trente religieuses, directrices et maîtresses de salles d'orphelinats, participent à ces séances d'études, dirigées par deux spécialistes en psychologie de l'enfance.

"La récréation, technique d'éducation", voilà le thème choisi par M l'abbé Rénald Rivard, directeur technique de l'Institut psyco-social des Trois-Rivières, qui a résumé son cours en ses termes : "La récréation doit rejoindre le but complet de l'éducation et, pour ce, tenir compte des données de la psycologie de l'enfance.

De son côté, M. l'abbé Roch Duval, professeur à l'Ecole de Pédagogie et d'Orientation de l'université Laval, donna les principes fondamentaux de l'éducation de l'affectivité du jeune enfant. Il parla particulièrement de l'éducation affective des fillettes de nos orphelinats.

Ces réunions sont sous la présidence d'honneur du R. P. Albert Côté, s.v., aumônier de l'Association patronale des Services hospitaliers et de la Révde Mère Marie de la Recouvrance, des Soeurs de la Charité de Québec, présidente de cet organisme.

Suggestions pour prévenir les accidents, boul. des Capucins

(De notre 2e édition d'hier)

Une délégation de la Ligue de citoyens de St-Charles de Limoilou a rencontré le chef Gérard Girard en charge de la circulation, ce matin, pour lui suggérer des améliorations sur le boulevard des Capucins où des accidents mortels se sont déjà produits.

Faisaient partie de la délégation le R. P. Lucien, o.f.m., cap., vicaire à Limoilou, M. l'échevin Urbain Caumartin, le président de la Ligue, M. Louis Rhéaume et le secrétaire, M. Raymond Lévesque.

Six suggestions ont été présentées:

1). Ne pas mettre de feux rouges sur tout le parcours du boulevard des Capucins;

2) Etablir un projet de zône de sécurité allant de la rue Vandry au chemin qui conduit au moulin de l'Anglo Pulp;

3) Installer un feu jaune intermitent à deux faces aux intersections du boulevard et de la 1ère Rue, 4e Rue et rue St-Honoré;

4) Améliorer l'éclairage dans la zône ainsi que sur la 1ère Rue;

5) Améliorer l'éclairage entre la 4e Rue et la 4e Avenue;

6) Couper en rond le trottoir au coin de la 1ère Rue et de la 8e Avenue.

Le projet sera piloté par l'échevin Caumartin, au prochain comité administratif. Il avait été étudié, hier soir, au cours d'une séance régulière de la Ligue St-Charles.

Rappelons que le jeune Fernand Badeau, 5 ans, avait été tué le 10 octobre dernier, ainsi que M. Jean-Charles Lavoie. Des représentations avaient été faites au coroner, lors d'une enquête, pour l'obtention d'amélioration sécuritaire, dans la zône du boulevard des Capucins.

Triduum prêché par le R. P. Schelpe

Un triduum préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception sera prêché, les 5, 6 et 7 décembre, à 8 heures 30 p.m., à la chapelle des RR. PP. Jésuites de la rue Dauphine, par le R. P. Schelpe, s.j.

Gestes émouvants de générosité à l'endroit des amis de Maillardville

(De notre 2è édition d'hier

La campagne de souscription en faveur de Maillardville se continue. Chaque ouvrier apporte plusieurs souscriptions au secrétariat du Conseil de la vie française, à l'université Laval, à Québec. Certaines de ces souscriptions sont particulièrement émouvantes. Citons l'offrande d'un curé dans une paroisse de colonisation. Celle d'un vieillard hospitalisé qui ajoute le billet suivant à son offrande: "Je vous envoie ce dollar qui vient de m'être donné pour me procurer des douceurs. Il sera plus utile à Maillardville".

Les collégiens de St-Laurent ont organisé une collecte dans leur institution. Celle-ci a rapporté la magnifique somme de cent dollars. En envoyant leur offrande, les étudiants ont tenu à exprimer les sentiments d'indignation que provoque chez eux la situation des nôtres en Colombie. Bel exemple de formation patriotique.

Le conseil de la vie française veut éviter les dépenses qu'entraîne l'organisation d'une souscription selon toutes les exigences de la publicité. Pour suppléer à la publicité payée, il fait appel, grâce à l'aimable coopération de la presse, à toutes les bonnes volontés. Il invite, en particulier, nos groupements patriotiques à organiser la souscription dans leurs milieux, à l'exemple de la Société St-Jean-Baptiste de Québec qui vient de donner un mot d'ordre en ce sens à ses sections.

On ne peut répandre son âme dans une autre âme que jusqu'à une certaine hauteur.

(A. de Vigny).

CENTRE D'ADAPTATION

Agence matrimoniale sérieuse — Mme Marie David — Confidentiel. Par rendez-vous. TEL.: 7-9827. Ecrire C. P. 443 H. V., Québec. Inclure (10¢ en timbres. (Heures pour appel 10h. a.m. à 9h. 30 p.m. — Heures de bureau : 2 à 5h. et 7h. 30 à 9h. 30). Fermé les lundis.

Adoption du projet amendé de la Commission scolaire

(De notre 2e édition d'hier)

Le comité des bills publics a adopté cet avant-midi, tel que modifié, à la suite de la discussion d'hier, le projet de loi concernant la Commission des écoles catholiques de Québec.

L'article 1 autorise la Commission à emprunter $1,500,000., pour la construction d'écoles, ainsi que pour l'agrandissement du bureau et de l'entrepôt de la Commission.

L'article 2 decrète que pour fins d'éducation, la Commission percevra un impôt spécial de 1 pour cent, qui sera partagé comme suit: 57 pour cent à la Commission scolaire de Québec et 43 pour cent à être distribué entre les diverses commissions de la zone, au pro rata de la fréquentation scolaire, et cela à compter du premier mai 1950. Cela veut dire qu'on maintient le statu quo pendant cinq autres années.

L'article 3 dit que la Commission des écoles catholiques de Québec aura le pouvoir par règlement, de créer et d'établir à même ses fonds généraux un fonds de retraite pour le bénéfice de son personnel administratif et de ses ouvriers réguliers, avec telles conditions et stipulations que la Commission peut déterminer et obligeant le dit personnel administratif et les dits ouvriers réguliers à contribuer à ce fonds, à même leur salaire, dans les proportions fixées par la Commission. Ce règlement n'entre en vigueur qu'après avoir reçu l'approbation de la Commission municipale de Québec et du surintendant des assurances.

L'article 4 stipule que la C.S. de Québec aura le pouvoir de souscrire auprès d'une compagnie d'assurance, un contrat d'assurance de groupe, à base contributoire, sur la vie, contre les accidents et la maladie, pour le bénéfice de son personnel administratif et de ses ouvriers réguliers.

L'article 5 dit que les Commissaires reçoivent, depuis le premier juillet 1948, une somme de $1,200. par année, à titre de frais de représentation et de déplacement.

A compter de la sanction de la présente loi, les commissaires recevront une somme de $1,500., par année à titre de frais de représentation et de déplacement.

Les Commissaires d'école, a fait remarquer le premier ministre, ont beaucoup d'ouvrage. Des gens ont déjà prétendu que les maires, les échevins, les commissaires ne devraient retirer aucune rémunération. J'en ai connu un qui a été maire de sa ville pendant longtemps et a aujourd'hui $500,000.

Le bill est finalement adopté, pratiquement sans discussion. Me Victor Trépanier, c.r., parrain du projet de loi, qui avait longuement parlé hier, n'a fait que quelques remarques aujourd'hui.

On remarquait à la table des requérants, l'hon. Cyr.-F. Delage, président de la Commission scolaire, ainsi que M. le notaire Raymond Cossette et M. L.-J.-S. Deschamps, commissaires.

DIFFICULTES FINANCIERES

Rencontrés après l'adoption du bill, des membres de la Commission scolaire ont fait remarquer à notre représentant que cet organisme a des difficultés sérieuses à surmonter. C'est ainsi que le budget de la Commission est actuellement de $2,500,000. Sur ce montant, il faut réserver environ $1,800,000., pour les salaires des instituteurs et institutrices. Il ne reste qpe $700,000., pour l'administration. La taxe spéciale pour l'éducation rapporte $630,000.

Cette année, ont dit les commissaires, nous bouclons notre budget, mais il ne reste pas d'argent pour les constructions nouvelles. Pour faire face à la situation, il faudrait des sources additionnelles de revenu d'au moins $300,000.

Blessé par une auto

(De notre 2e édition d'hier)

M. Marcel Fortier, âgé de 21 ans, demeurant à 47, rue Arago, a été hospitalisé à l'Enfant-Jésus après avoir été blessé par un automobiliste qui s'est enfui après l'accident.

M. Fortier a été frappé au coin de la rue de la Couronne et du boulevard Charest, hier après-midi.

La police court sus au chauffard.

LE PLUS GRAND ASSORTIMENT DE MUSIQUE EN FEUILLES

Adresses vos commandes

Procure Générale de Musique, Ltée

92, d'Aiguillon — Tél. : 2-1345

J. H. Dralet

CHAUSSURES - SHOES

1068, 3ième Ave. Tél. 4-1491

SALAMANDRES A L'HUILE

PRODUISENT PLUS DE 125,000 BTU's PAR HEURE

PROPRES !... SURES !...
SIMPLES !... RAPIDES !...
PLUS PUISSANTES !...
PLUS COMPACTES !...
PLUS ECONOMIQUES !
CHALEUR PLUS CONSTANTE !...
GROS GAIN DE TRAVAIL !...
REMPLISSAGE FACILE !...

• Depuis plus de 22 ans la Salamandre Danco est un symbole d'efficacité pour des milliers d'entrepreneurs à travers toute l'Amérique. Son endurance et sa solidité sont les preuves de la qualité de Danco.

$26.25

SALAMANDRE "DANCO"

Procurez-vous les Salamandres "DANCO" chez votre quincaillier local.

T-102 A

MONTMAGNY-L'ISLET

ATTENTION

A VENDRE

1 camion Ford

3 tonnes usagé avec pouvoir sur les quatre roues.

LEGENDRE AUTOMOBILE, INC.

Rue Trans-Canada

Montmagny.

RENÉ TALBOT LTÉE

205 rue St-Paul, Québec Tél. 2-3914

Voyez la nouvelle et robuste

DODGE 1953

présentement en montre chez

MORISSET AUTOMOBILES INC.

DISTRIBUTEURS DES AUTOMOBILES DODGE DE SOTO ET CAMIONS DODGE

337 PRINCE-EDOUARD - QUE. - TEL.: 5-7158

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 9 H. P.M. ET LE SAMEDI APRES-MIDI JUSQU'A 6 HRES

Longue, basse et fringante, la toute nouvelle DODGE 1953 vous plaira sûrement par son élégance, son confort et sa douceur sensationnelle.. Une démonstration vous convaincra. Venez aujourd'hui même !

REMY **BEAULIEU** B.A., O.O.D.

ASSISTE DE

ROBERT **FOURNIER** O.D.

OPTOMETRISTES

94, de la Couronne (ch. 2) *Tél. : 2-3592*

SPECIALITES: Examen de la vue — Verres de contact — Réhabilitation visuelle.

— Maison Fondée en 1910 —

Les Spécialités de Québec

Enrg.

BIJOUTERIE EN GROS,

351 boul. Charest, Québec

2e étage, Chambre 26

J.-U. Morin, prop.

BAGUES DE FIANÇAILLES, SOLITAIRES, COUSSINS, TRINITES, etc. DIAMANTS GARANTIS PARFAITS par Police d'Assurance gratis, et de marque réputé. Aussi: Choix considérable de MONTRES, ARGENTERIES, COUTELLERIES, CHAPELETS, HORLOGES de toutes sortes. SETS TOILETTES, COLLIERS PERLES, PIERRE DU RHIN, BIJOUX de toutes sortes, pour homme, femme et enfant.

Marchandises mises de côté avec un léger acompte. Une visite vous convaincra.

ZELLER'S

RECONNU POUR SES VALEURS

COSTUMES DE NEIGE -- ENSEMBLES

TROIS-PIECES en chinchilla Regent. — Rebord du collet en lapin. — Bonnet doublé en Kasha. — Jambières à trois boutons. Couleurs : Nil, corail, bleu bébé, jaune. Grandeurs: 1 à 3x.

$8.98

HABIT DE NEIGE "Dormouse" en chinchilla Regent. Costume une pièce, élastique à la taille, fermoir éclair, en avant. Doublé en kasha. Poignets en laine par côtes. Capuchon à même avec lapin blanc. Couleurs : corail, nil, poudre, maïs. — Grandeurs : 1 à 3.

$7.49

ENSEMBLES – TROIS MORCEAUX

TROIS PIECES "Crater" pour fillettes. Suède melton. Manteau trois pièces en trois sections, dos semi-ajusté — deux poches, collet capeline avec garniture en mouton. Deux boutons en fourrure. Doublure en kasha. Bonnet et collet garnis de fourrure. Couleurs : vin, royal, vert. Tailles : 4 - 6 - 6x

$15.98

EMPLOYEZ LE COUPON CI-DESSOUS POUR COMMANDES POSTALES

Veuillez me faire parvenir.....

NOM .....

ADRESSE .....

ZELLER'S LIMITED

228, rue St-Jean. Tél. : 3-1981 — 3-9519

149, rue St-Joseph. Tél. : 2-2702 — 4-8713

Québec a raison du Shawinigan 6-2; au 5e rang

Programme double de ballon au panier, ce soir, au Séminaire

Un léger changement a été apporté au programme double de ballon-panier, ce soir au gymnase du Séminaire, 27, rue Ste-Famille, à 7 h. 15. Tel que cédulé, la première partie opposera le Séminaire dans une joute de la ligue Intermédiaire, mais la deuxième rencontre verra aux prises le Rouge et Or de l'université Laval contre les Pensionnaires du Séminaire, dans la ligue senior.

La joute Rouge et Or vs Pensionnaires devait être jouée le 27 novembre mais fut remise à ce soir. La rencontre cédulée pour aujourd'hui entre les Pensionnaires et le Séminaire sera disputée samedi soir.

Paul Geoffrion, coach du Rouge et Or, a confiance de voir ses hommes remporter la victoire ce soir. Depuis le début de la saison, les étudiants de Laval se sont révélés de sérieux aspirants au championnat et à chaque rencontre le Rouge et Or affiche un jeu de plus en plus amélioré. Cependant les Pensionnaires du séminaire ne se comptent pas pour battus et ils sont déterminés à livrer une lutte de tous les instants à leurs adversaires plus expérimentés.

Cette joute de la ligue senior sera précédée d'une rencontre de la ligue Intermédiaire entre le Séminaire et les Pensionnaires. Une grande rivalité existe entre les joueurs des deux équipes depuis le début de la saison et la rencontre de ce soir promet de nombreuses sensations aux amateurs qui se rendront au gymnase du séminaire.

Dans les deux circuits, les clubs n'ont jamais été si bien balancés que cette saison et chaque rencontre fournit du jeu enlevant et rapide où l'habilité et l'endurance de chacun des joueurs sont soumises à une dure épreuve. Ce sport prend de plus en plus de vogue à Québec et les amateurs de basketball sont invités à assister au programme de ce soir en très grand nombre.

Échos du Sport

Avec GUY LEMIEUX
CONSEIL CONSULTATIF CANADIEN DES SPORTS

Le Conseil consultatif canadien des sports est un organisme qui fut fondé en 1951, afin de promouvoir par tous les moyens possibles, le développement de nos athlètes canadiens, en vue de la participation athlétique internationale où généralement, notre pays ne figure pas beaucoup. C'est une immense organisation, qui comprend des représentants de toutes les provinces du Canada et qui est appelée un jour, nous l'espérons, à rendre des services considérables aux athlètes de chez nous, quelles que soient les provinces qu'ils représentent.

Dernièrement, Mlle D.-W. Piewes, directrice suppléante du service de l'aptitude physique, a parcouru le Canada tout entier, afin d'obtenir des renseignements très précieux, concernant les mille et un sujets qui entourent le sport dans notre pays, et les moyens à prendre pour les améliorer. Nous avons été de ceux qui ont été interviewés pour cette grande enquête nationale qui contient aussi les opinions des concurrents des jeux olympiques, des entraineurs, des directeurs et administrateurs, ainsi que celles des présidents des organismes directeurs des sports intéressés aux jeux olympiques (hiver et été) de l'exécutif de l'Association canadienne des jeux olympiques, de l'Association Cadienne des jeux de l'Empire britannique, de l'Union athlétique amateur du Canada et du Conseil consultatif canadien des sports, d'entraineurs de collège choisis, de rédacteurs sportifs choisis, à travers tout le pays. Tous les choix ont été faits à l'échelon national. Comme vous pouvez le constater, les milliers d'opinions émises par tous ces gens fourniront sans doute une orientation sûre vers la formation des différents comités qui auront à relever le sport national, dans toutes ses branches. Une réunion annuelle du Conseil sera tenue à Ottawa aujourd'hui et demain, alors que sera présenté cette enquête pour étude.

Voici sur quels sujets on a demandé l'opinion des gens: 1. L'effet du climat canadien. 2. Particularités des candidats canadiens en comparaison de celles des gagnants aux olympiques. 3o Efficacité des méthodes canadiennes de formation. 4. Occasions de concours organisés au Canada. 5e Commandite de concours pour la jeunesse. 6. Efficacité de la publicité pour stimuler la participation 7. Problèmes relatifs à la formation d'athlètes au Canada. 8. Occasions de pratique et les agences qui les fournissent. 9. Formation, son étendue et son efficacité. 10. Direction. 11. Choix des concurrents pour les concours internationaux. Qui ! 12. Aide financière aux athlètes en vue de concours nationaux et internationaux. 13o Rôle et responsabilité des organismes directeurs des sports, y compris l'Union athlétique amateur du Canada, l'Association canadienne des jeux de l'Empire britannique et l'Association canadienne des jeux olympiques. 14. Future participation canadienne aux concours internationaux.

Le relevé a fourni des renseignements précieux. Il n'y a qu'un organisme qui peut préparer une réponse aux preuves obtenues et c'est le Conseil consultatif canadien des sports. Et il est probable qu'avec toutes ses bonnes intentions notre conseil agit et parle avec unanimité, nous pourrons obtenir plus qu'une attention sympathique de notre gouvernement fédéral.

Espérons que cette réunion sera couronnée de succès et que ceux qui, depuis deux ans, travaillent sans relâche dans l'ombre, pourront enfin s'orienter plus sûrement vers un but national dont bénéficieront tous les athlètes, les nôtres y compris, lorsque viendront les grandes compétitions internationales, où il est grand temps que la représentation canadienne soit reconnue.

Nous avons des athlètes en quantité, mais il leur manque quelque chose qu'ont les athlètes américains et européens. Le Conseil en cherche justement la différence, et lorsque la solution aura été trouvée, ce qui prendra certes plusieurs années, le nom du Canada tout entier sera alors porté bien haut dans tous les cercles de compétition internationale.

LE HOCKEY

HIER

Ligue NATIONALE
Chicago 5, Rangers 3
Ligue AMERICAINE
Syracuse 1, Pittsburgh 2
Ligue SENIOR
Shawinigan 2, Québec 6
Sherbrooke 0, Ottawa 2
Chicoutimi 4, Valleyfield 0
Ligue JUNIOR
Section de l'Ontario
Barrie 6, St. Michael's 4
Ligue des MARITIMES
Sydney 1, Glace Bay 3
Exhibition
Université Laval 7, St-Frs-Xavier 4

AUJOURD'HUI

Ligue NATIONALE
Toronto à Canadiens
Rangers à Détroit
Chicago à Boston
Ligue AMERICAINE
Buffalo à St-Louis
Ligue SENIOR
Québec à Shawinigan
Chicoutimi à Sherbrooke
Ligue JUNIOR
Kitchener à Citadelles
Ligue du BAS ST-LAURENT
Mont-Joli à Rimouski
Rivière-du-Loup à Matane

LES POSITIONS

Ligue NATIONALE

	J.	G.	P	N	Pp	Pc	Pts
Chicago	24	12	6	6	69	61	30
Détroit	22	10	7	5	71	51	25
Montréal	21	8	6	7	54	47	23
Boston	21	9	8	4	45	43	22
Toronto	24	9	11	4	65	76	22
New-York	22	3	13	6	47	74	12

Ligue AMERICAINE

	J.	G.	P	N	Pp	Pc	Pts
Cleveland	18	13	5	0	77	42	26
Pittsburgh	20	11	8	1	62	50	23
Hershey	20	11	9	0	64	56	22
St-Louis	19	9	10	0	60	64	18
Syracuse	21	9	12	0	52	56	18
Providence	19	8	10	1	52	69	17
Buffalo	19	5	12	2	43	72	12

Ligue SENIOR

	J.	G.	P	N	Pp	Pc	Pts
Royal	22	14	7	1	75	44	29
Ottawa	24	11	9	4	57	68	26
Valleyfield	22	10	7	5	57	60	25
Chicoutimi	19	9	5	5	69	53	23
Québec	22	8	9	5	64	77	21
Sherbrooke	24	9	13	2	71	67	20
Shawinigan	21	4	15	2	53	77	10

Ligue JUNIOR A

Section de Québec

	J.	G.	P	N	Pp	Pc	Pts
Canadiens	21	17	4	0	108	51	34
Citadelles	20	15	5	0	78	65	30
Trois-Rivières	20	7	12	1	55	81	15
Royal	22	2	18	2	56	109	6

Section de l'Ontario

	J.	G.	P	N	Pp	Pc	Pts
Marlboros	21	14	4	3	81	54	31
St. Michael's	21	13	6	2	101	65	28
Barrie	25	10	12	3	99	105	23
Galt	18	10	6	2	77	84	22
St. Catharines	17	8	7	2	60	80	18
Guelph	20	8	10	2	65	77	18
Oshawa	21	7	12	2	86	98	16
Windsor	19	5	12	2	43	64	12
Kitchener	20	4	3	3	59	86	11

Association JUNIOR B

	J.	G.	P	N	Pp	Pc	Pts
Grand'Mère	5	5	0	0	24	12	10
Red Wings	7	4	3	0	16	15	8
Citadelles	6	3	2	1	31	19	7
Montmagny	6	3	3	1	20	18	5
St. Patrick	6	0	6	0	8	35	0

Ligue du BAS ST-LAURENT

	J.	G.	P	N	Pp	Pc	Pts
Mont-Joli	14	11	3	0	73	48	22
Rimouski	15	9	6	0	70	44	18
Rivière-du-Loup	14	4	9	1	43	76	9
Matane	15	4	10	1	55	70	9

Ligue des MARITIMES

	G.	P	N	Pp	Pc	Pts
Halifax	25	15	8	2	95	87	32
Sydney	25	12	13	0	69	78	24
Charlottetown	24	11	13	0	84	74	22
Glace Bay	26	9	15	2	73	87	20

Échecs interscolaires

Le Séminaire I s'est presque assuré le championnat de la ligue Intercollégiale en disposant, en 9e ronde, de l'Académie au compte de 2-1. Dans une autre rencontre, les Juniors du Séminaire devait baisser pavillon devant le Collège de Lévis au compte de 2½ à ½.

Les prochaines rencontres opposeront l'Académie et le Séminaire Jr pendant que Lévis rencontrera le Séminaire Cr que Lévis rencontrera le Séminaire Sr.

2	Séminaire Sr	Académie 1
1	B. Lesage	L. Hazel 0
0	J. Goulet	G. Marceau 1
1	J. Gérard	J.-P. Cloutier 0
½	Séminaire Jr	Collège de Lévis 2½
0	A. Blanchet	L. Savoie 1
0	R. Beaulieu	M. Buteau 1
½	F. Jobin	P. Langlois ½

Au club Aiglon

Une soirée spéciale sera offerte, demain soir, aux locaux du club L'Aiglon, boulevard Churchill-Roosevelt, à l'occasion du cinquième anniversaire de fondation de la section des quilles. Tous les membres et leurs amis sont invités.

Chicago a vaincu les Rangers, 5-3

NEW-YORK. — (B. U. P.) — La principale raison pour laquelle Black Hawks de Chicago sont passés et demeurés en tête de la ligue Nationale cette saison, est le gardien Al Rollins et sa tenue spectaculaire, tel que le déclarait hier, le pilote Sid Abel.

Rollins fut encore excellent hier soir, et Abel fut superbe comme les Hawks disposaient des Rangers de New-York par 5-3, pour augmenter leur nombre de parties consécutives sans défaite à cinq, prenant ainsi une avance de cinq points en tête de la ligue Nationale. Abel jouait à la place de Mosienko blessé, et il fut une grande inspiration pour ses joueurs.

Le second but de Paul Ronty avait donné une avance de 3-2 aux Rangers au début de la troisième période, mais Chicago revint à la charge et compta trois buts avant la fin de la période, pendant que Rollins bloquait tous les assauts des Rangers. Fred Glover égalisa le compte à 3-3, Gus Bodner compta le but décisif à 7.25 minutes, et Jimmy Peters ajouta un autre but après 17.46 minutes.

1ère période
1— New-York, Ronty (Reise, Hergesheimer) 2.00
2— Chicago, Abel (McFadden, Gadsby) 5.16
Pun: Reise 3.50, Gie 5.56, Fogolin 10.33, Peters 15.26, Howell 18.43.
2e période
3— Chicago, Couture (Bodnar) 1.27
4— New-York, Strain (Ronty, Hergesheimer) 9.25
Pun: Couture 9.48, Kullman 12.19, Reise 16.11, Kraftcheck maj. 17.26, Bodnar maj. 17.26, Buller 17.26, Gadsby 17.26.
3e période
5— New-York, Ronty (Kraftcheck, Mickoski) 3.22
6— Chicago, Glover (Fogolin, Babando) 4.21
7— Chicago, Bodnar (Couture, Gee) 7.25
8— Chicago, Peters 17.46
Punis: Aucune.

McCardell et Conroy passent à l'Atlanta

Phoenix (BUP). — Les Crackers d'Atlanta de la Southern Association, effectuant de gros changements sur leur club, en vue de la saison 1953, ont choisi quatre autres joueurs hier, trois des Braves de Boston, et un rappelé de Wichita Falls, Texas, de la ligue Big State.

Les Braves ont envoyé le receveur d'Atlanta Roger McCardell, un lanceur gaucher, Bill Conroy et un lanceur droitier, Bill Denney. McCardell, un receveur, a frappé pour .285 avec les Braves de Québec de la ligue Provinciale classe C, l'an dernier. Conroy, qui peut aussi jouer comme voltigeur, a eu un record de 16 victoires contre 9 défaites avec le Eau-Claire, de la ligue Northern, classe C, et Denney, 16 victoires et 7 défaites avec le Evansville, de la ligue Three, classe B.

Le joueur venant du Whichita Falls, est le receveur Ralph Kennedy, un frère de l'ancien lanceur des White Sox de Chicago, Vern Kennedy. Il a frappé pour .251 dans la ville du Texas l'an dernier.

Rouge et Or est vainqueur 7 à 4 à Antigonish

Le Rouge et Or fit une poussée de quatre points dans la dernière période, nous a communiqué le publiciste de l'équipe interuniversitaire de Laval, M. Gilles Lavigne, et les étudiants de Québec, l'on emporté par 7 à 4 dans leur joute d'exhibition hier, contre l'équipe de l'Université St-François-Xavier d'Antigonish, Nouvelle-Ecosse.

Ce fut vraiment une victoire d'équipe car un seul joueur obtint deux buts, six porte-couleurs de Laval comptant des points. Pierre Raymond se mit en vedette avec deux buts, les autres points étant comptés par Roger Lagacé, Claude Roy, Jules Hivon, Jacques Gaudreault et Claude Lafrenière. Jean eut une assistance. Dans le camp du St-François, un joueur en particulier, McLinney, a brillé en participant à tous les points de son club avec quatre assistances. Kenny Flynn y alla aussi de trois buts tandis que Bobbie Roe méritait l'autre point.

La première période se termina 0 à 0, la deuxième 3-3.

Le titre mi-lourd à l'enjeu demain à la lutte, de Lauzon

Le titre mi-lourd met fin et suite au grand tournoi organisé la semaine dernière par le promoteur Jacques Brulotte. On se souvient que l'athlète Phil Delaroisbil était sorti vainqueur après avoir triomphé de ses 3 adversaires ce qui prouva à la foule quil était doué d'un endurance la plus extrême à la suite de ses exploits. Après avoir remporté des victoires consécutives sur les 3 adversaires c'est-à-dire du champion mi moyen Bob Kaiser, de Bob Rogers dans la 2ième tour et dans la finale alors quil disposa du rude lutteur Bob Morin, cette semaine, l'idole des amateurs se verra en face d'un dur à cuir dans la personne du rude champion mi-lourd du Canada Pat Lawrence, et pour le titre de ce dernier.

Nous connaissons la politique d'un Lawrence dont tous les moyens sont bons pour une victoire; mais cette fois il devra se conformer aux règlements des entreprises sportives et athlétiques de Québec, en plus un officiel de la commission athlétique sera nommé pour suivre les agissements de ces deux adversaires qui seront en lice demain soir à la salle des sports de Lauzon, dans la grande finale de 2 dans 3.

Comme deuxième finale, le promoteur Brulotte a acquiescé à la grande demande des amateurs de la rive sud en organisant deux rencontres par équipes alors que dans la 1ère finale, dans un clan nous verrons le duo d'assommeurs Bob Morin et Bob Kaiser contre la merveilleuse équipe Juan Lopez et Jack Dubois. Cette rencontre est un 2 dans 3 à 60 M.s.

Que dire de l'autre rencontre entre les équipes de Maurice Verma et Johny Michaud et celle composée de Bob Rogers et Joe Paige. Dès 8h.30 un autre athlète no. 1 dans la personne de Paul Teddy aura à faire face à Al Hervey.

C'est donc dire que vendredi soir à la salle des sports à Lauzon le programme présenté comprendra en tout, 12 lutteurs les mieux connus, et avec le retour des Dubois, Paul Teddy, Verma, Lawrence, les amateurs seront assurés de passer une soirée d'action et d'émotion de toutes sortes. Faites vos réservations immédiatement parce que l'on prédit une assistance record avec une pléiade d'étoiles pour demain soir à la salle des sports.

En plus, une grande surprise attend les amateurs qui se rendront à la salle des sports demain soir, alors qu'à partir de demain les personnes présentes, aux spectacles de lutte pourront s'enregistrer pour le droit particulier à un magnifique prix de présence d'une coutellerie de marque, Wm Rogers, qui sera ribuée le vendredi, 12 décembre.

L'annuaire de la piste de Québec 1953

"Nous voulons que l'Annuaire soit le livre d'histoire de la piste de Québec", nous déclaraient les éditeurs en nous présentant la deuxième édition de l'Annuaire de la piste de Québec, un intéressant livre de records qui contient des renseignements précieux, non seulement pour les amateurs de courses sous harnais, mais aussi pour tous les sportifs.

L'édition 1952 de l'Annuaire de la piste de Québec contient une foule d'innovations. Ainsi, soulignons l'indication de l'état de la piste à chaque programme; l'âge et la marque la plus récente de chaque participant, le classement alphabétique des chevaux en deux catégories, ambleurs et trotteurs; les records de la piste de Québec depuis son ouverture, il y a plus d'un demi-siècle.

On y trouvera aussi une table des distances et des vitesses. L'Annuaire contient également, comme l'an dernier, l'index de tous les chevaux, les tableaux de tous les résultats, les prix payés au part mutuel, et le classement complet des conducteurs.

Bref, l'Annuaire de la piste de Québec, dont la première édition constituait déjà un recueil de détails tous plus intéressants les uns que les autres, est un livre indispensable pour ceux qui fréquentent les pistes de courses, et plus particulièrement celle de Québec. Nous invitons dons les amateurs é faire parvenir aux éditeurs tous les renseignements qu'ils pourraient posséder sur la piste de Québec, afin de leur permettre de compléter l'histoire de cet important "établissement sportif", l'un des plus modernes au pays. On peut obtenir l'Annuaire de la piste de Québec au bureau du Club de Courses sous Harnais de Québec ou, par la poste, à Case 2053, à Québec.

Ludger Tremblay et Frank Mario ont déjoué chacun deux fois Gatherum; joute revanche, ce soir, à Shawinigan

(Par L.-A. Frenette)

Une victoire d'équipe a été remportée au compte de 6 à 2 hier par les As de Québec qui ont démontré qu'ils pouvaient donner un bon rendement dans l'ensemble dans tous les départements même si l'adversaire n'offrait pas du calibre de grande classe. On pouvait s'attendre au pire car il est reconnu qu'une équipe joue habituellement mal devant un rival plus faible. Hier, le Shawinigan, déjà vainqueur de l'Ottawa par 8 à 2, n'était plus l'ombre de lui-même, une seule ligne étant dangereuse et méritant les deux buts des visiteurs. Par suite d'un échec du Sherbrooke de 2 à 0 à Ottawa, les As sont maintenant au cinquième rang, un point en avant du St-François. La 4e position était aussi à l'enjeu, mais le Chicoutimi a continué à jouer brillamment à l'étranger pour blanchir les Braves de Valleyfield par 4 à 0 et conserver le 4e rang par une marge de deux points en avant des As. Ludger Tremblay, Frank Mario et Erwin Grosse furent les vedettes, en comptant chacun deux points pour leurs clubs respectifs. Walter Pawlyshyn et Pierre Brillant, ce dernier de retour au jeu depuis assez longtemps à Québec, ont obtenu un but chacun. Gatherum ne put rien faire contre Pawlyshyn qui sut profiter que les filets étaient à moitié ouverts tandis que Brillant obtint un beau point en déjouant le cerbère des visiteurs grâce à son maniement de gouret. Tremblay et Mario utilisèrent leur expérience à l'approche de la cage de l'adversaire pour loger deux fois le disque derrière Gatherum. L'unique compteur du Shawinigan, Grosse fut applaudi pour son travail. Jean Marois fit l'impossible pour le bloquer mais le Cataracte fut récompensé pour son ardeur. Ce soir, les deux rivaux d'hier se mesureront une autre fois à Shawinigan.

MAROIS GAGNE LE DUEL

Une foule de 6,883 spectateurs ont vu les As enfoncer leurs adversaires pendant deux périodes pour prendre rapidement le commandement de la joute dès la première minute de jeu. Jean Marois fut débordé au cours de la première session, mais il fit si bien face à la musique que sur les quinze lancers que lui adressèrent les Cataractes, un seul pénétra dans la cage. Marois sauva la situation brillamment quand des visiteurs réussirent à s'échapper et à contrebalancer les louables efforts de l'équipe locale. Le trio de Bédard-Léger-Lapointe, puis celui de Grosse-Bathgate-Giesebrecht fut tenu à l'impuissance pendant treize minutes. Nelson Podolsky se présenta seul devant Marois qui se coucha en travers de ses filets suffisamment longtemps pour retenir la rondelle avan qu'un coéquipier l'enlève à Podolsky qui n'eut que le temps de rêver qu'il aurait pu compter un point, Marois étant complètement à sa merci, couché de tout son long plusieurs pieds en avant de ses filets. Des retours de lancers furent bloqués avec sang-froid par Marois qui sauva vraiment le sort de la partie à la première période.

NOUVEAUX COMPTEURS

Dès la première minute de jeu, le trio Robert-Tremblay-Mario se porta à l'attaque et des montées successives de Robert ont maintenu le disque dans la zone du cerbère Gatherum. Finalement, ce trio obtenait un beau point grâce au jeu de puissance, Tremblay retournant le disque à Mario qui fit de même à Robert, ce dernier effectuant à la dernière passe à Mario avant le point. Ce fut une attaque soutenue du premier trio des As à sauter sur la glace. Robert restant empêtré dans les filets de Gatherum à un moment donné. Il y eut un lancer rapide de Brillant, mais Carnegie qui jouait malgré une blessure, ne put capter le retour du lancer. A la suite d'une collision entre Baccari et Hodgson, le premier en perdit un patin qui se brisa. Imlach perdit ainsi les service de Baccari pour cette première période. Par par la suite, le Shawinigan fit pression devant Marois qui bloqua plusieurs coups à répétition. Un point rarement compté sur un revers à plusieurs pieds des filets fut obtenu par Murdo MacKay, mais l'arbitre Roberts refusa ce but car Pawlyshyn était dans la zone de Gatherum. La rondelle avait tracé une courbe assez prononcée pour prendre Gatherum par surprise. Quelques instants plus tard, Brillant vengeait le refus du point en s'échappant de peine et de misère de la défense ennemie. Reprenant son aplomb, Brillant décontenança Gatherum ensuite sur un beau coup de gouret. Grosse enregistra son premier point à la 13e minute. Crozier couvrit un adversaire à la droite de Marois et Grosse fut dans l'obligation de lancer avec précision et force pour déjouer Marois à 10 pieds de la cage. Tremblay continua à briller par ses durs lancers de côté, mais il était continuellement couvert comme une tache, aucun Cataracte lui laissant la chance de s'échapper. Marois eut 15 lancers et Gatherum, 10.

GATHERU MASSAILLI

Ce fut au tour des As d'augmenter leur pression sur le cerbère Gatherum à la deuxième période. Le cerbère du Shawinigan reçut à son tour une quinzaine de lancers contre trois pour Marois. Pawlyshyn ne manque pas un retour de lancer devant un filet plus qu'à moitié ouvert, portant l'avance des As à 3 à 1. Pendant une punition à Lemonde, Brillant lança sur le poteau des buts. Il y eut de l'excitation dans la zone du Shawinigan dont les porte-couleurs ne parvinrent que difficilement à s'échapper. Marois fut inoccupé, ne recevant que trois lancers. MacKay envoya le disque derrière la cage de Gatherum, la rondelle passant à côté des filets. Vers la fin, Tremblay déjoua complètement Gatherum sur un lancer de 15 pieds, le disque ne quittant pas la glace.

"2e BUT DE TREMBLAY

Ludger Tremblay mérita son deuxième but de la joute, trente secondes après le début des hostilités au troisième engagement, soit 53 secondes après avoir enregistré le dernier de la période précédente. Le compte fut porté 5 à 1 dès la 5e minute par Mario qui obtint lui aussi son deuxième but de la soirée sur un jeu de puissance. Wray se mit au travail mais Marois le bloqua. Sans joué rudement, les deux équipes ralentirent leur jeu et on se bouscula finalement dans la zone du Shawinigan, Hodgson sautant sur Pawlyshyn qui ne voulait pas se battre mais fut égratigné à la joute. Roger Bédard attrapa Bouchard à l'oreille et le porte-couleur des As se défendit. Les quatre joueurs allèrent au pénitencier pour ces batailles simultanées. Bert Giesebrecht répéta le geste de Podolsky en se présentant seul devant Marois qui plongea de tout son long sur le disque. A la faveur d'une attaque en masse, Grosse convertissait une triple passe de ses coéquipiers pour terminer la rencontre 8 à 2. Marois reçut une dizaine de lancers et Gatherum la douzaine.

SHAWINIGAN-FALLS — Buts: Gatherum; Défenses: Plante, Hodgson, Arcand et Lemonde; Avants: Lapointe, Bédard, Grosse, Regan, Giesebrecht, Wray, Podolsky, Joss, Léger et Bathgate.

QUEBEC — Buts: Marois; Défenses: Crozier, Nixon, Kraiger, Hudson et Bouchard; Avants: Mackay, Carnegie, Baccari, Robert, Tremblay, Mario, Brillant, Pawlyshyn et Smith.

Arbitre: Bill Roberts; Juges des lignes: Corriveau et Leclerc.

1ère période
1— Québec, Mario (Robert, Tremblay) 1.23
2— Québec, Brillant (Baccarie, Nixon) 10.46
3— Shawinigan, Grosse (Bathgate, Giesebrech) 13.30
Pun: Hudson 3.54, Robert 16.21.
2e période
4— Québec, Pawlyshyn (Crozier, McKay) 4.46
5— Québec, Tremblay (Baccari MacKay) 19.37
Pun: Lemonde 6.54, Wray 15.52.
3e période
6— Québec, Tremblay (Robert) 0.30
7— Québec, Mario (Tremblay) 5.10
8— Shawinigan, Grossé (Giesebrecht, Bathgate) 17.38
Pun: Podolsky (3) 1.25, 4.58, 5 min., 12.16, Hudson 5 min. 12.16, Bouchard 12.16, Bédard 12.16.

Des vedettes dans la rencontre d'hier

● Jean Marois a été encore sensationnel hier pour assurer un gain facile de 8 à 2 aux As de Québec malgré la belle pression des Cataractes de Shawinigan à l'entour de ses buts dans la première période. Marois repoussa quatorze des quinze lancers. On le voit à l'avant du premier trio de la soirée, de gauche à droite, Frank Mario, Ludger Tremblay, et Claude Robert. Les deux premiers comptèrent deux buts chacun. Robert fournit deux passes. Dans ce succès, deux autres joueurs, Pierre Brillant et Walter Pawlyshyn obtinrent aussi des buts.

Un fort groupe de sportsmen se réunissait jeudi dernier au local du Club 38, chemin Ste-Foy, pour la première soirée d'instructions et d'exercices sur le lancer à la mouche (fly casting).

Si l'on juge par le nombre des nouvelles figures, cette 11ième saison du Club promet d'être l'une des plus actives.

En l'absence de l'aviseur technique, monsieur Gagnon, messieurs Eustache Marier, J.-A. Bouthillette et G.-A. Richard, tous experts dans l'art du lancer, ont bien voulu se charger d'agir comme instructeurs.

DU NOUVEAU

La direction du Club a l'intention d'apporter quelques innovations à ses soirées de cet hiver.

Il est question de (Round Table Talks) c'est-à-dire causeries autour de la table où certains soirs les sportsmen seront invités à tour de role à raconter leurs expériences de chasse et de pêche et les bonnes blagues qu'ils connaissent à ce sujet.

D'autres soirées seront consacrées à la contribution par chacun de leurs recettes spéciales de cuisines pour les plats de gibier et de poisson, etc....

En ce qui concerne les exercices et concours de lancer, M. Gagnon, l'aviseur technique, entend aussi adopter une nouvelle formule en changeant le genre de cibles et la façon de procéder.

Les portes du local seront ouvertes aux amateurs ce soir de 7h.30 à 11h.30

A la suite des exercices, un match sera organisé entre 2 équipes triées sur le volet et deux prix seront accordés pour les meilleurs scores de la soirée.

Nos experts sont à la disposition de tous les amateurs de pêche qui aimeraient avoir des tuyaux sur le choix d'équipement de pêche bien balancé et de la façon d'apprendre à bien moucher. Toutes les personnes qui sintéressent à la chasse et à la pêche et à la conservation sont bienvenus à ces soirées du Club le jéudi.

SECTION DE TIR

Les exercices de tir au local du Collège des Jésuites, 630, St-Cyrille, qui entrent dans leur deuxième semaine sont aussi très suivis

Le président de cette section, M. Roland Huot, a décidé d'organiser un concours individuel chaque semaine et d'accorder des prix pour chacun de ces concours, d'ici à ce que les activités de la ligue soient commencées.

Changement à la ligue Junior

Les amateurs voudront bien prendre note que la joute cédulée d'abord pour 8 h. 30, le 8 décembre prochain, entre les Citadelles et le Guelph, au Colisée, sera présentée dans l'après-midi, à 2 h. 45.

Succès assuré au comité des ligues mineures du hockey local

Vendredi dernier, la grande assemblée du hockey mineur local au parc Victoria, a été marquée d'un grand succès. Elle couronna les nombreux efforts dépensés par Gérard Bolduc et ses précieux collaborateurs depuis environ plus de cinq semaines. Presque tous les quartiers, écoles et organisations paroissiales s'étaient fait un devoir d'envoyer des représentants à cette réunion.

Il semble bien que le comité des ligues mineurs de notre ville embrasse un champ d'action de plus en plus vaste à mesure que l'hiver approche. La haute-ville sera bien représentée avec St-Jean-Baptiste, St-Patrick, Sillery, Sts-Martyrs et St-Sacrement. L'Oeuvre des Terrains de Jeux avec Jean-Paul Poulin comme instructeur, enverra encore plusieurs clubs. Quant au quartier Limoilou, on verra les clubs suivants : St-Esprit, St-François d'Assise, St-Fidèle, Stadacona et peut-être St-Pascal, St-Malo, St-Joseph et Notre-Dame-de-la-Pitié. On espère maintenant intéresser Notre - Dame-de-la-Garde qui avait aussi envoyé un représentant.

Comme on peut le constater, les ligues mineures de notre ville ont certainement pris de l'expansion depuis quelque temps, grâce au dévouement bénévole de quelques sportifs.

Bolton à Ottawa

TORONTO, (BUP).) — Les Maple Leafs de Toronto, affaiblis par les blessures, ont envoyé hier le joueur de défense Hugh Bolton aux Sénateurs d'Ottawa de la ligue senior du Québec, sujet à un rappel immédiat.

Aux anneaux

Le Dubois a disposé du Lépine par la marge de 151 points, hier, dans la ligue d'anneaux Québec-District, G. Gosselin a joué une partie de 1,126 pour les vainqueurs et C. Lepire a joué une partie de 1,080 pour les perdants. Voici la cédule pour ce soir :
Classe A — Dubois vs Mandarin.
Classe B — Mandarin vs Lépine.
Classe C — Lépine vs Dubois.

Les adversaires à la soirée de lutte de vendredi à la Tour

Depuis qu'il a été annoncé que Johnny Valentine avait accepté de venir rencontrer Bobo Brazil dans un match-revanche vendredi soir à la Tour, cette finale de lutte fait le sujet de conversation de tous les sportifs de la ville et le Club Athlétique Champlain s'attend à recevoir une autre considérable foule pour le spectacle à l'affiche. Pour ceux et celles qui furent témoins des péripéties du match entre ces deux colosses de 6 pieds et 4 pouces et de 265 livres la semaine dernière, point n'est besoin d'insister sur l'inédit et l'imprévu qui marquent une rencontre quand ces deux puissants athlètes se font face. Cette semaine l'intérêt est décuplé car en plus de l'espoir de rencontrer Wladek Kowalski dans un avenir prochain pour le titre mondial, il y a de plus pour le vainqueur, toute la bourse. C'est donc dire que, dans un camp comme dans l'autre, tout sera mis en oeuvre pour l'emporter et si le comportement des adversaires demeure dans le domaine légal, il est bien difficile de deviner le vainqueur. Mais si, par contre, Valentine décide d'y aller de nouveau de ses coups illégaux, on favorise Brazil pour l'emporter en donnant une râclée au gros lutteur blond.

Brazil a qualifié Valentine de "blanc bec" et de "jeune frais" ainsi que de "tête boursoufflée". Voilà des épithètes qui n'eurent certes pas le don de plaire au rival du colosse de couleur et Valentine de répliquer avec des termes guère plus savoureux et de nature à activer davantage l'animosité qui existe entre les deux. Encore hier soir le promoteur Ste-Marie était en communication avec un brillant officiel de l'extérieur pour le décider à venir arbitrer ce match mais au moment où nous écrivions ces lignes, il n'y a rien de neuf à ce sujet.

Que dire du match Cortez-Russell en semi-finale et du spécial entre le toujours populaire Billy Darnell et le rude Tony Angelo qui n'a rien d'un ange. Joe DeValto s'attaquera en préliminaire à Sam-"V-8" Berg, le champion hébraïque.

N'est-il pas vrai d'affirmer que ce programme de vendredi soir à la Tour explique amplement l'enthousiasme actuel des fervents de lutte à s'empresser d'acheter leurs réservations et leur hâte d'assister à cette soirée si prometteuse de bons moments dans l'atmosphère si favorable du plus populaire centre sportif de la ville et de tout le district.

Wallace gagne par K.O.

DETROIT, (BUP). — Coley Wallace, un poids-lourd newyorkais qui impressionne présentement, veut un nouveau combat avec Jimmy Bivins, ou une bataille avec Rex Layne, à la suite de sa victoire par mise hors de combat à la sixième ronde, contre Bob Dunlap, hier soir, à l'aréna Olympia.

Le boxeur du Bronx, âgé de 24 ans, qui était classé 5e chez les aspirants poids-lourds, avant de perdre aux mains de Bivins il y a deux mois, a repris beaucoup de son prestige par sa victoire d'hier. Même si ce fut une dure droite qui termina la bataille, l'issue de la rencontre fut décidée bien avant celà, lorsque Wallace appliqua une solide gauche à son rival, dans la toute première ronde.

Après la bataille, Dunlap a déclaré que c'était bel et bien cette gauche qui l'avait étourdi et qui l'avait empêché par la suite, de donner son rendement, se contentant de se tenir sur la défensive, jusqu'à la fatale sixième ronde.

COLISÉE
Tél. : 5-5129 ATT. A
— Ligue Jr "A" —
• CE SOIR — 8 h 30 •
★ GREENSHIRTS ★
de Kitchener
VS
★ CITADELLES ★
BILLETS de SAISON doivent être réclamés dans DEPOTS avant 1h., au Collisée à partir de 7h. — Autres billets RESERVES en vente au Collis

Kitchener contre Citadelles ce soir, au Colisée

Marcel Pelletier réussit son 4ième blanchissage

MONTREAL, 4. — (DNC) — Le spectaculaire gardien de buts Marcel Pelletier, venant de Sorel, a décroché son quatrième blanchissage de la saison, hier soir, alors que les Saguenéens de Chicoutimi ont défait les Braves de Valleyfield, à cet endroit, au compte de 4-0.

Il s'aissait aussi du 2ème blanchissage consécutif pour Pelletier qui avait infligé le même sort aux As de Québec dimanche dernier.

Pelletier a indiscutablement été la grande vedette du Chicoutimi hier soir alors qu'il a bloqué 25 lancers, soit 9 de plus que Paul Leclerc. Pelletier a bloqué 10 lancers durant la première période, 8 au cours de la 2ème, et 7 durant l'engagement final.

Lou Smrke, Sherman White, Jean-P. Lamirande et Marius Groleau ont été les compteurs des vainqueurs. Lamirande, Georges Roy et Gerry Glaude ont joué une grosse partie sur la défense.

1ère période
1— Chicoutimi, L. Smrke (White et Dussault) 12.17
2— Chicoutimi, White (M. Smcke) 17.20
Pun: Lamirande 18.05.
2e période
3— Chicoutimi, Lamirande (Buchanan) 5.15
Pun: Lamirande 8.30, Bougie 9.10.
3e période
4— Chicoutimi, Groleau (Tkachuk et Deschênes) 3.41
Pun: Deschênes 4.35, Bougie 9.53, Dussault 9.53

Swartzack guéri

MONTREAL, (DNC) — L'instructeur Jacques Bélanger du Royal Junior a annoncé hier que le brillant allier gauche Eddie Swartzack sera de retour au jeu dimanche prochain contre le Canadien. Swartzack a été blessé à la cheville droite lors de la dernière joute du Royal en Ontario contre les Marlboros de Toronto le 21 novembre dernier.

Ce dangereux compteur a commencé à patiner lundi. Il suit encore les traitements de Bill Head, l'infirmier du Forum.

Hockey Lac-Mégantic

Lac-Mégantic. — (D. N. C.) — Une assemblée était tenue récemment aux fins d'organiser le club de Hockey de Lac-Mégantic pour la saison qui commencera bientôt. M. Paul Leblanc, sportif bien connu, a présidé. Des élections ont été faites séance tenante.

MM. Gérard Boulet et Marcel Lebrun ont été élus présidents-conjoints du club; M. Paul Leblanc a été élu vice-président; M. Guy Cloutier, secrétaire. Deux membres honoraires furent nommés dans les personnes de MM. René Aubertin et Fernand Cameron.

Voici les noms des directeurs : MM. Harry Allen, Charlie Marcoux, Emile Cloutier et le Dr Jacques Huard. M. Jean-Yves Roberge a été nommé publiciste du club. M. Gérard Huot agissait comme secrétaire d'élections.

Plusieurs joueurs ont donné leurs noms pour figurer dans le club local, lequel sera formé prochainement.

A Phoenix, hier

PHENIX (BUP). — Les ligues mineures ont terminé leur repêchage annuel hier, comme les ligues des classes B et C ont choisi 61 joueurs des classes C et D.

Ces choix ont porté le nombre total de joueurs échangés par les majeures et les mineures pendant les trois jours du repêchage, à 127 pour les 43 ligues présentes. Les propriétaires de clubs ont payé $355,700. pour les joueurs. L'an dernier, 49 ligues avaient repêché 180 joueurs.

Le club Wichita Falls, classe B, s'est pratiquement acheté tout un nouveau club, en obtenant 12 joueurs. Tous ensemble ont coûté moins de $10,000. Le club Little Iola, de classe D, devait avoir une équipe formidable, puisque quatre de ses joueurs ont été repêchés, y compris un arrêt-court nommé Earl Weeks, qui a volé 103 buts, frappant pour .284. Il est allé au club Austin, classe B.

Michel Rodriguez, un lanceur pour Artesier, dans la classe C, est passé au club Topueblo, lorsque son record de 33 victoires et 12 défaites fut connu. Le repêchage par les majeures et la ligue de la côte du Pacifique fut monotone comparé aux autres ligues. Les majeures n'ont choisi que 11 joueurs, la classe ouverte, seulement quatre, la ligue Triple A 10, et les ligues AA, 12.

Mais lorsque les petites ligues virent de l'action, il y eut de gros résultats. Les clubs de classe A ont choisi 29 joueurs, les clubs B, 45 et les clubs de classe C, 16. Les majeures ont dépensé $120,000; la classe ouverte, $28,500; la Triple A, $56,000.; la AA, $40,000; la classe A, $64,000., les ligues B, $41,000 et les ligues C, $11,2000.

AU CURLING

Paul Plante 7, H. Lindsay 6.
R. Kirouac 14, Y. Tassé 4.
P. Lépinay 8, J. Roger 4.
K.-G. Hatch 9, C. Scribner 5.
A.-E.-P. Scott 6, O. Carter 4.
L. Doddridge 6, W. Flemming 3.
W. Rourke 5, Fred Cribb 4.
R.-H. Doddridge 7, J.-W. Phillips 2.
R. Langlois 10, G. DesRivières 3.
R. Monast 16, P. Chaput 3.
G. Bergeron 6, F.-P. Noël 5.
A. Dubeau 9, B. Crutchfield 4.

AUJOURD'HUI
7 heures p.m.
Paul Plante vs R. Kirouac.
W. Rourke vs R.-H. Doddridge.
7.30 heures p.m.
P. Lépinay vs K. Hatch.
A.-E.-P. Scott vs L. Doddridge.
F.-P. Noël vs G. DesRivières.
8.30 heures p.m.
G. Bergeron vs G. Dubeau.
R. Langlois vs R. Monast.
9 heures p.m.
Y. Tassé vs W. Flemming.
F. Cribb vs B. Crutchfield.
P. Shaput vs J. Royer.
9.30 heures p.m.
O. Carrier vs J.-W. Phillips.
H. Lindsay vs C. Scribner.

Au curling Québec

Voici les résultats des parties disputées hier au club de curling Quebec, dans la compétition "Rotation" :

T. Byrne 8, H. Delaney 7; Jos. Lemieux 6, E. Demers 11; Dr A. Beaudin 9, Nap. Rousseau 10; H.-G. Kokesch 10, C.-J. Whyte 6; Col. Young 6, J. Curry 10.

A 8 h. 30; plusieurs vedettes chez les visiteurs; Citadelles au complet

C'est ce soir que les Citadelles auront l'occasion de s'approcher à deux points seulement des Canadiens de Montréal, alors quà 8 h. 30, ils recevront la visite des Greenshirts de Kitchener, dans une joute régulière de la ligue Junior "A" Provinciale, au Colisée de Québec.

Depuis leur retour de l'Ontario, les Citadelles se sont comportés en véritables champions, et même dans la métropole on concède qu'il faudra toute une équipe pour arrêter l'élan des protégés de Phil Watson. Cependant, les locaux savent qu'ils n'ont pas un pouce de terrain à céder s'ils veulent prendre la première position, et ce soir, ils tenteront de disposer à tout prix de l'équipe du coach Curly Davis.

Par contre, le pilote du Kitchener a bien l'intention de remporter sa première victoire dans le Québec, contre les Citadelles, et après avoir vu les québécois à loeuvre au Forum mardi soir, il a déclaré que sa défense était aussi puissante que celle des Citadelles, et que les locaux pouvaient se préparer à une lutte serrée.

Parmi les étoiles du Kitchener, mentionnons Orval Tessier, un allier gauche, qui détient la quatrième place chez les compteurs du circuit ontarien. Tessier est le meilleur scoreur du Kitchener, et avec Gary Collins et Glen Gressman, il forme un puissant trio. Dans les filets, on pourra voir Bill Harrington, ancien gardien de buts des Canadiens, qui est un gros atout pour son club.

Les joueurs de défense de Davis sont vraiment lourds et on verra Jack Novak et Bob Klinck, qui pèsent plus de 190 livres chacun, de même que Bob McCord et Roy Greenan. Chez les avants, on verra aussi Joyce. Vaughn, Horne, Mongeon, qui jouait pour Barrie quand ce club est venu ici, Youngberg et Ford. Kitchener aligne vraiment une équipe fort bien balancée, et il faudra que les Citadelles soient prudent sils veulent remporter la victoire.

Watson de son côté, compte toujours sur le sensationnel Marcel Paillé, qui est le grand sujet de conversation quand on parle des cerbères de la Junior. A la défense, Butch Houle qui s'est surpassé à Montréal mardi, sera au jeu; de même que le dur Bob Chevalier, Léo Amadio et Moe Collins.

Le trio Labadie-Cyr-Leclerc continuera à épater les milliers de spectateurs par leurs prouesses autour des filets adversaires. Camille Henry, a retrouvé son aplomb, et mardi, il réussissait le tour du chapeau, en plus de participer à deux autres points. Lepage, Alain, Pichette, Pelletier, Kukulowicz seront encore là de même que Thibault pour donner mille et une sensations à la foule, comme ce fut toujours le cas chez les Citadelles depuis le début de la saison.

La rencontre de ce soir aura quelque chose de piquant en ce sens que les Citadelles, rencontrant la première équipe ontarienne depuis leur retour de la province soeur, ont une certaine vengeance à soulager, et ils feront certes tout leur possible pour sortir victorieux.

A tout événement, l'action, comme toujours à la junior, ne manquera pas. Donc le rendez-vous des sportifs pour ce soir: Colisée, 8 h. 30.

Ottawa au 2e rang en blanchissant 2 à 0 le Sherbrooke, hier

Ottawa. (BUP). — Les Sénateurs d'Ottawa ont eu raison du Sherbrooke par 2 à 0 quand Ray Fredericks a maintenu la cage intacte pour les représentants de la capitale. Kuntz et Arundel déjouèrent Robert Miche Perreault respectivement dans les 2e et 3e périodes. Par suite de ce gain, les hommes de O'Flaherty ont gagné le 2e rang avec un point d'avance sur le Valleyfield, défait hier par 4 à 0 devant le Chicoutimi. O'Flaherty était en costume mais ne joua pas. Il utilisa Bep Guidolin à la défense à la place de Robertson, suspendu pour deux joutes.

1ère période
Aucun point.
Pun: Stahan 16.22, Roberge 18.12.
2e période
1— Ottawa, Kuntz (Dagenais) 18.24
Pun: Locas 12.55, Griggs 17.34, B. Pepin 19.38.
3e période
2— Ottawa, Arundel (Guidolin, Leclair) 1.08
Pun: Arundel 7.12, St-Hilaire 13.10, B. Pepin 13.30.

Quilles Automobiles

En roulant des parties simples de 178, 197 et 176, Georges Lafond, du J.-L. Drolet, a totalisé un triple de 553, pour ainsi permettre à son équipe de triompher par 4 à 0 du Morissette Auto. Il fut grandement aidé dans ce triomphe par son coéquipier, L.-Ph. Chevalier, qui a roulé 519.

Voici ci-après les positions des équipes, les moyennes individuelles, ainsi que les records à date.

POSITION DES EQUIPES
Section "A"

	PJ	G	Pts	Tot.	Moy.
John Millen	27	20	27	19056	705.8
Automobiles Inc.	27	18	23	16700	618.5
Montcalm Auto	27	14	20	16322	604.5
J.-L. Drolet Auto	27	11	15	17087	635.9
Morisset Auto	27	10	12	14288	528.8
Motors Limited	27	8	9	15577	576.9
Les Pétroles	27	5	6	14268	532.1

Section "B"

	PJ	G	Pts	Tot.	Moy.
Jos. Rousseau	27	19	25	18142	671.9
Michaud Tire	27	19	25	17344	642.3
Laurentide Auto	27	17	24	17860	661.4
Ant. Bernier Inc.	27	15	21	18733	693.8
Marcel Rochette	27	11	16	16973	628.6
Universal Auto	27	12	16	16942	623.7
Maurice Rousseau	27	10	13	16421	608.1

MOYENNES INDIVIDUELLES

	PJ	Total	Moy.
R. Létourneau	24	3749	156.2
J. Wallman	27	4205	155.7
Marius Magnan	24	3700	154.1
J. Bertrand	21	2026	144.0
Jules Blondeau	24	3442	143.3
Roger Couture	27	3864	143.1
J.-M. Boucher	27	3852	142.6
C. Ganon	27	3817	141.3
J.-P. Lortie	24	3374	140.5
G. Vaillancourt	18	2528	140.4
R. Tanguay	27	3774	139.7
Marcel Rioux	27	3754	139.0
G. Lafond	27	3742	138.5
Roger Gaumond	26	3603	138.5
J.-C. Emond	27	3684	136.4
Y. Savard	24	3238	134.9
E. Parent	27	3618	134.0
G. Filion	27	3611	133.7
R. St-Antoine	21	2807	133.6
A. Falardeau	27	3549	131.4
R. Marcoux	24	3143	130.9
A. Bertrand	18	2347	130.3
R. Grenier	27	3512	130.0

RECORDS DE LA SAISON
Section "A"
Simple d'équipe : J.-L. Drolet Auto, ltée, 815; triple d'équipe : J. Millen & Son Ltd, 2276; simple individuel : M. Magnan, John Millen, 239; triple individuel: G. Lafond, J.-L. Drolet Auto, 553.

Section "B"
Simple d'équipe : Jos. Rousseau inc., 853; triple d'équipe : Jos. Rousseau Inc., 2243; simple individuel : Pierre Cloutier, M. Rochette, 224; triple individuel : M. J.-M. Boucher, Ant. Bernier, 593.

Belle victoire du Rouge et Or au polo aquatique

Le Rouge et Or de l'Université Laval remportait une éclatante victoire au compte de 12 à 7 sur les nageurs du Palais Montcalm, vendredi dernier, au polo aquatique.

Durant cette partie qui intéressa grandement le public, nous avons pu admirer les attaques successives et fructueuses des joueurs du Laval alors que Massicotte, Desruisseaux, Paquet, Cholet, Masson et Lefrançois comptèrent à plusieurs reprises pour donner une victoire au Rouge et Or, leur première en deux parties.

Les joueurs du Palais Montcalm, qui prirent une bonne avance de 7 à 5 dès les deux premiers quarts, croyaient s'assurer d'une seconde victoire consécutive, mais Deschênes ne permit pas à Demers, Roy, Lefrançois et Amyot, qui avaient enregistré tous les points de leur équipe, de compter un seul but dans les derniers quarts.

Après cette partie, nous pouvons voir au premier rang des compteurs: Gilles Demers et Paul Desruisseaux avec un total de 6 points chacun, alors que Massicotte et Amyot suivent avec 4.

L'arbitre en chef de la partie était Jos. Lachance, instructeur à la piscine du Palais Montcalm, tandis que Morency agissait comme juge de buts et Guay comme chronométreur et marqueur.

PETIT SPORT — Par Rouson

Chez les joueurs de quilles de l' Industrielle à Québec

● Nous voyons sur cette photographie les employés du bureau chef de l'Industrielle, compagnie d'assurance-vie, groupés, à l'occasion de l'ouverture de la saison des trois ligues de quilles. Cette photographie a été prise dans la salle de quilles du nouvel immeuble de l'Industrielle, 1080, chemin St-Louis. Nous remarquons, au centre de la photographie, le vice-président et gérant général, M. A.-F. Muth. (Photo l'Action Catholique, Roger Bédard).

Des sanctions seraient prises par Conway, contre Citadelles

MONTREAL, 4, (DNC). — Martin Conway, président de la Q. A. H. A., a annoncé hier que plusieurs joueurs des équipes Royal et Québec seront suspendus à la suite de la scène disgracieuse qui s'est déroulée au Forum, mardi soir, lors de la joute disputée entre ces deux équipes.

Le président de la Q. A. H. A. étudie le rapport de l'arbitre Ken Mullins et imposera plusieurs suspensions. Conway a révélé que la direction de la Q. A. H. A. était dégoutée du résultat des dernières joutes disputées dans la ligue Junior et tout principalement les trois dernières qui ont opposé les Citadelles au Barrie, Canadien et au Royal.

Nous avons même appris qu'il est fort possible que l'instructeur Phil Watson, du Québec, soit suspendu. Le président de la Q. A. H. A. a en effet révélé que l'instructeur du Québec est passible de suspension si les rapports des arbitres démontrent qu'il a incité ses joueurs à la bataille.

Un total de 92 punitions ont été décernées dans les trois dernières joutes que les Citadelles ont disputées. Les joueurs de Watson ont mérité 48 de ces punitions, dont 9 majeures, 5 de mauvaise conduite, et 5 autres de match-mauvaise conduite.

Les 2 dernières joutes des Citadelles ont été arbitrées par Ken Mullins. Ce dernier n'a pas eu la tâche facile, car il a decerné un total de 64 punitions, dont 7 majeures, 5 de mauvaise conduite et 4 de matchémauvaise conduite. Il est donc juste de prévoir que cet officiel se montrera très sévère dans son rapport au président de la Q. A. H. A.

La joute de mardi entre le Royal et Québec a été l'une des plus rudes disputées au Forum depuis plusieurs années.

Les rencontres de la ligue Junior fournissent toujours du jeu rude, mais la partie de mardi s'est démontrée hors de l'ordinaire. Cette rencontre a été marquée de deux batailles générales et les coupables de ces batailles : Collins, Allain et Houle du Québec et McGillivray, Beaupré et Vincent, du Royal, seront probablement suspendus pour plusieurs parties.

Martin Conway a ajouté qu'il avait envoyé une lettre à tous les instructeurs de la ligue les avisant qu'ils seront passibles de suspension si d'autres scènes du genre se produisent encore. Le président de la Q. A. H. A. a déclaré qu'il sera en mesure d'annoncer les suspensions aujourd'hui ou demain.

Entretemps, le vice-président de la ligue Junior, Frank Horan, a révélé que ce circuit aura une assemblée lundi le 15 décembre prochain dans le but de récompenser les officiels de la ligue à l'occasion de la période des Fêtes.

Gorman se plaint

OTTAWA, (BUP). — Frank Gorman des Sénateurs d'Ottawa a déclaré hier que son club se plaindrait à de plus hautes autorités à propos de la suspension de deux joutes du joueur de défense Bobby Robertson.

Robertson fut suspendu à la suite d'une bataille pendant la joute de dimanche dernier à Shawinigan Falls. Gorman a déclaré que les officiels du club n'étaient pas satisfaits de la manière dont la suspension fut imposée.

"Le cas aurait dû être soumis à la ligue ou à la C. A. H. A." a déclaré Gorman. "Mais au contraire, il fut remis entre les mains de Martin Conway, président de la Q. A. H. A. Nous poursuivrons ce cas jusqu'au bout".

Boxe à Montréal

MONTREAL. — (DNC) — Johnny Ravenda, affichant beaucoup de combativité a causé une forte surprise, mardi, au Centre sportif de l'Immaculée-Conception, alors qu'il a défait Charles Chase par décision unanime.

Les quatre boxeurs de la Palestre Nationale ont été victorieux dans les combats de 5 rondes. R. Laflamme l'a emporté sur C. Blanchard; Gerry Simpson a eu raison de Louis Marinelli, et N. Durivage a disposé de Paul Tremblay. Et puis, dans le dernier combat, Ravenda, géré par Sylvio Bireault, a aussi été victorieux.

Soirée du Sno-Hawks à Valcartier, vendredi

Le club de ski "Snow Hawks" donnera vendredi le 5 décembre, au Valcartier Ski Lodge, une soirée d'ouverture de saison.

Cette danse coïncidera également avec la semaine du ski qui se poursuit depuis vendredi dernier et qui a débuté par une assemblée de la Canadian Amateur Ski Association division du Québec, à Jonquière, vendredi dernier. Pour souligner cette semaine canadienne du ski, le club Red Skin, a présenté une soirée canadienne, mercredi, le 3, au Lac-Beauport.

La direction du club invite tous les skieurs et tous les supporteurs du ski, à se rendre nombreux pour souligner gaiement les débuts de ce nouveau club de ski de notre région.

Pour l'accommodation de tous un autobus quittera la gare centrale, boulevard Chares, à 8 h. 30 p.m., pour ensuite repartir de Valcartier, à 1 h. 15, a.m., après la soirée.

La junior de l'Ontario

TORONTO. — (BUP). — Murray Costello du club St-Michael's de Toronto continue à se rapprocher des leaders dans la course au championnat des scoreurs de la ligue Junior de l'Ontario. Skip Teal et Don McKenney des Flyers de Barrie détiennent les deux premières positions.

premier arrivé... premier servi
IL N'EN RESTE QUE QUELQUES-UNES . . .
LIVRAISON IMMEDIATE
et la MEILLEURE AUBAINE chez
LAURENTIDE AUTOMOBILES INC.
AVEC LES TOUTES NOUVELLES
Ford et Monarch
1952

jusqu'à 24 mois pour payer
OUVERT TOUS LES SOIRS
LAURENTIDE AUTOMOBILES INC.
Jean Champoux, prés.
25 et 500 DORCHESTER — TEL. : 5-8181

Voici les plus bas tarifs aériens pour l'Europe

Billet simple: $285*
MONTRÉAL-PARIS
Aller-retour: $445.30
par TCA
Le même service impeccable et sûr qui a fait la renommée des TCA, la même attention prévenante, le même confort dans des fauteuils spacieux (deux de front) à bord des appareils North Star . . . tout cela, aux prix les plus bas jamais offerts pour une traversée aérienne transatlantique. Repas délicieux à prix raisonnable. Envolées régulières pour Paris, Londres, Glasgow, Shannon et Dusseldorf ; correspondances pour tous les points de l'Europe.
Pour tous renseignements s'adresser à une agence de voyages ou au bureau d'Air-Canada.
BUREAU DES TCA A QUEBEC
49¼, rue St-Jean. Tél.: 4-2478
*Tarifs touristiques "hors-saison" approuvés par l'A.I.T.A.
NOUVEAU CALENDRIER DES TARIFS "HORS-SAISON" TCA
AVR. | MAI | JUIN | JUIL. | AOÛT | SEPT. | OCT. | NOV. | DÉC. | JAN. | FÉV. | MARS
PLEIN TARIF | TARIF "HORS-SAISON"
Renseignez-vous sur les CIRCUITS TOURISTIQUES EUROPÉENS (tous frais compris)
TRANS-CANADA Air Lines
Lignes internationales • transatlantiques transcontinentales

STEVE CANYON — 2213 — par Milton Caniff

TERRY ET LES PIRATES — 4415 — par George Wunder

Au Club des Francs

Trois obstacles principaux nuisent à la sagesse - Cours de l'abbé Vachon

Tout chrétien doit centrer sa vie sur l'intelligence et la sagesse; mais la sagesse trop souvent est étouffée par trois obstacles principaux : une certaine indisposition de l'esprit, les nécessités de la vie et aussi une forme de paresse mentale. Grâce à son intelligence, source de fécondité et de l'enrichissement le plus profond dont est dotée une âme humaine perméable aux réalités terrestres et surnaturelles, l'homme est à même de se pénétrer de l'existence de toutes choses dans le prodigieux univers qui l'entoure.

Ainsi parlait M. l'abbé Louis-Albert Vachon, professeur au grand séminaire de Québec, dans son second cours de Théologie donné hier soir devant les membres du Club des Francs de Québec. Ce dîner était sous la présidence de M. Jean Goulet qui présenta et remercia le conférencier.

Voici un résumé du cours de l'abbé Vachon :.

L'intelligence, qui est lumière et confère à l'homme dignité et noblesse, est le plus merveilleux pouvoir dont Dieu l'ait gratifié. Par l'intelligence, l'être humain dispose de prodigieuses facultés et d'une amplitude entière à confronter tout ce qui l'entoure et, par là, à remonter à la source de l'oeuvre divine.

Par l'intensité et la profondeur de la pensée, l'homme garde le contact avec Dieu; faisant retour sur soi, le merveilleux équilibre de l'univers ne peut lui apparaître alors que comme une libéralité du Maître, régulateur de toute la création.

Cette entité de l'intelligence, qui est la seule lumière de la raison, nous la retrouvons dans le mystère de la Sainte Trinité. Par la faculté d'assimilation, l'amplitude et la possibilité de s'exprimer par le verbe dons incomparables qui émanent de la volonté expresse de Dieu, l'homme aborde le "pourquoi" de son existence et par là touche au mystère de la vie surnaturelle, qui est sa fin dernière.

D'ici la fin de l'année, le club des Francs tiendra encore trois réunions.

Rhétoriciens 1930 31 du séminaire de Québec

Les rhétoriciens du Séminaire de Québec de la promotion 1936-37 sont priés d'assister aux funérailles de Mme J.-A. Dorval, mère de leurs confrères, l'abbé Jacques et Maurice Dorval, qui auront lieu, samedi, à 9 h. 15, en l'église St-Jean-Baptiste.

Abbé Gaston Gravel,
secrétaire.

Inauguration de nouveaux bureaux chez J.-L. Demers, Ltée, à Lévis

● Photo prise, samedi dernier, à l'établissement J.-L. Demers, Ltée, de Lévis, à l'occasion de l'inauguration officielle de nouveaux bureaux spacieux de cette prospère et importante firme de la rive sud. La bénédiction des nouveaux locaux eut lieu sous la présidence de M. l'abbé Joseph Gingras, V. F., curé de Notre-Dame de Lévis et en présence de plusieurs personnalités civiles. On remarque quelques-uns d'entre eux ci-dessus. Ce sont, de g. à d., M. Geo. McMaster, vice-président de J.-L. Demers; Ltée, M. Maurice Bourget, député fédéral de Lévis; S. H. le maire J.-A. Bégin, de Lévis; M. l'abbé Gingras; M. Armand Moreau, gérant de la firme; les hon. sénateurs P.-Henri Bouffard (au micro) et Cyrille Vaillancourt; M. J.-L. Demers, président de la maison J.-L. Demers; et Mgr Raoul Tardif, supérieur du Collège de Lévis.

Obsèques du Dr Jules Fontaine

Les funérailles du docteur Jules Fontaine, clinicien en tuberculose au ministère provincial de la santé, ont eu lieu le 3, en l'église St-Dominique, à Québec. Le docteur Fontaine était l'époux de dame Georgette Rivard et âgé de 54 ans 11 mois. De nombreuses personnalités religieuses et civiles ont rendu hommage à sa mémoire. Des membres de la Magistrature, des officiers du Ministère de la Santé, des représentants nombreux de la société médicale de Québec figuraient dans l'imposant défilé et à l'église paroissiale.

Le R.P. E.-M. Gagné, prieur du couvent des Dominicains, a chanté le service. Il était assisté des RR. PP. R. Grosleau et J. Martin, o.p.

Dans les stalles du sanctuaires, on voyait MM. les abbés Horace Gagnon, Alphonse Morel, Jules Lachance, Emile Giguère.

Dans le défilé, à la suite du corbillard que précédait un landeau de fleurs, le deuil était conduit par les fils du défunt: MM. Hugues, André et Pierre Fontaine; ses gendres, MM. Dominique Rompré Paul-Henri Pépin, Pierre Bournival et Jean-Yves Houle; ses petits-fils, Jules, Michel et Denis Fontaine, Alain Rompré, Jean Bournival; son frère, Me Paul Fontaine, c.r.; ses beaux-frères, MM. Hector, Paul, Alfred et Olivier Drouin, Gérard Laflamme, Jos. Martineau, Paul Drouin, Jules Drouin; ses beaux-fils, MM. Joseph Brunet, J. P. Lizotte, Georges Adams, Peter Andrews, Yves et Lionel Thibault.

Des religieuses Dominicaines de l'Enfant-Jésus, du Bon-Pasteur et des Auxiliaires du Purgatoire figuraient aussi dans l'assistance.

Dans le défilé, on voyait: les honorables juges Fernand Choquette et Edgar Champoux, les docteurs Jean Grégoire, Armand Laberge et J.-C. Beaudet, officiers supérieurs du ministère de la Santé; MM. les docteurs J.-E. Sylvestre, Armand Rioux, M. Caron, P. Roger, J.-A. Morin, Bernard Roy, Eugène Bissonnette, C. Pomerleau, A. Beauchesne, L. L'Espérance, H.-A. Houle, B. Genest, L.-P.Genest.

On remarquait aussi MM. le chevalier Alphonse Talbot, Ed. Laurin, J.-Louis Beaumont, Paul Lavoie, J.-P. Cantin, R. Craveline, L.-N. Croteau, Phil Nolan, J. Gagnon, J. Paquet, R. Boucher, F. Rondeau, R. Joubert, C. Poulin, A. Pelletier, M. Caron, L. Paquet, Lucien Blouin, R. Saillant, N. Bazin, Jos. Morin, Paul Carpentier, Ros. Noël, Benoit St-Cyr, Paul Pouliot, H. Dallaire, P. Moisan, J.-C. Bouffard, E. Ouellet, J.-E. Lefebvre, Oscar Hamel, n.p., Gustave Chouinard, Jean Hamel, Robert Drouin, René Bédard, H.-P. Drouin, c.r., Alexandre Paquet, L.-A. Desrosiers, J.-H. Proulx, J.-P. Roy, J. O'Doherty, Albert Hawey, Ant. Lord, le notaire Bernard Samson, Adj. Boivin, Benoit Dumont, R. Lamarre, C. Mélançon, Jos. Leclerc, P.-F. Boisvert, L. Martineau, L. Galibois, F.-D. Brouard, Dan. Dussault, J. Laplante, M. Langlois, L.-P. Paquet, René Boulet, P.-G. Masson, M. Lorrin, Ls. Morin, Germain Boucher, H. Faguy, Ed. Kirouac, E. Beaulieu, L.-N. Bolet, i.f., J.-E. Lavole, n.p., J. Lefebvre, F. Samson, Ls.-J. Paquin, c.r., Aimé Martineau, Pierre Paquet, Roger Paquet, J.-A. Royer, G. Adams, Léopold Lizotte.

On voyait aussi MM. Olvier et Alfred Drouin, Aimé Frenette, J.-Omer Dion, Armand Quévillon, Samuel Déry, Aristide Rompré, M. Phaneuf, Antonio Trudel, P. Auderws, M. Hébert, C. Riyer, A.-H. Chabot, Fern. Hamel, Jos. Dussault, Pellerin Lagloire et nombre d'autres.

Nos condoléances à la famille en deuil.

Mort subite de M. Marc Granbois

M. Marc Grandbois, ancien ingénieur de la Cité, s'est affaissé soudainement à la porte du Château Frontenac, hier soir. Transporté à l'Hôtel-Dieu, il décédait peu après.

M. Grandbois a été découvert inanimé, sur le trottoir, par M. Louis Roy, 48, rue Ste-Famille, et il fut transporté à l'hôpital par les constables Marquis et Gagnon. M. Grandbois était âgé de 51 ans et demeurait à 1283, avenue Boisseau.

Le défunt était l'époux en deuxièmes noces de dame Mary-B. Morgan-Todd, qui lui survit. Il avait épousé en premières noces dame Maria Côté-Lavigueur.

Il laisse aussi sa belle-fille: Mlle Norma Todd; son beau-fils: M. Noël Todd, ainsi que sa mère, Mme Philippe Grandbois (Lucina Gingras). Son père, qui est décédé, était autrefois de St-Casimir.

La dépouille mortelle de monsieur Marc Grandbois est exposée aux salons funéraires de la maison Cloutier, avenue St-Cyrille.

Nos condoléances à la famille en deuil.

Un fils de M. Dulles doit entrer dans la Société de Jésus

NEW-YORK. — Le fils de John-Foster Dulles, nouveau Secrétaire d'Etat dans le cabinet d'Eisenhower, se prépare actuellement à entrer dans la prêtrise et plus particulièrement dans la Société de Jésus. Il enseigne présentement la philosopjhie à l'Université Fordham ici.

Avery Dulles qui est le fils cadet du futur secrétaire d'Eisenhower s'est converti au catholicisme à l'âge de 12 ans. Son père est un chef presbytérien proéminent.

Le jeune homme a raconté sa conversion dans un livre intitulé "Témoignage de la Grâce" publié en 1946. Il est entré dans les forces navales au cours de la seconde guerre mondiale avant d'entrer au noviciat.

Assermentation du nouveau juge en chef de la Cour Supérieure

MONTREAL, 4 — D.N.C. — Une imposante cérémonie se déroulera cet après-midi, dans la chambre 24, du vieux palais de justice, avec l'assermentation du nouveau juge en chef de la Cour Supérieure, l'hon. W.-B. Scott, par l'hon. juge doyen Edouard Fabre-Surveyer.

Aussitôt après l'hon. Scott fera prêter les serments d'office et d'allégeance à son nouveau collègue, l'hon. juge Claude Prévost, nommé à la succession de l'hon. juge Louis Boyer, qui a pris sa retraite.

Ces deux excellentes nominations créent un précédent puisque c'est la première fois, en Cour supérieure, qu'un juge en chef est assermenté en même temps qu'un de ses collègues.

LE BRIDGE CONTRAT

par NOEL DUCHESNE
MAITRE BRIDGEUR

Adresser toutes communications concernant le bridge : Le Chroniqueur du Bridge, Edifice de l'"Action Catholique", Québec.

(1590) A-447

BAISSER LE COMPTE

La main suivante se présenta aux tournois d'automne de Québec à la séance finale du championnat de paires libres. Elle donna lieu à une grande variété de contrats et de résultats.

"Comment les experts gageraient-ils cette main", me demandèrent plusieurs joueurs ?

Comme aujourd'hui la plupart des experts utilisent la convention "Stayman", alors que l'ouverture est à sans-atout, je me baserai donc sur cette convention pour mon analyse.

Donneur Sud
Tous vulnérables

	♠ R D V 10 8 3	8½
	♡ V 10	1½
	◇ A	4½
	♣ V 10 2	1½
	TOTAL	16
♠ 7 5		♠ 9 6
♡ D 9 6 2	N	♡ A 4 3
◇ D 7 2	O E	◇ V 9 8 5
♣ 8 7 6 4	S	4 3
		♣ R 2
	♠ A 4	4½
	♡ R 8 7 5	3
	◇ R 10 6	3½
	♣ A D 9 3	6½
	TOTAL	17½

Le pointage indiqué est celui préconisé par Stayman. Il diffère avec celui de Work en ce que l'as est compté 4½ au lieu de quatre; une valeur d'un demi point est aussi accordée aux dix (10); un point est compté pour chacune des cartes en plus de la quatrième, lorsque ces suites comprennent deux des quatre hauts honneurs.

Sud	Ouest	Nord	Est
1-S-A(1)	passe	2-♣ (2)	passe
2-♡ (3)	passe	2-♠ (4)	passe
2-S-A(5)	passe	4-♣ (6)	passe
4-♠ (7)	passe	6-S-A(8)	passe
passe	passe		

(1) L'ouverture à 1-S-A indique une main balancée contenant de 17½ à 20 points.

Une manche exige généralement une force combinée de 27½ points.

(2) Enchère conventionnelle (Stayman) qui demande au partenaire de faire connaître s'il est en possession d'une suite majeure de quatre cartes commandée au moins par la dame; sinon de préciser si son ouverture est de la catégorie des minima ou des maxima.

(3) Sud précise qu'il a une suite coeur comprenant au moins la dame.

Une redéclaration par 2-carreaux indiquerait une faible ouverture à sans-atout et nierait la possession d'une suite majeure montrable de quatre cartes.

Une redéclaration par 2-S-A ferait connaître une forte ouverture à sans-atout tout en niant la possession d'une suite majeure montrable.

(4) Nord demande à son partenaire s'il peut agréer les piques et tout à la fois de préciser la force de sa main.

Aucun saut d'enchère n'est à ce moment nécessaire, car la première réponse, 2-trèfles, engageait les joueurs à atteindre pour le moins un contrat de 2-S-A ou de trois tries à une suite majeure.

(5) Sud avoue son impuissance à renchérir à pique et révèle une faible main. Si avec une faible main il avait été en état de soutenir les piques, il aurait relancé à 3-piques. Avec une forte main il aurait redéclaré 4-piques ou 3-S-A.

(6) Sud ayant une faible main, Nord ne lui suppose que 17½ points. Lorsque la distribution est balancée, un petit chelem exige 35 points et les dix ne doivent pas être évalués, ce qui réduit la main de Nord à 14½ points. Cependant lorsque le joueur possède une longue et solide suite et que sa main contient également un singleton, le compte de 35 points peut être abaissé à aussi peu que 31 points si une duplication des valeurs n'est pas à redouter. Aussi Nord espère un petit chelem et fait l'appel des as par l'enchère 4-trèfles. Suivant la convention Stayman, l'enchère 4-S-A ne serait qu'une invitation au petit chelem à sans-atout, le répondant promettant de 16½ à 17 points.

(7) Sud révèle la possession de deux as.

(8) Nord préfère un contrat à sans-atout plutôt qu'à pique afin que l'as que possède les adversaires ne puisse menacer le roi que peut avoir Sud.

Alors que Sud a annoncé une suite coeur, Ouest n'ose attaquer à cette suite et facilement le déclarant obtient toutes les levées.

Il est à noter que si un contrat de grand chelem ne doit pratiquement comporter aucun risque, un contrat de petit chelem peut être atteint alors que les chances de succès sont au moins égales aux risques d'un revers.

Noël DUCHESNE

"L'Homme aux oiseaux": un exemple de vérité à l'écran

Avec "L'Homme aux oiseaux", de Bernard Devlin et Jean Palardy, que le théâtre Capitol présentait en primeur, à Québec, lundi, s'ouvre un nouveau champ d'action pour "nos" artistes et "nos" écrivains. Plusieurs y tenteront leur chance..., certains réussiront.

L'Office National du Film a déjà tourné plusieurs autres sujets qui nous laissaient entrevoir les possibilités de la production cinématographique au Canada. Ses documentaires, dans l'ensemble, sont d'une réelle valeur et représentent, pour le pays, un excellent médium de publicité.

Toutefois, de tous les films dont nous devons la réalisation à l'Office National, il en est peu qui s'offrent aux spectateurs avec autant de simplicité et de relief à la fois que "L'Homme aux oiseaux".

Le scénario de Roger Lemelin, d'inspiration purement locale, est vivant, réaliste et déborde de situations amusantes, spirituelles et imprévues. Le grand mérite du dialogue, à notre avis, est d'être naturel, sans pour cela affecter en quoi que ce soit le langage en usage dans le vieux Québec. L'auteur des "Plouffes" aime cette langue aux accents typiques, ce français authentique, un peu dur, il est vrai, mais aussi direct que possible. Grâce à un talent bien à lui, Lemelin l'utilise avec bonheur. Il veut que ses personnages soient de ceux que l'on croise tous les jours dans la rue, avec leurs qualités, et leurs défauts. L'important c'est qu'il atteint son but. Il parle pour être compris. Le résultat, c'est que tout le monde le lit!

Dans "L'Homme aux oiseaux", il ne présente pas de thèse, comme dans "Pierre le magnifique". Il veut distraire le public en le retirant, pour 35 minutes seulement, des situations invraisemblables et imaginaires du cinéma américain, pour le ramener à la réalité des choses de la vie courante. Allons-nous lui reprocher de nous présenter tels que nous sommes ? A quoi nous servirait de casser le miroir parce qu'il réfléchit un visage que "certains" n'aiment pas. Ce n'est pas à lui qu'il faut s'en prendre!

Mais Lemelin n'est pas le seul animateur de "L'Homme aux oiseaux". Les prises de vues sont excellentes. En créant le cadre d'une action très simple, le photographe Grant McLean s'est surpassé. Aux endroits les plus pittoresques du quartier latin, il a su trouver des angles nouveaux qui augmentent sensiblement la valeur artistique d'un film à la réalisation duquel Maurice Blackburn prêta les ressources de son incontestable talent de musicien.

L'interprétation est aussi vivante que le dialogue lui-même. La distribution comprend d'ailleurs des noms qui ont déjà fait impression au théâtre: Pierrette Fortin, Annette Leclerc, Adrien Bélanger, Paul Lavoie, Roger Lebel, Mme Papineau, René Constantineau, Claire Duhamel, Claude Piché, Charlotte Schreiber et nombre de figurants choisis avec soin. La "première étoile" va, sans contredit, à Camille Fournier qui, pour un premier essai au cinéma, s'est révélé un artiste prometteur, doué d'un naturel étonnant. Il a tout ce qu'il faut pour jouer "Pierre le magnifique", si toutefois on décidait de porter ce roman à l'écran.

Sans rien bouleverser (ce n'est pas sa raison d'être), "L'Homme aux oiseaux", plaira aux gens sincères, même si les snobs y trouvent là une nouvelle victime; mais de toute façon, il fera parler de lui, parce qu'il répond à un besoin de vérité au cinéma.

Gérard FECTEAU.

Conférence du R. P. Pascal à Beauceville

BEAUCEVILLE, (Spéc.).—Lundi dernier dans la salle du collège de Beauceville, le R. P. Pascal, o.f.m.cap., de Québec, a donné une conférence qui avait pour titre: "Ce que j'ai vu aux Indes". C'est devant une salle remplie que le distingué conférencier parla; il parla des Indes, des coutumes, des moeurs des Indous, de la civilisation de l'Orient; le tout agrémenté de projections lumineuses. Le conférencier qui fut présenté par l'abbé Henri Fortin, vicaire, a intéressé son auditoire au plus haut point. Cette conférence était la dernière d'une série de conférences qui furent données à Beauceville dans le courant de l'année. Parmi les conférenciers qui vinrent à Beauceville on remarque entre autres le Père Desmarais, Jacques Hébert, le Père Méthot, O.P., Jean Ho, l'abbé Lussier, etc.

Emoi dans la capitale

OTTAWA, 4. — (B. U. P.) — Alors qu'un chasseur F-86 à réaction, franchissait la barrière du son, une vague de chocs s'abattit sur Ottawa, fracassant des vitres et de la vaisselle, faisant également craquer le plâtre du mur d'au moins une demeure.

Le bruit de cet avion à réaction était inconnu jusque-là des habitants d'Ottawa. La police a été alertée à plusieurs reprises par des résidents affolés qui croyaient à une explosion.

Mme Arthur Jessup a déclaré qu'une fendillure est apparue sur le mur de sa cuisine, et que plusieurs petites pièces de plâtre sont tombées de son plafond.

- Aujourd'hui tout comme hier -

Au bon vieux temps du pianola... Quand le papa donnait son récital du dimanche après-midi avec toujours les mêmes vieux rouleaux de musique classique...

NOUVEAU CAFÉ RÉVOLUTIONNAIRE

Prenez le bocal avec des étoiles sur le couvercle

Pas une poudre!
Pas une mouture!
Mais des millions de "PETITES PARTICULES" de vrai café ... prêtes à laisser échapper instantanément cette fameuse SAVEUR MAXWELL HOUSE!

C'EST la plus grande découverte d'aujourd'hui, en fait de café! Tout aussi rapide que les anciens cafés "éclair" —mais d'un *goût si différent* ... instantanément soluble dans la tasse — mais merveilleusement riche et corsé.

CAFÉ PUR 100% — RIEN D'AJOUTÉ

C'est du café *entièrement* pur, délicieux ... "infusé" dans les cuisines immaculées de Maxwell House. L'eau en est retirée au moment où il atteint la perfection—laissant les merveilleuses "Petites Particules". VOUS N'AVEZ QU'À AJOUTER DE L'EAU CHAUDE pour obtenir—*chaque* fois— un café *parfait!* Plus besoin de préparer le café vous-même. Vous ne connaîtrez *plus jamais* le désappointement du goût fade des anciens cafés "éclair".

Un Produit de General Foods

Voyez comment les "Petites Particules" "s'épanouissent" dans votre tasse!

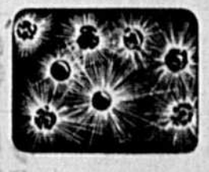

VUE GROSSIE des "Petites Particules" à l'instant où l'eau chaude est ajoutée. Voyez comment les "particules" laissent échapper la fameuse saveur Maxwell House.

VOUS ÉPARGNE AUSSI DE L'ARGENT

Un bocal grandeur ordinaire de Café Eclair Maxwell House fait environ autant de tasses qu'une livre de café moulu ordinaire—*cependant, il coûte jusqu'à 30¢ de moins!*

Demandez du Café Eclair MAXWELL HOUSE ... le seul café éclair qui soit "Bon jusqu'à la Dernière Goutte"

IM-13F

QUELLE AUBAINE!

ENSEMBLE BESTEST SEULEMENT $1.00

Valeur de $2.29

... avec une PREUVE D'ACHAT

Illustrés grandeur naturelle

3 couteaux

(a) Couperet en acier chromé (b) Couteau à peler et (c) Couteau à désosser en acier inoxydable, **tous avec manche en bois de rose importé.**

Faites venir votre ensemble "BESTEST" dès aujourd'hui

Cette offre est pour un temps limité.

JOUEZ DOUBLE,
case postale 66, Québec.

Ci-inclus $..... et ....preuve(s) d'achat "SUCCES" pour lesquelles vous voudrez bien me faire parvenir..... ensemble(s) de couteaux.

NOM .....

ADRESSE .....

VILLE .....

S.V.P. ECRIRE EN LETTRES MOULEES

F-4

Pour chaque preuve d'achat SUCCES plus $1.00, vous recevrez cet ensemble de 3 couteaux.

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

LA PLUS BRILLANTE DES CIRES

Obsèques de Mme Adelme Lancup

Les funérailles de Mme Adelme Lancup, née Marie-Jeanne Collin, décédée à l'âge de 64 ans, ont eu lieu à St-Pascal de Maizerets et elles ont été l'occasion d'une touchante cérémonie à laquelle participaient de nombreux parents et amis.

M. l'abbé J.-A. Marcoux, curé, a fait la levée du corps et M. l'abbé Gaston Vallée, assisté de MM. les abbés H. Laberge et C. Painchaud, a chanté le service.

Dans le défilé, à la suite du corbillard précédé d'un landau de fleurs, le deuil était conduit par l'époux de la défunte: M. A. Lancup; ses fils: Edmond, Majella, Yvon, Fernand et Regis Lancup; ses gendres: MM. Roland Renaud, Paul-Emile Garneau, Roger Langlois; ses petits-fils: Claude et Carol Renaud, Serge Langlois, René, Daniel et Yves Lancup; ses frères: MM. Daniel et Jos. Collin; ses beaux-frères: MM. André Lancup, Louis Rail, Daniel et Jos. Collin.

On voyait aussi MM. J.-A. Marquis, m.p.p., J. Sirois, Paul Côté, P.-E. Girard, D. Lemoyne, Roméo Rail, Jos. Pelletier, André Pelletier, E. Laberge, P.-E. Garneau, G. Drouin, Léopold Drolet, P.-G. Delaney, D. Amyot, ainsi que L. Poiré, J. Walsh et R. Couture, du R.C.M.E., et MM. Eug. Saillant, V. Gagnon, G. Turcotte, J.-A. Bolduc, R. Langlois, P.-E. Lefebvre, L.-L. Verret et G. Côté, de l'Association des facteurs.

Nos condoléances à la famille éprouvée.

Rien ne me réjouit dans cette "vallée de larmes", comme de trouver une nouvelle occasion d'estimer la nature humaine.

(Joseph de Maistre).

ARTHUR THIVIERGE

Epicier et Boucher licencié — Gros et Détail
30, rue Hermine, coin Mazenod — Tél. : 2-3804

SUCRE granulé, 10 lbs pr	.89	BEURRE No 1, la lb	.65
SUCRE en poudre, 3 lbs pr	.29	OEUFS A m., la douz.	.53
COCO râpé, paq. 1 lb	.29	JAMBON épaule, la lb	.43
OLIVES farçies br. 16 oz	.29	LARD frais ép., soc, la lb	.39
CERISES rouges, 12 oz	.45	BOUDIN frais, la lb	.25
SALADE dressing, 8 oz	.25	LARD haché, la lb	.35
CONFITURES fraises, 24 oz	.35	BOEUF bas côte, la lb	.13
CAFE Maxwell Int. jarre	.59	BOEUF H. C., la lb	.35
CATSUP Aylmer, 20 oz, 2 pr	.39	POULET 5 lbs et plus, la lb	.49
CHAMPIGNONS, bte 15 oz	.49	ROGNON de lard, la lb	.15

NOUVEAU — NOUVEAU DOMESTIC
Shortening Domestic, paquet 1 lb .27

FARINE DE CHOIX ROBIN HOOD

Sac de 7 lbs	.49
Sac de 24 lbs	1.69
Sac de 98 lbs	5.75
GRUAU R. H. sac 5 lbs	.49

TOMATES choix, 28 oz	.19	FESSE de veau comp., la lb	.59
JUS tomates, 20 oz, 2 pr	.23	POULE B, 5 lbs, la lb	.38
POIS, Blé d'Inde et Fèves, bte 20 oz, 3 pr	.50	BOEUF haché, la lb	.35
MACEDOINE, 20 oz, 2 pr	.29	PATTE de lard, la lb	.14
POIRES T. T., 20 oz, 2 pr	.29	BACON tranché, ½ lb	.19
PECHES choix, 28 oz	.35	DEVANT agneau, la lb	.30
ANANAS tranch., 20 oz, 2 pr	.65	FESSE agneau 4 à 7 lbs, lb	.59
SALADES fruits, 28 oz	.39	LANGUE de boeuf, la lb	.29
JUS oranges et pampl. 2 pr	.25	LIEVRES, la couple	1.59
		CORNICHONS salés, 2 lbs	.35
CAFE Java choix, la lb	.79	PAMPLEMOUSSES, 10 pr	.55
THE noir Ind. Pekoe, la lb	.75	Gr. ORANGES Flo., 2 douz.	.49
THE Japon vert, la lb	.75	TOMATES fraîches, la lb	.19
PATES alimentaires, 5 lbs	.69	RAISIN Malaga, 2 lbs	.29
FROMAGE doux	.43	POMMES Baldwin, panier	.59
ECORCES confites, ½ lb	.19	POMMES McInt. Fancy, cs	3.95
DATTES fraîches, paq. 1 lb	.23	NAVETS Ste-Foy	.99
ABRICOTS séchés, la lb	.37	CAROTTES Neuville	1.25
ASPERGES coup., 20 oz	.25	PATATES bl. No 1, le sac	2.49

VIANDE pour chiens et chats, boite 15 oz, 2 pour 0.27

bout. 16 oz : .15
bout. 32 oz : .25
bout. 64 oz : .45

boite de 20 oz. .59
boite de 40 oz. .99
boite de 1 gallon 3.59

CORN FLAKE QUAKER 2 paq.	.31
MELANGE à GATEAU blanc Aunt Jemima paq.	.32
BLE SOUFFLE QUAKER paq.	.27
MUFFET QUAKER 2 pour	.29

DEPARTEMENT DU GROS

SUCRE granulé cent	8.79	PARAGON sac 5 lbs	1.50
BISCUITS ass. bte 6 lbs	1.59	BONBONS ass. sac 5 lbs	1.10
BISCUITS THE la lb cse	.18	CHOCOLATS bte 5 lbs Lowneys	3.25
CONFITURE fr. et framb. la lb	.20	PETITE MORUE 2 lbs pr	.35
PATE ALIMENTAIRE, 20 lbs	2.35	FILET MORUE par 5 lbs	.25
MORUE SALEE, lb.	.12	FILET SOLE par 5 lbs	.40
SARDINE et HARENG, lb,	.18	SAUMON et FLETAN, lb,	.49

Nous n'expédierons les marchandises demandées que sur réception d'un mandat-poste pour le montant.

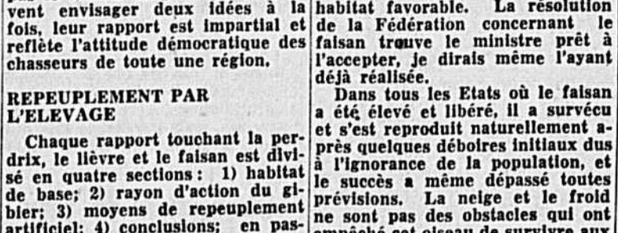

LA CHASSE AU PETIT GIBIER

Les résolutions qui ont fixé le plus d"attention des congressistes au récent congrès de la Fédération des Associations de Chasse et de Pêche avaient trait au petit gibier. La perdrix, le lièvre et le faisan, ainsi que leur ennemi, le renard, ont fait l'objet d'un volumineux rapport soumis par MM. J.-E. Laramée et Lionel Dimitri, présidents conjoints du comité du petit gibier de la Fédération.

UN RAPPORT DEMOCRATIQUE

MM. Laramée et Dimitri, disons-le en passant, ont soumis un rapport impartial, libre de tout préjugé. Chasseurs actifs de longue expérience, ils ont dirigé le comité du petit gibier avec beaucoup de scrupule et de souci sportif. Leur propre expérience leur dictait l'opportunité comme aussi la nécessité de questionner d'autres chasseurs. Ils ont recueilli des renseignements de première main de plusieurs centaines de questionnaires qu'ils ont fait circuler chez les chasseurs expérimentés de la région de Montréal. Les recommandations qu'ils ont pu soumettre à la Fédération dans un rapport élaboré n'est donc pas le travail de gens qui ne peuvent envisager deux idées à la fois, leur rapport est impartial et reflète l'attitude démocratique des chasseurs de toute une région.

REPEUPLEMENT PAR L'ELEVAGE

Chaque rapport touchant la perdrix, le lièvre et le faisan est divisé en quatre sections : 1) habitat de base; 2) rayon d'action du gibier; 3) moyens de repeuplement artificiel; 4) conclusions; en passant d'une espèce de gibier à l'autre comme, par exemple, à l'item 2), on y lit avec intérêt que la perdrix (gélinotte à fraise) et le lièvre sont deux espèces sédentaires qui passent toute leur vie dans un territoire d'une superficie d'un quart de mille carré seulement; de plus, à l'item 1), on lit que les lièvres et la perdrix vivent dans le même habitat, les mêmes "environs"; ces deux espèces, en effet, ont besoin d'un couvert protecteur et le déboisement les expose à tomber victimes des animaux déprédateurs comme le renard roux. Quant aux terrains découverts et déboisés, on suggère de les repeupler avec le faisan à collier. Comme le repeuplement artificiel de la perdrix comporte de sérieuses difficultés en raison d'un contrôle absolu de la chaleur et de l'humidité durant la période d'incubation des oeufs, on recommande la création de sanctuaires de reproduction dans les régions où la perdrix est abondante et ces refuges serviraient à repeupler les territoires appauvris. La suggestion est intéressante en raison de l'habitat restreint et limité de la perdrix, soit un quart de mille carré, et en libérant 25 oiseaux par 100 acres dans les territoires appauvris, il semblerait relativement facile de repeupler un territoire appauvri. Quant au lièvre, le problème de repeuplement comporte plus de difficultés. C'est un être peu sociable et un grand batailleur qui souvent malmène ses levrauts; sa combativité fait suggérer aux auteurs du rapport l'élevage en parcs de reproduction entourés d'une clôture pour tenir les animaux déprédateurs à l'écart et garder les lièvres en demi-liberté.

LE FAISAN

Le rapport expose que le faisan préfère les terrains découverts et les taillis, qu'il est un oiseau sédentaire qui s'éloigne peu souvent du lieu de sa libération ou de sa naissance, sauf s'il manque de nourriture, que cet oiseau encore a de la difficulté à se nourrir convenablement au cours de l'hiver dans toute l'Amérique, mais que les fermiers viennent à son secours en laissant quelques épis de blé d'Inde aux tiges et en répandant un peu de grain sur le sol neigeux.

Nous sommes heureux d'apprendre que la Fédération, par l'intermédiaire de son comité du petit gibier, endosse une initiative personnelle du ministre de la Chasse, l'hon. Dr Camille Pouliot, qui, il y a quelques années, fondait une ferme expérimentale d'élevage de faisans dans le parc du Mont Orford, près de Magog, dans le but de peupler certaines régions de notre province de cet oiseau étranger, introduit de Chine en Amérique en 1881. L'an dernier, le ministre Pouliot faisait libérer 1,500 faisans sur l'Ile aux Coudres et l'Ile d'Orléans et décrétait une saison de chasse de deux fins de semaine consécutives.

LE FAISAN PEUT SURVIVRE

L'initiative du Dr Pouliot a été fort bien accueillie du public, et aujourd'hui, la Fédération recommande la libération de faisans dans la région de Montréal. On donne donc raison au Dr Pouliot, lequel avait sans doute pressenti la chose puisque dès l'été dernier il chargeait le biologiste Clément Delisle de choisir un habitat approprié dans la région de Montréal pour y libérer du faisan. Or, on m'informe que les comtés de Deux-Montagnes et Vaudreuil-Soulanges ont été choisis en raison de leur habitat favorable. La résolution de la Fédération concernant le faisan trouve le ministre prêt à l'accepter, je dirais même l'ayant déjà réalisée.

Dans tous les Etats où le faisan a été élevé et libéré, il a survécu et s'est reproduit naturellement après quelques déboires initiaux dus à l'ignorance de la population, et le succès a même dépassé toutes prévisions. La neige et le froid ne sont pas des obstacles qui ont empêché cet oiseau de survivre aux rigueurs de l'hiver en Amérique et les Montréalais qui habitent la montagne, le Mont-Royal, en savent quelque chose. Les faisans de la montagne ont toujours survécu au froid et à la neige parce que les Montréalais les soignent durant les mois d'hiver en leur jetant un peu de grain. Et voilà la clef du succès du faisan par toute l'Amérique : LA NOURRITURE POUR LES MOIS D'HIVER. Aux Etats-Unis, comme au Canada, on a fait l'éducation des fermiers; on leur a demandé de laisser chaque automne quelques épis de blé d'Inde aux plantes, de jeter un peu de grain, toutes espèces de grains, dans les endroits fréquentés des faisans. Ce peu de nourriture agrémentée de fruits sauvages qu'ils trouvent dans leur habitat, permettent aux faisans de survivre aux rigueurs de l'hiver et de donner à l'automne une chasse incomparable. Nos cultivateurs de l'Ile d'Orléans, qui ont accueilli le projet du ministre Pouliot avec beaucoup d'empressement, m'ont donné une cause de réjouissance cette semaine. J'ai appris, de source fiable que les faisans y circulent librement sous les yeux de la population qui s'y habitue et qu'on en voit tous les jours. On se préoccupe de les nourrir et on a le souci de les voir se reproduire à l'état sauvage. Quant aux renards, il y aura du nouveau avant longtemps.

MODALITES DE CONCOURS A L'ETUDE

La Fédération a annoncé un grand concours comportant plusieurs centaines de dollars de récompense pour stimuler la chasse au renard. On travaille actuellement sur les modalités du concours et on croit pouvoir annoncer les conditions du concours en janvier. Pour sa part, l'hon. Dr Camille-E. Pouliot, qui participait au congrès de la Fédération, étudie actuellement un moyen pratique de diminuer la population des renards pour rétablir l'équilibre de la nature. On sait que la peau du renard s'étant dépréciée sur les marchés, son prix de vente n'incite plus les trappeurs et les chasseurs à capturer cet animal déprédateur. Nous ne chassons plus que le gibier sportif et nous avons ainsi contribué à accroître la population du gibier déprédateur, un peu à la façon des pêcheurs sportifs qui ne touchent pas aux espèces indésirables, dites grossières. Le Dr Pouliot est déterminé à mettre plusieurs milliers de dollars au jeu pour encourager la population: cultivateurs, chasseurs et trappeurs, à capturer le plus de renards possible. Il s'agit de trouver un plan pratique qui éliminera les monteurs d'affaires, les chevaliers d'industrie des provinces-soeurs du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario, de nous expédier leurs peaux de renard pour toucher la récompense. Le ministre serait prêt à accorder une prime si seulement quelqu'un pouvait lui donner l'assurance que les peaux soumises pour toucher la prime provenaient effectivement de renards tués dans la province de Québec. A moins de cela, le système de primes est inopérant et conduit aux pires abus. L'histoire le prouve irréfutablement : quand un Etat quelconque accorde une prime, aussitôt il se trouve des monteurs d'affaires pour drainer toutes les peaux de renard des Etats étrangers et l'Etat en question devient à son insu le complice de ces monteurs d'affaires étrangers.

La meilleure idée soumise à date consiste à faire un tirage au moyen de billets remis à tous ceux qui auront prouvé au département de la Chasse qu'ils ont tué un renard; quand le département aura émis un certain nombre de billets, il pourra annoncer un premier tirage en accordant un prix de $1,000.00, ou 2 prix de $500.00, ou 10 ipr xde $100.00, etc., et procéder ainsi à un tirage chaque mois de l'année. L'idée est extrêmement pratique, car l'idée du tirage est dans nos moeurs, vieille comme la nature humaine, donc acceptable dans tous les milieux. Chose certaine, c'est que le ministre Pouliot est sur le point d'annoncer quelque chose de concret à ce sujet et il semble superflu d'ajouter que cette nouvelle sera "excessivment" bien reçue dans tous les coins de la province.

DANS L'ILE D'ORLEANS

Tout chasseur qui s'amènerait sur l'Ile d'Orléans avec une carabine pour chasser le renard serait honni des cultivateurs, et avec raison. On m'y faisait remarquer dernièrement que durant la chasse du faisan, un animal à cornes a été blessé d'une balle de carabine .22 tirée par un chasseur. On m'a fait remarquer également que les bois de l'Ile ne sont pas les Montagnes Rocheuses pour protéger la population contre les balles de carabine. Les habitations et les fermes de l'Ile sont trop proches des chasses pour y chasser avec carabines, et les chasseurs voudront bien utiliser exclusivement les fusils de chasse à canon lisse pour cartouches à plomb. Un utilise habituellement le plomb BB pour le renard, une charge qui n'a pas de portée dangereuse, mais qui est très effective sur le renard à courte portée. Les cultivateurs sont bien disposés et désirent coopérer avec le département de la Chasse pour aider le faisan à survivre durant les mois d'hiver; que les chasseurs offrent la même coopération en utilisant uniquement le fusil de chasse et ils seront bien accueillis dans l'Ile d'Orléans.

VOTRE MARCHAND RACHÈTE LES BOUTEILLES VIDES
Mix-O JAVEL CONCENTRE

Essayez le CAFÉ LONDON HOUSE

Récollection remise au 14 au lieu du 7

Victoriaville — (DNC) — Par exception la recollection de la Ligue des Retraitants de Victoriaville aura lieu le 14 décembre au lieu du premier dimanche du mois. Le programme de cette journée sera annoncé la semaine prochaine dans notre journal.

Il y aura retraite fermée à la villa du Rosaire de Nicolet pour les hommes et jeunes gens. Départ samedi le 6 décembre à 1 h. p.m., et retour lundi le 8. Profitez du long congé de cette fin de semaine pour penser à nos fins dernières. Pour réservation s'adresser à M. Maurice Céré. Tél: 2401.

SURPRISE

DANS CHAQUE BOÎTE DE...

DES MILLIERS DE MENAGERES PROFITENT DES BAS PRIX ET DE LA QUALITE CHEZ LES EPICIERS UNIS

SERVICE DU TELEPHONE ET LIVRAISON GRATUITE

EPICIERS UNIS INC. UNITED GROCERS INC.

(Entreprise Canadienne-Française) (fondé en 1928)

Farine Aunt Jemima sarrasin bte 20 oz, .21

Farine Aunt Jemima à crêpes, bte 20 oz, .21

AJAX PROFITEZ DE VOTRE COUPON AJAX AVEC SUPER SUD, LA BOITE, .15

VENTE SPECIALE COLAGTE PALMOLIVE

Coupon (spécial) .35
Coupon (spécial) .35
Coupon (spécial) .35
2 pqts pour : .63
4 pour : .29
4 pour : .29
2 pour : .15
2 pour : .15

FRUITS et LEGUMES frais

PAMPLEMOUSSES MARSH DE FLORIDE
SANS PEPINS, NO 1 5 POUR : .29
nouvelle récolte, ultra juteux, grosseur 96,

CELERI PASCAL vert et mûr de Californie, très gros pied : .23 GROS PIED : .19

RADIS A SALADE, importés, frais, 3 pour .19

CANNEBERGES Cape Cod Eatmor, pqt 1 lb .37

OIGNONS A BOUILLIR, d'Ontario, Catégorie No 1 5 lbs pr : .39

PATATES du NOUVEAU BRUNSWICK sac 10 lbs : .49

Pour vos pâtisseries et tartes

DATTES ARABIAN pqt. 1 lb .23
COCO FILAMENTE, cello 1-2 lb 25 cello 1 lb .45
RAISIN Gold Bell, pqt 15 oz. .22
NOIX ECALEES, demi, cello 1-4 lb 22 1-2 lb .39
CIRE liquide Elégant, Can. 20 oz : .62 Can. 40 oz : 1.12

CERISES Maraschino McLean, rouges, bocal 6 oz, .25
ANANAS TRANCHES Tropic Isle, bte 28 oz, .37
COCKTAIL de FRUITS Sacramento, bte 28 oz, .37
COCOA PERFECTION bte 1 lb .59
JIFFY Pie Crust, pqt 18 oz. .29
Pommes en morceaux Scotian Gold, 4 4 4 bte 28 oz .25

FROMAGE CHATEAU pqt. 1-2 lb .33

BLE D'INDE AYLMER quality surchoix, bte 20 oz, 2 pr .33
PECHES AYLMER, bte 20 oz, .27
KETCHUP AYLMER, bout. 11 oz, .23

FARINE FIVE ROSES TOUT USAGE sac 7 lbs .47

MIX-O bouteille 16 oz : .15 32 oz. .25 64 oz : .45

KAM bte 12 oz, .35
BLE D'INDE Niblets en grains bte 14 oz, .18
BISCUITS A THE Hethrington pqt 1 lb. .25
FEVES CUITES au four Catelli, bte 20 oz, .20

BONNE QUALITÉ — EXCELLENTE SAVEUR — GRANDE VALEUR

Prenez toujours des CHRISTIE'S

Quelque chose de bon pour desserts TOUT PRÊTS

Toujours frais chez votre épicier

PAGE AGRICOLE

Des poteaux deviennent les témoins encombrants de l'injustice

Autrefois c'étaient les chemins de fer qui coupaient les terres à leur guise. Aujourd'hui ce sont davantage les compagnies d'électricité et de téléphone. A elles se sont jointes ces organisations qui posent de la tuyauterie et véhiculent les hulles ou les gaz par voie souterraine. C'est le progrès et tout le monde est "pour".

Mais on aimerait que le progrès ait dans son cortège l'honnêteté et la justice. Car les cultivateurs, ici et là, se plaignent à bon droit deh procédés de ceux qui marchandent avec eux un droit de passage. Il y a des tuyaux et des poteaux retors.

Au conseil général de l'U.C.C. où toute la province est représentée, il n'est à peu près personne qui ne puisse citer des cas de sa région. Ces cas confirment que les grandes compagnies jouent au maquignon pour acquérir des droits de passage. On prend les cultivateurs un à un et les prix payés varient avec la réussite ou l'échec de la ruse. Tel brave homme accepte quelques dollars pour apprendre le lendemain que son voisin a obtenu le triple ou le double. Il reste une impression de duperie et de mécontentement. Les poteaux qui défigurent le terrain deviennent les témoins encombrants de l'injustice.

Ne peut-on mettre un terme à ces méthodes qui font détester les puissantes compagnies et bouleversent les paroisses ? Pourquoi ne pas traiter honnêtement et franchement avec les groupes intéressés ? Pourquoi ne pas payer un prix juste et uniforme ? Les cultivateurs, à l'aide de déblayeuses, font aujourd'hui enlever à prix d'or ce qui met obstacle à leurs cultures. Les poteaux hideux qu'on érige nuiront longtemps après qu'un ridicule droit de passage aura été payé.

La question serait vite réglée si les administrateurs des compagnies d'utilités publiques achetaient quelques parts de sens social. Il faut recommander aux cultivateurs de traiter en bloc et non pas individuellement. Traiter AVANT et non pas APRES, alors qu'ils se sont déjà dépouillés de leur droit. Ou encore faudrait-il demander une loi qui prévoit davantage ces expropriations fréquentes et qui oblige à la même et large justice pour tous ?

D. BEAUDIN,
"La Terre de Chez-Nous".

Le prix des bons poussins

Depuis sa fondation, en 1945, la Coopérative Avicole du Québec publie chaque automne, au lendemain de son assemblée générale annuelle, une liste officielle de prix pour les poussins et dindonneaux qu'elle suggère à tous les couvoirs en vigueur durant la saison d'incubation suivante. La liste pour 1953, adoptée unanimement à l'assemblée du 25 septembre dernier, a été envoyée à tous les couvoirs; en outre, elle a été publiée et commentée dans la presse et à la radio. Tous les intéressés, vendeurs et acheteurs, ont donc eu l'opportunité de prendre connaissance des prix suggérés par la Coopérative Avicole qui, d'ailleurs, sont les mêmes que ceux de l'an dernier.

Ce n'est un secret pour personne que cette liste dont le but est d'uniformiser les prix et de diminuer la concurrence entre les couvoirs, n'est pas adoptée par tous. Dès lors, demande-t-on souvent, pourquoi la Coopérative avicole persiste-t-elle à suggérer des prix? C'est parce que cette mesure profite à tous les couvoirs, même à ceux qui se targuent de s'en faire fi. Et nous n'en voulons pas d'autre preuve que celle apportée par les "coupeux de prix" qui attendent la publication de la liste suggérée par la Coopérative Avicole pour établir la leur. Si l'association des couvoirs coopératifs et privés n'intervenait pas en ce domaine, nous verrions les poussins se vendre, en moyenne, deux sous de mois. Pourquoi? Parce qu'en l'absence de suggestion officielle, les couvoirs établiraient leurs prix au petit bonheur, à un niveau inspiré par la crainte de la concurrence du voisin, qui lui aussi, dresserait une liste dans le même esprit. On assisterait à une guerre des prix dont l'issue serait au détriment des couvoirs et des éleveurs. La situation serait certes pire que celle qui prévaut actuellement.

Si la Coopérative Avicole du Québec contribue, par son intervention, à faire vendre les poussins et les dindonneaux plus cher, et à rendre moins onéreuse la concurrence entre les couvoirs, on peut penser, de prime abord, qu'elle agit à l'encontre des intérêts des éleveurs. Tel serait le cas si les prix suggérés par la Coopérative étaient excessifs. Il n'en est pas ainsi. Les prix recommandés tiennent rigoureusement compte du coût de production des bons poussins et ceux qui s'en écartent habituellement se trouvent bientôt dans l'alternative d'opérer à perte ou de négliger la qualité de leur produit. Les éleveurs sérieux admettront, par ailleurs, que le poussin est probablement la marchandise dont le prix a le moins augmenté depuis dix ans. Si l'autre part ils comparent les prix en vigueur dans Québec avec ceux qui ont cours dans les autres provinces, ils constateront qu'à qualité égale, les poussins de chez nous sont bon marché. Les couvoirs certifiés du Québec sont soumis à la règlementation la plus rigoureuse de tout le pays et la qualité de leurs poussins se compare avantageusement avec celle du produit de leurs concurrents.

Même chez les nombreux couvoirs qui adoptent officiellement l'échelle de prix suggérée par la Coopérative Avicole du Québec, il s'en trouve qui, à un moment donné durant la saison, se voient, disent-ils, dans l'obligation de couper les prix par suite d'un surplus de poussins. On ne peut naturellement prononcer l'anathème contre le couvoirier qui écoule discrètement sur le marché local, un surplus accidentel de poussins. Ici, ce sont généralement les annulations de commandes qui sont en cause et le problème qu'elles soulèvent est d'une telle ampleur qu'il faudra y consacrer un prochain article. En attendant que couvoirs et éleveurs s'en tiennent aux prix suggérés par la Coopérative Avicole du Québec.

J.-B. Roy, agronome, secrétaire-publiciste, La Coopérative Avicole du Québec.

Prévisions sur les couvoirs

En octobre, la production a été inférieure de 33.1 p. 100 à celle du même mois lan dernier. On s'attend à une production diminuée d'environ 15 p. 100 par rapport à celle de l'année dernière, en novembre. Présentement, seulement 9 couvoirs fonctionnent comparativement à 13 à la même période l'an dernier. Les couvoiriers ne mettent des oeufs à couver que remplir les commandes. Le pourcentage d'éclosion se maintient élevé à 77. 9 pour cent et les prix des poussins sont soutenus.

Jeunes éleveurs du Québec, champion à la foire de Toronto

OTTAWA. — Le Québec est la seule province de l'est à remporter cette année un championnat chez les jeunes qui ont participé à l'Exposition Royale d'Hiver de Toronto. Le cercle des Jeunes Eleveurs de St-Hyacinthe, s'est en effet classé premier dans l'appréciation du bétail laitier alors que les huit autres championnats nationaux allaient à des jeunes venus des provinces de l'ouest. Les deux vainqueurs de St-Hyacinthe, MM. Hermel Giard, de Ste-Rosolie et Bernard Gauthier, de St-Thomas, ont donc fait honneur au Québec et à l'est canadien en triomphant des équipes rivales du pays.

La province de Québec compte aussi une équipe de jeunes éleveurs qui a remporté un deuxième prix dans le classement des porcs. Il s'agit de l'équipe d'Amqui, dans le comté de Matapédia, représentée à Toronto par les deux frères Gilles et Laurent Belzile. Ceux-ci se sont révélés de redoutables concurrents et ont failli remporter la première place qui est allée en dernier ressort à un club du Manitoba.

Un autre club de langue française détient la cinquième place pour les grains de semence, celui de Drummond, au Nouveau-Brunswick, composé de MM. Fernand Michaud et Rhéo Ouellette, tous deux de Grand Falls. Dans les bovins de boucherie, l'équipe de Lennoxville, formée des jeunes Sharman et Warner, s'est vu décerner le sixième rang.

Les huit autres championnats, à part celui du bétail laitier, se répartissent comme suit chez les jeunes : Pommes de terre — Colombie canadienne; Art culinaire — Alberta; Horticulture — Alberta; Arts domestiques — Alberta; Bétail de boucherie — Saskatchewan; Porcs — Manitoba; Aviculture — Manitoba; Grains — Saskatchewan. La province d'Ontario a obtenu trois deuxièmes prix et l'Ile du Prince-Edouard, un.

L'équipe championne du Québec dans le bétail laitier avait été entraînée par M. A. Desrosiers, de St-Hyacinthe; celle d'Amqui qui s'est classée deuxième dans les porcs, par M. P.-E. Côté, de Rimouski. Tous deux sont propagandistes en élevage du ministère fédéral de l'Agriculture.

L'hivernement des veaux de boucherie

OTTAWA — On peut compter qu'un veau de boucherie capable d'augmenter son poids de 130 à 160 durant le premier hivernement fera soit un bon steer d'engraissement, soit une bonne génisse. C'est du moins ce qu'on a constaté au cours d'essais à la Ferme Expérimentale d'Ottawa, d'après M. P.-E. Sylvestre, de la Division de l'Industrie animale.

On a aussi trouvé qu'on peut en arriver à une livre de gain par jour par veau pendant l'hiver en servant la ration suivante : 6 à 8 livres de foin de légumineuses; 10 à 14 livres d'ensilage, et 1 livre et demie à 2 livres d'un mélange fait de 2-3 d'avoine et de 1-3 de son.

Soumis à ce régime, les veaux ne deviennent pas gras, mais se développent parfaitement et sont bien formés au printemps, ajoute M. Sylvestre. A cause de la propension à la croissance qui caractérise les sujets de cet âge, une petite portion de grains tous les jours produit chez eux des gains économiques et, toutes choses étant égalées, c'est le steer bien développé qui est prêt le plus vite pour le marché.

Dans la formation d'un veau né au printemps, le premier hiver est toujours une période critique, souligne M. Sylvestre. De la naissance au sevrage, la vie lui est facile, mais lors du sevrage à l'automne, il est privé de son aliment naturel qu'est le lait et des herbages qu'il trouvait au pâturage. Le passage soudain aux aliments grossiers se complique du fait que le veau de boucherie est encore en pleine croissance à cette époque.

Assemblée annuelle de la coopérative agricole de l'Ile d'Orléans

Chiffre d'affaires de près d'un million

Encore cette année, il nous fut donné d'assister à titre de représentant de la Coopérative Avicole du Québec, à l'assemblée générale annuelle de la Société Coopérative Agricole de l'Ile d'Orléans. A cette occasion, la salle paroissiale de St-Laurent fut, comme à l'accoutumée, le lieu de ralliement des sociétaires venus de toutes les paroisses de l'île. Ils étaient nombreux en ce jour du 18 novembre 1952, et les magnifiques résultats ainsi que les nouveaux projets dont ils furent mis au courant durant la journée ont dû raffermir leur confiance et réchauffer leur enthousiasme. Les 183 membres de cette progressive coopérative doivent se féliciter d'apportenir à une société aussi prometteuse.

La réunion fut présidée par M. Arthur Leclerc et la reddition des comptes faite par M. Raoul Cloutier, agronome, instructeur en coopération au service de l'Economie rurale du ministère provincial de l'Agriculture. Cette société, qui, lors de la première année d'opération, en 1941, faisait pour $12,500 d'affaires a transigé, cette anée, pour près d'un million de dollars, soit axectement $970,982.57 La valeur des opérations s'est repartie comme suit entre les divers départements: entrepôt de meunerie $470,111.83, instruments aratoires $34,588.99; beurrerie $161,232.58; couvoir $21 316.28; consignation $$274,385.80 et poste de mirage $9,347.09. La coopérative a acheté 115 wagons de grains, moulu 914,501 livres de céréales, vendu 96,574 sacs de moulée, fabriqué 258,260 livres de beurre, éclos 78,155 poussins, miré 21,067 douzaines d'oeufs et consigné 3,267 sacs de pommes de terre, 102,951 pintes de fraises, 4,704 porcs, 275 bovins et 9,297 volailles.

Tous les départements de la coopérative ont soldé leurs opérations avec un trop-perçu dont l'ensemble pour l'année écoulée entre le 1er octobre 1951 et le 30 septembre 1952, se monte à $48,033.37. D'un commun accord, les sociétaires ont décidé de disposer de ce trop-perçu de la façon suivante: 1— Déverser à la réserve générale, après avoir satisfait aux exigences de l'impôt fédéral, le montant des profits réalisés avec les non-membres, soit approximativement $7,200.; 2— De distribuer la balance en ristourne d'après l'échelle suivante: à la meunerie 8 p. c. du chiffre d'affaires, au post ede mirage 3 sous la douzaine d'oeufs, à la beurrerie, 2 sous la livre de gras, au couvoir un demi-sou par poussin, à la machinerie agricole, 10 p. c. du chiffre d'affaires, et sur les fraises, 1 sou la livre. D'après une résolution adoptée par l'assemblée, les sociétaires étaient libres soit de prêter leurs ristournes à la coopérative, soit d'en réclamer le paiement, mais ils devaient faire leur choix avant le 1er décembre.

Au cours de ses douze années d'opérations, la Coopérative agricole de l'Ile d'Orléans a fait un chiffre global d'affaires de près de 5 millions de dollars et les trop-perçus annuels se totalisent à $172,600. Une somme de près de $93,000 a été payée en ristournes et un montant de $$27,000 a été versé à la réserve générale. Au 30 septembre dernier, l'entreprise avait un actif total de $180,000. en regard d'un passif de 60,000. Le capital était de $44,700. A eux seuls, les actifs disponibles et réalisables au montant de $104,000. doublaient à $20,000. près le total du passif. Il s'agit donc d'une coopérative dont la situation financière est des plus solides. A cet égard, sa position doit faire l'envie de bien des administrateurs d'organisations similaires.

Au cours de la journée, M. J.-G. Pelletier, agronome et gérant de la coopérative, a donné un résumé des activités de l'année, appuyant surtout sur l'intervention de la société dans la vente des fraises. A elle seule cette initiative a permi aux producteurs de toucher presque le double de ce qu'ils auraient eu pour la vente de leurs fraises. Aussi, un important projet de construction d'entrepôts frigorifiques est-il à l'étude et, lors de l'assemblée générale annuelle, deux représentants de la Coopérative Fédérée de Québec, MM. Henri-C. Bois, gérant général, et J.-E. Duchesne, chef du département des fruits et légumes, ont-ils entretenu les sociétaires des possibilités de réaliser un tel projet. On sait que la production des fraises joue un rôle important dans l'économie agricole de l'Ile d'Orléans. Les services que pourrait rendre la coopérative dans la vente de cette denrée fort périssable seraient de nature à aider une forte proportion des cultivateurs insulaires.

Les sociétaires ont réélu les mêmes directeurs à l'exception de M. Odilon Gosselin, démissionnaire, qui a été remplacé par M. Herménégilde Gendreau. Outre ce dernier, les officiers sont MM. Arthur Leclerc, président, Jean-Marie Côté, vice-président, Richard Gagnon et Jos.-L. Turcotte.

Dans l'assistance on remarquait, en plus des personnes déjà mentionnées, M. l'abbé Emile Létourneau, curé de St-Pierre, M. Léo Bérubé, secrétaire du Conseil de la Coopération de Québec, Jos. Hudon, agronome du comté, J.-M. Couture, de la Coopérative Fédérée et Henri Jeanneret, instructeur horticole.

La coopérative de l'île l'est probablement pas encore à l'apogée de ses succès. De l'avis même de ses administrations, certes elle a fait beaucoup, mais davantage lui reste encore à accomplir. Quelles nouvelles initiatives mettra-t-elle à son crédit au cours de l'année 1952-53? L'assemblée générale annuelle de l'an prochain nous l'apprendra et nous espérons être présent pour applaudir de nouveaux succès.

J.-B. Roy, agronome, secrétaire-ubliciste, Coopérative Avicole du Québec.

Diminution du prix des animaux

Les prix reçus par les cultivateurs des Etats-Unis pour leurs animaux de boucherie, le 15 septembre, avaient diminué en moyenne de 6 p. 100 par rapport au mois précédent et de 15 p. 100 par rapport à l'an dernier. L'indice des prix des animaux de boucherie, établi à 349 en septembre (1910-1914=100) était descendu à son plus bas niveau depuis juin 1950.

Au 15 septembre, les cultivateurs américains touchaient les prix suivants par quintal : porcs $19.10, soit $1.80 de moins que le mois précédent; veaux de boucherie $26. soit $1.40 de moins que le mois précédent; bovins de boucherie $23.80, ou $1.10 de moins; agneaux $24.10, soit une diminution de $1.50 et moutons $9.16 ou 54 cents de moins. Ces diminutions s'expliquent en grande partie par l'augmentation sensible des ventes.

AVIS
Important
Pour l'adoption
d'un enfant délaissé de la Crèche Saint-Vincent-de-Paul, il faut désormais adresser sa demande — par écrit — à La Sauvegarde de l'Enfance 43, rue d'Auteuil, Québec
Il manque toujours des parents adoptifs.
Le directeur

La production des poulets à griller

Par suite de l'augmentation remarquable du nombre de poulets à griller produits en ces dernières années, on s'intéresse de plus en plus aux méthodes d'élevage susceptibles d'améliorer ces oiseaux. Voici quelques-uns des points les plus importants étudiés; conformation avantageuse et haute efficacité alimentaire des poulets à griller, production satisfaisante d'oeufs et pourcentage élevé d'éclosion des sujets d'élevage.

L'éleveur doit décider s'il pratiquera la sélection presque entièrement en vue des qualités des poulets à griller, comme la largeur de la poitrine et la rapidité de la croissanse. ou s'il attachera autant d'importance à la production des oeufs et au pourcentage d'éclosion. S'il adopte la première méthode, il réalisera des progrès rapides, mais la production des oeus et le poucentage d'éclosion seront peut-être si faibles que la lignée ne sera pas avantageuse pour la production des poulets à griler. Par contre, il est peu probable qu'il obtienne une lignée à haute production d'oeufs et possédant la plupart des qualités des poulets à griller, bien que certaines lignées soient assez satisfaisantes en ce qui concerne ces deux facteurs.

Une solution au problème de l'obtention économique de bons poulets à griller consiste à croiser des poulets à griller mâles à des femelles provenant d'une lignée bonne pondeuse. On peut ainsi conserver dans les poulets à griller croisés, une certaine proportion de la conformation avantageuse de la lignée des poulets à griller, et la forte production d'oeufs de la lignée femelle, ainsi que le bon pourcentage d'éclosion assureront une production économique de poulets à griller.

Un autre avantage du croisement de deux races en vue de la production de poulets à griller est la vigueur hybride, exprimée par la croissance rapide, parfois démontrée par les sujets croisés. La vigueur hybride varie selon les croisements; c'est ce qui a été démontré à la Station expérimentale de Fredericton (N.-B.) où quatre lignées distinctes de New-Hampshires élevées en vue de l'obtention des qualités des poulets à griller ont été croisées à la lignée de Rocks barrées de la station de Fredericton. A l'âge de douze semaines, la progéniture mâle du croisement qui avait le mieux réussi pesait plus d'une demi-livre de plus que les poulets à griller de race, tandis que quelques-uns des sujets croisés pesaient moins que les poulets à griller de race.

Etant donné que l'efficacité alimentaire tend à marcher de pair avec la rapidité de la croissance, le comportement des sujets croisés comparativement aux lignées apparentées de races est un point important à considérer lorsqu'on choisit deux lignées en vue de la production de poulets à griller croisés.

Ensilage de légumineuses pour les bovins laitiers

Depuis quelques années, l'ensilage de légumineuses est de plus en plus employé pour l'alimentation des bovins laitiers. Certains laitiers ont pris l'habitude de faire sécher tout le fourrage de légumineuses et de graminées comme ensilage pour s'en servir comme gros fourrages durant l'hiver. Cet ensilage est quotidiennement servi aux vaches à raison d'environ six livres par cent livres de poids vif. Une moulée simple à faible teneur protéique est servie avec l'ensilage de légumineuses à raison de leux à quatre livres par 10 livres de lait produit.

Cette pratique est avantageuse parce que le séchage du fourrage de légumineuses comme ensilage plutôt qu'en foin assure une meilleure conservation des éléments nutritifs dans les mauvaises conditions de température. Elle cadre bien aussi avec la tendance courante vers la culture des prairies et permet de mieux répartir la main-d'oeuvre durant la moisson alors qu'on est pressé.

Il n'a pas encore été prouvé si l'alimentation des bovins avec de l'ensilage comme seul fourrage est supérieure à la recmmandation plus ou moins générale de servir une livre de bon foin et trois livres d'ensilage par cent livres de poids vif, par jour. L'inconvénient de cette règle est de trouver du foin dont la qualité soit toujours élevée.

Les expériences effectuées à la Ferme expérimentale centrale d'Ottawa ont démontré que l'ensilage de légumineuses fanées récoltées dans de mauvaises conditions de température est égal au foin de bonne qualité lorsqu'il est servi comme seul fourrage ou avec du foin à raison de trois livres d'ensilage pour une livre de foin.

A la Station exprémitale de Lennoxville (P.Q.), lorsque l'ensilage de légumineuses constituait tout le complément de fourrage, il était égal à l'ensilage de maïs et au foin du point de vue de production du lait. L'expérience s'est poursuivie durant cinq hivers.

Lorsqu'on introduit de l'ensilage de légumineuses dans la ration laitière pour la première fois, il ne semble pas être aussi succulent que l'ensilage de maïs. A moins que les vaches ne soient accoutumées à l'ensilage de légumineuses, elles peuvent d'abord le refuser ou le manger du haut des dents. Toutefois, si la ration ne contient aucune substance gâtée, leur appétit pour cet ensilage s'accroitra graduellement.

Bien qu'il ait été démontré que les vaches qui ne reçoivent comme fourrage que de l'ensilange de légumineuses produisent bien durant l'hiver, il serait sage de servir une petite quantité de foin tous les jours afin de fournir la vitamine D et d'augmenter graduellement la consommation totale des fourrages.

JOHNNY HAZARD 4415 par Frank Robbins

RATION LAITIERE "AVARD"

16% GRAINS BROYES mélasse
GRAINS MOULUS mélasse

15% GRAINS BROYES (pour vaches taries)
GRAINS MOULUS mélasse

TANCREDE AVARD LTEE
AVARD
Centre Industriel No 5,
St-Malo, Qué.

LA SOURIS MIQUETTE 4153 par Wilf Disney

BUCK ROGERS AU 25e SIECLE 1382 par Bob Barton et Murphy Anderson

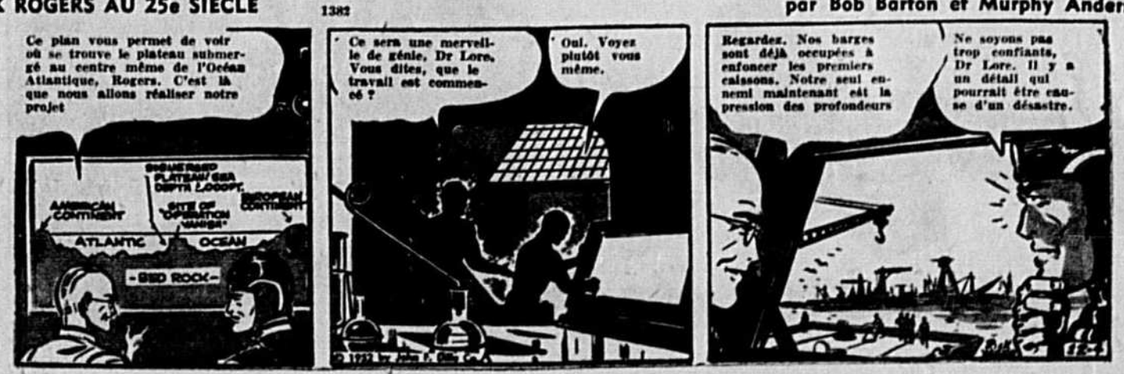

St-Guillaume (Yam.)

Tiers-Ordre diocésain. — (D. N. C.) — Une délégation de tiertiaires, hommes et femmes, se sont rendus à Nicolet, assister au congrès diocésain de la Fraternité du Tiers-Ordre, sous la haute présidence d'honneur de S. Exc. Mgr A. Martin.

Son Exc. Mgr Martin chanta une pontificale et prononça le sermon.

Dans l'après-midi, il y eut forum sur le Tiers-Ordre, école de vertus, dirigé par Mlle Gisèle Forest, institutrice, conseillère régionale.

Conclusion : Son Exc. Mgr Albertus Martin.

En visite. — Le 16 novembre, le R. P. Geo.-Etienne Gervais, donna le sermon à la grand'messe, sur l'importance dans la vie, de faire des retraites fermées.

Plusieurs personnes répondirent à son invitation. Ces retraites ont lieu à Drummondville à la maison "Marie reine des Coeurs".

Obsèques. — Les obsèques de M. Elie Desbiens ont été l'occasion d'une touchante manifestation. Le service fut chanté par M. le chan. L. Hébert, curé, assisté de M. l'abbé G. Farley, vicaire, et du R. P. Doyon, o.m.i.

Le défunt laisse dans le deuil ses soeurs : Mmes Raoul Groulx (Marie-Anne) et Mme Hector Doyon (Joséphine) et plusieurs autres parents. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

Nos condoléances à la famille en deuil.

Bel hommage. — Un bel hommage a été rendu à Mme Joseph Desrosiers (Imelda Parenteau), décédée à l'âge de 83 ans.

Des citoyens nombreux ont fait escorte à la dépouille mortelle de la défunte, des salons mortuaires à l'église et ont assisté à la cérémonie funèbre.

La levée du corps fut faite par M. le chan. L. Hébert, curé. Le service fut chanté par M. l'abbé Parenteau, assisté de M. le vicaire G. Farley et du R. P. Doyon, comme diacre et sous-diacre.

Le deuil était conduit par son fils, M. Maurice; son petit-fils, le R. F. Euclide, de l'Académie de Sorel.

Dans le défilé on remarquait aussi M. Armand Desrosiers; sa fille, Mme E. Despault (Hélène), et plusieurs autres parents.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathies, bouquets spirituels, messes.

A la famille en deuil, nos sincères condoléances.

Saint-Hyacinthe

ST-HYACINTHE. — (DNC) — **Décès.** — Les funérailles de Mlle H. Auclair ont eu lieu à l'église de Ste-Cécile-de-Milton. La défunte laisse une soeur, Mme Narcisse St-Jacques (Cordélia); un frère, M. Albert Auclair, de la Californie, ainsi qu'un grand nombre de parents.

— Mme Azarie Côté, née Thodosie Blanchard, de Ste-Cécile-de-Milton, est décédée à sa demeure. Outre son époux, la défunte laisse un fils et neuf filles : M. Roch Côté, Mmes Josaphat Tétrault (Eva), Georges Messier (Aurise), Stanislas Minette (Antoinette), Omer Adam (Rose), Richard Bernier (Noëlla), Paul Tétrault (Armande), Gilles Couture (Rachel), Walter Boisvert (Jeanne d'Arc), et Lucien Fontaine (Marie-Paule); trois frères et deux soeurs.

— Mme Alfred Morissette, née Laura Foisy, de St-Pie de Bagot, est décédée à l'hôpital St-Charles, de St-Hyacinthe, à l'âge de 73 ans. Outre son époux, la défunte laisse trois frères et une soeur : MM. Wilfrid et After Foisy, de St-Pie; Hermas, Montréal; Mme Pierre Robidas (Yvonne), St-Hyacinthe.

— M. Joseph Dandenault, de Lowell, autrefois de St-Simon de Bagot, est décédé à l'âge de 62 ans. Outre son épouse, née Aldéa Decelles, le défunt laisse un fils et trois filles : M. Normand Dandenault, Lowell; Mlles Pauline, Lucile et Marguerite; quatre soeurs : Mmes Marthe Maurice, Montréal; Hector Brunelle (Nancy), St-Hyacinthe; Albert Lanoie (Luce), Louisiane; Wellie Cournoyer (Anne-Marie), St-Simon.

— M. Emile Jalbert, de St-Denis-sur-Richelieu, est décédé à l'âge de 77 ans. Outre son épouse, née Albina Laporte, le défunt laisse deux fils et deux filles : MM. Télesphore et Eugène Jalbert, Montréal; Mlle Jeanne Jalbert, St-Denis; la Révde Soeur Albina-Marie (Bernadette), des Soeurs de la Providence, Montréal; deux frères : MM. Isidore, Montréal, et Aldérie, St-Denis.

— M. Antoine Richer, de St-Jean-Baptiste de Rouville, est décédé à l'hôpital St-Charles, de St-Hyacinthe, à l'âge de 89 ans et 10 mois. Outre son épouse, née Maria Noiseux, le défunt laisse deux enfants : Yvon et Jeannette; son père adoptif, M. Georges Cloutier; sa mère, Mme A. Aubin, ainsi que six frères : MM. Héliodore, Anthime, Damase, Noé-Edouard et Wilfrid.

— Mme Vve Adolphe Beauregard, née Marie-Anne Morin, est décédée à St-Denis-sur-Richelieu, à l'âge de 75 ans. La défunte laisse un fils et une fille : M. Arthur Beauregard, St-Denis; Mlle Marie-Ange, St-Charles; un frère et une soeur : M. Narcisse Morin, la Tuque; Mme Wilfrid Beauregard (Albina), St-Hyacinthe.

— M. Achille Parent, de McMasterville, est décédé à l'hôpital St-Charles, de St-Hyacinthe, à l'âge de 73 ans. Il était l'époux de feu Aurélie Belleville. Le défunt laisse trois fils et quatre filles: MM. Achille et Arthur Parent, McMasterville; Roméo, Montréal; Mmes Amédée Charbonneau (Marie-Rose), Ottoburn-Park; Etienne Brodeur (Simone), et Adrien Douville (Alice), St-Hilaire; J.-B. Chauvin (Olivina), McMasterville; quatre frères : MM. Joseph Parent, marchand de fruits, Beloeil; Bruno, Longueuil; Michel, Montréal; Omer Beloeil.

— M. Rodolphe Lapalme, président de la Commission scolaire de McMasterville, est décédé à l'âge de 67 ans. Veuf d'Anna Leclair, le défunt laisse deux filles : Mmes Achille Parent, fils (Marguerite), et J. Lavallée (Marcelle), McMasterville.

— Mme Vve Isaïe Bédard, née Georgine Gélineau, est décédée à l'Ouvroir Ste-Geneviève, de St-Hyacinthe, à l'âge de 84 ans. La défunte laisse trois fils et six filles : MM. J.-Honorius Bédard, harmoniste aux usines de Casavant et Frères, de St-Hyacinthe; Gustave, Iberville; le R. P. Gaétan, o.c.s.o., du monastère de Notre-Dame-de-Mistassini; les Révdes Soeurs Marie-St-Isaïe (Jeanne), et Gaétan-Marie (Georgette), des Soeurs de la Présentation-de-Marie, St-Hyacinthe; Mmes Valmore Chaput (Lorette), St-Hyacinthe; J.-A. Larouche (Eliane), Sutton; Mlles Honorine, St-Hyacinthe, et Eugénie, Sherbrooke.

St-Tite (Champ.)

Décès. (DNC). — Mme veuve Louis Trottier, née Lucienne Beaudoin, est décédée le 12 novembre.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Philippe, Rodolphe, Marie-Blanche, Sr Claire-Apollinie, f.c., Ernest, Sr Marie-Cécilia, r., Clément, Jean, le R. P. Jeanpaul, a.a., Sr Louis-Clément, f.c.; sa soeur: Mme Albert Cyrenne (Albertine Beaudoin), de St-Maurice; un beau-frère: M. Jérémie Trottier, de Bristol, Conn.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

Graduée. — Mlle Jacqueline Germain, de St-Tite, fut récemment graduée en puériculture, à l'hôpital Général de la Miséricorde, Montréal. Mlle Germain est la fille de M. et Mme Bruno Germain (Gertrude Lafontaine), de St-Tite.

Nos sincères félicitations.

Nouvelles de Sorel

PAROISSE DE L'ENFANT-JESUS SEPULTURE. (DNC). — Le 3 octobre, inhumation d'Annette Champagne, épouse de Georges Laprade, décédée le 30 septembre à l'âge de 37 ans.

MARIAGE. — Le 18 octobre, mariage de Sylvio Robidoux, fils majeur de Josaphat Rodiboux, et de Léona Pétrin, et Kingsey Falls, et de Marie Daoust, fille majeure d'Alphonse Daoust et de feu Béatrice Toupin, de Cardinal, Ontario.

BAPTEMES. — Le 12 octobre, Joseph-Michel-Jean-Richard, fils de Georges-Omer Pelletier et de Hermance Blanchette. Par. et mar., Omer Pelletier et Yvonne Nadeau, grands-parents de l'enfant.

—Le 26, Joseph-Pierre-Michel-Claude, fils de Jean-Paul Fortin et de Marie-Rose Lavoie. Par., James Wilson; mar., Hélène Giguère.

—Le 9 novembre, Marie-Rolande, fille d'Edgar Lapointe et de Martha Ste-Croix. Par. et mar., Lorenzo Lapointe et Rolande Fournier, oncle et tante.

—Le 15, Jean-Michel-François, fils de Gérard de Varennes et de Thérèse Therrien. Par. et mar., Jean-Charles de Varennes et Florence de Varennes, oncle et tante de l'enfant.

—Le 16, Joseph-Luc-André, fils de Lucien Hubert et de Dolorèse Champagne. Par., Onil Champagne; mar., Marthe Hubert, oncle et tante.

—Le 16, Joseph-Gérard-Richard, fils de Blaise Pétrin et d'Annette Desrosiers. Par., Gérard Sylva; mar., Alice Desrosiers, oncle et tante.

—Le 16, Marie-Cécile-Ginette, fille de Jacques Landry et d'Hélène Belleville. Par., Rosaire Belleville; mar., Cécile Boisvert, grands-parents.

—Le 19, Joseph-Raymond-Robert-Serges, fils de Lucien Langlois et de Mariette Toussaint. Par., Raymond Toussaint; mar., Marie-Paule Petit, oncle et tante.

—Le 23, Joseph-Jacques-Laurent-Louis-Marie, fils de Laurent Perron et de Jeannine Morin. Par., Jacques Perron; mar., Jacqueline Perron, oncle et tante.

Nouvelles de Danville

Vicaire forain. — Danville DN C — Nous sommes heureux d'annoncer la nomination de notre curé, M. l'abbé Lorenzo Ferland, comme vicaire forain pour le vicariat St-Philippe qui comprend les paroisses de Danville, Asbestos, Wotton, St-Camille et St-Georges.

Il remplacè Mgr L' L'Heureux nommé vicaire général du diocèse.

M. le curé Ferland est né à Lancraie, le 11 juillet 1898; il a fait ses études à Joliette et son Grand Séminaire à Montréal.

Ordonné prêtre pour le diocèse de Sherbrooke à Joliette le 29 mai 1926. Il a été vicaire à Stanstead, vicaire à Rock-Island, pendant 10 ans. Il fut ensuite curé à North-Hathey, 6 ans à St-Romain, 4 ansc; de Danville depuis le 18 novembre 1947; vicaire forain depuis le 7 novembre 1952.

A North River. — Le 7-11 hussards, s'est rendu à North River pour prendre part à l'entrainement avec le régiment complet.

Le 28 novembre, à la salle du manège de Berry, banquet aux huîtres organisé pour les membres des 7-11 hussards. Le lieutenant Henri Lepage directeur des fanfares pour le district militaire de Québec, est venu rencontrer les membres.

Nouvelles de la Tuque

ON PREPARE LA GUIGNOLEE. (DNC). — La St-Vincent-de-Paul est à se préparer pour faire la guignolée comme par les années passées, et on lui a promis l'aide du maire et des échevins pour assurer son succès. La Société annonce qu'elle sera courrue le 14 décembre prochain. Aux intéressés de se préparer à bien recevoir ceux qui se dévouent pour amasser de l'argent, des provisions et du linge pour nos pauvres, et faire leur part.

BELLE INITIATIVE. — Le Jeune Commerce de La Tuque invite tous ceux qui désirent faire de la culture physique ou apprendre la natation et porter secours à ceux qui sont en danger de se noyer, à communiquer avec M. Wilfrid Gardner ou Jacquelin Beaulieu. Ces cours commencent incessamment, ont lieu au club Community et sont donnés gratuitements aux membres de la Chambre cadette. On anticipe qu'un nombre imposant se prévaudra de cet avantage.

La C.I.P. CONSTRUIRA UNE ECLUSE ET 5 ESTACADES. — En prévision du flottage du bois sur le grand lac Waysgama et la rivière Petite-Bostonnia, le printemps prochain, la Canadian International Paper Co., projette de construire une écluse et 5 estacades sur la rivière Petite-Bostonnais à quelques milles de la Tuque soit à la tête du lac Panneton, et les estacades sur la rivière Petite-Bostonnais.

Sainte-Eulalie

Le R. P. Leduc. (DNC). — Récemment, les paroissiens de Ste-Eulalie avaient le plaisir de recevoir le R. P. Leduc, o.m.i. Le soir, à 8 heures, il y eut heure d'adoration, suivie du salut du T. S. Sacrement et de la communion.

Soirée. — Le 25 novembre, à la salle Chagnon, soirée très intéressante à l'occasion de la Ste-Catherine. Au début, un film sur la paroisse Ste-Eulalie fut présenté. Sainte Catherine était personnifiée par Mlle Cécile Chagnon, qui sut faire rire par ses chants et histoires comiques; elle présenta de la bonne tire. Plusieurs cadeaux firent des heureux.

Un magnifique cadran, don de M. Engelbert Chagnon, offert comme prix de présence, fut gagné par Mlle Jeannette Dupuis.

Les fermières. — Mme Elphège Doucet a été réélue présidente du Cercle des Fermières. Les autres directrices élues au conseil d'administration pour l'exercice 1952-53 sont: Mme Doria Leblanc, vice-présidente; Mlle Marie-Dorèa Lamothe, secrétaire; Mme Oscar Bergeron, bibliothécaire lectrice; Mmes Adrien Héroux, Alfred Déchênes et Wellie Lupien, directrices.

Bel hommage à Mlle J. Fréchette

DRUMMONDVILLE. — (Spéc.) — Un dernier hommage a été rendu, samedi, le 22 novembre, à 9 h. 30, en l'église de St-Majorique, à Mlle Jacqueline Fréchette, étudiante à l'Ecole normale de St-Léonard, décédée à l'âge de 17 ans.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé G.-H. Laforest, principal de l'Ecole normale de St-Léonard. Le service fut chanté par le R. P. Laurent Fréchette, c.s.s., oncle de la défunte, assisté de M. l'abbé Joseph Campagna, curé de la paroisse, et du R. P. Joachim Campagna, o.m.i., comme diacre et sous-diacre.

La bannière de la Ste-Vierge était portée par M. Marcel Desrosiers; les rubans étaient tenus par quatre normaliennes, ses compagnes de classe. Deux autres normaliennes firent la quête. Les porteurs étaient : MM. Edgar Côté, Gatien Tessier, François Guilbault, Richard Vincent, Gaston Gauthier, tous cousins de la défunte, ainsi que M. Raymond Parenteau.

La messe de Requiem et les motets de circonstance furent rendus par la chorale paroissiale, sous la direction de M. Léon Granger. Mlle Monique Tessier touchait l'orgue.

Dans la nef, on remarquait des religieuses de l'Assomption de la Ste-Vierge, représentant l'Ecole normale de St-Léonard, et le pensionnat de St-Germain de Grantham ainsi que deux Soeurs Grises de la Charité, de l'hôpital Ste-Croix, de Drummondville.

La défunte laisse dans le deuil, ses père et mère : MM. et Mme Omer Fréchette (Roséanne Vincent); ses frères et soeurs : MM. Jean-Paul, Georges, Etienne, Fernand, Henri-Jules et Remi, Mmes Fernand Guilbault (Thérèse), J.-Bruno Fréchette (Madeleine), Clémence, Candide et Françoise, du pensionnat de St-Germain; ses beaux-frères et belles-soeurs : MM. Fernand Guilbault, Jean-Bruno Fréchette, Mmes J.-Paul Fréchette (Jeanne-Mance Parenteau), G.-Etienne Fréchette (Lucie Daigle), Fernand Fréchette (Marie-Reine Guilbault); ses neveux et nièces : Lucie, Jean-Guy, Aline et Roger Fréchette, Denis, Gilles et Martial Guilbault, Monique, Bernard, Claire et Lise Fréchette, Gérard et France Fréchette.

A la famille en deuil, nos sincères condoléances.

La Malbaie (Charl.)

La Malbaie. (DNC). — Que l'on prête à Ste Catherine toutes sortes de patronages, il en est un qui ne peut être passé sous silence, c'est bien celui de la blonde tire que l'on déguste en son honneur le 25 novembre et c'est peut-être, de ses patronages, celui qui passera à la postérité. Le cercle Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc de la Malbaie ont inscrit aux archives locales une autre belle page en réunissant dans la salle de réception de l'école supérieure une foule d'enthousiastes du jeu de cartes. La rutilante fanfare locale, sous la direction du Frère Ls-Bertrand, a ouvert cet événement en beauté. La tire blonde a semblé être appréciée et la seconde partie de la soirée récréative et variée a illustré les talents d'acteur de deux jeunes, Rémi Bilodeau et Lucien Breton, dans "Blanc-Bec et Noiraud", tandis que Vincent Duguay, saxophoniste et clarinettiste, accompagné au piano de Mlle Caro Duguay, a donné une magnifique exhibition de son art. Le Frère Wilfrid-Henri, mariste, s'est révélé un violoniste de talent et les deux artistes ont dû s'exécuter en rappels.

Après l'attribution de nombreux prix de table il y eut tirage de prix de présence et de rafle, sous l'oeil paternel des autorités religieuses et civiles, qui présidaient cette soirée. Dommage que la fête de Ste Catherine n'ait pas d'octave.

Nouvelles de la Tuque

LA TUQUE, (DNC). — **Déjeuner-causerie.** — A la suite de leur communion en corps, suivie d'un déjeuner-causerie, la Cour 1887 des chevaliers de Colomb de La Tuque, inaugurait une série d'organisations de ce genre, pour l'intérêt le profit de ses membres. Comme c'était dimanche, le 30 novembre la journée d'ouverture d'un bureau de Service social à La Tuque, le grand chevalier Me Chs-Henri Boudreau qui est en même temps député de district, a retenu les services de M. Jules Perron, professeur à l'Université d'Ottawa secrétaire-général de l'assistance à l'enfance en soutien et de l'Institut du fonds social, chevaleir de Colomb depuis 1939, et qui fut pendant 5 ans député grand chevalier au Conseil des Tr.-Rivières. C'est avec ces titres qu'il fut élogieusement présenté par le grand chevalier.

M. Perron pour mieux se présenter dit qu'il était un travailleur spécial, un orientateur professionnel, aidant les enfants sur leurs problèmes de classe, il les étudie au point de vue psychologique, et conseille les parents, oriente les adultes qui n'ont pas réussi à se caser, les conseillant pour leur dire de se lancer dans telle ou telle étude, telle ou telle profession, tel ou tel métier suivant leurs aptitudes.

J'ai visité 12 pays, dit-il et j'ai eu l'occasion d'étudier comment vivent les gens; de la misère, j'en ai vue dans toutes les villes, et là encore où il y en a le moins c'est dans notre belle province de Québec.

Il y a des gens qui ne sont pas heureux et il faut faire quelque chose pour eux, et c'est l'ouvrage social tout ça, c'est ça qui entre à La Tuque et qui commencera à fonctionner ici. Vous aurez un service de protection de l'enfance délaissée. Certes les orphelinats sont bien organisés et servent bien à recevoir les enfants d'un père décédé ou d'une mère ravie à l'affection des siens. On s'occupera d'obtenir à ceux qui en ont droit la pension des mères nécessiteuses, ainsi plusieurs pourront garder leurs enfants avec eux et continuer de les bien élever, car ils auront les ressources matérielles voulues. Vous aurez le service d'orientation, on étudiera la psychologie des enfants, un service d'assistance pour les filles-mères, des pensions aux vétérans enfin obtenir toute la sécurité social qui existe, etc., etc.

Il fut remercié par M. A.-Aldori Dupont, qui le félicita pour la manière heureuse avec laquelle il avait donné cette intéressante conférence, et le tout se termina par un mot du grand chevalier et de l'aumônier, M. l'abbé Ferron.

Nicolet

NICOLET, (DNC). — **Initiation remise.** — A cause de circonstances spéciales l'initiation aux trois degrés, qui devait avoir lieu en la salle du Conseil 1326 des Chevaliers de Colomb de Nicolet, le 8 décembre, est remise à plus tard.

Cours de construction. — La série des cours de construction donnés par M. François Labbé, surintendant des travaux au Petit Séminaire de Nicolet, le mardi de chaque semaine en la salle de l'hôtel de ville, et sont suivis par plus d'une quarantaine d'ouvriers.

Afin de satisfaire une autre catégorie d'ouvriers, M. François Labbé, vient d'inaugurer une autre série de conférences qui ont lieu tous les vendredis, à l'hôtel de ville, de 8 à 10 heures p.m.

Succès des Copains de Nicolet. — La troupe des Copains de Nicolet s'est mise en évidence, vendredi, le 28 novembre en présentant en la salle Ste-Elisabeth la pièce intitulée "Coeur brisé", mélodrame en trois actes de Victor Vekeman sous les auspices des Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc.

Invité à tirer les conclusions de cette soirée, M. le chanoine A. Faucault, félicita les figurants et les figurantes de cette pièce pour leur beau succès. C'est une preuve que nous avons parmi nous des jeunes talents qui sont capables de figurer avec honneur tant sur la scène que dans les chorales de chant. Les petits solistes Therrien et Proulx qui se sont fait entendre, ce soir, méritent des félicitations. Enfin la leçon qui se détache de cette pièce devrait être un exemple suivi par toute l'assistance.

Quarante-Heures. — Dimanche le 30 novembre, avait lieu en la cathédrale de Nicolet l'ouverture des Quarante-Heures à la messe solennelle de 10 h. a.m.

La messe fut chantée par M. l'abbé Champagne, professeur au Petit Séminaire de Nicolet, assisté de MM. les abbés Chs-Ed. Doucet et Emile Lemaire.

Son Exc. Mgr A. Martin, évêque de Nicolet assistait au trône accompagné de MM. les chanoines A. Foucault et R. L'Allier, procureur de l'évêché.

Le R. P. Laplante, prédicateur des Quarante-Heures, fit le sermon, exhortant toute la population à la prière.

Nouvelles de Gentilly

GENTILLY. — (DNC) — **Soirée Lacordaire.** — A l'occasion du 10ème anniversaire des cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc, notre dévoué aumônier, M. l'abbé Joseph-Antoine Letendre, ne voulut pas laisser passer sous silence cet anniversaire. A cette occasion, il profita de la réunion de novembre pour fêter cet anniversaire et remettre aux huit Lacordaire leurs boutons de 10 ans.

De 7 à 8 heures, il y eut heure sainte, prêchée par le R. P. Maurice-Marie Cadieux, montfortain, nouvel aumônier diocésain des cercles Lacordaire. On se rendit ensuite à la salle paroissiale pour le réunion.

M. Royal Lebleu, président, souhaita en termes appropriés la bienvenue à l'auditoire. Des discours furent prononcés par le R. P. Cadieux, M. l'abbé Joseph-Antoine Letendre, MM. Louis Baribeau, Roland Tousignant.

Le moment le plus solennel de la soirée fut la remise de la décoration de dix ans à MM. Louis Baribeau, Lucien Poliquin, Georges Fournier, Royal Lebleu, Adolphe Lebleu, Benoit Lebleu, Fernando Brunelle, Paul Baril; 5 ans : Mlles Lucia et Aurore Houle. La famille de M. Aimé Beaulieu a reçu la décoration de 1 an.

Des chants Lacordaire furent exécutés par les élèves de l'école du village.

M. le chanoine F.-X. Letendre eut des paroles élogieuses pour les récipiendaires et les responsables du succès de cette soirée.

On termina par l'hymne national l'"O Canada".

Chic mariage. — Récemment, en l'église de Gentilly, a été bénit le mariage de M. Donat Durand, fils de M. Philippe Durand, de St-Pierre-les-Becquets, à Mlle Jeannine Trottier, fille de M. Rosaire Trottier. M. Rosaire Trottier accompagnait sa fille, tandis que M. Philippe Durand servait de témoin à son fils. La bénédiction nuptiale fut donnée aux nouveaux époux par M. l'abbé Gratien Gouin. La mariée portait une magnifique toilette et un livre d'heures.

Pendant la messe du mariage, un beau programme de chant fut rendu par les demoiselles Enfants de Marie. La cérémonie religieuse fut suivie d'une réception chez les parents de la mariée. Un grand nombre de parents et d'amis étaient présents.

Les nouveaux époux sont partis en voyage de noces. Nos meilleurs voeux de bonheur. A leur retour, ils vont demeurer à Montréal.

Transaction. — M. Adélard Moras a vendu sa propriété, située sur la rue Commercial, à M. Romain Gaudette, de Ste-Gertrude.

Nouvelles de Charette

CHARETTE, (DNC). — **Transactions.** — L'hôtel Gauthier, de Charette, est maintenant la propriété de M. Réal Gélinas. Mme Adolphe Gauthier et sa famille habitent à Shawinigan Falls.

M. Georges Matteau, a vendu sa maison à M. Euclide Gagnon. La famille Georges Matteau demeurera à chute Shawinigan.

—M. et Mme Bruno Villemure sont partis de Charette pour aller demeurer à Rouyn. Les remplacent, M. et Mme Réal Samson, de Charette.

Au congrès. — Dimanche le 16 novembre, plusieurs tertiaires de Charette se rendaient à Nicolet, assister au congrès du Tiers-Ordre, présidé par Mgr Martin.

Il y eut messe pontificale, réunion d'étude, cérémonie de jubilé et pièce religieuse.

Baptême. — A M. et Mme Maurice Gélinas (Jeanne Villemure), une fille, Marie-Ginette, Huguette. Par. et mar., M. et Mme Oscar Villemure, grands parents de l'enfant. Porteuse, Mme Denis Matteau, tante de l'enfant.

Inhumation. — Le 28 novembre eut lieu l'inhumation de Mme Jos. Lacombe, de Shawinigan. Un grand nombre de parents et d'amis assistèrent.

Gagnante. — A la convention annuelle des corsetières "Nu Bone" du district, tenue en octobre au château de Blois des Trois-Rivières, Mme Joseph-Arthur Gélinas, corsetière "Nu Bone" de Charete fut classée 1ère pour les ventes de septembre. Le prix lui fut remis par Mme Albert Généreux, organisatrice générale du district des Trois-Rivières. M. Finch, président de la compagnie de port Dalhousie, Ont., lui offrit des félicitations.

Bel hommage à Mme Ls Lafrance

DANVILLE. — (DNC). — Le 3 novembre, eurent lieu, en l'église Ste-Anne de Danville, les funérailles de Mme Louis Lafrance, née Victorie Paquet, décédée à sa demeure, le 31 octobre, à l'âge de 76 ans et 2 mois. La défunte qui était bien connue à Danville, était la mère de M. Emilien Lafrance, député du comté de Richmond, à la Législature provinciale. Son époux est décédé il y a deux ans.

La défunte laisse dans le deuil, ses dix enfants : Mlle Adrienne, Danville; M. L.-A. Lafrance, de Ville-St-Laurent; Mme Raymond Johnson (Cécile), de Richmond; M. Gérard Lafrance, de Danville; Soeur St-Louis-de-la-Passion (Camille), des Soeurs de la Congrégation Notre-Dame, du couvent de St-Jean-sur-Richelieu; M. Emilien Lafrance, m.a.i., de Danville; Mme J.-Maurice Beauchesne (Gertrude), d'Asbestos; Mme Fernand Bollard (Marie), de Sherbrooke; M. Jean Lafrance, de Nicolet. Elle laisse aussi un frère, M. Delphis Paquet, de Sherbrooke; trois belles-soeurs : Mmes J.-A. Ménard, de Montréal; Hilaire Lafrance, de Sanford, et Joseph Lafrance, de Montréal; aussi 40 petits-enfants et un grand nombre de neveux et nièces.

Un landau de fleurs précédait le corbillard. M. Rosario Bélisle conduisait le deuil. Les porteurs d'honneur étaient : MM. Nap. Roux, U. Champagne, G. Richard, Om. Girard, Jos. Richard et Ph. Plourde. Les porteurs du corps étaient MM. Clovis Thibault, Em. Turcotte, Ad. Brassard, H. Grandmont, O. Lacerte, Alc. Roux.

Une délégation d'entrepreneurs de pompes funèbres des Cantons de l'Est figuraient dans le cortège, dont MM. Réal Desrochers, d'Asbestos; Jules et Gilles Desrochers, de Warwick; E.-L. Lockwood, de Danville; J.-H. Fleury, de Richmond; Ant. Boisvert, de Windsor-Mills; Gérard Brien, de Sherbrooke, et J.-H. Marcoux, de Victoriaville.

M. le curé L. Ferland fit la levée du corps. Le service fut chanté par M. le curé Raoul Bruneau, neveu de la défunte, curé de la paroisse St-Joseph de Sherbrooke, assisté de MM. les abbés L.-Ph. Camirand, curé de St-Aimé, et G. Courtemanche, vicaire à Danville, comme diacre et sous-diacre.

Au choeur : M. l'abbé Eugène Folley, curé de la paroisse du Coeur-Immaculée-de-Marie, Sherbrooke.

M. Léon Pelletier dirigeait la chorale.

Dans le cortège, on remarquait : M. et Mme Noël Allard, Sherbrooke; R. Paquet, Sherbrooke; Fernand Mainville, Louis Langlois, Eugène Sinclair, Asbestos; J.-X. Allaire, Dr G.-H. Letendre, Me L. Langlais, c.r.; J.-G. Nadeau, Fidèle Lavigne, J.-L. Lamarche, Et. Roux, de Sherbrooke; Y. Paquet, Edg. Fouquette, Ernest-O. Gingras, député de Richmond aux Communes; Dr Gérard Lemieux, député de Wolfe à la Législature; Me René Boucher, n.p., Wotton; Aimé et Raymond Déry, Québec; J.-A. Geoffroy, A. Corbeil, n.p.; R. Bollard, Benj. Roy, Dr G.-A. Letendre, Dr Ephrem Jacques, Richmond, Dr Anatole Bernier, Dr J.-P. Désilets, Me Roger Cameron, Richmond; Maurice Meunier, Me Gaston Desmarais, H. Grandmont et une grand nombre d'autres personnes.

A cette famille en deuil, nous présentons nos sincères condoléances.

Nouvelles de Warwick

Va et vient. — (D. N. C.) — M. et Mme Lorenzo Moisan et leurs enfants Aimé, Jean, Françoise, Denise et Monique sont allés à St-Ferdinand, chez M. et Mme Paquette.

Mme Wilfrid Mailhot, M. et Mme Paul Olney, M. Gérard Lachance, Mlles Françoise et Pierrette Mailhot sont allées à Sherbrooke, rendre visite à Mlle Louise Mailhot, étudiante au Mont Notre-Dame.

M. et Mme Bertrand Vidal et leurs enfants sont allés à Plessisville, chez M. et Mme Wilf. Daigle.

M. et Mme Lucien Proulx et leurs enfants, Yvan, Georges, Jocelyn et Thérèse, sont allés à Asbestos, chez M. et Mme Labonté.

M. et Mme Fernand Michaud et leurs enfants : Bruno, Réal, Lise, Jeanne-Mance, Michel, Céline, Francine sont allés à Tingwick, chez M. et Mme Mastii Lambert.

M. et Mme Henri Fortin et leurs enfants de Notre-Dame du Bon Conseil, de passage chez M. et Mme Robert Laroche.

M. et Mme Henri Gagné ainsi que Mme Gérard Blanchet, d'Asbestos, étaient de passage chez M. et Mme Lucien Prouix.

M. et Mme Pierre Perreault et leurs enfants, Bertrand, Annette, Lise, Jean, M. et Mme Bruno Beauchesne, de Ste-Elisabeth, et leur fille Francine, M. et Mme Roland Perreault, Mlle Mariette Provencher et M. Roger Perreault sont allés à Princeville, chez M. et Mme Armand Nadeau.

Saint-Sévère

LA STE-CATHERINE. (DNC). — Au couvent, les religieuses avaient organisé une petite fête pour leurs élèves à l'occasion de la Ste-Catherine, sous la présidence d'honneur de M. le curé Charles-Edouard Garceau et de la Révde Mère Marie-Théophane, supérieure du couvent. Quelques personnes du village ont assisté à cette fête.

VEILLEES DE RANG. — Le bureau de direction a fait des veillées pour les cultivateurs, dans chacun des arrondissements suivants: l'école no 4, l'école no 3, dans le rang de Bellechasse, et, à l'école no 2. Les intéressés ont suivi avec intérêt ces réunions d'étude qui avaient pour but de les instruire. Les cours à domicile ont débuté par un sujet qui intéresse tout cultivateur: "Les Caisses Populaires"'. Tous sont invités à suivre ces cours qui seront publiés chaque semaine dans le journal agricole La Terre de Chez-Nous.

AMELIORATION. — Les abonnés au journal l'"Action Catholique" apprécient beaucoup le nouveau service récemment établi dans la paroisse qui fait bénéficier les lecteurs du journal, le jour même de son impression. Le dépositaire du journal est M. Philippe-E. Gélinas. Chaque abonné peut se procurer son journal; à 6 h. 30 la distribution en est finie. Les abonnés remercient la direction pour ce nouveau service.

Lyster (Még.)

LYSTER, (DNC). — **L'Ass. sportive.** — Le 23 nov., l'Association sportive donnait sa partie de cartes annuelle. M. Horace Samson était maître de cérémonie. La soirée fut des plus intéressantes.

Un grand nombre de prix, donnés par la population généreuse de Lyster, ont été gagnés. Le malaxeur "Sunbeam", fut gagné par M. Clément Lauzé.

Cinéma. — Dans un avenir rapproché, le village de Lyster sera doté d'un théâtre.

Cercle Pédagogique. — Un cercle pédagogique, groupant le personnel enseignant religieux et laïque, a été fondé dans la paroisse.

Sainte-Victoire

Baptêmes. — Ste-Victoire. — (DNC). — Le 22 nov., Joseph-Jean-Aurèle-Michel, enfant de M. et Mme Lionel Labbé (Estelle Cloutier). Par., Aurèle Cloutier; mar., Jeanne d'Arc McGee.

Le 27, Marie-Victoire-Madeleine, enfant de M. et Mme Laurier Dufault (Françoise Desfossés). Par., J.-B. Dufault; mar., Victoria Lemoine, grands-parents de l'enfant.

Le 29. Joseph-Pierre-Jacques, enfant de M. et Mme Armand Peloquin (Thérèse Bourgeois). Par., Pierre Peloquin; mar., Ernestine Daigle, grands-parents de l'enfant.

Décès. — M. et Mme Albert Péloquin, née Gracia Beaucheau, ont eu la douleur de perdre, leur bébé, né à l'Hôtel-Dieu de Sorel, le 23 novembre.

L'inhumation s'est faite au cimetière paroissial.

L'U.C.C. — Le 26 nov., en la salle du collège de St-Ours, a eu lieu une soirée de secteur pour les membres dirigeants de l'U.C.C. Plusieurs messieurs de cette paroisse, accompagnés de leur aumônier, M. le curé Albert Ouimet, étaient présents.

Rafle. — Durant le mois de décembre aura lieu une rafle de dindes annuelle, au profit du luminaire du Sacré-Coeur qui orne la façade de l'église.

Ce tirage se fera le 24, à la salle paroissiale.

Services anniversaires. — Le 22 nov., a été chanté le service anniversaire de M. Nazaire Valois.

Le 24, service anniversaire annuel des dames de Ste-Anne défuntes.

Nouvelles de Warwick

WARWICK, (DNC). — **Parties de cartes.** — Le 25 novembre, partie de cartes, au profit des oeuvres des Filles d'Isabelle, sous la présidence de Mme O.-L. Kirouac.

Les organisatrices étaient Mme Emile Ducharme, Mlles Ruthe Beaumier et Jeanne d'Arc Lemay. Plus de 15 tables se formèrent.

On dégusta avec bon appétit la bonne tire de Ste-Catherine.

Les élèves de St-Raphaël interprétèrent des chants appropriés très applaudis.

De magnifiques prix furent décernés aux heureux gagnants: 1er prix, Mme Vital Lebel, dont de Mme Philippe Duchesneau; 2e, Mme Emile Noël, don de Mlle Cécile Beaumier, 3e prix, Mme Roland Kirouac, don de Mme Robert Letarte; 4e prix, Mme Armand Bilodeau, don de Mlle Jeanne d'Arc Lemay; prix de consolation, Mme J.-O. Lemay, don de Mme Roland St-Germain; prix de présence, Mme Wilfrid Lambert, don de Mme Chs-Emile Tessier; prix de la Ste-Catherine, gagné par Mlle Lucille Faucher, don de Mme Armand Desharnais. Un magnifique panier de provisions, don de l'épicerie Fernand St-Cyr, fut gagné par Mme Edmond Breton; jeu de devinettes, don de Mme Dr S. Bechard, gagné par Mme Kirouac. A la roue de fortune les prix furent gagnés par Mme J.-H. Lapointe, don de M. Hector Muir, Mme Gilles Gagnon, don de Mme Jos. Guilbault, Mme Léo Boulangetr, don de Mme Paul Grégoire, Mme Vital Lebel, don de Mlle Berthe Beaumier, Mme Conrad Gourde, don de Mme Emile Ducharme, Mme Alphonse Desharnais, don de Mme

Attention à nos abonnés des Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine :

Nouveau numéro de téléphone.

Le nouveau numéro de téléphone de notre agent, M. Paul Julien, 2549, Lajoie, Trois-Rivières, est :

4 - 2092

A TRAVERS la Mauricie

Bureaux de SHAWINIGAN
PUBLICITE ET ABONNEMENTS:
Ovila Lacoursière, 86, 1ère Rue
Tél.: Bureau, 2434, Privé 2572
NOUVELLES:
Eug. Dumas, Casier Postal 120 — 82c 3e Rue
Tél. Bureau 4441 — Privé 3715

Le Comité d'expansion de Shawinigan se remet au travail. - Nominations

SHAWINIGAN, 4 — D.N.C. — Après le repos des mois de la belle saison, le comité d'expansion de la cité de Shawinigan vient de se réunir de nouveau, à l'hôtel de ville, sous la présidence de M Alphonse Trudel, i.c.

A cette réunion, les membres du comité ont pris connaissance des rapports des divers sous-comités, qui résumaient en quelque sorte l'étude de leurs problèmes respectifs, depuis la dernière réunion générale du comité.

L'assemblée a été impressionnée par la somme de travail déjà accomplie.

Après discussion, sur les attributions, les devoirs, et les pouvoirs de chaque comité, on en vint à la conclusion que la procédure suivie à date devait être continuée.

Pour une meilleure coordination du travail, on procéda à la nomination d'un président pour chaque sous-comité. En voici la liste :

Sous-comité de l'éducation, M. J.-Wilfrid Vincent. Sous-comité de l'industrie, M. J.-Ulric Courteau. Sous-comité de l'habitation, M. Gérard Dufresne. Sous-comité des finances, M. J.-Walter Matteau.

Souper des Chevaliers de Shawinigan, le 6

SHAWINIGAN, 4, (DNC) —C'est samedi soir prochain, 6 décembre, à 6h.30, qu'aura lieu le souper canadien annuel des membres du conseil local des Chevaliers de Colomb, sous la présidence de M. Alphonse Fortin, grand chevalier. Il s'agit d'une réunion mixte à laquelle le conférencier invité sera M. J.-A. Landry, ass-directeur de l'Ecole Technique de Shawinigan. M. Landry saura certainement intéresser son auditoire en l'entretenant des moeurs et coutumes des habitants de Vietnam.

On fera aussi tirage de 50 dindes au profit des oeuvres colombiennes. Une partie récréative intéressante complétera le programme de cette soirée dont le principal organisateur est l'intendant du conseil, M. Gabriel Dion. Cordiale invitation à tous les chevaliers.

Retraites fermées à Marie-Réparatrice

Cap-de-la-Madeleine, '(Spéc.) — Les retraites fermées suivantes auront lieu au couvent de Marie-Réparatrice (Tél. 4-4262): du 5 au 8 décembre, pour jeunes filles de la J.O.C.F.; du 8 au 11, pour jeunes mamans; du 11 au 14, pour jeunes filles; du 15 au 18, pour dames; du 18 au 21, pour jeunes filles. La première de ces retraites sera prêchée par M. l'abbé Laramée. Pour les quatre autres, le prédicateur sera le R. P. Conrad Brunet, m.s.c. Il y aura une retraite de piété, du 28 au 31 décembre. Le R.P. Jules Godin, s.j., en sera le prédicateur. On demande de s'inscrire à l'avance.

M. J.-A. Richard est réélu président

SHAWINIGAN, 4, (DNC). — Aux dernières élections tenues par les membres de la Société de l'Exposition industrielle et commerciale de Shawinigan, M. J.-A. Richard, député fédéral du comté de St-Maurice-Laflèche, a été réélu président.

Tous les autres membres de l'exécutif ont été réélus. Ce sont: MM. Hector Lamothe, vice-président, Léo Tardif, secrétaire-trésorier, Théo Racette, gérant, Garneau Beauchemin, Paul-Emile Bélanger, Hervé Dufresne, Lucien Guertin, Philippe Levasseur, directeurs. Me Jean-Claude Guillemette, aviseur légal.

Une succursale du Tricot Summerset

Victoriaville — (DNC) — Le Tricot Summerset de Plessisville, dont les propriétaires sont: MM. Aubre, président; Lionel Aubre, gérant-général, et M. Léo Trottier, surintendant, annonce l'ouverture prochaine d'une nouvelle succursale à Ste-Sophie de Mégantic.

Cette nouvelle usine ouvrira ses portes prochainement!

Officiant

● Son Exc. Mgr Martin Lajeunesse, o. m. i., vicaire apostolique du Keewatin, chantera la messe pontificale à 11 h., le 8 décembre, fête de l'Immaculée-Conception, au sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap.

Le Saint-Père accorde le titre de protonotaire apostolique à Mgr Doyon. -- Deux nouveaux prélats

TROIS-RIVIERES, 4. — (DNC) — Trois prêtres de notre diocèse, Mgr Paul-Emile Doyon, P.D., V.G., et MM. les abbés François-Xavier St-Arnaud et Chs-Edouard Bourgeois, viennent d'être honorés d'une façon particulière par Sa Sainteté le Pape Pie XII. C'est ce qu'a annoncé, hier soir, Son Exc. Mgr Georges-Léon Pelletier, au séminaire St-Joseph de notre ville, à l'occasion de sa fête annuelle.

Le titre de protonotaire apostolique "ad instar participantium" a été accordé à Mgr Doyon, tandis que M. l'abbé St-Arnaud, curé de la cathédrale et directeur diocésain de l'Action catholique, ainsi que M. l'abbé Bourgeois, directeur général de l'Oeuvre de l'Enfance sans soutien, étaient nommés prélats domestiques.

Mgr DOYON

Un nouvel honneur échoit ainsi à Mgr Paul-Emile Doyon, vicaire général depuis le 2 décembre 1947 Agé de 45 ans, il avait d'abord été, après son ordination, professeur au séminaire diocésain. Puis après trois années en Droit canonique à Rome et à Ottawa, Mgr Doyon avait enseigné durant sept ans au grand séminaire de notre ville. En 1947, Son Exc. Mgr Pelletier le nommait vicaire général de notre diocèse.

Chanoine titulaire de la cathédrale depuis le 2 mai 1947, il s'était vu accorder le titre de prélat domestique le 3 février 1948. Aujourd'hui, il gravit un échelon plus élevé de la prélature en recevant le titre de protonotaire apostolique 'ad instar participantium".

Mgr F.-X. ST-ARNAUD, P.D.

Mgr St-Arnaud, qui est curé de la cathédrale depuis le début du mois de septembre seulement, est âgé de 50 ans. Ordonné prêtre, en 1930, par le regretté Mgr Comtois, il exerça tout d'abord son ministère aux Iles Philippines durant 5 ans. Dès le début de sa carrière sacerdotale, M. l'abbé St-Arnaud fonda l'Oeuvre des Terrains de Jeux (l'O.T.J.) qu'il dirigea jusqu'à ces dernières semaines. Tous se rappeleront sans doute les débuts modestes de cette oeuvre qui connait aujourd'hui une magnifique expansion. Mais c'est surtout comme directeur diocésain de l'Action catholique que l'Eglise veut récompenser en accordant à Mgr St-Arnaud, la prélature domestique.

Mgr C.-E. BOURGEOIS, P.D.

Tous les diocésains connaissent bien le nouveau prélat domestique, Mgr Charles-Edouard Bourgeois. En effet, depuis vingt ans, Mgr Bourgeois est le directeur de l'Assistance à l'Enfance sans soutien oeuvre qu'il a fondée en 1934. Mgr Bourgeois est âgé de 54 ans. Il fut ordonné prêtre en 1926 et toute sa carrière sacerdotale, moins les cinq premières années, s'est dépensée au service de l'enfance, aussi bien de notre diocèse que de la province et du pays. Le nouveau prélat est aumônier de la Maison-Mère des Dominicaines du Roraire et de Velle-Joie St-Dominique depuis le 14 mai 1931. Récemment, Mgr l'évêque le nommait directeur diocésain des Oeuvres de charité. Il fut mêlé activement à la fondation du patronage St-Charles de notre ville et de Ville-Joie du Rosaire, au Cap-de-la-Madeleine, deux oeuvres de jeunesse.

Le rapport Stevenson & Kellogg est rendu à l'hôtel de ville

TROIS-RIVIERES, 4. (DNC). La maison Stevenson & Kellogg, de Montréal, vient de faire parvenir au gérant de la cité le rapport officiel sur l'administration de notre ville. C'est un volumineux document qui sera polycopié pour être distribué à nos édiles, lors de la prochaine séance du conseil.

Ce rapport est signé par M. l'ingénieur Marcel Manseau, qui a dirigé l'expertise faite sur notre administration municipale. Dans sa présentation, M. Manseau dit que toutes les recommandations importantes contenues dans le rapport ont été soumises au conseil dans un rapport préliminaire en date du 24 janvier dernier.

La construction est en progression sur l'année dernière, à Shawinigan

SHAWINIGAN, 3, (DNC) — D'après le rapport de l'ingénieur de la Cité, M. Alide Délisle, pour les onze mois écoulés de 1952, la construction est sensiblement supérieure, cette année, à ce qu'elle a été l'an dernier. Au fait, pour cette période, on a enrégistré à date 263 permis pour une valeur globale de $2,267,320; comparativement à 199 permis et à $1,504,710. pour l'année précédente.

Le mois de novembre dernier a été plus remarquable pour la valeur totale des permis que pour leur nombre. En effet, il n'y eut que six permis pour une valeur déclarée de $136,630. Le même mois, l'an dernier, avait donné 14 permis et une valeur totale de $109,625.

Voici les principaux permis du mois dernier: Shawinigan Chemicals Ltd, $60,000. pour un réservoir à gaz; Philippe Laliberté, $20,000. pour une maison de rapport; Daniel Doucet, $15,000. une maison à logements; la cité de Shawinigan, $16,000 pour une bâtisse de l'O.T.J. et $15,000. pour une bâtisse industrielle au pont Drew, etc.

Demande de lumières de circulation

SHAWINIGAN, 4. (DNC).—Plusieurs résidents de la rue de la Station ont signé une requête qui a été présentée au conseil, à sa séance de lundi soir. Ils demandent que des lumières de circulation soient installées au coin de la rue de la Station et de la Cinquième, qu'ils considèrent comme un coin dangereux. Les requérants allèguent aussi qu'à cause de la circulation achalandée à ce coin de rue, les piètons ont beaucoup de difficulté à traverser l'avenue de la Station, qui est une rue commerciale. Il s'ensuit que les marchands nombreux qui ont leurs établissements sur cette rue en souffrent un préjudice.

Avant de prendre une décision, le conseil a décidé d'attendre que les lumières de la rue Cascade soient en opération.

Dans l'impossibilité d'avoir des lumières, les requérants ont demandé qu'un constable soit chargé de diriger la circulation aux heures d'affluence.

Me R. Provencher, élu président du club Richelieu-Victoriaville

Victoriaville — (DNC) — Me Raymond Provencher a été élu président du club Richelieu de cette ville, lors du dernier souper hebdomadaire qui s'est tenu lundi dernier à l'hôtel Manoir Victoria.

Les autres membres du bureau de direction sont MM. Charles-A. Magnan, vice-président; J.-Aurèle Roux, trésorier, Roger Lussier, secrétaire; François Bourgeois, cérémoniaire; Dr Laurent Duval, Gaspard Fortier, Bertrand Caron, directeurs.

Le conférencier invité a été le Dr Louis-Philippe Roy, rédacteur en chef à l'Action Catholique de Québec, "Henri Bourassa, a dit le Dr Roy, a été un grand homme, un chef de file, une tranche de notre histoire, un drapeau qui n'a jamais cessé de claquer à la brise au cours d'un demi-siècle".

"Ce qui a fait Henri Bourassa, poursuit le conférencier, c'est le faisceau lumineux de ces dons oratoires qui a influencé grandement la jeunesse durant plus d'un demi-siècle"!

Le conférencier fut présenté par M. André Dorion, président du club Richelieu de Québec, et remercié par M. Jean Roy c.s.

Mgr Pelletier annonce la nomination de 5 nouveaux chanoines honoraires

TROIS-RIVIERES, 4 — D.N.C.— Son Excellence Monseigneur Georges-Léon Pelletier vient de nommer cinq nouveaux chanoines honoraires. La nouvelle a été annoncée par Son Excellence elle-même, hier soir à la fête que lui faisait le séminaire St-Joseph des Trois-Rivières.

De ces cinq prêtres créés chanoines honoraires du Chapitre de la Cathédrale, quatre sont dans le ministère, dont deux sont vicaires forains. Le cinquième est le supérieur du Grand Séminaire diocésain. Ce sont : M. l'abbé Arthur Brunelle, vicaire forain, curé de St-Lazare, du Cap de la Madeleine; M. l'abbé Donat Fréchette, vicaire forain, curé de St-Paul de Grand'Mère; M. l'abbé Arthur Jacob, curé de Notre-Dame de la Présentation; M. l'abbé André Ouellette, supérieur du Grand Séminaire.

M. le Chan. Arthur Brunelle, V.F.

M. le chanoine Arthur Brunelle est âgé de 68 ans; il est né à Batiscan, en 1884, et il fut ordonné prêtre en l'église paroissiale de Batiscan, par Son Exc. Mgr F.-X. Cloutier, le 18 juillet 1909. Il fut vicaire pendant dix-huit ans dans la paroisse St-Paul de Grand'Mère, soit du 26 juillet 1909 au 7 décembre 1927, il fut nommé curé fondateur de la paroisse St-Lazare du Cap-de-la-Madeleine, poste qu'il occupe encore. Il y a construit l'église et le presbytère, en 1928-29. Le 30 septembre 1950, il était nommé vicaire forain pour les paroisses du Cap-de-la-Madeleine.

M. le chan. Donat Fréchette, V.F.

M. le chanoine Donat Fréchette est âgé de 63 ans. Il est né à St-Léon en 1889. Il fut ordonné prêtre par Son Exc. Mgr F.-X. Cloutier, en la cathédrale de Trois-Rivières, le 27 juin 1915. Il fut vicaire successivement à St-Narcisse (1915-1916); à Batiscan (1916-1919) et à la cathédrale de Trois-Rivières (1920-1931). Il fut curé de la cathédrale de Trois-Rivières d'août 1931 à mars 1935. Depuis le 1er mars 1935, il est curé de St-Paul de Grand'Mère. Aumônier régional des cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc, depuis 1951, il est directeur vicarial des Ligues du Sacré-Coeur pour son vicariat forain. Le 31 décembre 1951, il fut nommé vicaire forain.

M. le chanoine Arthur Jacob

M. le chanoine Arthur Jacob est âgé de 60 ans. Il est né à Ste-Geneviève-de-Batiscan, le 19 mai 1892. Il fut ordonné prêtre par Son Exc. Mgr Guillaume Forbes, le 30 juin 1918, en la chapelle du Séminaire de Trois-Rivières. Il fut pendant dix ans professeur au Petit Séminaire de Trois-Rivières. De 1928 à 1932, il fut directeur du Grand Séminaire diocésain. Puis de 1932 à 1937, il fut desservant à Sainte-Geneviève de Batiscan, où, en 1933, il a présidé à la reconstruction de l'église incendiée. Le 13 juillet 1937, Son Exc. Mgr A.-O. Comtois le nommait à la cure de Notre-Dame de la Présentation de Shawinigan-Sud, poste qu'il occupe encore

M. le chanoine Lucien Paquin

M. le chanoine Lucien Paquin est âgé de 58 ans, il est né à Ste-Ursule en 1894. Il fut ordonné prêtre le 29 juin 1919, à la chapelle du Séminaire de Trois-Rivières, par Son Exc. Mgr F.-X. Cloutier. Il fut vicaire à St-Marc de Shawinigan de 1919 à 1927, puis à Louiseville, de 1927 à 1931. Il fut curé de St-Jean-des-Piles de 1931 à 1934; puis de St-Alexis-des-Monts, de 1934 à 1941. Le 15 octobre 1941, Son Exc. Mgr A.-O. Comtois le nommait curé de Maskinongé, poste qu'il occupe encore. M. le chanoine Lucien Paquin est l'assistant-aumônier diocésain de l'Union catholique des Cultivateurs (U.C.C.) et de l'Union catholique des Fermières (U.C.F.), depuis le 11 juin 1949.

M. le chanoine André Ouellette

M. le chanoine André Ouellette est âgé de 39 ans. Il est né à Salem, Mass, Etats-Unis, en 1913. Il fut ordonné prêtre en la cathédrale des Trois-Rivières par Son Exc, Mgr A.-O. Comtois, le 11 juin 1938. Depuis son ordination, M. le chanoine Ouellette fait partie du personnel du Grand Séminaire diocésain. Il fut étudiant en théologie à l'Université Laval à deux reprises : soit en 1940-1941 et en 1946-1947. Il est licencié en Théologie de l'Université Laval depuis 1946. Il fut directeur spirituel au Grand Séminaire, en 1947-1948. Depuis 1948, M. le chanoine Ouellette est supérieur du Grand Séminaire diocésain, en même temps que professeur de morale, d'ascétique, d'éloquence sacrée et de bienséances ecclésiastiques.

L'illumination des rues pour Noël sera inaugurée demain, à Shawinigan

SHAWINIGAN, 4. (DNC). Notre ville sera de nouveau abondamment illuminée pour la période des fêtes, et le comité d'illumination de Noël annonce que l'inauguration officielle se fera demain soir le 5, à 8 heures 30. Cette cérémonie se déroulera sur la place du Marché.

Jours de marché la veille des fêtes

SHAWINIGAN, 4, (DNC). — Il a été annoncée que le marché aux denrées, qui est généralement ouvert les vendredis et samedis, sera ouvert la veille de Noël et la veille du jour de l'An, suivant que le veut le règlement municipal. Cette année, ces jours de fête tombent un jeudi et, par conséquent, pour ces deux semaines, le marché sera ouvert le mercredi, aux heures ordinaires.

Mme Albert Dubé est la première présidente de la Féd. diocésaine des Cercles d'Economie domestique

SHAWINIGAN, 4, (DNC). — Tout récemment, près d'une centaine de déléguées de quatorze cercles d'économie domestique de la Mauricie se sont réunies au Centre paroissial St-Marc, pour jeter les bases de la première Fédération diocésaine des Cercles d'Economie domestique, dans tout le Québec. La Mauricie doit cette heureuse initiative au zèle et à la clairvoyance de l'aumônier diocésain de ce groupement, M. le curé Eddy Hamelin, de la paroisse St-Marc de Shawinigan.

Mme Albert Dubé, de St-Marc, a eu l'honneur de devenir la première présidente de la nouvelle Fédération diocésaine. Mme Oscar Genest, du Christ-Roi, a été élue 1ère vice-présidente, Mme Mike Yuzichub, de la Tuque, 2e vice présidente, Mme Maurice Langlois de St-Marc, secrétaire, et Mme Ange-Albert Plante, du Christ-Roi, en sera la trésorière.

Voici quelques uns des règlements qui apparaîtront dans les statuts de la fédération: Chaque cercle versera à la fédération une somme de .25 sous annuellement pour chacun de ses membres. (Ces fonds peuvent être recueillis directement des membres ou à l'aide d'une organisation quelconque.) Les argents ainsi recueillis par la fédération devront être déposés dans une Caisse populaire de Shawinigan.

C'est tout à l'honneur de notre région d'être le centre de ce mouvement fédératif. Le principal instigateur, M. le curé Hamelin, a droit à nos félicitations.

Population de 6,001 âmes au Christ-Roi

SHAWINIGAN, 4, (DNC). — Les chiffres du recensement fait récemment par les Pères de la paroisse du Christ-Roi démontrent que la population s'élève à 6,001 âmes. La population catholique est de 5,967 et celle des non catholiques est de 34.

Il y a 1,268 familles et 14 non catholiques. Les comuniants sont au nombre de 4,527 et les noncommuniants de 1,440. La moyenne par famille chez les catholiques est de 4.7. Le curé de cette paroisse est le R. P. Armand Cormier, de la communauté des Pères du Très Saint-Sacrement, et les vicaires font également partie de cette communauté.

Penmans Limited, dividende régulier trimestriel de .75 par action commune, payable le 16 février aux actionnaires inscrits le 15 janvier; ex-dividende le 14 janvier. Et dividende de $1.50 par action privilégiée, payable le 2 février aux actionnaires inscrits le 5 janvier; ex-dividende le 2 janvier

La médaille "Pro Pontifice et Ecclesia" à 17 laïcs du diocèse des Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES, 4. — (DNC). — Son Excellence Mgr Georges-Léon Pelletier a annoncé, hier soir, que dix-sept laïcs de notre diocèse, dont dix hommes et sept femmes, venaient de recevoir de Sa Sainteté le Pape Pie XII la médaille "Pro Pontifice et Ecclesia" pour avoir bien mérité de l'Eglise et de la société. Ce sont MM. François-Xavier Berlinguet, Médéric Dufresne, Emile Tellier et J.-Antonio Thompson des Trois-Rivières; MM. Armand Dumaine, Ovila Lacoursière et Paul Telmose, de Shawinigan; M. Philéas Vincent, de Grand'Mère; M. Rodrique Lepage, du Cap-de-la-Madeleine et M. Léon Gervais, de la Tuque; Mlle Marielle Dupont, de Shawinigan-Sud; Mme Alphonse Fugères, de Shawinigan; Mme Camille Gélinas, du Cap-de-la-Madeleine; Mlle Anne-Marie Giroux, de Ste-Anne-de-la-Pérade; Mme Gabrielle-L. Godin, des Trois-Rivières; Mme Roland Lemire et Mlle Blandine Neault, des Trois-Rivières.

Deuxième concert des Jeunesses musicales à Victoriaville

Victoriaville. — (DNC). — Le deuxième concert des Jeunesses Musicales de Victoriaville aura lieu le 9 décembre prochain au théâtre Laurier de cette ville. L'artiste sera le "magicien du violoncelle" M. Paul Tortelier.

Une fois de plus, les J.M.C. auront l'avantage d'entendre au piano d'accompagnement , l'incomparable pianiste John Newmark.

La direction des J.M.C. rappelle à ceux qui n'ont pas de carte de membres qu'ils pourront s'en procurer une pour les trois concerts qui vont suivre, le prix étant de $2.50, et de $1.50 pour les étudiants.

On annonce également à tous les gens désireux de prendre plus ample connaissance avec le mouvement J.M.C. qu'il y a un journal pour les adultes. Pour l'obtenir on n'a qu'à s'adresser à l'un des membres du Conseil ou encore à Mlle Monique Dumont, secrétaire-archiviste, en signalant 2950.

Mlle M.-Anne Picard, élue présidente des institutrices de Shawinigan

SHAWINIGAN, 4, (DNC). — L'assemblée générale annuelle du Syndicat professionnel des Institutrices catholiques de Shawinigan, a eu lieu récemment. Les élections ont été tenues et Mlle Marie-Anne Picard a été élue présidente pour succéder à Mlle Catherine Bareil, qui occupait ce poste depuis une dizaine d'années. Les autres membres de l'exécutif sont: Mlles Thérèse Massicotte, vice-présidente, Nina-Marie Thiessen, secrétaire, Rita Juneau, Gaétane Buisson, Candide Thurbide, trésorière, Mlles Marthe Marcotte, Madeleine Corriveau et Denise Aubry, conseillères.

Mlle Baril est vice-présidente de la Fédération des instituteurs et institutrices catholique du diocèse des Trois-Rivières et Mlle Jeanne Beaudoin, membre du Syndicat de Shawinigan, est secrétaire-archiviste de la même fédération.

L'Ecole des Parents à Victoriaville

Victoriaville — (DNC) — Plus de 1,100 personnes ont assisté au quatrième cours de l'Ecole des Parents de cette ville, alors que le conférencier invité était M. Richard Joly professeur de l'Université Laval de Québec, qui a traité de l'éducation. Il avait intitulé sa causerie "Courtes phrases longues erreurs".

M. Joly fut présenté par M. Jean-Marie Jutras et remercié par M. François Bourgeois.

M. Gaston Jolicoeur président de l'Ecole des Parents a souligné que l'entrée était libre à chacun des cours de l'Ecole des Parents, mais que le bureau de direction compte beaucoup sur la coopération de tous pour le succès d'une soirée au cours de laquelle 20 dindes seront tirées.

Le prochain cours sera donné le 15 décembre, le conférencier sera le R.P. Oscar Bélanger, s.j., professeur au Collège St-Jean-Brébeuf, qui a intitulé sa causerie "Les persécutés et les incompris".

Festival du Commerce à Saint-Hyacinthe

ST-HYACINTHE. — (D. N. C.) — Son Honneur le maire de St-Hyacinthe, M. Ernest-O. Picard, présidera vendredi soir, à huit heures, à l'inauguration officielle du troisième Festival Annuel du Commerce, organisé sous les auspices de la Chambre de Commerce du district de St-Hyacinthe. Pour la cérémonie, M. Picard sera accompagné de représentants du conseil municipal, de M. René Desjardins, président de la Chambre locale, des organisateurs du Festival et des directeurs de la Chambre de Commerce.

Le programme de la cérémonie d'inauguration est le suivant : exécution de l'hymne national "O Canada", allocutions par Son Honneur le maire Picard et par M. René Desjardins, illumination par M. le maire.

Comme par les années passées, les Maskoutains auront droit à un magnifique tirage, celui d'un poste récepteur de télévision. Il ne s'agit pas du concours : on n'aura qu'à se présenter dans un ou l'autres des magasins de St-Hyacinthe pour se procurer des billets. Une fois signés, ces derniers seront déposés dans des boites qu'on réunira le soir du tirage pour choisir dix billets ,parmi lesquels sera tiré le billet chanceux. L'appareil offert, d'une valeur de $529, est donné par les marchands de St-Hyacinthe, en guise de remerciement pour l'encouragement qui leur est accordé durant la période qui précède Noël.

Les Propriétaires de Victoriaville

VICTORIAVILLE, (DNC). — La prochaine assemblée mensuelle de la Ligue des Propriétaires de Victoriaville se tiendra mardi soir, le 9 déc., au Centre Catholique, sous la présidence de M. Yvon Jutras. S. H. le maire François Roy maire de la ville Shawinigan Falls sera le conférencier invité.

La Ligue tient à rappeler que lors de l'assemblée des administrateurs de l'Union des Ligues de Propriétaires de la province de Québec, qui s'est tenue à Montréal le 21 novembre qu'il fut décidé que le prochain congrès de l'Union sera tenu à Victoriaville vers la fin du mois de septembre 1953.

Elle souligne également que Me Laurent Trottier, fut nommé aviseur légal, lors de la dernière assemblée de la Ligue.

HORAIRES DES PROGRAMMES

CAMBRAI. — Menace dans la nuit, à 1.30, 4.20, 7.10 et 10.10 h.; Nouvelles, à 2.45 et 8.30 h.; Le passé se venge, à 3.00, 5.40 et 8.40 h. — Continuel de 1.30 à 11.25 h.

CAPITOL. — Représentation continuelle de 1 h. à 11 h.; Sujet courts à 1 h., 3 h. 30, 6 h., 8 h. 25; "L'Homme aux Oiseaux" à 1 h. 20; 3 h. 50; 6 h. 20; 8h. 45. "Carbine Williams" à 1 h. 55; 4 h. 25; 6 h. 55; 9 h. 25.

CINEMA DE PARIS. — Les deux gamines, à 12.30, 3.33, 6.36 et 9.30 h.; Coq en pâte, à 2.00, 5.14 et 8.35 h.; Actualités, à 3.23 et 8.17 h.

CLASSIC. — La première légion, à 1.20, 4.05, 6.55 et 9.40 h.; Sur le territoire des Commanches, à 2.50, 5.35 et 8.25 h. — Fin à 11.05 h.

EMPIRE. — Nouvelles, à 1.00, 3.30, 6.05 et 8.35 h.; So you won't squank, à 1.10, 3.45, 6.20 et 8.50 h.; Fred Fisher and his orchestra, à 1.30, 4.00, 6.35 et 9.05 h.; Rabbit seasonning (cartoon), à 1.40, 4.10, 6.45 et 9.15 h.; Crimson pirate, à 1.45, 4.20, 6.50 et 9.25 h. — Continuel, de 1.00 à 11.15 h.

IMPERIAL. — Sujets, à 1.00, 4.25 et 7.40 h.; Boomerang, à 1.24, 4.42 et 8.15 h.; Le pavillon noir, à 2.43, 6.10 et 9.39 h.

LAIRET. — Nouvelles, à 1.10, 4.05, 7.00 et 10.05 h.; Durango, justicier du désert, à 1.28, 4.23, 7.18 et 10.23 h.; Seuls les anges ont des ailes, à 2.05, 5.00 et 7.55 h. — Fin, à 11.00 h.

PRINCESSE. — Lure of the wilderness, à 12.30, 3.35, 6.40 et 9.45 h.; Sujets, à 2.02, 5.07 et 8.12 h.; Return of the Texan, à 2.08, 5.13 et 8.18 h.

RIALTO. —Nouvelles et annonces, à 12.55, 4.15 et 7.40 h.; L'étonnant M. Williams, à 1.15, 4.35 et 8.00 h; Dieu est mort, à 2.40, 6.00 et 9.35 h. — Fin, à 11.10 h.

SILLERY. — Cyrano de Bergerac, à 6.30 et 10.00 h.; Belles on their toes, à 8.30 h. — Fin, à 11.50 h.

VICTORIA. — Le père de la mariée, à 12.45, 3.50, 7.00 et 10.10 h.; La fille aux papillons, à 2.15, 5.25 et 8.35 h. — Continuel de 12.45 à 11.45 h.

LEVIS

CANADA. — Une femme sans amour, à 6.45 et 10.00 h.; Sujets courts, à 8.05 h.; La maternelle, à 8.10 h.

QUEBEC

"Cambrai"

MENACE DANS LA NUIT — — — 2-R
LE PASSE SE VENGE — — — — — 2

Drame policier, d'origine américaine ("The Crooker Way"), avec John Payne, Sonny Tufts et Ellen Drew.

"Capitol"

L'HOMME AUX OISEAUX — — — ?
CARBINE WILLIAMS — — — — — 2

"Cartier"

HOTEL SAHARA — — — — — — 3
CLASH BY NIGHT — — — — — — 2

"Cinéma de Paris"

LES DEUX GAMINES — — — — — 1

Mélodrame, avec Marie-France, Marjane, Suzzy Prim, Denis d'Ines, Josette Arno, etc.

COQ EN PATE — — — — — — — ?

Comédie, avec Jacqueline Gauthier, Maurice Escandre, Pierre Destailles, Annette Poivre, etc. — C'est l'histoire d'un drôle de monsieur traité aux petits oignons.

"Classic"

SUR LE TERRITOIRE DES COMANCHES — — — — — — 1

Film en technicolor, avec Macdonald Carey et Maureen O'Hara. — Histoire vivante et excitante de l'Ouest, basée sur la course à l'argent dans le territoire des Indiens. Magnifiques photos, minimum de violence et vrai sens de la justice. — Version française de "Comanche Territory".

PREMIERE LEGION — — — — — 1

Drame religieux d'origine américaine (First Legion), avec Charles Boyer, Lyle Bettger et Barbara Rush. — Scénario tiré de la pièce célèbre de Emmett Lavery. Tout le thème tourne autour d'un miracle et rapporte la vie d'une communauté de Jésuites.

"Empire"

THE CRIMSON PIRATE — — — — 1

Aventures semi-burlesques, avec Burt Lancaster et Nick Crovatt. — Un pirate et ses hommes prêtent main-forte aux habitants d'une île. Le tout est assez extravagant et très invraisemblable.

"Impérial"

BOOMERANG — — — — — — — 2

Mélodrame, avec Dana Andrews, Jane Wyatt et Lee J. Cobb. — L'histoire tourne autour d'un meurtre commis en 1924, à Bridgeport, Conn., et dont l'auteur n'a pas été découvert.

LE PAVILLON NOIR — — — — — 2

Drame d'aventures, d'origine américaine ("Spanish Main"), avec Paul Henreid et Maureen O'Hara.

"Lairet"

SEULS LES ANGES ONT DES AILES — — — — — — — — 2*

Doublage du film Only Angels Have Wings. Puissant drame qui relate les efforts des pilotes de l'Aviation commerciales pour établir une ligne régulière entre un port de l'Amérique du Sud et l'intérieur du pays. Certaines situations sont poignantes et la photographie est intéressante. — Avec Gary Grant et Jean Arthur.

DURANGO, JUSTICIER DU DESERT 1

Version française du Desert horseman, avec Smiley Burnett et Charles Starrett.

"Laurier"

LES ABANDONNEES — — — — — 3
PERLE DE CADIX — — — — — — 2-R

"Pigalle"

TOUS LES DEUX — — — — — — 3
LES MISERABLES — — — — — — 2

"Princesse"

RETURN OF THE TEXAN — — — — 1

C'est l'histoire d'un jeune veuf qui, avec son grand-père et ses deux jeunes garçons, retourne au Texas pour y refaire sa vie. Les vedettes sont Dale Robertson et Joanne Dru.

LURE OF THE WILDERNESS — — 1

"Rialto"

L'ETONNANT M. WILLIAMS — — — 2

Comédie policière d'Alexandre Hall, avec Melwyn Douglas et Joan Blondell. — Version française.

DIEU EST MORT — — — — — — 1

Drame de conscience d'un prêtre traqué. — Film d'origine américaine ("The Fugitive"), avec Henri Fonda, Dolorès del Rio et P. Armendariz.

"Sillery"

CYRANO DE BERGERAC — — — — 1

Adaptation du roman d'Edmond Rostand, avec José Ferrer et Mala Powers.

BELLES ON THEIR TOES — — — — 1

"Victoria"

LE PERE DE LA MARIEE — — — — 1

Comédie humoristique d'origine américaine Father of the bride, avec Spencer Tracy, Joan Bennett et Elizabeth Taylor.

LA FILLE AUX PAPILLONS — — — 2

— Film policier.

LEVIS
"Bienville"

JOE PALOOKA IN TRIPLE CROSS 1
L'HOMME AUX LUNETTES D'ECAILLE — — — — — — — — 2

"Canada"

UNE FEMME SANS AMOUR — — — 1

Comédie d'origine américaine, The Mating of Millie, avec Glen Ford et Evelyn Keyes.

LA MATERNELLE — — — — — — 1

Comédie dramatique, avec Blanchette Brunoy, Marie Dea, Pierre Larquey et Yves Vincent.

"Cinéma de Lévis"

BAIE-ST-PAUL
"Clarence"

LE VOLEUR DE BICYCLETTE — — ?

Drame psychologique et social, d'origine italienne, avec Lamberto Maggiorani, Lianelle Carnel, Enzo Staiola, etc.

CHICOUTIMI
"Cartier"

THE MAGIC CARPET — — — — — 1

Histoire du genre des Mille et une Nuits, avec Lucille Ball, John Agar et Patricia Medina.

FANFAN LA TULIPE — — — — — 2-R

Aventures de cape et d'épée, avec Gérard Philipe et Gina Lollobrigida.

DONNACONA
"Royal"

LA FILLE DU CORSAIRE — — — 2-R

Drame d'aventures d'origine italienne, avec F. Giachetti et Doris Duranti. — La scène se déroule dans la mer des Antilles, au XVe siècle. Reconstitution qui ne manque ni de charme ni de vigueur. Sscènes de piraterie, violences.

MY SIX CONVICTS — — — — — 2

Film d'après le livre de Donald Powell Wilson, avec Millard Mitchell, Gilbert Roland et John Beal. — L'histoire se passe dans une prison.

DRUMMONDVILLE
"Royal"

L'AVENTURE VIENT DE LA MER — 2
APACHE DRUMS — — — — — — 1

Une scène dramatique du grand film "Couttak"

"COUTTAK" qui va paraitre à partir du 9 décembre sur l'écran du Palais Montcalm fera certainement vibrer les foules. Le missionnaire canadien-français, plongé dans le milieu paen dïen de l'Inde est en butte à toutes les difficultés et toutes les misères.

Une des scènes les plus poignantes est celle où ce missionnaire arrête en pleine nuit une lugubre procession de malheureux fuyant la peste et portant leurs mourants. Il mourra lui-même dans cette terrible épidémie, après avoir lutté contre elle en dispensant infatigablement ses soins, et contre le sorcier de l'endroit qui voulait profiter de l'affolement pour détruire la mission.

"COUTTAK" est le film qu'il faut voir. (**)

LA MALBAIE
"Centre Récréatif"

DERNIER METRO — — — — — — 1

Drame policier, avec Gaby Morlay, Alex. Rignault, Mony Dalmès et Jeanne Helbling.

POINTE-AU-PIC
"Casino"

LA VIPERE — — — — — — — — 3

ROBERVAL
"Diana"

ROGER LA HONTE — — — — — — 2

Comédie dramatique, avec Lucien Coedel, Maria Casarès, Paul Bernard, Rellys, etc. — Roger, un industriel est mêlé à une intrigue criminelle. Il s'évade.

THE RACKET — — — — — — — 2

Film, avec Robert Mitchum, Lizabeth et Robert Ryan. — Lutte de la police contre les gens de la Pègre.

VENDREDI

— A la scène, The great HARRISON, magicien.

"Roberval"

SERENADE AMERICAINE — — — — ?

VENDREDI

LA FEMME A ABATTRE — — — — 3

ST-FELICIEN
"St-Félicien"

FEMME A ABATTRE — — — — — 3

VENDREDI

LA PARADE DU PRINTEMPS — — 2

Comédie musicale en technicolor, d'origine américaine (Easter Parade), avec Judy Garland, Fred Astaire et Peter Lawford.

ST-JEAN-PORT-JOLI
Centre paroissial

JEUDI ET SAMEDI

LES CUISSOTS DE SA MAJESTE — 1

Comédie d'origine américaine (Nothing but trouble), avec Stan Laurel et Olivier Hardy.

STE-MARIE. (Bce)
"Jacob"

PERDU DANS LES TENEBRES — — 2

Mélodrame d'origine italienne (Eperjutjnul Bulo), avec Vittorio de Lica, Jacqueline Plessis et Enrico Glori.

ST-PASCAL, (Kam.)
"Duchesse"

LES CONSPIRATEURS — — — — — 2

Film d'épouvante, avec Paul Henreid et Harry Lamar. — Version française.

AUDITORIUM: Shawinigan: ....!

IDENTITE JUDICIAIRE — — — — 2

ST-TITE (Champlain)
"Rhéo"

LE PORTRAIT DE JENNIE — — — 2

Fantaisie, avec Jennifer Jones, Joseph Cotten et Ethel Barrymore. — A New-York, un peintre rencontre une jeune fille. Par elle, le peintre trouve la célébrité et l'amour.

SHAWINIGAN
Salle "Auditorium"

ISLAND OF DESIRE — — — — — 3

"Capitol"

LE ROMAN D'AL JOLSON — — — — ?

"Cartier"

— A la scène: Le grand CHARLIE, hypnotiseur.

"Roxy"

THE BIG SKY — — — — — — — 2
THE NARROW MARGIN — — — — 3

WEEDON
Théâtre "Tardif"

JEUDI

DEUX AMOURS — — — — — — — 2

Film musical mettant en vedette Tino Rossi sous trois visages semblables.

9 décembre: Première de COUTTAK un grand film d'inspiration missionnaire.

L'exotisme a toujours été très rémunérateur pour le Cinéma. Les foules sont friandes de ces films où sont présentées les moeurs mystérieuses de ces races si différentes de la nôtre et ces pays lointains qui hantent l'imagination depuis l'enfance.

On comprend dès lors que les grandes compagnies de production aient souvent été à la recherche de thèmes dramatiques pouvant s'adapter à ces cadres. Et nul doute que si elles avaient pu trouver des scénarios satisfaisants, elles auraient produit déjà d'excellents films missionnaires, car c'est bien avec l'inspiration et dans "le fait missionnaire" que l'on peut le mieux trouver les histoires et imaginer les compositions les plus captivantes.

Il n'est pas étonnant cependant que cette mine leur ait été fermée jusqu'ici. L'industrie cinématographique compte fort peu de catholiques parmi les producteurs et financiers; et jamais semble-t-il, on n'avait réussi à se mettre d'accord sur une production éventuelle qui, à la fois, aurait vraiment satisfait le sens religeux des nôtres, et aurait pu compter sur tous les moyens matériels mis généralement à la disposition d'un film d'inspiration profane.

La grande Compagnie espagnole CHAPALO-FILM, dont la production atteint en moyenne cinquante films par année, accepta enfin de mettre son potentiel et tous les moyens de réalisation à sa disposition pour faire un grand film d'inspiration missionnaire. N'oublions pas que la portée de ce geste est considérable quand on songe que la langue espagnole vient au second rang dans le monde pour le nombre de ceux qui la parlent (230 millions d'individus).

Comptant d'une part sur ce débouché pour la version originale, et par ailleurs assurée qu'elle était de satisfaire tous les catholiques du monde au moyen des synchronisations futures, CHAPALO-FILM a fait appel au plus célèbre metteur en scène d'Espagne : en vérité JOSE LUIS SAENZ DE HEREDIA a encore affirmé sa renommée internationale avec son film : "COUTTAK", qui sous le nom original de "LA MIES ES MUCHA", a mérité les plus grandes récompenses. — C'est ainsi que, mis en concurrence avec soixante-dix films, "COUTTAK" obtint le grand prix du festival de Madrid.

Faire une relation détaillée du scénario de ce film serait une erreur, comme c'est une erreur de le faire quand on présente la plupart des films. Qu'il nous suffise de dire que c'est un film d'action romancée qui se passe dans les Indes.

Ce n'est pas un documentaire, ce n'est pas non plus une histoire dont la trame est authentique. Si elle est "vraie" c'est par l'esprit qui anime les personnages, l'héroisme du missionnaire. Si aussi, elle est hautement éducative et moralisatrice, c'est grâce à l'éclairage chrétien réalisé selon les directives de l'Encyclique sur le cinéma. Il est incontestable, que ce film, passant dans un milieu préparé devra faciliter non seulement la propagande en faveur des missions, mais encore celle en faveur des vocations.

C'est vraiment la première fois qu'une pareille initiative a été réalisée et il est absolument essentiel pour les catholiques qu'elle soit couronnée d'un succès financier sans précédent : ceci convaincra définitivement les producteurs de films que le cinéma d'inspiration chrétienne "paie".

Nous avons déjà parlé du soin qu'on avait apporté à la réalisation technique. Voici quelques autres renseignements qui le confirment pour ce qui est du point de vue de l'interprétation.

F. Fernan Gomez a mérité le prix du meilleur acteur de l'année.

Romero Marchent a mérité le prix du meilleur acteur de second plan.

Hérédia a mérité celui du meilleur metteur en scène.

Enfin le scénario a mérité le 1er prix pour l'année.

Ajoutons que c'est REX FILM, Centrale Catholique du Cinéma au Canada, qui a fait réaliser la version française de ce très beau film, dont la grande première sera présentée le 9 décembre, au Palais Montcalm.

Pacifique Canadien

La Bourse de Montréal a insvrit 5,200 autres actions ordinaires du Pacifique Canadien. Cette émission fait suite à la conversion d'obligations collatérales dites de trust, à 3 1-8 p.c., de la compagnie.

CE SOIR, AU PALAIS MONTCALM

MARTIAL SINGHER baryton

"Une voix de l'âge d'or"
(Detroit Free Press)

"Une technique vocale exceptionnelle, un sens musical remarquable". (N. Y. Journal-American)
"Un splendide artiste". (New York Post)

Billets à $2.25, $1.75, $1.25

En vente au Palais Montcalm

Au profit de l'Accueil franco-canadien.

LÉVIS et la Banlieue

L'Ecole des Parents. — Mardi soir dernier, à l'Auditorium du collège de Lévis, un autre très grand succès couronnait le cours de l'Ecole des Parents de Lévis. C'était la réponse au questionnaire par des experts ou spécialistes lesquels étaient: M. l'abbé Armand Maranda, M. le Dr Paul Racicot, M. Paul-Emile Charron, M. le Dr Geo. Lepage et Mme François-Larochelle Roy, de Québec. Ils furent présentés par Mme Alphonse Lecours 2e vice-présidente de l'Ecole des Parents.

Dans les invités d'honneur, on remarquait: M. et Mme Gérard Guay, M. et Mme Paul Godbout et Mme J.-B. Soucy, tous de l'Ecole des Parents de Sillerly, M. et Mme C.-N. Maranda, Mlle L.-A. Maranda et d'autres membres de sa famille, Mmes P.-E. Charron et Paul Racicot, MM. Alphonse Lecours et Julien Dumont.

Mardi soir prochain, l'Ecole des Parents offrira à ses membres et au public un cours supplémentaire qui sera donné par M. Florent Forget, de Radio-Canada. Sa causerie portera "sur la responsabilité des Parents envers la Télévision" laquelle sera suivie de films sonores.

Chevaliers 4e degré. — Lundi prochain, à 4 heures p.m., au local des Chevaliers de Colomb de Lévis se déroulera l'imposante cérémonie d'installation des officiers du 4e degré, sous la présidence du maitre du 4e degré M. J.-Réginald Rochefort.

Le soir, à 9 heures, suivra la soirée-concert de gala, au même endroit, sous la présidence du fidèle navigateur, (4e degré) M. Adrien Bégin.

Chambre de Commerce vs Taxes. — Ce soir, à 8 heures à l'hôtel de ville de Lévis, la Chambre de Commerce de Lévis tiendra une assemblée spéciale en vue d'étudier les réactions provoquées par le dernier rôle d'évaluation.

Pour la circonstance, un expert en la matière viendra expliquer aux membres l'avantage d'établir un système d'évaluation qui serait fait sur une base technique. Les membres et hommes d'affaires sont cordialement invités.

Décès de M. L. Samson. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Lucien Samson, célibataire, fils de feu sieur Napoléon Samson et de feu dame Aurélie Rousseau, survenue à Québec, le 3 décembre, à l'âge de 66 ans.

Il laisse pour pleurer sa perte ses frères: MM. Roméo et Antonio Samson, de Montreal; Donat Samson, de Lauzon; ses soeurs: Mme Odina Tardif (Alice), de Montréal et Mme Emile Garant (Corinne), de Lévis; ses beaux-frères et belles-soeurs: MM. Emile Garant et Odina Tardif, Mmes Roméo et Donat Samson ainsi que plusieurs neveux et nieces, cousins et cousines.

Les funérailles auront lieu samedi à 9 h. en l'église de Lauzon. Départ des salons M. Gilbert, 203, rue St-Joseph, Lauzon, à 8 heures 45.

A la famille en deuil, nos plus vives condoléances.

Cueillette de papiers.—Samedi, à 1 h. p.m., des camions passeront au nom d'un Club social de Lévis pour recueillir les ballots de vieux journaux que vous aurez déposés devant vos résidences C'est toujours au profit du Verre de lait distribué aux enfants d'âge scolaire.

A N.-D. de Lévis. — Ce soir, de 11 heures à minuit, il y aura Heure d'adoration pour les adultes, en l'église de N.-D. de Lévis, à l'occasion du premier Vendredi du mois.

Quilles. — Jeudi soir dernier, la ligue des Coopératives jouait son 9e programme à la salle "Quilles-O-Drome" Ferland à Lévis.

Chez les dames : Mlle Nicole Guenette roula 192 pour le meilleur simple et 427 pour le meilleur triple.

Chez les hommes : M. Philippe Délisle joua 192 en simple et M. Ls-Ph. Fournier totalisa 396 pour le meilleur triple.

L'équipe Croteau enregistra 651 pour le meilleur simple d'équipe et 1889 pour le plus fort triple.

POSITIONS DES EQUIPES

	J.	G.	P.	TG.	T.
Croteau	27	18	9	6	24
Vaillancourt	27	15	12	5	20
Gagnon	27	14	13	6	20
Adam	27	12	15	4	16
Rouleau	27	13	14	2	15
Marcotte	27	9	18	4	13

Quilles chez "L'Hoir Inc." — Le "feu" a pris sur les allées vendredi soir dernier à la salle des Chevaliers de Colomb de Lévis, lors du 12e programme de la ligue mixte "L'Hoir Inc.", lorsque deux joueurs roulèrent 500 et plus, et quatre joueurs en haut de 400.

Jean-Guy Emond s'est signalé dans le groupe masculin avec des simples de 200, 172 et 168 avec un triple de 540 points. Yvan Denis roula également un triple de 515, Jacques Simpson 491, Alyre Bégin 422, Jacques Denis 412 et Rolland Martineau 400 points.

Mlle Aline Lemelin obtint le plus gros simple 106 et le plus gros triple, chez les dames, soit 291 points.

La Casserolerie disposa de la Chaudronnerie par 3 à 1 et le magasin triompha du Breau par 4 à 0.

Le plus gros simple d'équipe fut joué par la Casserolerie avec 786 et le plus gros triple soit 2225 points.

Position des équipes. 1ère Casserolerie 34 points; 2e Chaudronnerie 23 points; 3e Magasin 22 points; 4e Bureau 17 points sur une possibilité de 48 points.

Vendredi soir, 5 décembre, les parties se disputeront comme suit: sur les allées 1 et 2 Bureau vs Caserolerie; allées 3 et 4, Chaudronnerie vs Magasin.

Un appel. — Hier matin, la brigade de Lévis, se rendait dans la rue St-Onésime, pour un feu de cheminée sans importance.

Unité sanitaire. — Demain, il y a cliniques de B.C.G. à l'Hôtel-Dieu de Lévis et à l'hôpital de Charny.

Funérailles de M. Jos. Lamontagne

ST-ROMUALD — D.N.C. — Un émouvant hommage a été rendu à la mémoire de M. Joseph Lamontagne, marchand, époux en premières noces, de feu dame Aldérique Roberge et en deuxièmes noces, de dame Marie-Rose Cantin, décédé le 8 novembre, à l'âge de 79 ans et deux mois.

Citoyen avantageusement connu et très estimé de tous par son esprit empreint de justice et de bonté, il laisse derrière lui une vie exemplaire et remplie de mérites.

Les familles Lamontagne et Cantin ont alors reçu de nombreux témoignages de condoléances.

Les funérailles ont eut lieu mercredi, le 12 octobre, à 9 heures, et elles ont été l'accasion d'une touchante manifestation à laquelle participaient de nombreux citoyens, des hommes d'affaires, des représentants de plusieurs firmes industrielles et commerciales, d'associations et groupements.

Un cortège nombreux et imposant a fait escorte à la dépouille mortelle des salons mortuaires de la maison Georges Marcoux et Fils jusqu'à l'église.

De nombreux parents et amis furent remarqués dans les rangs du défilé.

La cérémonie religieuse fut imposante. M. le chanoine E.-A. Dupont, curé, à fait la levée du corps, M. l'abbé Jean-Marie Ruel, a chanté le service, assisté de MM. les abbés Fernand Beaupré, et de A.-E. Dupont, comme diacre et sous-diacre.

A l'orgue la chorale St-Gabriel avec le concours de la petite maitrise a chanté la messe de requiem en grégorien et les motets de circonstance.

Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent inhumés dans le cimetière de Charny ou un libera a été chanté avant l'inhumation.

Nous réitérons aux familles que ce deuil afflige, nos sincères condoléances.

Outre son épouse, M. Lamontagne laisse dans le deuil, ses enfants : Mmes Wellie Lapensée (Emilia), Vve Georges Marcoux (Marie), M. Joseph Lamontagne; ses frères : MM. Arthur Lamontagne, Lévis; Alfred, de Chicoutimi; M. l'abbé Raymond Lamontagne; ses soeurs : Mmes Turcotte (Marie), Bernatt (Léotine), Koening, (Ginetteu), la Révde Sr Anne-de-Jésus (Augusta); ses beaux-frères: MM. Arthur Cantin, Théodule Hamelin, Ernest Lemieux et Sunny Kiely; ses belles-soeurs : Mme Arthur Lamontagne, Alfred Lamontagne, Mme Vve Emond Lamontagne, Arthur Cantin (Virginia Côté), Vve Fortunat Hamelin (Emilia Roberge) Vve Hilaire Villeneuve (Laura Roberge), Théodule Hamelin (Anna Roberge), Sunny Kiely; ses gendres : MM. Willie Lapensée, Louis-Philippe Hamelin; sa belle-fille: Mme J.-L. Lamontagne (Cécile Lemieux); ses petits-enfants : Claude et André Marcoux, Jacques Lamontagne, J. Lapointe, Robert Koening, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

A la famille en deuil, nos sincères condoléances.

MOTS CROISES

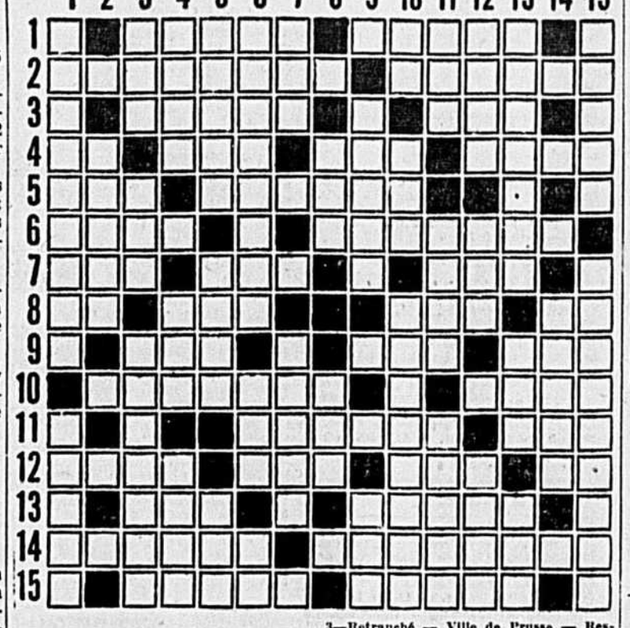

HORIZONTAL

1—Chose quelconque — Légumineuse alimentaire.
2—Raconter, exposer (Fg) — Appareil servant à rider les cordages (Mar).
3—Gros canard sauvage du Nord — Monnaie japonaise.
4—Symbole du sodium — Titre anglais de noblesse — Oignon à odeur très forte — Enduit imitant le marbre.
5—Signe qui indique l'intonation (Mus) — Délié, dégagé.
6—Prénom féminin — Qui a lieu par éruption.
7—Adj. possessif — Graminée — Rôti.
8—Pronom personnel — Biographie, histoire d'un homme — Clair, transparent — Note de la gamme.
9—Poil des paupières — Tamis de crin — Gelée des eaux.
10—Le contenu d'un panier — Caisse à liqueurs.
11—Sur le champ, immédiatement — Large cuvette de métal.
12—Dont la superficie est unie — Monnaie de cuivre — Colère — Conjugaison.
13—Rongeur — Lieu de refuge.
14—Aire sur laquelle on trace en grandeur naturelle le plan d'un bâtiment — De Besançon.
15—Ville d'Algérie — Prénom féminin.

VERTICAL

1—Souveraine d'un pays — Contre.
2—Danseuse, égyptienne.
3—Retranché — Ville de Prusse — Restaurant.
4—Fracture d'une porte — Liqueur tirée du raisin — Foulé, meurtri.
5—Adverbe — Colère, irritabilité (Fg) — Adj. possessif.
6—Sans jugement, étourdi — Action de rire — Venu au monde.
7—Trois fois — Préposition.
8—Bière anglaise — Choisi.
9—Paillasse, compère d'un escamoteur — Ressemblance.
10—Conjonction — Monnaie roumaine — Homme amoureux de sa figure (Fg).
11—Bord de la laire d'une toile à voiles — A une faible distance — Constellation de la zone équatoriale.
12—Quinzième jour du mois de mars — Au bout de peu de temps — Commune des Pyrénées-Orientales.
13—Mortifié, chagrin — Escalier descendant au Gange — Du verbe être.
14—Titre de certains écrits périodiques.
15—Ligne parcourue — Prêtre qui dit la messe.

SOLUTION

Procurez-vous à la librairie de l'ACTION CATHOLIQUE, la "Clef des Mots Croisés", par F.J.F. Prix : $0.25

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	C	O	N	S	T	E	R	N	E	■	S	E	P	I	A
2	A	■	O	E	T	A	I	■	A	H	A	S	T	■	■
3	L	O	I	R	■	A	M	A	T	I	R	■	L	I	T
4	A	I	R	■	H	■	A	E	L	O	A	■	S	I	■
5	M	E	■	C	A	B	■	D	R	E	S	S	E	■	T
6	E	■	P	E	K	I	N	■	M	■	S	E	N	A	U
7	■	C	■	S	I	Z	E	R	I	N	■	R	O	N	D
8	D	O	S	■	M	E	R	I	N	O	G	■	S	S	E
9	E	T	O	C	■	T	O	P	E	T	T	E	■	E	■
10	V	E	L	I	N	■	N	■	R	E	A	L	E	■	P
11	O	■	E	M	I	L	I	E	■	E	C	U	■	L	E
12	R	O	■	E	Y	O	E	■	A	■	E	■	P	O	T
13	A	M	E	■	E	N	N	E	M	I	■	V	A	I	R
14	N	E	P	E	■	G	■	M	E	L	E	■	L	I	■
15	T	R	I	N	E	■	A	S	S	E	R	T	I	O	N

Fumeur à la chaîne

● A son arrivée à Londres pour assister à la conférence économique du Commonwealth, le premier ministre de la Rhodésie du Sud, sir Godfrey Huggins, a attiré les regards avec sa pipe reliée par une chaine au revers de son veston. (UP).

Interprovincial Pipe Line Co.— L'administration américaine a autorisé un déblocage massif d'acier pour la construction d'un pipeline reliant Superior (Wisconsin) à Sarnia (Ontario). Achevé à la fin de 1953, ce pipeline aura une capacité de transport de 100,000 barils par jour. Grâce à sa connection avec le tronoçn Edmonton-Superior, l'acheminement du pétrole brut de l'Alberta vers les raffineries de Sarnia sera continu au lieu d'être interrompu en hiver par l'arrêt de la navigation

Dans ce paquet compact

8 TRANCHES PARFAITES d'un fromage plus savoureux!

Prêtes pour
LES COLLATIONS!
LES SANDWICHS!
LE PLATEAU DES FROMAGES!

4 Variétés Délicieuses fabriquées par KRAFT

4-12-52

16 Feuilleton de l'"Action Catholique" — JEUX DU HASARD 13

pas vers le poste. Les autres suivirent. Il examina l'opéré dont l'état était satisfaisant, donna les instructions précises à l'infirmier qui demeurerait là jusqu'à ce que le transport puisse se faire en ambulance, puis il brusqua le départ.

Depuis qu'ils étaient rentrés dans l'infirmerie, Olivia et Ferdine n'avaient pas échangé une parole, ni même un regard. Au moment où la jeune fille prenait place dans la Ford du major, le lieutenant qui était descendu jusqu'à la route prononça, en retenant un instant dans sa main celle d'Olivia :

—Merci, mademoiselle, merci pour...

Vorieux l'interrompit, amical et moqueur :

—Pas de discours, lieutenant. Mlle Domalain sait très bien quelle reconnaissance vous éprouvez pour la manière dont elle a organisé cette expédition sanitaire, mais elle a horreur des remerciements. Vous lui ferez certainement plus de plaisir, à la prochaine soirée du colonel, en l'invitant à danser, car notre amie est aussi bonne danseuse que parfaite infirmière.

—Pierre, vous êtes insupportable, protesta Olivia en riant. Ne me remerciez pas, dit-elle gentiment à Ferdine qui, décontenancé, ne savait quelle attitude prendre. Cependant, je confirme l'invitation. Il y a souvent des réunions où l'on danse, à Inezganne et à Agadir; si vous venez, je vous mettrai à contribution.

—C'est que je ne m'absente guère du poste.

—L'invitation reste valable... A bientôt.

—Je reviendrait après-demain, dit Vorieux, avec l'ambulance pour emmener votre homme. Si d'ici là il vous donnait quelque inquiétude, téléphonez-moi, voici mon numéro; cela vous évitera de passer par le bureau du colonel.

A cette phrase, Olivia et Philippe échangèrent un coup d'oeil que Vorieux intercepta. Brutalement, il démarra, furieux et honteux de n'avoir pu dominer un mouvement d'instinctive jalousie qui l'avait poussé à faire cesser cet accord muet, mais le mobile échappait aux deux autres, et tandis que Philippe Ferdine saluait correctement le départ de la voiture, Olivia gaiement criait :

—Au revoir! A bientôt!

Il s'était contenté de sourire, avait renvoyé d'un ordre bref le camarade de l'opéré qui, appuyé contre le mur, dormait debout, et la veille avait commencé.

Le lieutenant était allé chercher quelques livres, des revues périmées, en s'excusant de ne pouvoir offrir plus de diversité.

—Tout cela appartenait à mon prédécesseur.

—Vous ne lisez pas? fit-elle, surprise.

Elle le vit rougir, tandis qu'il répondait:

—Si, beaucoup, beaucoup trop... Comme j'ai à travailler très sérieusement, je n'ai apporté que des bouquins de stratégie.

Elle prit au hasard un roman d'aventure et, avant de l'ouvrir, demanda :

—Vous êtes à Smaïssa depuis peu de temps?

—Un mois seulement; c'est mon premier poste après mon stage aux Affaires indigènes, à Rabat.

—Vous vous plaisez au Maroc?

—Oui, énormément.

Visiblement, il aurait souhaité lui poser quelques questions que sa discrétion retenait. Elle le comprit et dit simplement:

—Plus vous connaitrez le Maroc et plus il vous paraitra attachant. Mon père y est revenu il y a six ans, après la mort de maman. Je l'ai accompagné dans les différentes villes ou postes où il a été affecté. Lui comme moi, et je crois comme tous les officiers et leurs familles, nous y plaisons beaucoup. Nous sommes à Inezganne depuis près d'un an.

—Je bénis le hasard qui vous a fait répondre à mon appel. Vous avez organisé si promptement votre arrivée ici avec le major!

—C'est ma migraine qui en est la cause. Sans elle, j'aurais été à ce repas chez le pacha et Hamou, qui était de garde et qui remplissait bien mal la fonction, aurait perdu beaucoup de temps.

Ferdine se décida à poser une question :

—Le major est depuis longtemps à Inezganne?

—Depuis trais ans, mais il était au Maroc avant nous. Il est le fils d'un camarade de mon père. Il est un peu de notre famille.

Ainsi s'expliquait l'amicale familiarité exis-

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres de Paris (France)

L'ACTION CATHOLIQUE

Propriété de L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE JOURNAL QUOTIDIEN Place Jean Talon Québec
Imprimé et édité par la compagnie de publication L'ACTION SOCIALE, Limitée Place Jean-Talon, Québec Tél. Echange privé 2-4771
EMILE CASTONGUAY gérant général

ABONNEMENT

Québec, Lévis et Sillery, par porteurs : $8.50 par année; $4.25 pour six mois; $2.25 pour trois mois; $0.75 pour un mois $0.20 par semaine.

Par porteurs à Rivière-du-Loup, Chicoutimi, Arvida, Jonquière, Kénogami, Port-Alfred, Bagotville Grande-Baie, St-Jean-Eudes et St-Joseph d'Alma; par malle aux Etats-Unis, à Montréal, aux Iles-de-la-Madeleine et dans toutes les provinces en dehors des provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick : $8.50 par année; $4.25 pour six mois; $2.25 pour trois mois; $0.75 pour un mois ou $0.20 par semaine.

Prix régulier dans la province de Québec en dehors des endroits ci-haut mentionnés et au Nouveau-Brunswick par malle et par porteurs : $7.50 par année; $3.75 pour six mois; $2.00 pour trois

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

NAISSANCES, FIANÇAILLES, PROCHAIN MARIAGE, DECES, SERVICE ANNIVERSAIRE, GRAND'MESSE, MESSE DE REQUIEM REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIE $1.00 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, deux cents

RECONNAISSANCE ou REMERCIEMENTS POUR FAVEURS OBTENUES 50 cents.

Dans le carnet social, ces avis sont chargés à raison de $1.50 l'insertion.

Pour toute annonce classifiée acceptable par téléphone, signalez 2-4771 et demandez le local 4

TOUTE AUTRE ANNONCE CLASSIFIEE

Une insertion de 25 mots ou moins — 0.50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq; chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En tête en noir, 25 cents additionnels par insertion titre caractère plus gras que le 6 pts — maximum 14 pts chaque ligne comptant pour un titre.

Onnonces au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 26 insertions consécutives moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 pts et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit :

1 insertion : 12 cents la ligne agate.
6 insertions consécutives : 10 cents la ligne agate.
26 insertions consécutives ou plus .08 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 5 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 10 heures p.m. pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

AVIS DE DECES

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

AGENTS EN VILLE

A Québec, vous pouvez donner vos annonces classifiées aux mêmes prix et conditions qu'à nos bureaux dans n'importe quelle succursale des magasins Jos. Côté, Ltée, aux tabagies J.-E. Giguère et à la tabagie Cartier.

Agents demandés

ATTENTION. — Agents demandés, homme ou femme pour la vente des fameux médicaments "Nirvana". Revenu de plus de $100.00 par semaine pour personne qualifiée, très peu de capital requis. **Ecrire à NI VANA COMPAGNIE LIMITEE, 1277, rue Commerciale, St-Romuald, Lévis.**
53734—18-11 (1 ms) 6

PRODUITS EUROPA, ENR., 102, St-François, Québec, demandent agents pour vendre produits importés. Raccommodage sans fil et sans aiguille. Pantalons indéfiniment pressés, cirage se vaporisant.
54059—19-11 (1 ms) 6 jno

Agents demandés

GIGANTESQUE CATALOGUE plein de suggestions pour cadeaux à des prix étonnants vous sera envoyé sans retard, sur simple demande. Ne retardez pas. **SWISS GIFT DISTRIBUTORS, 1126, Ouest, rue Bernard, Montréal, P.Q.**
54442—4-12 (1 fs) 6

AGENT. — Qui que ce soit, faites-vous de l'argent d'ici à Noël, en vendant nos lignes de montres, bagues, chapelets, bagues de fiançailles, briquets "Honson" et "Presto", bracelets, horloges, boîtes musicale, porte-monnaie, set de parure, set de toilette, etc.. Nous vous donnons 50 pour cent d'escompte. Jolis catalogues fourni aux intéressés. Seulement écrivez sans retard à **J.-D. JACQUES, Limitée, 2022, Union Avenue, suite 5, Montréal, P.Q..**
53231—31-10 (30 fs) 6

AGENTS!... AGENTS!...

POUR FAIRE de l'argent rapidement, il vous faut toujours du nouveau. Demandez notre nouveau Bulletin d'importations rares. Nouvelles lignes se vendant vite, à première vue et partout où vous allez... Nos agents se font facilement $100. par semaine et plus, sans capital. Ne manquez pas votre chance. **Ecrivez CASIER 224, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec.**
53743—4-11 (1 ms) 6

Argent à prêter

$500. à $75,000. sur propriétés. — 5% — 2 ans et plus ou remboursement (capital et intérêts) 10 à 20 ans. **DE LA BRUERE FORTIER, notaire, 37, DE LA COURONNE, TEL.: 5-7195.**
53983—17-10 (mar.j.v. au 16-12) 15

Armuriers

CITADEL SPORTING GOODS

Articles de sport. Plus bas prix en ville. Un léger acompte réservera votre article. **506, Ste-Thérèse, Québec, TEL.: 3-1123, J.-Maurice LATULIPPE, propriétaire.**
53783—6-11 (1 ms) 16 A

22 ANS D'EXPERIENCE

Réparons armes à feu de toutes sortes. Spécialité, demodelage de carabines, carabines sur commande, mires télescopiques, canons neufs, bleuissage, polychoke, articles de pêche et de chasse.

MAURICE LAVIGUEUR
817, rue St-Vallier, Québec — Tél.: 2-4122
53933—14-11 (mar.j.v. au 13-1) 16-A

CHASSEURS, PECHEURS ATTENTION

Réparation et ventes d'armes à feu, articles de chasse et pêche. Demandez catalogue illustré gratis. **MAISON D'ARMES à FEU de QUEBEC Enr., 151, St-Paul, Québec. Tél.: 3-3311**
53778—6-11 (mar.j.v. au 2-1) 16 A

Articles de ménage

LES ENCHERES MARCEAU TEL.: 5-9309 et 2-1278

MEUBLES MARCEAU, INC., prop. Département de meubles usagés et échangés, vendons, achetons toutes sortes de meubles et autres effets divers. **110, St-Paul, Québec.**
54097—20-11 (1 ms) 18

OCCASIONS et échange de meubles de toutes sortes, poêles, laveuses, réfrigérateurs, chesterfields, sets de chambre, etc., Plus haut prix alloués. **CROTEAU LIMITEE, 327, ST-JOSEPH, Québec.**
53853—10-11 (1 ms) 18

VENTE BEATTY SERVICE

Réparation de laveuses Beatty, Easy et Apex. Aussi balayeuses et repasseuses, pièces pour toutes marques.

QUEBEC SERVICE DE LAVEUSE, ENR.
393, boul. CHAREST, Téléphone : 2-2724
53280—17-10 (mar.j.v. au 16-12) 18

A vendre — Divers

MEUBLES NEUFS et USAGES, pupitres, bureaux, chesterfields, divans, poêles, laveuses, garde-robe, étagères. **L.-J.-A. DEMERS & CIE, 183, de la Cadronne. TEL.: 2-2685.**
53937—13-11 (1 ms) 21

MANTEAU FOURRURE seal brun, $90.00. Mouton de Perse $150. Imitation Castor, peau fourrure pour carriole bébé, $8.00. Costume Père Noël neuf. **L. NADEAU, 141½, Crémazie, TEL.: 5-6434.**
53920—12-11 (1 ms) 21

COUTELLERIE garantie à vie, set de vaisselle, bonne condition. **TEL.: MO-3-3043.**
54277—27-11 (6 fs) 21

DISQUE sur rouleau 1896 à 1931 avec artistes renommés pour collectionneur d'antiquité. **TEL.: MO-3-3043.**
54277—27-11 (6 fs) 21

SET DE CHESTERFIELD. — En cuirette tan, 3 morceaux. Une chance qui n'arrive qu'une fois d'acheter un beau set à prix de sacrifice. **217, St-Paul, Québec.**
53966—20-11 (j. au 11-12) 21 jno

POUR RESTAURANT. — Tabourets de comptoir usagés, en bonne condition. Pas cher. Aussi cabines rembourrées. Occasion exceptionnelle. **217, St-Paul, Québec.**
53966—20-11 (j. au 11-12) 21 jno

PIERRE DENIS, meubles, achetons à domicile, lits, sommiers, matelas, moulins à coudre, tables, chaises, outils, valises, sets de chambre, radios. **194, du Pont, Québec, TEL.: 3-0932.**
53495—31-10 (mar.j.v. au 30-12) 21

PALETOT de chat sauvage, 36, pour homme, état neuf. **TEL.: 7-3845.**
54451—4-12 (1 fs) 21

CARRIOLE avec peau de Musk Ox à vendre. S'adresser à **Adélard RAINVILLE, Honfleur, cté de Bellechasse.**
54441—4-12 (3 fs) 21

DISQUE sur rouleau 1896 à 1931 avec artistes renommés pour collectionneur d'antiquité. **TEL.: MO-3-3043.**
54446—4-12 (12 fs) 21

REPARATION KODAK

TOUTE MARQUE aussi vente Kodak neufs et usagés. Commandes postales acceptées. **TURCOTTE & FILS, 85, Dorchester, Québec.**
53228—17-10 (mer.j.v. au 17-12) 21

PATINS $2.95

ACHETONS, vendons, échangeons patins usagés, garantis parfait ordre. Enfants $2.95, 3.49, 3.99. Hommes $4.50, 4.95, 5.95, 6.95. Dames, noirs 3.50 4.50, Blancs 5.50, 6.50, 7.50. Attention commandes par malle. Mandat ou bon poste ou acompte $1.00 sur C.O.D. **G. GUIMONT, 146, BAYARD, Tél.: 2-4521**
54453—4-12 (mar.j.v. au 30-1) 21

TRAINS LIONEL

SERVICE, réparations autorisé Lionel, accessoires. **La maison des Trains, 136, avenue des Oblats, Québec.**
54419—3-12 (1 ms) 21

BAGUES A DIAMANT

MAGNIFIQUES BAGUES pour dames. **TEL.: 7-8398.**
54423—3-12 (2 fs) 21

COUPONS A LA LIVRE

GRANDE VENTE de flanellette, plaid, broadcloth, crêpe, spun. Liste de prix gratis. **S. JARJOUR, Enr., 422, rue ST-JOSEPH, Québec.** Magasin de coupons. Gros et détail.
54012—17-11 (1 ms) 21

POCHES A VENDRE

POUR GRAINES, patates, légumes. Aussi poches en coton et matériel pour rembourrage. **S'adresser à QUEBEC SACKS SUPPLY, LTEE, 100, Mgr-Gauvreau, Québec, TEL.: 3-4553.**
54058—19-11 (1 ms) 21

TABAC EN FEUILLES

TABAC en feuilles assorti 0.50 la livre, tabac naturel coupé $1.00 la boîte, tabac à cigarettes ½ livre $1.15, pipe en bruyère .25¢. Toutes taxes incluses. **JOS. TREMBLAY, 811, St-Vallier, Québec.**
53555—28-10 (mar.j.v. au 25-12) 21

MOBILIER DE BUREAU ET D'ECOLE DE QUEBEC, ENR.

HENRI BERNIER Prop.

Bureau, chaises, filières en métal, spécialité tableaux en ardoise, masonite, vert ou noir, aussi pupitres d'école, pieds en fer double ou simple, usagés, chaises réunies en trois avec siège levant, prix très spécial. — **209, rue Richelieu, tél.: 3-2248.**
54268—28-11 (6 fs) 21

PANTALONS USAGES DE MILITAIRES ET D'AVIATEURS

$3.50, neufs $6.50; tuniques usagées de même couleur $3.50, neuves $5.50. Parkas bleus et bruns uni $14.50. Parkas doublés en mouton $23.95. — Spécial : gants, mitaines cuir cheval, courts ou longs, neufs $1.50. Meubles usagés de toutes sortes, prix spéciaux en quantité. — **M. GILBERT, 58, St-Vallier, Québec.**
53928—12-11 (1 ms) 21

A vendre — Divers

STORES VENITIENS

NORMAND VENITIAN BLIND.

VENITIENNES en acier et en aluminium. Aussi corniches de métal pour draperies. Prix du manufacturier.
407, boul. CHAREST, QUEBEC
TEL.: 2-6558
RES.: MA-3-1366
54163—28-11 (mar. j. v. au 27-1) 21

Avis divers

APPRENEZ à finir les portraits. C'est une petite industrie très payante, qui ne demande à peu près pas de capital. Nouveau cours de photographie complet, très facile, $5.00, envoyé c.o.d. sur demande. **Adressez-vous à ART PHOTOGRAPHIQUE, CASE POSTALE 222, COOKSHIRE, P.Q.**
54358—1-12 (6 fs) 25

MESSIEURS LES CURES des fabriques pauvres, vous trouverez à faire confectionner ou réparer vos ornements liturgiques en écrivant au **CASIER 256, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec.**
54438—4-12 (1 fs) 25

ATTENTION

C. DUGAS, entrepreneur-électricien, aime aviser la clientèle qu'à l'avenir, il s'occupera de toutes réparations comme suit, radio, poêle, grille-pain, fer et laveuse. Pour la ville nous allons les chercher. Pour la campagne vous envoyez par Express. **Information ECRIRE ou TELEPHONER 5-9703, 84, Guyenne, Québec.**
54323—28-11 (6 fs) 25

Bois, charbon, huile

CHABOT & FRERE : Bois de chauffage, merisier, érable, croutes, bois francs, slabs, bouleau. Bois de provision. **CHABOT & FRERE, 345, 2ème RUE, TEL.: 4-2020 Québec.**
52989—6-10 (5 fs)

A.-B. FORTIN, — Bois de chauffage de toutes sortes, aussi huile à brûleurs. **Cour 1D, rue Marie de l'Incarnation. Rés.: 6, rue Marie de l'Incarnation — TEL.: 7-7490**
54202—26-11 (1 ms) 27

Brûleurs à l'huile

BRULEURS REDUITS

REDUCTION sur toutes les marques de brûleurs, vendeur du "Electro". Spécialité, réparations et nettoyage sans poussière, **L. PARENT, 218, 41ème Avenue, TEL.: 4-4990.**
54315—28-11 (1 ms) 35-A

BRULEURS A L'HUILE SILENT GLOW

DISTRIBUTEUR Eug. DESROCHES FILS Ltée, 1039, rue St-Vallier, Québec. TEL.: 3-8014.
54096—20-11 (1 ms) 35-A

Brûleurs à l'huile

Double mèche avec garantie de 5 ans par le manufacturier.

Distributeur

Eug. Desroches Fils, Ltée
1039, St-Vallier, Québec
TEL. : 3-8014
53600—30-10 (mar.j.v. au 26-12) 35 A

Bureaux à louer

BUREAU A LOUER, superficie 900 pieds carrés, 1er étage, local 103, 251, St-Joseph, ancien édifice Bédard. **TEL.: 5-6024.**
54440—4-12 (6 fs) 37

Chambres à louer

FEMMES ET JEUNES FILLES

MAISON RECOMMANDEE. — Chambre à la semaine ou à la journée. Accommodation moderne à prix modique. — **"AU BON GITE", 110, rue du Pont, près rue St-Joseph.**
53936—13-11 (1 ms) 44

Chirurgiens — Dentistes

Dr ALPHONSE DION
CHIRURGIEN-DENTISTE
34, COTE DU PALAIS — TEL.: 2-3183.
53137—14-10 (mar.j.v. au 11-12) 57

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $5.00 par mois ou 3 mois pour $12.00. **GERALD MARTINEAU, 93, rue St-Pierre, Québec, Tél.: 5-5158.**
54262—27-11 (1 ms) 60

E. LACOULINE, agent exclusif, Clavigraphe Royal. **146, côte d'Abraham, TEL.: 4-1869.** Location clavigraphe, $5.00 par mois ou 3 mois $12.00. Réparations, vents clavigraphes, accessoires bureau.
53935—23-11 (1 ms) 60

CLEMENT & CLEMENT, Ltée, 311, boul. Charest, Tél.: 2-1422—4-1561. Agents exclusifs clavigraphes Underwood, location clavigraphe, **$5.00 par mois** ou $12.00 3 mois. Réparons, vendons machine à écrire et additionner toutes marques, rubans, carbone, fourniture bureaux.
52845—3-11 (1 ms) 60

GERARD, POULIN, agent exclusif clavigraphes "Smith-Corona", machines à additionner "Corona" et "Précisa". Meubles de bureau. Spécialité : Classeurs en acier. **92, COTE D'ABRAHAM, Québec. TEL.: 2-7917.**
54099—20-11 (1 ms) 60

Commerces à vendre

VOUS VOULEZ ACHETER ou vendre votre propriété ou commerce ? Vente pratiquement assurée dans 30 jours. **Consulter un expert, L. HUNT, 253, St-Jean, Québec. TEL.: 5-7688.**
10-11 (1 ms) 66

ABATTOIR D'AUTOS

A BATTOIR d'automobiles à vendre, comprenant stock, terrain, entrepôt. **TEL.: 3-4167.**
54264—27-11 (6 fs) 66

MAGASIN GENERAL situé dans Brôme, magasin et stock, logement 8 chambres, meublé, moderne, entrepôt, garage, à sacrifier à $11,000., $3,500. comptant, balance à termes, cause de vente : santé **J.-E. LACHANCE, 77, St-Louis, Lévis.**
54321—28-11 (6 fs) 66

COMMERCE et PROPRIETE à vendre, situé dans un centre le plus actif de la Gaspésie. Magasin, entrepôt, maison, résidence, Stock général, clientèle gros et détail; abandonnant le commerce. Valeur : $60,000., comptant : $30,000. Information **ECRIRE à CASIER POSTAL 252, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec.**
54405—3-12 (6 fs) 66

A VENDRE, — Magasin de marchandises sèches, tissus à la verge, coupons et confection pour femmes et enfants à vendre. Local de très belle apparence situé sur la rue Principale à MAGOG, Qué., en face de la Dominion Textile, Ltd. Site exceptionnel et commerce en plein essort. Prix avantageux à acheteur sérieux. $12,000. dont environ 5,000.00 comptant et balance facile. **R. LAVERDURE, 231, Principale-Est Magog.**
54455—4-12 (6 fs) 66

A VENDRE. — Outillage complet de boutique de forge, cause de vente, maladie. Pour information **ECRIRE A CASIER POSTAL 254, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec.**
54445—4-12 (2 fs) 66

MOULIN A SCIE

BONNE CLIENTELE, maison, grange, animaux, voitures, électricité, eau, autobus à la porte, toutes offres raisonnables acceptées. **A. ROUSSEAU, Ste-Marguerite, cté de Dorchester.**
54398—3-12 (6 fs) 66

Coupons

REPARATIONS FAITES PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ

De couvre-chaussures, fourrure, zipper, claques, talons refaits comme neufs, etc.. Attention spéciale au service par malle. **S'adresser à H. Beaudoin, 118, Dorchester, Québec. TEL.: 4-0492.**
52793—25-11 (1 mer.v. au 11-12) 67

Déménagements

Déménagement, tél.: 2-7526

LOCAL LONGUE DISTANCE, 20 ans d'expérience. Vans équipements modernes. Assurances, Entreposage, emballage. **G. GAGNE, TRANSPORTS, Enr., 851-865, DE BEAUJEU, Québec. TEL. rés.: 2-3416.**
54204—26-11 (1 ms) 73

QUEBEC TRANSPORT 440, ARAGO, TEL. : 3-0760

DEMENAGEMENT de tous genres et n'importe où. Outillage moderne, une des plus vieilles compagnies de déménagement à Québec. Assurance.
53145—13-10 (1 ms) 73

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-externe de Forsyth Dental infirmary, Boston. Fermé les mardis et jeudis soir. **571, 3e AVENUE, Québec. TEL. BUR.: 4-3312 — RES.: 7-3375.**
54057—19-11 (1 ms) 74

Elèves demandés

INSTITUT THOMAS. — Cours anglais, conversation anglaise, français, sténographie, clavigraphie, mathématiques, comptabilité, télégraphie, etc. — **96, ST-JEAN, TEL.: 2-7490 ou 7-4653.**
53854—10-11 (1 ms) 81

COURS PAR CORRESPONDANCE. — Enseignons : Français, anglais, arithmétique, comptabilité, sténographie, dactylographie. Diplôme accordé pour chaque matière. Prospectus sur demande. **COURS PRATIQUES BILINGUES, Enr., Casier postal 66, St-Hyacinthe, P. Qué.**
54390—2-12 (1 ms) 81 jno

INSTITUT DENYS. — Cours commercial bilingue. Sténographie, comptabilité, français, mathématique. Cours spécial de 11ème pour garde-malade. Cours classique. Cours préparatoire à l'école technique. **327, ST-JEAN, TEL.: 2-5147, ou rés.: 2-8382.**
54346—1-12 (1 ms) 81

BART SCHOOL, 109, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC, jour, soir. Spécialité : conversation anglaise. Cours commercial anglais-français. **Pour entrevue : TEL.: 2-5889 — 7-6412 ou 7-4333.**
53584—29-10 (1 ms) 81

COURS CLASSIQUE PRIVE. — Travail et succès. — Latin, grec, français, anglais. Aussi par correspondance. Ne doublez pas votre classe inutilement. **Prof. P.-E. BELLEAU, 77, d'Aiguillon, Québec. Tél. : 3-3754.**
54098—20-11 (1 ms) 81

Entrepreneurs

LA CIE DE CONSTRUCTION DES BOULEVARDS DU QUEBEC, LTEE

LOCATION DE GRADALL

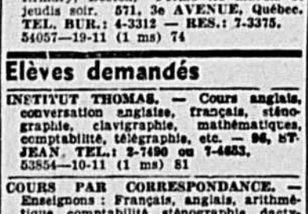

Entrepreneurs généraux excavation, terrassement, minage, etc..

LOCATION DE FLOAT
Centre industriel No. 5, St-Malo Québec — TEL.: 7-2574
53969—20-11 (j. au 11-12) 88

Extermination

COQUERELLES, punaises, mouches, mites, puces, souris, rats. Procédé moderne, ouvrage garanti. **INSECTICIDE MYSTO et RIDOL, DDT, POUDRE MYSTERIEUSE. MAHEU & MAHEU, Cie, 148, du Pont, Québec. Tél.: 5-8380.**
53939—13-11 (1 ms) 89-A

Hommes demandés

EXCELLENTE OCCASION pour homme de bonne réputation de s'établir un commerce profitable ou les produits RAWLEIGH ont été vendus pendant des années. Expérience pas nécessaire. **S'adresser l'avant midi, 37, de la Couronne, chambre 509.**
54356—2-12 (6 fs) 105

HOMMES, JEUNES GENS, avez-vous pensé à votre avenir, en peu de temps, à bon marché, apprenez soudure, autogène, soudeur gaz, électrique, machiniste débossage. Un homme de métier travaille toujours. Ecrivez ou venez : ECOLE DES METIERS "MELOCHE", 421, 3ème Avenue, Limoilou, Québec.
54203—26-11 (1 ms) 105

HOMME de 25 à 35 ans, comme collecteur et solliciteur pour la ville de Québec. Salaire et commission. Références exigées. **ECRIRE CASIER POSTAL 253, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec.**
54412—3-12 (4-12 5-12) 105

CAPITAL SUPPLEMENTAIRE

UNE COMPAGNIE locale, faisant commerce de bois en gros et possédant des contrats attrayants, a besoin de capital supplémentaire pour fins d'opérations, strictement confidentiel, généreuse commission à la personne qui bâclera la transaction, bonnes références bancaires. **ECRIRE A CASIER 257, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec.**
54449—4-12 (3 fs) 105

UNE FIRME DE BONNE RENOMMEE, depuis longtemps établie, offre un excellent emploi à un vendeur expérimenté, connaissant le commerce en gros de restaurant, d'épicerie, de pharmacie, et les tabaconistes. Il doit être bilingue. Il voyagerait dès janvier dans le territoire suivant : Cantons de l'Est, Québec, Gaspé et ses environs. Bon salaire plus boni. Automobile fournie et dépenses payées. Adressez votre demande d'emploi à **CASIER 255 L'ACTION CATHOLIQUE, QUEBEC, ou a/s Harold-F. STANFIELD, Limited, 523, Edifice Dominion Square, Montréal.**
54435—4-12 (3 fs) 105

JEUNES GENS

Jeunes gens célibataires âgés de 17 à 39 ans et ayant complété une 7ème année, le C.A.R.C. vous offre une carrière dans les métiers suivants :

- Technicien en électricité aéronautique.
- Technicien en instruments.
- Technicien en communications.

Pour plus amples renseignements adressez-vous au :
BUREAU DE RECRUTEMENT, 146, rue St-Jean, Québec, P.Q. TEL.: 2-8527
4-12 (3 fs) 105

Hommes, femmes dem.

REVENU REGULIER tout l'hiver. "Home hockey" par Bouchard, chaque joueur gagne honnêtement. Echantillons .25¢, remboursable sur première commande. **BOUCHARD, P. O. BOX 105, Place d'Armes, Montréal.**
52190—9-9 (60 jrs) 106

HOMMES, FEMMES : Gagnez $50.00 à $75.00 par semaine. Vente à domicile, médecines, articles toilette. Epices, saveurs, etc. Produits garantis. Grand territoire. Ecrire : **PRODUITS BERUBE, St-Alexandre, Kamouraska.**
53808—7-11 (26 fs) 106

Lingerie de seconde-main

CATALOGUE 1952 GRATIS MAGASIN DE LINGERIE USAGEE

DEMANDEZ catalogue de vêtements et chaussures neufs et usagés, d'automne et d'hiver. **GROS ET DETAIL, 510, rue STE-THERESE, Québec, J.-M. LATULIPPE, propriétaire.**
53161—27-10 (2 ms) 117

Machineries

PELLES ET GRADER

Pelle North West, modèle 6, 1½ verge
Pelle Buckeye, ¾ verge. Moteur G. M. Diesel avec attachement de pelle Back-Hoe.
Pelle Bybrs ¾ verge. Moteur Diesel avec attachement de pelles et Back-Hoe.
Grader Warco Diesel avec scarificateur.
Grader Adams Diesel avec scarificateur.
Toute cette marchandise est en bon ordre de travail et prête pour livraison immédiate.

MICHAUD & SIMARD
401, rue Arago, Québec
53944—13-11 (1 ms) 120

Machines à coudre

NE CONFIEZ pas votre réparation de machine à coudre sans avoir un estimé de notre maison qui est seule à donner une garantie écrite d'un an. Aussi machines neuves et seconde-main à vendre. **SAMSON SEWING MACHINE, ENR., 803, rue St-Vallier, Québec, Tél.: 3-0011.**
53630—31-10 (mar.j.v. au 8-1) 120 A

Maisons à vendre

SILLERY. — Lots et maisons à vendre, Parc Falaise. **EUGENE CHALIFOUR, CONTRACTEURS, 1601, COTE GIGNAC, TEL.: 7-1627 (le soir : 7-1108).**
53872—10-11 (1 ms) 127

GIFFARD, — Maison à vendre, 2 étages, près de l'école et de l'église, avec revenu. **S'adresser à 61, avenue Renouard, Giffard.**
54379—2-12 (3 fs) 127

MAISON NEUVE à vendre, 5 appartements, Ste-Foy, Ancienne-Lorette, Cap-Rouge, très bon marché, peu de comptant, paiement $28.00 par mois. **TEL.: 7-4422.**
53952—13-11 (1 ms) 127

ACOMPTE $1,500. — Charlesbourg, maison 2 logements, 4 pièces, moderne, balance comme loyer, logement libre 30 jours d'avis. **Emile BROUSSEAU, 255, St-Jean, TEL.: 2-5768.**
54320—28-11 (6 fs) 127

FORD PICK-UP 1 tonne, 1951, 14,000 milles garanti, 700 x 17, 8 plis, plus besoin. **152, VITRE, QUEBEC.**
54421—3-12 (6 fs) 127

CHALET situé à Notre-Dame-des-Laurentides, terrains situés rue Edgar, Ancienne-Lorette. **Pour informations, TEL.: 3-4167.**
54418—3-12 (6 fs) 127

MAISON PORCHERIE, poulailler entrepôt avec eau, électricité, aux Saules. Cause maladie. **152, Vitré, Québec.**
54421—3-12 (6 fs) 127

COTTAGES NEUFS, de 4-5 et 6 pièces, conditions faciles. **J.-P. DROUIN, St-Pierre, Charlesbourg, TEL.: MA-3-2016.**
54391—2-12 (mar.j.v. au 26-12) 127 jno

MONTMAGNY, — Près de l'église St-Mathieu, 5 pièces, terrain 39,530 — taxe $19.00. Prix : $5,500.00 inutile de faire des démarches sans avoir $3,000. à donner comptant, balance facile avec intérêt 5%, libre à l'acheteur. **S'adresser : E. LEMIEUX, 114, des Franciscains, Québec.**
54327—28-11 (6 fs) 127

L.-P.-R. THIBODEAU
COURTIER EN IMMEUBLE
Pourquoi chercher ailleurs ce que vous trouverez à nos bureaux Une visite ou un appel téléphonique vous convaincra. Le seul bureau d'immeuble à Québec s'occupant exclusivement de transactions immobilières et commerciales.
L.-P.-R. THIBODEAU
325, Blvd Charest
Tél. : 2-8115.
54250—1-12 (1 ms) 127

Maisons à vendre

STE-CLAIRE D'ASSISE. — Maison neuve de 2 logements de 5 pièces et bain, logement du bas libre à l'acheteur; comptant requis $5,000. **RAYMOND BELANGER, 32, COURONNE, 3-5352.**
53934—13-11 (1 ms) 127

ST-MALO. — Maison à vendre, 3 logements 149-151, rue St-Bernard, au prix de $5,300.00 comptant. **S'adresser sur les lieux à G. GIGNAC, 149, St-Bernard, Québec.**
54447—4-12 (6 fs) 127

RAYMOND BELANGER
NOTAIRE
32, DE LA COURONNE
QUEBEC — TEL 3-5352
PRETS SUR HYPOTHEQUE
53843—7-11 (mar.j.v. au 5-1) 127

RAY. DE ROSA INC.

POUR L'ACHAT, — D'un cottage, bungalow, duplex, maison de chambres, épicerie licenciée, hôtel, taverne, ligne d'autobus, manufacture, restaurant, etc.. Consultez toujours

RAY. DE ROSA INC.
130, rue St-Jean
Tél. : 5-5914 — 4-7606
54203—28-11 (6 fs) 127

Maisons demandées

VOULEZ-VOUS vendre votre maison ou commerce, rapidement. **Consultez WILFRID ROGER, courtier en immeubles et assurances générales, 195, 4e Rue. TEL.: 4-2542.**
53722—4-11 (1 ms) 128

VOUS VOULEZ ACHETER ou vendre votre propriété ou commerce ? Vente pratiquement assurée dans 30 jours. **Consulter un expert, L. HUNT, 253, St-Jean, Québec, TEL.: 5-7688.**
54535—1-12 (1 ms) 128

Matelas — Réparations

LOUIS ROUSSEAU, TEL.: 4-1480. Réparation matelas, sommiers, meubles. Matelas neufs. **1336, 3e Avenue, Limoilou, Québec.**
53681—3-11 (1 ms) 138

Médecins

Dr CHS RINFRET. — Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes. 5½, rue St-Joseph, Québec. 10 à 11h., et 2 à 4h. Soir : lundi, mer., vend., 7 à 8h. **TEL.: 4-4061.**
54102—20-11 (1 ms) 140

On demande à acheter

DESIRE acheter un tour à fer usagé en bon ordre, environ de 30 à 36 pouces entre les centres. S'adresser par téléphone à VI-2-3503.
54448—4-12 (1 fs) 155

Peinture et vernis

PEINTURE CORVETTE
Pour intérieur et extérieur couleurs assorties.
SPECIAL
$3.50 le GALLON
PEINTURE CORVETTE, Enr.
510, rue Ste-Thérèse
QUEBEC. Tél.: 3-1123
53784—6-11 (1 ms) 161

Poussins - Poulets

POUSSINS-DINDONNEAUX. — Aviculteurs, achetez vos poussins et dindonneaux d'un pouvoir coopératif certifié et approuvé, aucun réacteur à la première épreuve. Nous faisons affaire dans 7 des 10 provinces du Canada. Demandez nos listes de prix. **COUVOIR COOP. DE BATISCAN, Batiscan, cté de Champlain.**
54025—17-11 (1 ms) 173

Propriétés à vendre

PROPRIETE A VENDRE

POSTE POUR ETAL de boucher ou épicerie, inclus, 4 appartements plus chambre de bain, construction neuve, près de l'avenue des Erables, connection directe avec le propriétaire. **CASIER POSTAL 402, Haute ville, Québec, Possession immédiate.**
53904—11-11 (1 ms) 178

PROPRIETE A VENDRE

POSTE POUR MEDECIN, spécialiste, 13 appartements, facile à convertir en 3 bureaux de médecin, possession immédiate, située sur l'avenue des Erables, côté droit entre St-Cyrille et Grande-Allée, connection directe avec le propriétaire. **CASIER POSTAL 482, haute ville, Québec.**
53903—11-11 (1 ms) 178

Cet excellent remède fabriqué par le Dr Jos. Comtois est tout indiqué pour le traitement efficace des maladies des reins: mal de dos, mal de reins et de la vessie, miction douloureuse et fréquente, incontinence d'urine, cystite, urine blanche et avec dépôt, gonflement des paupières au lever, enflure et engourdissement des pieds et des mains, essoufflement au moindre travail.

PRIX:
$5 la boîte (traitement de 15 jours) ou 2 boîtes pour $2.00 sur mandat-poste à

DOCTEUR JOSEPH COMTOIS
Saint-Barthélémy, Co. de Berthier, P.Q.

A Québec: aux Pharmacies BRUNET, Tél.: 8141, ou LIVERNOIS, Tél.: 2-5214.

En vente dans toutes les pharmacies.

54392—4-12 (j. au 18-12) 186

Réparations de laveuses

EUREKA. — SERVICE, VENTE, REPARATION laveuses, balayeuses, poêles et de tout autre appareil électrique. Bobinons moteurs. Vendons laveuses reconstruites, $50. à $60., balayeuses, $20. **AGENCES LOCALES, 32, de l'EGLISE, Québec, TEL.: 3-4727.**
53281—17-10 (mar.j.v. au 16-12) 188 A

REPARONS LAVEUSES, — Balayeuses et machines à coudre. S'adresser à **SERVICE IDEAL, ENR., 13, rue Dorchester,

CADEAUX des FETES

Le coin des

SUGGESTIONS pratiques

Consultez ces annonces et faites votre choix.

Suggestions

NOTRE MAGASIN DE MEUBLES NEUFS ET D'ECHANGES EST AU SERVICE DU PUBLIC

en vue de lui faire faire des achats économiques par ce temps de vie chère

Nous voulons faire profiter notre clientèle de bas prix en vendant sur une base de profits minimum.

ALLOCATIONS GENEREUSES

Mobiliers chesterfields de chambre à coucher, de salle à manger. Meubles de fantaisie, meubles de bureau, tables et chaises de toutes sortes. Poêles de cuisine, poêles électriques, réfrigérateurs électriques, lamps, cendrier, tabouret et quantité de petits meubles pour cadeaux.

Il nous fait plaisir de rappeler à notre nombreuse et distinguée clientèle que nous nous occupons toujours de la vente de meubles neufs et que nous sommes à même de la faire bénéficier de prix très avantageux. Venez nous voir. Nous avons en mains un vaste stock, et nous sommes positifs de pouvoir vous donner exactement ce que vous désirez, au prix que vous vous attendiez de payer.

ENCHERES MARCEAU, Enr.

MEUBLES MARCEAU INC.

110, ST-PAUL, QUEBEC

TEL.: 5-9309 OU 2-1278

54228—26-11 (1 ms) Sugg.

IMPORTATEUR

Un cadeau importé à prix populaire. Bijoux mosaïque de Venise, Italie. Porcelaine de Limoges, France. Véritable collier et chapelet en cristal de roche de Bohême, Tchécoslovaquie. Bagues de fiançailles en diamant Blue Bird et Blue River, etc.. Montres Omega, Girard, Perregaux, Le Coultre et Longines. Un lot de BAGUES de fiançailles en DIAMANTS (échantillons de manufacture). A SACRIFIER avec ESCOMPTES de 25% à 50%.

OMER ROUSSEAU

DIAMANTAIRE

bijoutier importateur

46, rue St-Joseph — Québec

54281—27-11 (20 fs) Sugg.

J.-W. CANTIN

446, rue ST JOSEPH, Tél.: 5-8007

GRAND ASSORTIMENT DE : Mobiliers de chambre, sets à déjeuner, chesterfields, tabagies, coffres en cèdre, radios, meubles à ouvrage, jouets, traînes, skis, miroirs, poêles, lampes sur table et sur pied, cendriers, etc.

54237—26-11 (1 ms) Sugg.

MONTRES SUISSES VALORY

AUTOMATIQUES et régulières 17 pierres, à l'épreuve de l'eau, 15 différents modèles. Montres automatiques pour dames et messieurs. JOS. LAHOUD, Inc., 130, de la Couronne, Québec.

54230—26-11 (1 ms) Sugg.

BOIVIN & FILS

AU ROYAUME DES CRAVATES et CHAPEAUX

53, rue St-Joseph, Québec.

54235—26-11 (1 ms) Sugg.

L'ECRIN, Enr.

SERGE GAGNON, prop.

ASSORTIMENT de bijoux coro, montres, bagues, diamants, etc. Réparons montres, horloges, bijoux. Un léger acompte réserve l'article de votre choix. 874, St-Vallier, Québec. TEL.: 3-9637.

54247—26-11 (1 ms) Sugg.

Suggestions

EUGENE CHAMBERLAND

Horloger-bijoutier

BEL ASSORTIMENT de montres, bagues, etc. Un léger acompte réservera l'article désiré pour les fêtes. 142, DU PONT, Québec. TEL.: 2-2449.

53805—19-11 (1 ms) Sugg.

P. GAGNE & FRERE

Nouveaux Accordéons

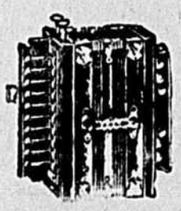

2 basses, une rangée avec languettes d'acier. Accordéons Hohner une et 2 rangées. Accordéons de notre marque. Spécialité : Réparations d'accordéons.

36, Durocher — Tél.: 5-8601

54234—26-11 (1 ms) Sugg.

COSTUMES PERE NOEL

A VENDRE OU A LOUER

tuques, cheveux, barbe blanche, MANTEAUX DE FOURRURE; rat musqué, mouton de Perse, $200, et plus parfaitement neufs. L. NADEAU, 141½, Crémazie, Québec. Tél.: 5-6434.

54238—26-11 (12 fs) Sugg.

CARILLON ELECTRIQUE, Inc.

ENTREPRENEUR - ELECTRICIEN. — Vente, réparations, neufs et usagés. Réfrigérateurs essiveuses, poêles électriques. Gérard COULOMBE, président. 20-22 Carillon, Québec. TEL.: 3-7649.

54244—26-11 (1 ms) Sugg.

PAQUET & JUNEAU

180, RUE DU PONT, QUEBEC

Horlogers et bijoutiers

Toujours en magasin : montres, horloges, bijouteries, jones, bagues, etc. Escompte spécial sur bagues et diamants. Un léger acompte réserve l'article de votre choix.

TEL.: 4-1161

53804—14-11 (1 ms) Sugg.

VEZINA & FILION, Enr.

VALISES, SACS DE VOYAGE

MALLETTES POUR DAMES, MALLES POUR HOMMES 20 à 30% REDUCTION. 317, RUE ST-VALLIER, TEL.: 4-8290.

54195—24-11 (1 ms) Sugg.

CHARLES MORENCY

CADEAUX DE TOUS GENRES à des prix à la portée de toutes les bourses et défiant toute compétition. — CHARLES MORENCY, 524, Ste-Thérèse, Québec. Tél.: 3-9719.

54236—26-11 (1 ms) Sugg.

SERINS PERRUCHES

Cages et accessoires

POISSONS

Nourriture et remèdes pour animaux domestiques. Recommandons produits "Brock" pour canaris

Liste de prix sur demande :

LA MAISON LANGEVIN, Enr.

140, de la COURONNE, Québec

TEL.: 3-0619

54245—27-11 (mar.j.v. au 23-12) Sugg.

COIFFURES

Salons de coiffures

SALON PAULETTE. — 764, St-Vallier, Québec, TEL.: 4-2754. — Nouvelle spécialité : coupe de cheveux shortwave, ainsi que coiffures de tous genres. MME A. LAUZIER, propriétaire.

54175—24-11 (1 ms) S.C.

FOURRURES

W. & M. BESHRO

57, rue ST-JOSEPH

SPECIALITE :

FOURRURES

Rat musqué, mouton de Perse, seal, coney japonais. Aussi MANTEAUX ¾. Prix spécial à tous nos clients. TEL.: 4-0755.

53744—4-11 (1 ms) 95

JOS. LAHOUD

130, de la Couronne

Le plus grand assortiment de manteaux de fourrure, à Québec.

54100—20-11 (1 ms) 95

FOURRURES SALON A. VILLENEUVE

SPECIAUX

Manteaux de toutes sortes, de haute qualité. — Spécialité : Mouton russe et rat musqué.

10, McMAHON app. 7. TEL.: 4-2793

53867—10-11 (1 ms) 95

Jos. Robitaille Enrg.

MANUFACTURIER et marchand de fourrures, capes et jaquettes d'écureuils, teintes vison, ainsi que flancs de rats musqués. Réparations et transformation de manteaux. 108, RICHELIEU, TEL.: 2-3288.

54336—1-12 (1 ms) 95

M.P.-ADAM GELINAS, Trois-Rivières. — Manteaux mouton de Perse, Hudson seal. Gros et détail, rat musqué, jaquettes, garniture, manteau enfant, capot chat, tuques vison. 1521, Notre-Dame, Trois-Rivières, TEL.: 4-7772.

54028—17-11 (1 ms) 95

FOURRURE DE LUXE à louer ou à vendre. Réparations, remodelage à prix réduits. S'adresser à J.-H. L'HEUREUX, 84, chemin STE-FOY, TEL.: 4-2127.

53749—5-11 (1 ms) 95

MESDAMES. — Si vous désirez conserver votre chic et votre élégance, assurez-vous les services de

NAP.-GEORGES TURCOTTE

Marchand de fourrures, confection, réparation, remodelage, entreposage. 201, boul. Charest, TEL.: 4-1459.

54454—4-12 (mar.j.v. au 30-12) 95

PHILIPPE BRETON

251, rue Saint-Joseph

MANTEAUX en stocks ou faits sur mesures, mouton de Perse, pattes de mouton, seal noir, lapin teint), rat musqué, chinchilla, lapins dans toutes teintes, collets. Transformations. TEL.: 3-6658.

53779—13-11 (1 ms) 95

FOURRURES THIBAULT

282, rue ST-JEAN, QUEBEC

Dernières créations en fourrures, manteaux, garnitures, collets, parures de cou. Réparations, réfections, repassage et teinture. Voûte d'entreposage assurée contre feu, vol, mites. Achetons peaux vertes.

53852—10-11 (1 ms) 95

FOURRURES

VAILLANCOURT & FRERE

Assortiment complet

Manteaux sur ordre

36 ave des Oblats, tél. 4-3747

En face église St Sauveur

51970—2-9 (mar.j.v. au 30-12) 95

Bel hommage à Mme Gérald Paré

Lévis. — (Spéc.) — Samedi, le 8 novembre, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, eurent lieu, en l'église Notre-Dame de Lévis, les funérailles de Mme Gérald Paré, née Yvonne Ouellet, décédée le 5, à l'âge de 48 ans.

La levée du corps fut faite par M. le curé Jos. Gingras. Le service fut chanté par l'abbé Léopold Ouellet, du collège Ste-Anne de la Pocatière, neveu de la défunte, assisté de MM. les abbés Pascal Potvin, principal de l'Ecole Normale de Lévis, et Roland Ouellet, du collège Ste-Anne, cousin de la défunte.

Au choeur, Mge Réal Thomassin, p.d., supérieur du petit séminaire de Québec; Mgr Raoul Tardif, p. d., supérieur du collège de Lévis, M. le curé J. Gingras, MM. les abbés A. Lord, L. Talbot, O. Pouliot, et A. Verreault du petit séminaire de Québec; MM. les abbés Georges-E. Proulx, Alzyre Tardif, J. Moreau, Réal Fortin, Jos. Corriveau, Alphonse Guay, du collège de Lévis, M. le vicaire L. Nicole, M. l'abbé Jean-Marie Leblond, vicaire à l'Ancienne-Lorette.

Les Rhétoriciens du collège de Lévis, les élèves du couvent de Lévis et de l'Ecole Normale avaient pris place dans la nef.

La chorale paroissiale, sous la direction de M. Edgar Gosselin, a chanté la messe des morts de Yon. M. Christophe Gagnon touchait l'orgue.

M. François Ouellet, cousin de la défunte, portait la croix.

Suivaient le cercueil, son époux, ses oncles : MM. Lucien Lapointe, Jos. Caron, Maurice Garneau, Emile Gingras, Joseph et François Simard; ses neveux : MM. André Boucher, Réjean, Serge et Jocelyn Simard; ses cousins : MM. Jean-Claude, Paul-Emile, Robert et Michel Lapointe, Roger, Fernand, René, Yvan et Jean Caron, Fernand Nadeau, Maurice, Benito, Emile, Armand, Camille, Chs-Eug. et Jean-Paul Gingras, Laureat Falardeau, Geo. Trudel, Alexandre, Roger, Laurent, Raymond Simard, Fernand Bolduc, Cliff Clézer, Roland, Philippe, Adolphe et J.-Marc Simard, Louis Dumais, Raymond et Gérard Goyette, M. Bertrand et un ami intime, Roméo Pichette.

La compagnie Otis, dont le défunt était employé, était largement représentée. On voyait notamment MM. G. Fecteau, M. Mooney, L. Leclerc, C.-E. Letarte, J. Marcoux, Roger Leclerc, Guy Turgeon, Guy Lebel, Marc Grégoire, Nap. Drolet, Ed. Lefrançois, Ulric Tardif, Guy Lefrançois, René Plante, Ph. Letarte, Marc Giroux, J. Rochette, Harold Johnson, ainsi que MM. Paul Ratté et N. Quinn, de la Turnbull Elevator et MM. Armand et Jos. Tardif, de l'union.

Dans le défilé, à la suite des membres de la famille, on voyait : M. Frs Boudreau, m.p.p., l'échevin J. Conseiller, MM. Arthur Drolet, J.-G.-D. Guay, C. Boucher, Rod. Simard, P.-H. Drapeau, C. Gingras, Michel Towner, Louis Savard, Albert Daigle, J.-M. Daigle, Raymond Plamondon, Roger Caron, Paul Labbé, Paul Doyon, A. Raymond, Ph. Clouston, Henri Roy, John Maguire, André Drolet, Marcel Leclerc, Raymond Friatag, L. Norton, Paul Ratté, Emile Marceau, E. Norton, N. Quinn, H. Johnson, L. Leclerc, J.-E.-Marcel Guay, Eugène Dallaire, W. Racine, Jos. Lépine, M. Croisetière, Roméo Pichette, Clément Lapointe, Arth. Beaulieu, J.-L. Poulin, Geo. Panet, R. Clavet, Claude Thivierge, J.-G. Cloutier, Léopold Cloutier, P.-E. Letarte, Fern. Plamondon, Marcel Cloutier, O. Labrecque, F. Perreault, Rol. Simard, E. Boivin, O. Trudel, A. Brochu, V. Perron, O. Caouette, J.-G. Pageau, Gérard Pageau, A. Brousseau, Oscar Drapeau, W. Gaulin, O. Labrecque, Ludger Asselin, René Huard, Donat Simard, Edmond Trépanier, Louis Devarennes, Ph. Letarte, C.-A. Guilbault, A. Labbé P.-E. Fortier, Uld. Savard, R. Petit, R. Racine, Lucien Picard, B. Picard, H. Picard, L. Picard, Jos. Tardif, Nap. Tremblay, M. Savard, E. Laforte, Alfred Roussel, A. Gaulin, Gaston Verreault, Alfred Boivin, J. Poulin, R. Bernier, G. Montminy, Fernand Thomassin, Lucien Picard, Gérard Gaulin.

Nos condoléances à la famille éprouvée.

AUTOMOBILES

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES, neuves et usagées de toutes marques. Achetons chars usagés, accidentés et "scraps". LUDGER FERLAND, 661, 1ière AVENUE, Québec, TEL.: 4-2920.

54033—17-11 (1 ms) A.V.

PARTIES D'AUTOS KING AUTO PARTS REG'D

PLUS GRANDS distributeurs de pièces au Canada, neuves ou usagées, pour toutes marques d'automobiles, camions, etc.. Transmissions, radiateurs, moteurs, grilles, pneus. — 237, 3ième RUE TEL.: 3-1557.

54104—21-11 (mar.j.v. au 20-1) 53 A.A.

Autos à louer

CHARS DERNIERS MODELES, assurance protection autrui $20,000.-$40,000. 0.10 du mille plus $5.00 par jour. S'adresser: ROMPRE & FRERES, Drive Yourself, 1272, Maguire, Sillery, TEL.: 7-8575.

53683—3-11 (1 ms) A.L.

Autos à vendre

MERCURY	sedan	1950
TATRAPLAN, RENAUD, SKODA	convertible	1950
PACKARD	sedan	1948
BUICK, Pont. Oldsm.	sedan	1948
FORD	sedan, coupé, coach	1948-1950
DODGE	sedan, coupé et coupé opéra	1941-1948

CAMIONS 10 roues, 2 différentiels et 3 différentiels avec ou sans dompeuse.

JEEPS DODGE et WILLIS

ASSORTIMENT COMPLET DE PANELS, DE PASSAGERS, STATION-WAGON

PAUL MAHEUX

597, boul. Charest, Québec, TEL.: 3-4167.

54350—1-12 (1 ms) A.V.

CHARS USAGES

AUSSI CHARS NEUFS. — Achetons et vendons aux meilleurs prix en ville. Conditions faciles. 18 et 24 mois. Ouvert tous les soirs. HUDON AUTOMOBILES, ENR., 545, 1ière AVENUE, TEL.: 4-9769.

54069—19-11 (1 ms) A.V.

MAURICE POIRIER

PIECES neuves et usagées de toutes marques d'automobiles et camions. Différentiel, transmission, radiateur, grilles, moteurs. Hoist ruxtell, attention spéciale au courrier. S'adresser : 589, 1ière AVENUE, TEL.: 2-4463.

53032—13-11 (mar.j.v. au 9-1-53) A.V.

AUTO MODERNE, Ltée VERITABLES OCCASIONS

PACKARD sedanette 1950, équipé $1475., Morris sedan 1948, $590. Dodge sedanette 1951, équipé, $1495. Morris Oxford presque neuf 1952, $1550. Packard sedanette 1951, $2385., Packard sedan équipé 1950, $1975. Morris Panel ¼ tonne 1949, $595.; Morris Minor coach 1950, $895.; Jeep usagé, $925.; Jeep Pick-up Station Wagon avec pouvoir sur 4 roues, neuf. 25, DE LA COURONNE, 54345—1-12 (1 mms) A.V.

BARIL MOTOR SALES

CHARS NEUFS et USAGES. — Achat et vente. Termes : 24 mois. Ouvert le soir. BARIL MOTOR SALES REG'D., 75, 31ème Avenue, Limoilou, Québec. TEL.: 5-6505.

53622—30-10 (1 ms) A.V.

CHETONS AUTOS

POUR ARGENT COMPTANT

PAUL MAHEUX

597, boul. Charest — TEL.: 3-4167.

53940—13-11 (1 ms) A.D.

Autos à vendre

FRADET AUTOMOBILES CHARS NEUFS ET USAGES

de toutes marques à vendre ou échanger avec garantie. 276, rue St-Paul, Québec. TEL.: 5-9666. — 7-4070.

53871—10-11 (1.j.v. au 8-1) A.V.

CHARS USAGES

DE TOUTES MARQUES ET DE TOUS MODELES

A PRIX D'OCCASION

AUTOMOBILES INC

12, DE LA COURONNE QUEBEC, TEL. : 2-1208

7-11 (1 ms) A.V.

Camions à vendre

REMORQUE (Semi-Trailer) 30 pieds, avec haridelles, 8 roues, roulotte, trailers de toutes sortes et toutes grosseurs. PAUL MAHEUX, 597, boul. Charest, Québec, TEL.: 3-4167.

54263—27-11 (6 fs) C.V.

4 SOUFFLEURS A NEIGE

(SNOW-GO) Gros et petits modèles, 4 camions, pouvoir sur 4 roues avec charrues, camions équipés de 3 différentiels. PAUL MAHEUX, 597, boul. CHAREST, QUEBEC, TEL.: 3-4167.

54265—27-11 (6 fs) C.V.

Garages à vendre

GARAGE A VENDRE

Garage moderne, 75 x 45, construit 1946, avec agence d'autos et camions de marque populaire, outillage au complet avec stock de pièces. Aussi associé avec capital serait considéré.

ECRIRE A CASIER 232, L'ACTION CATHOLIQUE, QUEBEC

54456—4-12 (j.v. au 19-12) G.V.

Garage — Service

GARAGE ANDREWS, 596, ST-VALLIER, près du boulevard Langelier. Accessoires neufs. Ford, Chevrolet, neufs et usagés, toutes marques motocyclettes, bicycles, accessoires C.C.M., MAJESTIC, parties d'Elk. Réparations générales. REMORQUAGE jour et nuit. TEL.: 3-3738.

51043—9-10 (mar.j.v. au 5-12) G.S.

J.-S. RUELLAND

CARROSSIER DIPLOME GENERAL MOTORS, REPARATIONS DE CARROSSERIES D'AUTOMOBILES, débosssage, peinture, vitrage d'autos, bourrure. Travail fait par des experts. 1, CHRISTOPHE-COLOMB, Québec. TEL.: 5-8216.

53282—17-10 (mar.j.v. au 16-12) G.S.

Funérailles de M. M.-Edm. Vézina

Les funérailles de M. Michel-Edmond Vézina ont eu lieu à Boischatel et elles ont été l'occasion d'une touchante manifestation d'estime à la mémoire de ce citoyen distingué qui fut pendant de nombreuses années à l'emploi de la Cie Paquet Ltée. M. Vézina était l'époux de dame Octavie Garneau.

M. l'abbé Lorenzo Fortier, neveu du défunt, a chanté le service et dans les stalles du sanctuaire, on voyait MM. les abbés Pierre Gravel, curé, Amédée Fillion, Rosario Lefebvre, Jean-Paul Huot.

Le deuil était conduit par le gendre du défunt : M. Roger Vézina; ses beaux-frères, MM. Lauréat Vézina, Aimé Garneau, Alfred Garneau, Alphonse Garneau; ses neveux, MM. Napoléon Garneau, Jos. Lefebvre, Bernard Vézina, Jeen-Chs Vézina, Bruno Vézina, J.-Edouard Trudelle, Paul Vézina, Gilbert Vézina, Emmanuel Lefebvre, Rosaire Lefebvre, Jacques Giroux, Jules Giroux, Laurent Garneau, Lauréat Garneau, Donat Garneau.

On voyait aussi M. le maire J. Racine, Robert Bélanger, Jos. Vézina, Azarias Vézina, Stanislat Huot, Emile-J. Vézina, Frs Vézina, Josaphat Doyon, René Doyon, Jos. Doyon, Armand Vézina, Paul Vézina, Arthur Vézina, Maurice Fortier, Johnny Bouchard, Jos. Huot, Siméon Huot, Irenée Bourbeau, Louis Bédard et nombre d'autres.

Nos condoléances.

Funérailles de M. Richard Simard

Les funérailles de M. Richard Simard, fils de M. et Mme Arthur Simard, décédé accidentellement, à Rivière-du-Loup, ont eu lieu en l'église du Sacré-Coeur-de-Jésus et elles ont été l'occasion d'une touchante manifestation d'estime et de condoléances. De nombreux citoyens, hommes d'affaires, représentants de différents groupements et de maisons d'affaires figuraient dans le cortège et à l'église. Des compagnons de travail du défunt et plusieurs amis se joignaient aussi dans le cortège.

M. l'abbé Lomer Gagné a fait la levée du corps et le service a été chanté par M. l'abbé J.-B. Drouyn, assisté de MM. les abbés R. Boucher et A. Beaudoin.

Dans les stalles du sanctuaire on voyait aussi M. l'abbé Armand Déry, curé de la paroisse, M. l'abbé Robert Turcotte, de l'hôpital du Sacré-Coeur, le R. P. Rodrigue, s.v., le R. F. Morel, s.v., ainsi que M. l'abbé Lomer Gagné et des Frères des Ecoles Chrétiennes avec un groupe d'élèves.

A la suite du corbillard, le deuil était conduit par le père du défunt, M. Arthur Simard; ses frères : René, Roger, Robert, Jacques et Guy Simard; son grand-père, M. Alfred Lapointe; ses beaux-frères : MM. Aimé Boucher et Roger Drapeau;

Débat oratoire mixte au . . .

(Suite de la page 3)

son coeur, idéal bien défini, grand mouvement de renfoncement, volonté de sortir de soi, acte postif de générosité. Il a noté que notre jeunesse fait pitié parce qu'elle n'aime pas.

Parlant des fréquentations, M. Jean a dit que celles-ci devraient avoir pour but de développer chez chacun la bonne sensibilité et d'enrichir la personnalité de chacun. Pour sa part M. Gobeil s'est élevé contre la vie trop facile des jeunes. Nous avons malheureusement l'impression d'être de bons gros bourgeois, heureux d'avoir à notre aide d'abord les parents et ensuite les professeurs.

Mlle Louise Grenier, élève de 1ère année en Philosophie, au couvent des Ursulines de Québec, a prouvé que la jeune fille moderne sait aimer. Cette dernière, a-t-elle souligné, n'est pas si rare qu'on le pense. Elle décrit ensuite l'oeuvre merveilleuse d'abnégation et d'amour véritable du prochain de celles qui se donnent totalement pour le soulagement des maux les plus profonds.

L'un des concurrents, M. Michel DeCelles, étudiant de 1ère année en Philosophie du Collège des Jésuites, dit que nous devons continuer d'être optimiste et envisager le problème d'une façon globale et sereine. Les jeunes, a-t-il ajouté, ont pour exemple les défauts du monde où ils vivent.

Au cours de la soirée, un groupe d'élèves du collège a interprété deux sketches captivants intitulés: "La tentation" et "Un soir, au Café Latin de Paris". Ce sont : MM. Gilles Jobin, Claude Robitaille, René Laberge, Claude Allard, Grégoire Tremblay, Renault Gariépy, Guy Jobin, Jean-Pierre Audet, Emile Martel, Rémi Savard, Claude Belleau, Mackenzie Grantham, Jean Demers, Jean Belleau, Michel Jean et René Pâquet. Au début de la soirée, M. Jean Beauvais donna quelques notes biographiques sur saint François-Xavier. M. André Jobin agissait en qualité de maître de cérémonie.

A l'Instruction publique et . . .

(Suite de la page 3)

il sera sans aucun doute digne de ses devanciers".

M. LaFerté a proposé que cette motion soit non seulement consignée dans les procès-verbaux mais également transmise au cardinal Léger personnellement.

Le col. Wilfrid Bovey a ajouté que cette nomination est un honneur non seulement pour l'Eglise catholique mais pour le Canada tout entier.

A L'INSTRUCTION PUBLIQUE

A l'ouverture de la réunion du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, qui a été tenue hier, au parlement, et à laquelle assistaient la grande majorité des évêques et presque tous les membres laïques, le surintendant de l'Instruction publique, M. O.-J. Desaulniers, a présenté les hommages de ce comité au nouveau prince de l'Eglise.

M. Desaulniers a rappelé que l'honneur qui échoit à Son Eminence rejaillit sur le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, dont Elle est l'un des membres les plus dévoués.

Son Excellence Monseigneur l'Archevêque de Québec s'est plu à appuyer les paroles de M. le surintendant et à mettre en relief la carrière d'éducateur du nouveau cardinal. Il a d'abord souligné son oeuvre au Japon où il fut le fondateur de l'un des deux séminaires qui préparent le clergé indigène et où il a fait preuve d'un sens psychologique et d'un zèle apostolique qui ont contribué grandement au développement de l'Eglise catholique au Japon.

Il a ensuite souligné l'oeuvre de Son Eminence au Collège canadien où il a jeté un grand lustre sur le Canada.

Le cardinal Léger a été toute sa vie un éducateur remarquable qui continuera son travail avec une influence accrue grâce au prestige de sa nouvelle dignité.

L'honneur conféré à Son Eminence le cardinal Léger réjouit ses concitoyens et toute l'Eglise canadienne.

Conformément à une proposition de Son Excellence Mgr Vachon, archevêque d'Ottawa, appuyé par l'honorable Antoine Rivard, le message ci-dessous a été adressé à Son Eminence :

Le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, réuni ce matin en séance plénière, exprime joie très vive élévation Votre Eminence au cardinalat et la prie d'agréer chaleureuses félicitations et voeux les plus fervents.

Il offre Très Saint-Père hommage profonde gratitude et respectueuse affection.

(signé) :

Omer-J. Desaulniers,
surintendant de l'Instruction publique.

L'Assemblée législative rend . . .

(Suite de la page 3)

teurs de l'Institut Canadien, et qui, par son talent et ses mérites, fut un jour décoré par la France.

Personnellement je l'ai connu au moment où il était déjà Greffier du Conseil Exécutif. Et comme ceux qui l'ont visité, j'ai été pris par sa chaude hospitalité, l'affabilité de sa personne et par le charme de sa conversation. Il savait raconter avec esprit et écouter avec intelligence. Il n'avait pas d'ennemis, et même ses adversaires politiques, du temps où il faisait de la politique active, se sont plu à reconnaître sa largeur de vue, sa sincérité et sa haute conception de la vie publique.

Jusqu'à la fin, M. l'Orateur, il a donné l'exemple d'une jeunesse de coeur et d'esprit rarement égalée. Il aimait à répéter le mot de Clémenceau: "Quand on est jeune, c'est pour longtemps".

Le Dr Morissette nous a laissé, mais son souvenir demeurera. Permettez qu'en mon nom et au nom de l'Opposition libérale, j'offre à sa famille notre sympathie très sincère, et que sur sa tombe à peine fermée, je dépose l'hommage de notre amitié et d'un souvenir impérissable.

L'hon. Duplessis

J'ai connu le Dr Morisset, très intimement, pendant de nombreuses années. Il a été élu député en 1904, alors que l'opposition du temps n'avait pas placé de candidat contre lui. Ce fut une élection facile. Mais il a prouvé sa popularité en 1908, alors qu'il a été réélu dans une élection contestée. Il m'a souvent déclaré qu'à Ste-Hénédine, sa paroisse natale, une seule famille, une famille Noël, avait voté contre lui.

Le premier ministre insiste sur le fait que le Dr Morisset était un franc libéral et que l'Union Nationale l'a non-seulement maintenu à son poste, mais a encore augmenté son traitement. C'était, dit M. Duplessis, un excellent médecin de famille et un excellent père de famille. S'il fut un partisan loyal et convaincu, il a été un greffier consciencieux, que nous avons gardé à son poste. Sa mort a provoqué des regrets justifiés. Tout le monde reconnaissait ses mérites personnels, son attachement à sa profession et à sa famille.

SERVICES SPECIAUX

FOURRURES EMOND Enr'g.

MANTEAUX SUR MESURE

Réparation et transformation, aussi location de manteaux courts. Satisfaction garantie. 83, rue des Commissaires, Québec. (Près de la Couronne). TEL.: 5-6741.

52944—3-10 (3 ms) S.S.

J.-Wilfrid Dubois, Inc.

2, rue DUROCHER, tél. : 5-5298

Directeur de funérailles. Embaumeur gradué. Salons mortuaires gratuits à la disposition du public. Jos.-H. BUREAU, président général.

TEL.: 7-5781

53938—13-11 (1 ms) S.S.

5-5790

Fleurs pour toutes occasions

DESSINS MORTUAIRES

SERRE DU SACRE-COEUR, ENR.

Ave du Sacré-Coeur, St-Malo

Satisfaction garantie.

53957—13-11 (1 ms) S.S.

FOURRURE HENRI DION

SPECIALITE : — Manteaux de mouton de Perse, gris et noir, Hudson seal, rat musqué, etc., Prix défiant toute compétition. 168, DE MAZENOD, Québec

TEL.: 5-9702.

53777—18-11 (1 ms) S.S.

Dr DONAT ROY, chirurgien-dentiste — Heures de bureau de 9h. à midi et 2h. à 5 heures. 503, 3e Avenue, Limoilou, TEL. bureau : 4-1252; Rés.: 7-2201.

53914—12-11 (1 ms) S.S.

Décès

AUDET. — A Naudville, le 3 décembre 1952, à l'âge de 45 ans, est décédé M. Paul-Emile Audet, en religion Frère Jacques, s.s.s.

Un premier service a été chanté, jeudi matin, à Naudville.

La dépouille mortelle sera transportée à Québec pour être exposée au monastère des Pères du St-Sacrement.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 hres 45.

Départ du monastère des Pères du St-Sacrement, à Québec, à 10 hres 30, pour l'église du St-Sacrement et de là au cimetière de la communauté. 54462—4-12—2 fs

BEAUDOIN. — A Québec, le 2 décembre 1952, à l'âge de 44 ans, est décédé M. Jacques Beaudoin, employé à la Commission des Liqueurs, époux de dame Marie-Berthe Boulanger, demeurant à 171½, rue Bourlamaque.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 hres.

Départ de la résidence funéraire de la maison Arthur Cloutier et Fils, 146, boul. St-Cyrille, à 8 h. 45, pour l'église de Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière Mont-Marie de Lévis, où un libera sera chanté. 54429—3-12—2 fs

BLANCHET. — A Ste-Louise de l'Islet, le 3 décembre 1952, à l'âge de 80 ans et 1 mois, est décédé dame Doraldina Chouinard, épouse de M. David Blanchet, ancien chef de gare.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 hres 30.

Départ de la maison mortuaire, à 9 hres 20, pour l'église de Ste-Louise et de là au cimetière paroissial. 54428—3-12—3 fs

BOUCHARD. — A Québec, le 2 décembre 1952, à l'âge de 31 ans et 11 mois, est décédée Mlle Rita Bouchard, fille de M. Louis Bouchard et de feu dame Adéline Giroux, demeurant à 186, rue du Pont.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 hres.

Départ des salons de la Cie Hubert Moisan, 297, rue St-Joseph, à 8 hres 45, pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

54432—3-12—2 fs

COUTURE. — A Frampton, le 3 décembre 1952, à l'âge de 74 ans, est décédée dame Clara Audet, épouse de feu M. J.-H. Couture.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 hres 30, à Frampton.

54461—4-12—2 fs

DEROY. — A Québec, le 3 décembre 1952, à l'âge de 44 ans, est décédée Mlle Marie-Blanche DeRoy, demeurant à 17, rue St-Gabriel.

Les funérailles auront lieu samedi, à 11 h. 15.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils, 252, d'Aiguillon, à 11 hres, pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.

54458—4-12—2 fs

DESROCHES. — A Sherbrooke, le 3 décembre 1952, à l'âge de 20 ans et 11 mois, est décédé accidentellement M. Jacques Desroches, fils de M. Edouard Desroches et de feu dame Elodie Daigle.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 hres 30.

Départ de la maison mortuaire, No 5, rue St-Joseph, Ancienne-Lorette, et de là au cimetière paroissial. 54467—4-12—2 fs

DORVAL. — A Québec, le 3 décembre 1952, à l'âge de 76 ans, est décédée dame Blanche Charest, épouse de feu M. J.-A. Dorval, quincaillier.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 hres 15.

Départ de la maison mortuaire, 250, rue d'Aiguillon, à 9 hres, pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière de Beauport, où un libera sera chanté.

54431—3-12—3 fs

FRECHETTE. — A Charny, le 3 décembre 1952, à l'âge de 58 ans et 10 mois, est décédé M. Arthur-Omer Fréchette, époux de dame Yvonne Couture.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 hres.

Départ de la maison mortuaire, 14, rue St-Emile, à 8 hres 45, pour l'église de Charny et de là au cimetière paroissial.

54460—4-12—2 fs

GAGNON. — A Québec, le 3 décembre 1952, à l'âge de 83 ans et 9 mois, est décédé M. Alfred-Gaudias Gagnon, ex-marchand, époux de feu dame Georgiana Delisle, demeurant à 2103, de la Canardière, app. 1.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 hres.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard et Fils, 346, rue Bardy, coin de la Canardière, à 8 hres 55, pour l'église de St-Pascal de Maizerets et de là au cimetière St-Charles. 54433—3-12—3 fs

GAUVREAU. — A Notre-Dame-des-Laurentides, le 2 décembre 1952, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Philippe Gauvreau, maître de poste, époux de dame Sophie Guay.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 hres.

Départ de la maison mortuaire, à Notre-Dame-des-Laurentides, à 8 hres 45, pour l'église de Notre-Dame-des-Laurentides et de là au cimetière paroissial.

Le trajet se fera en automobile.

54427—3-

Un hommage solennel rendu au Dr Alfred Morisset

Les funérailles du docteur Alfred Morisset, greffier du Conseil exécutif de la province, ancien député de Dorchester à la Chambre des Communes, ont eu lieu hier matin, en l'église St-Dominique à Québec et elles ont été l'occasion d'une grande manifestation d'hommages et de vénération à l'adresse de ce citoyen distingué. Les plus hautes personnalités civiles de la province, plusieurs dignitaires ecclésiastiques de nombreux membres du clergé séculier et régulier et une foule nombreuse ont participé au service funèbre et ont fait escorte à la dépouille mortelle du défunt.

S. E. le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, l'hon. Gaspard Fauteux, plusieurs membres du cabinet provincial, des magistrats, des représentants du sénat, du Conseil législatif, de la Chambre des Communes et de l'Assemblée législative, de nombreux professionnels, des hommes d'affaires, des officiers supérieurs de plusieurs ministères provinciaux et des citoyens de toutes les classes de la société figuraient dans l'assistance nombreuse. A tous ces citoyens se joignaient des représentants de l'Université Laval et du séminaire dont le Dr Morisset était un des doyens. Les curés de plusieurs paroisses de Québec et de la région, des membres du corps professoral de Laval, les élèves du Grand Séminaire et des aumôniers de plusieurs associations et groupements sociaux étaient aus-

(Suite à la page 9, 1ière colonne)

Calendrier

JEUDI, LE 4 DECEMBRE 1952
Ste Barbe, v. et m.

Demain :
S. Sabbas, abbé
QUARANTE-HEURES
Ecole Normale de Beauceville

SOLEIL : Lever : 7.35 — Coucher : 4.16
LUNE : Lever : 8.06 — Coucher : 10.56

MAREES DE DEMAIN
Hautes : 8.48 a.m. — 8.50 p.m.
Basses : 3.58 a.m. — 3.46 p.m.

Pleine lune, le 1, à 7h. 41 du matin
Dern. quartier, le 9, à 8h. 22 du matin
Nouvelle lune, le 16, à 9h. 02 du soir
Premier quartier, le 23, à 2h. 51 p.m.
Pleine lune, le 31, à 12h. 05 du matin

Martial Singher et l'accueil franco-canadien

Au Palais Montcalm, ce soir, Martial Singher donnera un concert sous les auspices de l'Accueil franco-canadien.

Comme on le sait, l'Accueil franco-canadien a été fondé dans le but de rapprocher les Français et les Canadiens qui vivent dans une même ville, et plus spécialement encore d'accueillir les Français qui arrivent de l'étranger.

Nous parlons d'immigration française et nous la désirons, mais ce n'est pas tout. Il faut faire en sorte que les immigrants français soient bien reçus et trouvent à gagner leur pain.

L'accueil franco-canadien poursuit donc cette tâche... dans la mesure de son dévouement qui est immense, et de ses ressources... qui sont limitées. Le concert de ce soir a pour but d'augmenter ces dernières.

Les Québecois voudront sans doute répondre à l'appel. D'autant plus qu'ils pourront entendre un artiste réputé. Martial Singher est un baryton à la voix d'or universellement connue. Il nous enchantera.

Aujourd'hui

Cours publics de Théologie. — Cours, à 17, rue Ste-Famille, à 8h. p.m. : "Les livres historiques de l'Ancien Testament"; à 3h. 45 p.m., "l'image de Dieu perdue par le péché".

Femmes Canadiennes. — 3h. 15 p.m., au Château Frontenac, conférence de M. Yves Thériault, écrivain et dramaturge.

Institut Canadien. — 8h. 30 p.m., conférence de M. André Malavoy, directeur des Services de tourisme français. Sujet : "Des origines de la peinture française."

Manufacturiers Canadiens. — 12h. 15 p.m., au Winter Club, déjeuner-causerie. Conférencier : M. G.-K. Sheils, président national de l'Association.

Syndicats des Spécialités de Métiers. — Ce soir, au siège social des Syndicats catholiques, 555, boul. Charest, réunion.

Anciens de Nazareth et d'Youville. — 7h. 30 p.m., au club de la Légion canadienne, 111, rue Ste-Anne, banquet aux huîtres.

Chambre de Commerce de Québec. — 5h. 30 p.m., à la Cité universitaire, (faculté de Commerce), dîner-causerie. Conférencier : M. Cyrus-S. Eaton. Sujet : "Quebec : Clue to Canada's future".

Accueil franco-canadien. — 8h. 30 p.m., au Palais Montcalm, récital du baryton Martial Singher.

Photo-Club. — 8h. 30 p.m., à la maison Louis Jolliet, réunion. Analyse de photos et transparents en couleurs.

A St-Sacrement. — 8h. 30 p.m., à la tention d'un spectacle de vaudeville par la troupe des Marionnettes Shell.

A St-Sacrement. — A 11 heures 30 p.m., heure d'adoration prêchée, suivie de la messe et de la communion.

BIJOUTERIE EN GROS
Bagues de fiançailles
Solitaires - Coussins - Trinités - Etc.
DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE
RENE MARCOUX
BIJOUTERIE EN GROS
37, DE LA COURONNE
Bagues, Montres, Chapelets, Bijoux, etc.
2e étage, ch. 215, (Edifice Guillemette) TEL.: 6-8721

LOT CONSIDERABLE DE BOTTES
pour le CHANTIER ou pour la CHASSE
telles qu'illustrées

De première qualité, hausse 12 pouces en cuir brun à l'huile, à l'épreuve de l'eau, pied rouge. Pointures : 6 à 12. Pas de demi-pointures.

VALEUR 11.95
EN VENTE
7.95
Expédition par malle gratuitement

TOUTES COMMANDES POSTALES ACCOMPAGNEES D'UN MANDAT-POSTE EN PAIEMENT TOTAL DE LA COMMANDE SERONT EXPEDIEES SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES.

N.B. Les frais de poste seront chargés sur toutes les commandes expédiées C.O.D.

PRIX SPECIAL pour les marchands

MAGASIN Talbot
PRES DE LA RUE ST-ROCH
EN VENTE
à 5 rue St-Joseph, Québec

Dîner aux huîtres annuel du Syndicat patronal de l'Imprimerie

● Le dîner aux huîtres annuel du Syndicat patronal de l'Imprimerie de Québec et du district a eu lieu hier soir, sous la présidence de M. Harold Mercier, et groupait un grand nombre d'imprimeurs. La photo reproduite ici a été prise à cette occasion. Au premier rang, nous remarquons, outre le président, M. Mercier, MM. Emile Robitaille, président sortant de charge, J.-A. Déry, vice-président, Hector Faber, secrétaire, M. Emile Castonguay, gérant de l'"Action Catholique" et les directeurs du Syndicat. M. Lemay agissait comme maître de cérémonie. (Photo l'Action Catholique, Roger Bédard).

Mort accidentelle de M. P.-E. Drouin, 29 ans, de St-Prosper

ST-PROSPER, 4, (DNC). — M. Paul-Eugène Drouin, âgé de 39 ans, de St-Prosper, Dorchester, est décédé accidentellement dans les bois, à six milles de Jackman, Maine, E.-U., hier matin.

L'accident est survenu à sept heures du matin. M. Drouin était à abattre son 31ème arbre quand celui-ci lui tomba sur la tête. La mort fut instantanée.

La dépouille mortelle de M. Drouin a été transportée dans son village natal par les ambulanciers de la maison Gédéon Roy.

M. Paul-Eugène Drouin était l'époux de dame Noëlla Drouin et il laisse deux enfants : Pauline et Lewis.

Les funérailles auront lieu, samedi, à 10 heures, en l'église de St-Prosper.

Nos condoléances à la famille.

Le Jardin de l'Enfance de Victoriaville

VICTORIAVILLE, (DNC). — La construction du Jardin de l'Enfance progresse rapidement car déjà la charpente d'acier est dressée au centre de l'édifice, les planchers sont commencés, la brique sera posée d'ici Noël et la toiture sera terminée à cette même date.

Si un tel monument a pu être édifié à la gloire de l'éducation des tout petits, c'est grâce aux prêts généraux des citoyens de Victoriaville et des environs. Depuis quelques temps la moitié de l'objectif de $200,000. a été atteint et déjà on annonce que quelques prêts ont été accordés sur le deuxième $100,000.

Incendie à Fortierville

FORTIERVILLE, 4. (DNC). — Le feu a causé des dommages considérables à la résidence de M. Arthur Mailhot, dans le rang 6 du village de Fortierville. Le feu a originé dans les tuyaux du poêle.

Les pompiers de Fortierville et de Deschaillons ont été appelés à la rescousse.

Frappée mortellement

Montréal, 4. (DNC). — Une femme de 71 ans, Mlle Bessy Kilgours, rue Maplegrove, à Beauharnois, a été tuée instantanément hier soir, alors qu'elle traversait la rue à Beauharnois. Elle a été heurtée par une auto conduite par M. Léo Vaillancourt, de St-Timothée.

Procès à la suite d'un échange d'animaux

"La vache était de son goût et elle était tendre" – L'action est renvoyée

Un cultivateur de St-Damien, qui poursuivait un autre cultivateur du même endroit au sujet d'un échange de vaches, a vu son action être rejetée avec dépens, hier, en Cour Supérieure, par l'hon. juge Albert Sévigny.

Dans son jugement, l'hon. juge en chef de la Cour Supérieure précise: "Considérant que le demandeur, M. Wilfrid Vézina, commerçant, de St-Damien, a vu plusieurs fois la vache du défendeur, M. Alfred Morency, cultivateur de St-Damien, qu'il voulait avoir en échange de la sienne, qu'il a eu pleine liberté de l'examiner, que, comme il l'a dit dans son témoignage: "Je l'ai regardée.. elle était de mon goût"; que le défendeur lui a offert de la traire et qu'il a constaté en la trayant qu'elle était tendre"... l'action est rejetée avec dépens.

Le demandeur poursuivait en annulation d'un échange de vaches et alléguait des fausses représentations du défendeur et une garantie qu'il lui a donnée; que le lendemain de la livraison que lui a faite le défendeur de sa vache, il a découvert qu'elle souffrait de démangeaisons, qu'elle donnait très peu de lait.

Le défendeur, pour sa part, plaidait qu'avant l'échange, le demandeur a examiné sa vache et s'en est déclaré satisfait; qu'elle ne souffrait pas de démangeaisons aiguës; qu'il n'a rien caché au demandeur et ne lui a fait aucune fause représentation.

Le juge en vient à la conclusion que l'irritation et les démangeaisons de la vache n'étaient que passagères, que la quantité de lait donnée par la vache était suffisante — le demandeur n'a pas prouvé que le défendeur lui a déclaré que la vache qu'il s'agissait d'échanger donnait onze pintes de lait par jour — et que le défendeur n'a fait aucune représentation au demandeur de nature à l'induire en erreur.

Les marionnettes Shell à Saint-Sacrement, jeudi

La troupe des Marionnettes Shell est actuellement, à Québec, pour trois jour. Jeudi soir, 4 décembre, à 8 h. 30, elle présentera un spectacle à la Salle St-Sacrement, 78, rue Frontenac. Après ses engagements à Québec, la troupe se rendra à Ottawa, où elle doit jouer devant le Gouverneur-Général.

SPÉCIAUX

BOEUF de haute qualité
Bas-côte
15c lb

HAUT côte ..... .39
ROSBIF côte roulé .... .65
ROSBIF filet ..... .69
PALERON .... .35
STEAK haché .... .49

VEAU de lait, fesse, 7 à 9 livres, la lb.. .65
ROTI de palette, la livre..... .55

JEUNE LARD FRAIS
Epaule
41c lb

ROTI de filet ..... .50
LARD haché ..... .49

JAMBON fesse complète ou moitié, lb .53
COTTAGE roll, maigre, la livre : .69

POULES "A"
5 à 6 livres
45c lb

POULETS "A" 6 à 7 lbs.. .59
DINDES "A" 12 à 15 lbs .58
CRETONS pur lard, bol .25
TETE FROMAGEE, bol .. .19
SAUCISSE pur lard 49
SAUCISSE boeuf et lard .39

A. BRINDAMOUR
BOUCHER
2 magasins pour vous servir
607, 3e AVENUE LIMOILOU TEL. : 4-2600
37 ST-LAURENT Haute-Ville — Tél. : 2-6418

M. A. Fafard au Richelieu

Deux millions d'arbres de Noël dans les foyers canadiens chaque année

M. Armand Fafard, i. f., attaché au Bureau de renseignements forestiers au ministère provincial des Terres et Forêts, qui était le conférencier invité des membres du club Richelieu de Québec, mercredi midi au Château Frontenac, a parlé d'un sujet de grande activité: "L'arbre de Noël". Le déjeuner était sous la présidence de M. André Dorion, o. d.

Au cours de sa causerie, M. Fafard a donné des chiffres concernant la coupe des arbres au Canada et leur consommation tant chez nous qu'aux Etats-Unis. Les Canadiens gardent pour leurs demeures ou leurs places publiques plus de deux millions d'arbres de Noël, cependant qu'aux Etats-Unis il en faut dix fois plus pour répondre à toutes les demandes.

Le conférencier a aussi attiré l'attention de son auditoire sur le fait que chaque année au Canada vingt millions de conifères susceptibles d'orner les demeures, à l'occasion de Noël, sont consumés par les feux de forêt. M. Fafard est cependant d'avis que nos forêts, du moins celles de notre province, sont en assez bonne condition pour répondre, même au cours des années futures, aux demandes du public.

M. Fafard a aussi consacré une partie de sa causerie aux dangers que l'arbre de Noël de nos maisons peut causer. Au Canada comme aux Etats-Unis, a-t-il souligné, chaque année des personnes perdent la vie au cours d'incendies qui ont été allumés par des courts-circuits qui se sont produits dans les arbres de Noël dont le luminaire était défectueux. Le conférencier conseillait d'installer le sapin dans les demeures quelques jours seulement avant la fête de Noël. Puis, d'avoir soin de déposer le pied de l'arbre dans un récipient rempli d'eau. Ce procédé a pour effet de conserver l'arbre vert plus longtemps. De plus, si à proximité du sapin, il y a des radiateurs, il serait sage de les fermer. Aussi dépouiller le sapin dès les premiers jours de janvier.

Au début de son exposé, M. Fafard a donné l'origine de l'arbre de Noël, expliquant que c'est à l'Alsace que tous les pays doivent cette belle coutume. Le sapin dans la maison, à l'occasion de Noël, est le symbole de la joie et il rappelle les manifestations si populaires en France du "Jeudi du Paradis". En Amérique, c'est au cours de la révolution américaine que l'arbre de Noël fait son apparition pour la première fois.

Avant de terminer sa causerie, M. Fafard a dit que de plus en plus, on s'efforce de montrer plus d'intelligence dans la coupe de cet arbre d'ornementation. Toutefois, les ruraux sont encore alarmés et, avec raison, du trop grand nombre de citadins qui, une fois sortis de la ville, s'imaginent qu'ils leur est permis d'abattre le premier sapin qu'ils trouveront de leur goût. Il ajoutait que dans toutes les provinces du Canada, à l'exception de celle de la Colombie canadienne, personne n'a le droit d'abattre un sapin sur les terres de la Couronne. Au cours des années qui se sont écoulées entre 1939 et 1945 le commerce des arbres de Noël a rapporté aux Canadiens la somme de six millions de dollars.

M. Fafard avait été présenté par M. André Lafond, i. f., professeur à la faculté de Génie forestier de l'université Laval, et remercié par M. Joseph Lemay, un membre du club.

A la table d'honneur, outre le président du club et les personnes mentionnées plus haut, on voyait: MM. Gérard Guay, maire de Sillery, J.-E. Lauzon, Roger Côté, U. Mailloux, Maurice Gérin, L.-de-G. Dubois, Albert Bourget, i. f., qui prononça la causerie atomique, et Jacques Arsenault, maître de cérémonie.

Mort du chanoine Eugène Tremblay à Chicoutimi

Chicoutimi. (Spéc.) — Le clergé de Chicoutimi vient d'être douloureusement éprouvé par la mort de M. le chanoine Eugène Tremblay, procureur au séminaire de Chicoutimi survenue, hier, à la suite d'une crise d'angine, à l'âge de 62 ans et 10 mois.

Le défunt était né à St-Bruno, alors mission de Notre-Dame d'Hébertville, du mariage d'Anicet Tremblay, cultivateur, et de Françoise Tremblay. Il avait fait ses études classiques au séminaire de Chicoutimi et avait été ordonné prêtre dans la chapelle du séminaire le 6 juillet 1919. Il consacra ses premières années de sacerdoce au Séminaire, son Alma Mater. En 1922, il alla étudier à Rome, d'où il revint avec les titres de docteur en Théologie et de licencié en Philosophie.

Par la suite, il assumait la charge de professeur de théologie morale au grand séminaire de Chicoutimi, charge qu'il conserva pendant 20 ans, soit de 1924 à 1944. Il devint alors procureur au séminaire, charge qu'il occupa jusqu'à sa mort. Son Exc. Mgr Georges Mélançon, évêque de Chicoutimi, le faisait chanoine honoraire et quelque temps après chanoine titulaire de la cathédrale.

M. le chanoine Eugène Tremblay était le premier prêtre originaire de la paroisse de St-Bruno, Lac-St-Jean.

L'"Action Catholique" offre au clergé de Chicoutimi l'expression de ses sincères condoléances.

Jacques Desroches, 20 ans, de l'A.-Lorette se noie à Magog

Magog, 4. — (Spéc.) — M. Jacques Desroches, 20 ans, de l'Ancienne-Lorette, près de Québec, s'est noyé hier après-midi dans le lac Magog et un compagnon l'a échappé de justesse car on a dû pratiquer longtemps la respiration artificielle pour le ranimer.

M. Desroches et son compagnon s'étaient rendus sur le lac Magog pour y faire patiner les élèves du Centre de réhabilitation de la jeunesse à Magog. Lorsque les moniteurs s'aventurèrent sur la glace celle-ci défonça et les deux compagnons plongèrent dans l'eau glacée. Il fut impossible de secourir à temps Jacques Desroches mais lorsque son compagnon fut retiré, il respirait encore. Il a fallu dans le cas du second pratiquer longtemps la respiration artificielle.

Le drame est survenu vers 2 heures hier après-midi.

M. Jacques Desroches est le fils de M. Edouard Desroches, employé au service du placement des défricheurs au ministère de la Colonisation.

La dépouille mortelle arrivera à Québec aujourd'hui même et sera exposée au domicile de M. Edouard Desroches à l'Ancienne Lorette.

Outre son père, le jeune Desroches laisse ses deux frères Michel et Claude; ses soeurs Mme Paul-Henri Paradis (Lucile), Yolande Giselle, Suzanne; son beau-frère, M. Paul-Henri Paradis. Les funérailles auront lieu samedi à 9 h. 30 à l'Ancienne-Lorette.

Nos sincères condoléances à la famille.

La petite Nemeroff meurt à l'hôpital

MONTREAL, 4 — D.N.C. — M. et madame Moe Nemeroff, 6075 rue Dolbeau, ont perdu pour la seconde fois en moins d'un an leur fillette de 4 ans, Barbara. Cette fois elle est morte.

La jeune Barbara a en effet succombé a une longue maladie que ni les parents ni les médecins n'ont voulu déterminer, à l'hôpital Children's Memorial hier.

Le 22 février dernier, la jeune Barbara avait été enlevée par un jeune homme, mais elle avait été retrouvée après quelques heures d'angoisse. Le ravisseur avait ligoté une jeune servante qui était restée à la maison avec la fillette, puis avait laissé une note par laquelle il demandait une rançon de $50,000 a être déposée dans un grand magasin de l'est de la ville.

Les heures d'angoisse parurent longues, mais dans la matinée du lendemain, des policiers avaient découvert un jeune homme se promenant dans la rue Ste-Catherine, tenant la fillette par la main.

Quelque temps plus tard, la petite Barbara tomba malade et de nouveau l'inquiétude et la douleur s'installèrent dans le ménage des Nemeroff. La fillette fut hospitalisée, puis est morte.

Nouveau prêtre

● M. l'abbé Alfred Berthiaume à qui Son Exc. Mgr Lionel Audet conférera l'ordination sacerdotale le sept décembre, en l'église St-Joseph-de-Québec. M. l'abbé Berthiaume a fait ses études à Québec et à St-Boniface, au Manitoba. Il appartient à l'Archidiocèse de Québec et il est le fils de M. et Mme Joseph Berthiaume, demeurant à 285, rue Hermine, à Québec.

Faites votre chez-vous à Montréal au
CENTRAL LODGE
RESIDENCE - HOTEL
2057, rue Victoria (à l'arrière d'Eaton)
Tél.: LAncaster 3848 — Mme Y. Bibeault
• Propreté • Confort • Service

CADEAUX APPRÉCIÉS!

POURQUOI CHERCHER ? Donnez-lui un article qui sera apprécié et utile — soit : UNE CANNE A PECHE... Nous en avons 0 modèles différents : split bambou, fibre de verre, télescopiques. — PRIX : $4.50 à $75.00.

Notre choix de cannes à pêche et moulinets POUR LANCER LEGER (Spinning) est considérable.

Vous pouvez également lui offrir UNE LIGNE DE SOIE ou DE NYLON DE QUALITE, un MOULINET, un ETUI A MOUCHES garni de mouches artificielles de choix, un PANIER DE PECHE IMPORTE, etc., etc.

S'IL EST AMATEUR DE CHASSE : un FUSIL ou une CARABINE. Nous en avons pour toutes les bourses, 40 modèles différents. — PRIX : $11.75 à $225.00.

Aussi un bel étui pour protéger et transporter son arme à feu, 15 modèles différents. — PRIX : $3.50 à $22.00.

Vous pouvez également lui offrir un couteau ou poignard de luxe. Nous venons d'en recevoir d'Allemagne, 20 modèles différents — un sac de couchage, tente en toile, un VOLUME ILLUSTRE ECRIT SPECIALEMENT POUR LE CHASSEUR, TRAPPEUR et le PECHEUR, etc., etc.

Prix spéciaux pour les industriels désirant acheter par quantités. Une visite à notre magasin vous aidera à choisir le cadeau idéal qu'il vous fera plaisir de lui offrir.

Avec un simple acompte nous vous garderons de côté l'article choisi.

8½, ST-JOSEPH LORENZO ALAIN QUEBEC TEL.: 2-3006
"Le royaume des chasseurs et des pêcheurs"
Gros et Détail Ouvert le vendredi soir jusqu'à 9 h. 30